This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NEC ARROGO NEC DUBITO

U 36.

TAYLOR INSTITUTION.

BEQUEATHED

TO THE UNIVERSITY

BY

ROBERT FINCH, M. A.

OF BALLIOL COLLEGE.

8 tom. L. I. O P. 1752

23746 f 31

MEMOIRES
DE
SULLY.

HENRI IV dit LE GRAND
LXII.e Roy de France,
Mort à Paris le 14 mai 1610.
apres 21. an de regne.

MEMOIRES
DE MAXIMILIEN
DE BETHUNE,
DUC
DE SULLY,
PRINCIPAL MINISTRE
DE HENRI LE GRAND;

Mis en ordre, avec des Remarques

PAR M. L. D. L. D. L.

Nouvelle Édition, revue & corrigée.

TOME PREMIER.

A LONDRES.

M. DCC. LXVII.

AVERTISSEMENT
DES LIBRAIRES.

LES Mémoires de M. DE SULLY ont toujours été estimés & recherchés. Nous en avons nous-mêmes la preuve dans l'accueil favorable que l'on a fait aux éditions *in*-4° & *in*-12 que nous en avons publiées. Nous en donnons aujourd'hui une nouvelle, & nous la donnons sans y faire aucun changement. Il nous est cependant revenu que plusieurs personnes prétendoient que nos éditions n'étoient ni si exactes, ni si complettes que les anciennes, & nous n'avons pas négligé cette accusation. Pour savoir si elle étoit fondée, nous nous sommes empressés de consulter un

Ecrivain connu & eſtimé dans la République des Lettres. Il a bien voulu, à notre prière, prendre quelques momens ſur ſes importantes occupations, pour confronter les anciennes éditions avec la nouvelle. Qu'eſt-il réſulté de ſon examen ? Que la différence la plus eſſentielle qui ſe trouve entre les Mémoires de M. de Sully, tels qu'ils ont paru *in-folio*, & les mêmes Mémoires, tels que nous les avons imprimés, & que nous les publions de nouveau, conſiſte en ce que les premiers ſont écrits en forme de Mémoires, conſiſtant en Lettres, Actes, Manifeſtes & autres Piéces, & que dans nos éditions tout eſt en récit : forme beaucoup plus convenable pour une Hiſtoire. Du

reste, celui que nous avons consulté, ne s'est point apperçu que le Rédacteur des nouvelles éditions ait omis aucun fait important. A l'égard des Notes, très-multipliées dans nos éditions, nous n'ignorons pas ce que beaucoup de Lecteurs sensés & instruits en ont pensé ; mais il ne nous a pas été libre d'en retrancher aucune. Ceux qui voudront connoître les vices qu'on leur reproche, & dont il ne nous appartient point de juger, peuvent avoir recours aux *Observations* qu'un Anonyme a données sur ce sujet, il y a quelques années, & qui ont été réimprimées depuis peu, augmentées de plus de moitié. Nous espérons qu'après les avoir lûes, on n'achetera pas moins

notre nouvelle édition, que nous pou
vons aſſurer être plus correcte que le
précédentes.

PREFACE.

LES *Memoires de Sully*, ont toujours été mis au rang des meilleurs livres que nous ayons. Cette vérité, établie depuis long-tems par le jugement de tous nos bons critiques, & de tous les amateurs de la littérature, me dispensera d'entrer ici dans une discussion, inutile pour ceux qui connoissent ces mémoires.

A l'égard de ceux qui ne les ont jamais lus ; il suffit, pour leur en donner une idée, de dire qu'ils comprennent l'histoire de ce qui s'est passé depuis la paix de 1570. jusqu'aux premières années de Louis

XIII, c'eſt-à-dire, l'eſpace de plus de quarante années, d'un tems qui a fourni la plus abondante matiére aux hiſtoriens de notre monarchie ; & qu'ils traitent du régne, ou pour mieux dire, de la vie preſqu'entiére de Henri le Grand. Ils ſuppoſent, à la vérité, quelque connoiſſance des troubles précédens, qui n'y ſont touchés que par occaſion : mais auſſi, ils en expoſent toute la ſuite dans le plus grand détail. Les évenemens y ſont auſſi variés, qu'ils ſont nombreux : guerres étrangeres & civiles, intérêts de politique & de religion, coups d'état éclatans, dénouemens imprévus, efforts de l'ambition, ruſes de la politique, ambaſſades, négociations ; tout cela s'y trouve, & n'en fait encore qu'une partie.

Les mémoires de Sully tirent

un autre prix, peut-être encore plus grand, d'une infinité de récits plus particuliers, qui ne sont pas du ressort d'une histoire ; c'est l'avantage propre aux mémoires. Ils souffrent la multiplicité des sujets & toute la variété des incidens qu'on y veut faire entrer : & d'ailleurs ils ne sont point assujettis au joug que la nécessité impose à l'histoire, de ne rien omettre de ces choses trop générales, dont on sent soi-même tout le dégoût en les écrivant.

Veut-on bien faire connoître un prince dont on va parler ? Il faut que le tableau de sa vie privée soit sans cesse mis en regard avec celui de sa vie publique. Il faut le montrer au milieu de ses courtisans, avec ses domestiques, dans les momens où il s'observe le moins : établir son caractere,

par ſes lettres & ſes diſcours. Les paſſions ſe peignent mieux elles-mêmes, par une ſimple parole rapportée d'original, que par tout l'art que peut employer l'hiſtorien. Or les mémoires de Sully rempliſſent ſi parfaitement cette idée, par rapport à celui qui en eſt le ſujet principal, que ce n'eſt qu'après les avoir lûs, que l'on connoît véritablement Henri IV. Ce qu'ils nous repréſentent de ce grand prince, dans la bonne comme dans la mauvaiſe fortune, enviſagé comme particulier, ou comme roi, comme guerrier, ou comme politique, enfin comme époux, pere, ami, &c. eſt marqué à des traits ſi ſenſibles, qu'on ne peut s'empêcher de s'intéreſſer aux particularités de ſa vie, même les plus indifférentes. Je n'en excepte tout au plus que

certains détails militaires, peut-être un peu trop fréquens au commencement de l'ouvrage, & quelques autres, en petit nombre, d'un moindre agrément, quoique d'ailleurs ces détails y soient toujours liés avec les affaires publiques, & diversifiés comme tout le reste, par le rôle qu'y joue M. le duc de Sully.

Il en est, pour ainsi dire, le second auteur, & cette double action ne rompt point l'unité d'intérêt, s'il est permis de se servir ici de cette expression, parce que ce ministre n'y dit presque rien sur lui même, qui ne se rapporte ou à l'état, ou à la personne de son maître. On verra sans doute avec plaisir le jugement qu'on en a porté dès le temps où ces mémoires ont commencé à voir le jour: l'auteur d'un ancien discours

qui ſe trouve dans les manuſcrits de la bibliothéque du roi, va nous en inſtruire.
Vol. 9590. » Voici certainement, dit-il, » l'une des plus belles images » de la prudence & fidélité hu- » maines, que cette reddition » de comptes, laiſſée au pu- » blic par M. le duc de Sully, » dans ces deux volumes, tou- » chant la qualité des conſeils, » & le nombre des grands ſer- » vices qu'il a rendus à ſon » roi & à ſon bienfaicteur, » ſoit pour la gloire particulie- » re de ſa perſonne, ſoit pour » la proſpérité de ſon état. Et » de vrai, ce ſont deux choſes » qui ſe ſuivent, voire qui ſe » côtoyent & s'entre-regardent » ici perpétuellement, que la » fortune de Henry le Grand, » la vertu de ſon grand mi- » niſtre. Cetui-ci ſert & oblige » envers l'autre dans cet ou-

» vrage, de toutes les façons
» dont un grand prince peut
» être servi & obligé par un
» sien sujet, de sa main, de
» son courage, de son épée,
» voire de son sang & de ses
» plaies, aux occasions de va-
» leur & discrétion, mais en
» celles particulierement de
» conseil & de cabinet ; du
» plus grand sens & de la clair-
» voyance la plus pénétrante,
» du désintéressement le plus
» rare & de la sincérité la plus
» exquise, que les histoires,
» nôtres & étrangéres, ayent
» jamais connuës. »

Il est assez naturel qu'on s'attende de voir de grands capitaines, de profonds politiques, d'habiles ministres, sous le régne d'un prince tel que Henry IV. Ce qui doit surprendre, est de trouver dans une même personne ce guer-

rier, ce politique, ce ſage administrateur, cet ami sûr & ſévére, autant qu'intime confident & favori de ſon maître; mais ce qui doit paroître encore plus ſingulier, c'eſt de voir dans un ouvrage où les actions de deux hommes ſi rares ſont raſſemblés après leur mort, un grand roi réduit à conquérir ſon propre royaume, s'occuper avec un miniſtre non moins grand dans ſon ordre, des moyens de faire réuſſir une pareille entrepriſe; travailler enſuite de concert, à rendre ce même royaume non-ſeulement paiſible, mais floriſſant, régler les finances, fonder le commerce, établir la police, enfin ramener l'ordre dans toutes les parties du gouvernement.

Le plan de cet ouvrage embraſſe donc deux vies illuſ-

tres, qui s'accompagnent, s'éclairciſſent & s'embelliſſent mutuellement ; celle d'un roi, & celle d'un miniſtre ſon confident, à peu près de même âge, conduites depuis l'enfance de l'un & de l'autre, juſqu'à la mort du premier, & au tems où le ſecond ſe vit éloigner du maniement des affaires publiques.

Ajoutons que les mémoires de Sully ſont encore recommandables par des principes d'une excellente morale, par des maximes civiles & politiques, puiſées dans le vrai, par une infinité de vûës, de projets & de réglemens, preſque en tout genre, dont ils ſont remplis. » Lui ſeul, dit le même » auteur contemporain, parlant du duc de Sully, certainement juſqu'aujourd'hui » a découvert la jonction de

« deux choses au gouverne-
» ment des états, que nos pe-
» res n'avoient pû non-seule-
» ment accorder, mais s'ima-
» giner compatibles ensemble;
» l'accroissement des deniers
» aux coffres du roi, avec la
» décharge & le soulagement
» de son peuple. Qui veut voir
» l'idée du sujet utile & de l'in-
» corruptible ministre d'état,
» il faut qu'il la vienne voir,
» dedans ce tableau. L'œco-
» nomique s'y trouve en son
» jour, la politique en tous ses
» usages, c'est-à-dire, l'art de
» régner & faire régner; la
» science de régner comme
» homme, & celle de régner
» comme roi. La morale y a
» épuisé ses plus belles instruc-
» tions & plus riches exem-
» ples; & tout cela, soûtenu
» & paré de la connoissance
» de toutes les choses, depuis

» les plus élevées jusqu'aux mé-
» chaniques. »

Encore une fois, je ne vois pas que la plus sévère critique se soit encore aujourd'hui beaucoup éloignée de ce sentiment. On n'a qu'à consulter M. l'Abbé le Laboureur, dans ses additions aux Mémoires de Castelnau, *tom. 2. liv. 2. pag.* 687. le pere le Long, & une infinité d'écrivains modernes. Car qui est-ce qui ne cite pas avec éloge les mémoires de Sully, comme le premier livre politique, qui nous ait ouvert les yeux sur le véritable degré de la puissance de ce royaume ? On y apperçoit le germe de la plus grande partie de ce qu'ont fait les Richelieu, les Mazarin, les Colbert. On les regarde enfin comme la meilleure école de l'art de gouverner.

Je n'en dirai pas davantage sur ce sujet, pour passer à une seconde considération, que je ne puis ni ne dois dissimuler. C'est que le plaisir que fait un livre d'un aussi grand prix, est accompagné d'une fatigue, qui rend les mémoires de Sully un ornement des bibliothéques; inutile pour la plûpart de ceux qui aiment la lecture; ce qu'on ne sçauroit imputer qu'à des défauts essentiels d'ordre & de stile.

En effet, les matieres y sont dans la plus grande confusion. Ceux qui les ont rédigées, se proposent de nous y entretenir de détails militaires, politiques & domestiques; mais ils ne sçavent ni les séparer, ni les rapprocher à propos. L'éclaircissement d'un fait, les dépendances d'un récit, se trouveront quelquefois plu-

sieurs centaines de pages après. Du commencement du premier volume, il faut souvent aller les chercher à la fin du suivant. Les lettres de Henry IV. qui devroient être insérées dans la narration, ou sont entassées & mises à part, ou interrompent le fil d'un discours auquel fort souvent aucune d'elles n'a rapport. Les maximes morales & politiques, y sont reléguées dans un endroit écarté, où l'on a bien de la peine à les découvrir : elles n'ont l'air que d'un bordereau. Il n'étoit pas besoin que ces compilateurs s'annonçassent pour des commis de bureau.

Quant à la diction, on ne dira rien de trop en avançant que presque tous les défauts de stile se trouvent réunis dans celui-ci. Il est toujours diffus, souvent obscur, soit par la lon-

gueur énorme des phrases, soit par le peu de justesse de l'expression; quelquefois bas & rempant, & quelquefois ridiculement enflé.

Il semble que ces deux considérations générales sur le caractére des mémoires de Sully, auroient dû faire naître à quelqu'un de nos bons écrivains, la pensée de travailler à les rendre aussi agréables qu'ils sont utiles & intéressans; d'autant plus que ce qu'ils ont de bon vient du fond même des choses, & ce qu'ils ont de mauvais, de la forme sous laquelle ces choses y sont présentées. On convient en effet, qu'ils doivent être exceptés de ce petit nombre d'anciens livres françois, auxquels on ne sçauroit toucher sans les gâter. Mais ce qui aura sans doute détourné de cette entreprise, ce

ſont les riſques auxquels elle expoſoit de la part des critiques un peu trop difficiles ; & j'avoue que pour oſer franchir ce pas , j'ai eu beſoin que mon original m'inſpirât cette complaiſance intérieure , qui prévient le cœur auſſi-bien que l'eſprit , en faveur d'un ouvrage , & dont l'effet eſt de nous aveugler ſur tous les obſtacles. Car enfin , pour accommoder à notre goût les ouvrages tels que celui-ci , il faut , ſans s'écarter de l'obligation où eſt un traducteur de rendre exactement le ſens de ſon original, ſe donner preſque toute la liberté dont jouit un compoſiteur , puiſqu'il s'agit tout à la fois de traduire , d'abréger , de tranſpoſer , de rédiger , &c.

Une correction purement grammaticale , qui ſe ſeroit bornée à changer dans les mé-

moires de Sully les expreſſions abſolument mauvaiſes, & à ſupprimer celles qui ſont viſiblement ſuperfluës, n'auroit point ſuffi pour remédier au défaut qu'on y remarque dans le ſtile. Il n'eût été guére plus poſſible, ſans détruire le texte, de ſauver l'autre inconvénient, qui naît de la confuſion des matiéres, ſi l'on s'étoit contenté de rapprocher les faits diſperſés, & d'arranger ceux qui ſont déplacés. Il n'y a point de tentatives que je n'aye faites, pour n'être point obligé d'en venir juſqu'à décompoſer, pour ainſi dire, l'ouvrage, & le refondre en entier; mais j'ai jugé à la fin, que l'exécution de tout autre projet feroit impoſſible. Je ſuis demeuré convaincu qu'un ſtile auſſi vicieux que l'eſt celui de ces mémoires, ne méritoit en

aucune maniére d'être traité avec les mêmes égards que Comines, Montagne & Amyot; que les ſeuls changemens généraux, dont on convient qu'il ne peut ſe paſſer, le rendroient déja ſi différent de lui-même, qu'il y a peu de danger à pouſſer cette différence beaucoup plus loin : que ces mêmes changemens éxigeant d'ailleurs des liaiſons & des tranſitions, qui ne peuvent ſe faire ſans des additions conſidérables d'un autre ſtile ; c'eût été s'expoſer à laiſſer appercevoir au milieu de tout cet antique, je ne ſçai combien de nuances de neuf, qui produiroient un contraſte déſagréable ; qu'il s'agiſſoit de plus de purger l'original, je ne dis pas ſimplement de quantité d'expreſſions, mais d'idées très-peu naturelles ; ne fût-ce que le titre même, ridi-

culement ſingulier, *Œconomies Royales, & Servitudes Loyales*: qu'il ne falloit pas moins qu'une liberté pareille à celle que j'ai priſe, pour faire une plus juſte diſtribution des matiéres & des tems. Enfin que cette liberté pouvoit s'allier avec l'obligation de rapporter d'original, tout ce qui, dans les mémoires de Sully, perdroit à être mis dans un langage plus nouveau.

Rien ſur-tout ne m'a paru ſi indiſpenſable, que de ne pas laiſſer la parole à des ſecrétaires qui ne ſçavent que louer & flater. Quoi de plus faſtidieux, que de les voir à chaque ligne apoſtropher leur maître, pour l'avertir qu'ils lui rappellent ce qui lui eſt arrivé, en convenant qu'il en eſt bien mieux inſtruit qu'eux? Cette apoſtrophe continuelle

ne fait de tout le livre qu'une eſpéce de longue épître dédicatoire. Combien cette ſeule correction ne devoit-elle pas apporter de changement dans tout le corps de l'ouvrage ?

J'ajoûterai que la narration, qui, dans le ſtile hiſtorique, admet uniquement la troiſiéme perſonne, ne pouvoit ici avoir lieu : c'eſt ce que je n'ai pas tardé à ſentir, dès que j'ai voulu y avoir recours. Au lieu d'un ſeul acteur principal, les mémoires de Sully, comme je l'ai déja dit, en offrent deux, dont les rôles ſe mêlent continuellement dans le récit, où ils paroiſſent preſque toujours à la fois parlant entr'eux ou bien avec d'autres interlocuteurs. Le pronom *il*, *lui*, qui dans la narration ſupplée ſi commodément au nom pro-

pre, pouvant alors tomber ſur l'un comme ſur l'autre, il en réſulte une obſcurité, qu'on ne peut ſauver que par l'inconvénient auſſi grand, des redites & des circonlocutions. Si, pour lever cette difficulté que tout le monde ſentira, on eût intitulé l'ouvrage, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Henry IV.* & qu'on ſe fût retranché au perſonnage ſeul de ce prince, c'étoit enlever tout d'un coup une moitié des mémoires, & une moitié qui n'eſt peut-être pas la moins intéreſſante : car on trouve par-tout la vie & les actions de Henry le Grand, au lieu que celles de M. le duc de Sully ne ſe rencontrent guére que dans ce livre. Il convenoit encore moins de s'y borner à raconter les événemens, qui regardent particuliérement ce miniſtre.

Il ne reſtoit donc qu'un ſeul parti à prendre : c'étoit de faire parler Sully lui-même. J'ai cédé ſans répugnance à une néceſſité qui devoit être la ſource d'un nouvel agrément. Rien en effet plus capable de répandre dans la narration cet intérêt vif & preſſant qui remue ſi bien notre cœur, que d'introduire le principal acteur d'une intrigue, nous entretenant lui-même de la part qu'il y a eue : Et quel acteur encore ! ſi l'on pouvoit parvenir à le faire parler, comme on le figure que parleroit aujourd'hui un tel miniſtre qui fut également chéri de ſon maître, & reſpecté de tous les ordres du Royaume.

Ce motif ſeul devroit me faire obtenir du public l'indulgence que je lui demande, pour la ſeule véritable licence

que j'aye prise ; s'il trouvoit d'ailleurs que j'eusse satisfait à ce qu'elle m'impose. Mais comme je n'ose m'en flater, je fonde ma justification sur une preuve de fait ; c'est que dans la plus exacte vérité, M. le duc de Sully est lui-même l'auteur des mémoires qui portent son nom, puisque les piéces originales qui les composent, sont de lui, & que ses secretaires n'ont fait autre chose que les coudre ensemble : Ce qui s'apperçoit facilement en certains endroits, où la plume du ministre ayant été arrêtée, soit par le secret, soit par quelqu'autre considération aussi forte ; on le voit frustrer l'attente du lecteur, sur des faits, dont il est clair que par eux-mêmes ils n'ont pas eu la moindre connoissance. C'est donc moins un vol que je leur

fais, qu'une juſte reſtitution que je dois à leur maître. J'en ai pour garans tous nos écrivains, qui montrent aſſez, lorſqu'ils citent les mémoires de Sully, qu'ils croyent bien ne s'appuyer que de l'autorité ſeule de ce grand homme d'état. Le doute du ſeul Vitorio Siri à cet égard, eſt bien foible contre tant d'autorités.

Mémoir. Rec. Vol. 1. pag. 29.

Je ne regarde point cette diſcuſſion critique comme aſſez importante, ou aſſez amuſante, pour tranſcrire des pages entiéres de nos mémoires, qui établiroient cette vérité, par les paroles de Henry IV. de M. de Sully, & de ſes ſecretaires eux-mêmes. On peut, ſi on le juge à propos, conſulter les endroits que j'indique ici en marge.* Je me contenterai d'ajoûter une conjecture que je ſoumets aux lumieres des Lecteurs.

*Epît des 1. & 3. T. — 2. Tom. p. 407. 409. 410. 434. 415. 440. 448. - 3. T. p. 82. 83. 294. 385. &c.

Les mémoires de Sully se sont formés, premiérement, des remarques que M. de Rosny commença dès sa plus grande jeunesse à faire, sur les événemens de son tems, soit généraux, soit particuliers au prince son maître & à lui-même: ensuite, de ce qu'il y joi-
Tom. 2. gnit, à la priere de ce même
p. 440. prince, qui sçut distinguer de bonne heure le prix d'un homme de ce caractere. M. de Rosny ne prétendit pas sans doute en faire un ouvrage bien suivi, encore moins un corps d'histoire; mais seulement, un recueil de piéces, sur plusieurs des évenemens de son tems, qu'il augmenta de ses propres réflexions sur le
Tom. 2. gouvernement. Le mot de
p. 448. T. 3. p. Journal, qui y est employé
83. 385. quelque part, ne doit donc pas être pris à la rigueur. Des mémoires,

ıoires par piéces ainſi dé-
ées, n'étoient pas une cho-
ſolument nouvelle en ce
-là. Il ſe peut bien faire
que M. de Roſny eût alors
objet de ſe préparer des
riaux pour des mémoires
complets, qu'il aima mieux
la ſuite faire paroître ſous
m de ſes ſecretaires, que
le ſien.

es regiſtres ſi bien reliés, *Epît. Limin. du 3. T. T. 2. p. 410.*
il eſt encore fait mention,
ient été remis à quatre de
ecretaires, deux deſquels
poſérent d'abord les deux
iers tomes, tels que nous
vons aujourd'hui. Les deux
es ſecretaires, qui ſont
que M. de Sully prit à
ſervice, au tems de ſa re-
e, travaillérent en même-
s au premier des deux to-
ſuivans, qui comprend un
ce de cinq années, depuis

1605. jusqu'à la mort de Henry IV. Et croyant leur travail imparfait, s'ils n'y en ajoûtoient un second, comme avoient fait leurs confreres; ils se mirent à refeuilleter tous les papiers du duc de Sully, & vinrent à bout de leur entreprise. Mais j'avertis qu'il ne faut pas tout-àfait les en croire sur le lieu de l'impression des mémoires de Sully; ils n'ont cherché à cet égard qu'à faire prendre le change au public, par l'intérêt qu'ils avoient que cet ouvrage ne parût pas imprimé dans le Royaume. Guy-Patin, le pere Le Long, M. l'abbé Lenglet, & beaucoup d'autres sont persuadés que les deux premiers tomes furent imprimés au château de Sully même, & pour les deux derniers, c'est aussi un fait connu, qu'ils n'ont paru que lorſ-

Epit. Limin. Ibid.

qu'ils furent imprimés à Paris, en 1662. par les soins de M. l'abbé Le Laboureur.

Il est parlé dans les mémoires de Mademoiselle, de certaines lettres, & autres originaux en fort grand nombre, que le comte de Bethune gardoit précieusement, & qu'il montroit comme une rareté, aux curieux qui alloient le voir. On pourroit croire que c'étoit, du moins en partie, les minutes des écrits du duc de Sully; mais de ce qu'il ne s'est trouvé aucunes de ces piéces dans le recueil immense de manuscrits, dont M. le comte de Béthune fit présent au feu roi, en 1664. il faut conclure que toutes ces minutes périrent ayant été regardées comme inutiles, après la composition des mémoires de Sully. Cependant je tiens aux com-

pilateurs si peu de compte de leur travail, que je souhaiterois de bon cœur n'avoir eu comme eux que ces seuls originaux. Ce qu'ils y ont mis du leur, n'y ajoûte rien d'essentiel, & ne sert qu'à cacher le véritable ouvrage de M. de Sully, qui en beaucoup d'endroits ne sçauroit plus être distingué, ni séparé du leur; parce qu'ils n'ont pas voulu se borner à ranger ces piéces originales, suivant l'ordre des tems: qui est tout ce qu'ils pouvoient faire de mieux.

Je ne sçais même s'il n'y auroit pas lieu de les soupçonner d'avoir supprimé des morceaux assez importans. Dumoins peut-on sans témérité les accuser de nous avoir fait perdre le *Traité de la Guerre*, le *maréchal de Camp*, les *Instructions de milice & police*,

& quelques autres ouvrages du duc de Sully, qui ont certainement existé. On les cherche inutilement dans le cabinet de M. le duc de Sully d'aujourd'hui, malgré les soins que ce seigneur, connu par son goût pour les belles-lettres, & en particulier pour les antiquités a pris d'y rassembler tout ce qu'il a pu recouvrer de monumens, si glorieux à son illustre maison. Ce ne sont pour la plûpart, que des etats, mémoires, &c. qui ont rapport aux différentes charges de Maximilien, duc de Sully, & dont la substance se retrouve d'ailleurs dans nos mémoires. Les seules piéces manuscrites de ce cabinet, qui pourroient interresser la curiosité, sont l'original du premier volume des mémoires de Sully, sur lequel sans doute

Louis-Pierre-Maximilien de Béthune.

a été fait l'imprimé ; & la suite d'une espéce de roman héroïque en quatre volumes *in fol*. dont les deux premiers ont été perdus. Ces avantures, ou plûtôt histoires allégoriques de ce tems-là, sont intitulées, *Gelastide, ou les illustres princesses & belliqueuses pucelles du puissant empire de la grande Sclaramane de Dolosophomorie, les Sclarazones diamantées, Percy de Rubicelle & Pyrope* : titres aussi singuliers que celui des mémoires de Sully, & qui marquent assez que ce sont les mêmes mains qui les ont rédigées.

Peut-être aussi que la perte de ces originaux ne doit être imputée qu'à M. le duc de Sully lui-même, puisque ses secretaires non-seulement agissoient par ses ordres, mais encore travailloient sous ses yeux. En ce cas, nous serions obli-

gés de convenir qu'un peu de vanité dans ce ministre, a empêché que ses mémoires n'ayent paru sous son nom. Il aura senti qu'il ne pouvoit se dispenser de se faire honneur à lui-même, de ce qu'il y a eu de plus brillant dans le regne de Henry IV. & ne voulant ni se louer, ni perdre le fruit de ce qu'il avoit fait de louable, il aura pris le parti de faire dire par d'autres, ce que la modestie l'auroit obligé de supprimer.

Tom. 3. pag. 83. & 294.

On lui a reproché un autre défaut, qui tient, dit-on, à celui-ci; mais qui bien examiné, pourroit bien n'être rien moins qu'un défaut; c'est la maniere libre dont il parle, & dont il agit avec son souverain. Ecoutons encore là-dessus notre ancien dissertateur. » Cette » te humeur, dit-il, même-

« ment si ferme & hautaine,
» qui oblige souvent son prince
» à le prévenir pour s'ouvrir à
» lui & se déclarer : peut-être
» se fût-il rendu plus recom-
» mandable, & d'autant plus
» parfait, que moins difficile.
» Mais quoi! Si l'original étoit
» de la sorte, & le naturel le
» vouloit ainsi ; le devoit-il
» flater, le devoit-il déguiser
» dans la peinture? Mais quoi!
» Si ç'a été cette même gra-
» vité ou circonspection uni-
» verselle que ses ennemis ont
» reproché à sa mémoire, qui
» a donné tout ce grand prix
» à son ministere & autorité;
» la doit-on regretter en lui
» comme une tache, & la con-
» damner en lui comme un
» manque? « En effet, pourquoi un ministre, dont la droiture est connue, & qui ne peut être soupçonné d'aucun mau-

vais principe, n'auroit-il pas, ſoit en parlant, ſoit en traitant avec ſon maître, le privilége de pouvoir ſuivre les impreſſions auſteres de la vérité ? La condition des particuliers feroit donc en ce point, plus heureuſe que celle des ſouverains ? Mais la preuve qu'à cet égard M. le duc de Sully ne mérite aucun reproche, c'eſt que ce maître ne lui en fait point ; qu'il le ſouffre ; c'eſt trop peu dire, qu'il l'aime, qu'il le loue de cette liberté. Qu'on diſe donc tout ce qu'on voudra, par exemple, de cette fameuſe promeſſe de mariage, déchirée par le duc de Sully, entre les mains de Henry IV. Je ne vois dans ce trait, rien que d'admirable, & l'on ne doit pas craindre qu'il tire à conſéquence.

La néceſſité de prévenir le lecteur pour moi-même a donné lieu à ces deux remarques. Je n'ay point regardé comme indécent dans M. de Sully, de rapporter tout ce qui lui eſt arrivé en ce genre avec Henry IV. & quant aux louanges perſonnelles, en retranchant ce qui de la bouche de ſes ſecretaires ne pouvoit paſſer dans la ſienne, j'y laiſſe tout ce qu'il dit, ou qu'il ſouffre qu'on lui diſe, d'avantageux pour lui & pour la maiſon de Béthune. J'y laiſſe de même ce qu'il avance, par le même principe de vanité, joint à ſes préjugés de religion, tantôt ſur les maiſons les plus célébres, telles entr'autres que la maiſon d'Autriche ; tantôt ſur des particuliers, auxquels il n'a pas toujours rendu juſtice ; comme les ducs de Nevers & d'Epernon, Meſſieurs de Ville-

roy, Jeannin, le Cardinal d'Osſat & autres, parmi les Catholiques; & dans le parti Proteſtant, les ducs de Rohan, de Bouillon & de la Trémouille, Du-Pleſſis-Mornai, &c. Enfin touchant une ſociété, très-eſtimable par ſes mœurs, & par l'utilité dont elle a été à la religion, à l'éducation de la jeuneſſe & aux belles-lettres.

Si je m'arrête ſur cet article, c'eſt uniquement afin qu'on voye combien je déteſte toute ſorte de prévention : car du reſte, je ſçais bien que là-deſſus je ne ſerai point pris à partie. Le fond du texte original même, que je n'ai pas prétendu anéantir par mon travail, ſubſiſtera toujours dans ſon entier; on en tireroit, ſi j'avois oſé l'altérer, de quoi m'accuſer à la fois d'infidélité & de flaterie. Tout ce que j'ai pu faire, & je proteſte

que c'eſt à la vérité ſeule que j'ai cru l'accorder, c'eſt de marquer ma répugnance par de fréquens correctifs, ſur leſquels ſeuls le public équitable jugera de mes véritables ſentimens.

Au reſte, il ne faut, ce me ſemble, qu'un ſeul mot, pour rendre ſans effet la plus grande partie des imputations que le duc de Sully fait aux Jéſuites & à pluſieurs autres bons Catholiques : c'eſt qu'ils agiſſoient par un motif & qu'ils les jugeoit par un autre. Ajoûtons que dans les circonſtances où ces choſes ſe paſſoient, il étoit bien difficile de ne pas ſe tromper dans le jugement qu'on devoit porter ſur chacune des démarches des différens acteurs. Aujourd'hui que le tems a mis en lumiere les cauſes, les motifs & les moyens, nous, qui ne ſommes plus ni entraînés par le feu

de l'action, ni frappés de craintes, de désirs, d'espérances n'avons-nous pas sur le sujet dont il s'agit, deux sentimens presque contradictoires ? L'un, de détester la ligue avec beaucoup de raison ; l'autre, de juger avec quelque vraisemblance, que sans la ligue, ce royaume risquoit de tomber dans le plus grand de tous les malheurs, celui de perdre la vraie religion. Si les Villeroy, les d'Ossat, &c. avoient besoin de justification, voilà dans quelles sources il faut la prendre.

Un motif peu différent m'a fait encore recourir à des notes dans les endroits où le duc de Sully parle désavantageusement de quelques-uns des Peuples nos voisins, entr'autres, des Espagnols & des Anglois : je suis aussi éloigné d'applaudir à ses préventions, que d'épouser

ſes querelles. Ne rien apperce-voir de louable dans les autres nations c'eſt aveuglément ; ne pouvoir en convenir, c'eſt foi-bleſſe.

Mais un article qui m'a paru plus grave encore que tous ceux-là, c'eſt la liberté avec la-quelle l'auteur expoſe quelque-fois ſes propres principes ſur le fond même de la religion. On ſe figure d'abord qu'un homme plein de ſentimens, de connoiſ-ſances & de bonnes qualités, ne peut être que fort dange-reux, lorſqu'il lui arrive de par-ler de la religion prétendue ré-formée, à laquelle on ſçait que le duc de Sully demeura tou-jours très-attaché. Je l'ai penſé ainſi moi-même, mais la ſimple inſpection de ſes mémoires a ſuffi pour me détromper. Je ci-terai à cette occaſion une der-niére fois, l'Ecrivain dont j'ai

déja employé le témoignage, afin de faire mieux ſentir que ces Mémoires ne doivent pas faire aujourd'hui une impreſſion, qu'ils ne faiſoient pas même au tems de leur nouveauté. » Ce n'eſt pas, dit-il, par les » conditions de ſa créance, » qu'il le faut regarder comme » un modéle ou original : c'eſt » un capitaine, c'eſt un grand-» maître d'artillerie, c'eſt un » ſurintendant des finances, & » un miniſtre univerſel de tous » les grands deſſeins de ſon » prince ; mais non pas un chré-» tien & encore moins un ca-» tholique, qui ſe repréſente » dedans ces mémoires. ..... » Ces livres auſſi, dit-il enco-» re, ne le repréſentent-ils pas « proprement pieux ou reli-» gieux, puiſqu'ils ne le repré-» ſentent pas vraiment catholi-» que. »

L'auteur pouvoit ajoûter une autre raison encore plus décisive : c'eſt que lorſque M. de Sully, ſe repréſente comme religieux ou catholique, pour me ſervir de ſes termes ; cet homme, dont les raiſonnemens ſur preſque tout autre ſujet, ſont ordinairement ſolides & concluans, ſe montre ſi mauvais théologien, que ce ſeul contraſte ſuffiroit pour le réfuter. Quels aveux d'ailleurs ne lui arrache pas la force de la vérité ? Que ne dit-il point contre quelques-unes des folles déciſions des ſynodes proteſtans, contre les brigues & les projets criminels des chefs de ce parti, contre l'eſprit de révolte & de déſobéiſſance de tout ce corps ? Il y a quelque choſe de ſi ſingulier à voir M. le duc de Sully, tour-à-tour calviniſte & l'ennemi des Calviniſtes, que j'ai cru

devoir conſerver tout ce qu'il dit au ſujet de la religion, de crainte que tout ce que j'aurois ſupprimé à cet égard, ne fût jugé, par la raiſon même de cette ſuppreſſion, d'une toute autre importance qu'il n'eſt : mais auſſi j'ai jugé devoir encore moins épargner ici les correctifs, que par tout ailleurs : & il ſe peut bien faire que croyant ne pouvoir aſſez ménager les ames timorées, j'ai encore, ſans y penſer, accordé quelque choſe à mes premiers ſcrupules.

Ce qui a encore conſidérablement multiplié ces notes; c'eſt que dans la vûe de rendre cet ouvrage plus clair & plus complet, j'ai eu pour toutes les choſes de ſimple agrément, la même complaiſance, que pour celles de néceſſité. Je n'ai pu me réſoudre à paſſer un fait obſcur, ou ébauché, ſans l'éclair-

cir & l'achever : ici, c'eſt un trait qui en améne un autre, ſimplement amuſant : là, une perſonne de marque, annoncée par ſon nom ſeul, m'a paru demander qu'on y joignît le nom de baptême, le ſurnom, les dignités, les emplois, quelquefois même, l'année de la naiſſance & celle de la mort. Ces notes regardent encore des erreurs de calcul, de fauſſes dates, des évaluations de monnoye, &c. J'ai tâché pour cela de ne rien emprunter que de nos meilleurs écrivains, & de puiſer tout d'un coup à la ſource : ainſi les mémoires de la ligue, de l'Etoile & de Nevers, les Chronologies novennaire & ſeptenaire de Cayet, & le Mercure françois ; meſſieurs De-Thou, Péréfixe, Mathieu, Davila, Le Grain, d'Aubigné, les manuſcrits de la bibliothéque

du roi, les lettres du cardinal d'Offat, (1) &c. font mes garans, pour les faits ; & pour tout le refte, les livres qui pouvoient me fournir les fecours dont j'ai eu befoin. Je me contente ordinairement de rapporter leurs paroles, fur le fujet dont il s'agit, fans entrer dans aucune difcuffion, excepté, lorfque la diverfité des opinions femble l'exiger. Cette précaution n'a pu empêcher que dans les cinq ou fix premiers livres, la marge ne fût un peu chargée, fans qu'il m'ait été poffible de faire autrement ; les premieres années de l'hiftoire de Henry IV. offrant une quantité prodigieufe de faits de toute efpece, que les mémoires de Sully ne

(1) Je me fuis fervi pour ces lettres de l'ancienne édition *in-fol.* ainfi que de l'ancienne édition des mémoires de l'Etoile.

ſont ſouvent qu'indiquer ou toucher très-légérement.

Des notes ſur la politique ; la guerre, la finance, la police, le commerce, la marine, &c. auroient bien tenu leur place parmi celles-là. Je n'ai pu réſiſter à l'envie d'y en ſemer quelques-unes, ſur-tout dans les derniers livres, dont le ſujet les rendoit, à ce qu'il m'a paru, de quelque utilité, ſouvent même de néceſſité abſolue.

A l'égard des maximes & des réflexions ; le ſeul uſage raiſonnable qu'on pouvoit en faire, étoit de les diſperſer en les appliquant où elles conviennent. J'ai cru devoir obſerver à un autre égard, la méthode contraire. J'ai ramaſſé tout ce qui eſt dit du grand & fameux deſſein de Henri IV. en différens endroits où il me paroiſſoit cou-

per la narration d'une maniere désagréable, & ne trouvant de place nulle part pour un détail si étendu, j'en ai formé un livre à part. On pourra d'abord me soupçonner sur ces derniers points, d'avoir beaucoup ajoûté à mon original. Je prie les lecteurs de suspendre leur jugement, jusqu'à ce qu'ils l'ayent lû d'un bout à l'autre. Je sens bien moi-même, que la nécessité de faire une nouvelle distribution des matiéres, a jetté sur ce travail un air d'indépendance, qui peut le tirer de la classe des traductions ordinaires; mais non pas le ranger parmi les ouvrages d'invention. On s'appercevra en assez d'autres endroits, que si j'avois cru pouvoir prendre une autorité absolue sur mon original, je l'aurois souvent présenté sous un autre aspect. Au reste il n'étoit pas pos-

ſible d'indiquer tous ces renvois à la marge, & le lecteur n'en auroit été que fatigué

L'expédient que j'ai imaginé, pour faire uſage des lettres qui ſont répandues dans les mémoires de Sully, a été de les tourner en récit & de les joindre au fait qu'elles concernent : par-là je leur ai donné une utilité, qu'elles n'avoient point, & je me ſuis ménagé une reſſource pour le tiſſu hiſtorique. Lorſque j'y trouve cette réticence, ſi ordinaire à ceux qui s'écrivent ſur des choſes dont ils ſe ſont auparavant entretenus de bouche, j'y ſupplée ordinairement par une note, quand la choſe eſt poſſible, ou qu'elle le mérite. Car de ce nombre preſqu'infini de lettres, ſoit de Henri IV. ſoit du duc de Sully, la plus grande partie ne renferme que des détails peu intereſ-

fans. Je mets toutes celles de cette espece, au nombre des inutiles, & je les retranche en entier, ou en partie : ce que je pratique aussi à l'égard des récits trop allongés, des remarques triviales, des mémoires trop étendus, des réglemens sur les finances trop particularisés. Mais lorsque je tombe sur des lettres, des conversations & autres morceaux de la premiere main, je les copie fidélement, sans prendre d'autre liberté, sinon que rencontrant un terme dont le son pourroit choquer l'oreille, je lui en substitue un autre. Je cherche à satisfaire par-là ceux qui pourroient se plaindre qu'en leur présentant des mémoires anciens, les personnages y parlent toujours comme s'ils étoient de notre siécle : & je juge du plaisir que doit leur faire la naïveté de l'an-

cien langage, lorſqu'il eſt bon, par celui qu'il m'a fait à moi-même. J'ai ſuivi l'ordre établi de diviſer un ouvrage hiſtorique en livres, plutôt qu'en chapitres. Il s'en eſt trouvé trente dans celui-ci, en comptant pour un, l'expoſition du grand projet de Henri IV. dont je viens de parler. Quelques perſonnes opinoient à ſupprimer tout-à-fait ce projet, comme n'ayant eu aucune exécution : mais il m'a ſemblé qu'il tenoit une place trop conſidérable dans les mémoires de Sully, pour que le public pût goûter cette ſupreſſion : je me ſuis contenté de l'abréger.

Je n'ai pas jugé à propos de m'engager au delà de la retraite de M. de Sully : en quoi je n'ai pas ſuivi mon original : Mais outre que ſelon mon plan, je ne voyois aucun uſage à faire

de piéces, qui n'ont plus de relation avec l'un ni avec l'autre de mes deux personnages; il m'a semblé, en bonne critique, que ces piéces ne méritoient pas qu'on y fît une grande attention. Je ne trouve dans le quatriéme tome, véritablement de la main du duc de Sully, que ce qu'il dit de la nouvelle cour, du conseil & de lui-même, jusqu'à sa sortie de Paris; les projets de réglemens sur différens sujets, & les preuves du grand dessein de Henri IV. Pour ce qui est de l'invective sanglante contre M. de Villeroi, des autres morceaux appartenans au regne de Louis XIII. en un mot de ce qui est contenu dans les deux cens dernieres pages: tout est si visiblement d'une main différente; si déplacé, si peu de suite, & en même tems si froid, si frivole, que je n'ai pu le regarder que

comme une compilation faite par ses sécrétaires, sans aucun discernement, & dans l'unique vûe, comme ils n'en disconviennent pas eux mêmes, de rendre ce tome égal en grosseur au précédent. Il faut mettre tout cela au rang des panégyriques, des sonnets, & des autres piéces en vers françois & latins, que le lecteur peut aller chercher dans l'original, s'il est touché de cette bigarrure.

Epît, Limin. du 3. T.

Comme ces mémoires ne nous apprennent point ce que devint le duc de Sully, depuis ce tems-là jusqu'à sa mort, & que le lecteur peut avoir quelque curiosité à cet égard; j'y satisfais par un supplément: on ne doit rien perdre, ni omettre, de la vie des grands hommes. Ce supplément s'est trouvé plus complet & plus interressant, que d'abord je ne m'y étois attendu,

au moyen de tous les éclairciſſemens que M. le duc de Sully a bien voulu me fournir.

Je me ſuis ſervi de l'édition *in-fol.* comme je l'ai déja dit. Elle eſt en quatre tomes, qui forment autant de volumes, quoique dans quelques bibliothéques ils ſe trouvent réunis en deux volumes ſeulement : le premier & le ſecond de ces quatre tomes, imprimés à *Amſterdam*, c'eſt-à-dire, à Sully, ſans datte d'année, ni nom d'imprimeur : car celui qu'on voit en tête, eſt ſuppoſé. C'eſt la premiere de toutes les éditions des mémoires de Sully : on l'appelle communément l'édition aux lettres vertes, à cauſe de ſes V V V, & de ſa vignette, enluminés de verd : les troiſiéme & quatriéme tomes, imprimés à *Paris* avec permiſſion, chez *Auguſtin Courbé*, en 1662. Cette édition n'eſt pas

fort correcte, mais quelques-unes des suivantes ont été tronquées, ce qui est encore pire: Voici toutes celles qui ont suivi la premiere. Des deux premiers tomes, deux volumes *in-fol.* plus petit caractere, *Rouen*, 1649. Des mêmes, quatre volumes *in-douze*, *Amsterdam*, 1654. Des mêmes, deux volumes *in-fol. Paris*, *Courbé*, 1664. Des troisiéme & quatriéme tomes, trois volumes, *Paris* 1664. Du tout ensemble, huit volumes *in-douze*, *Paris*, 1663, & dans le même tems, à *Rouen*, sept volumes *in douze*. La derniere édition est celle de *Trévoux*, en 1725. douze volumes *in-douze*.

Ce qui me reste à ajoûter ici, c'est d'assurer le public que je le respecte trop, pour m'être exposé à mériter les reproches que beaucoup de travail & d'application pouvoit me faire éviter,

A l'égard de tous les autres, comme ils peuvent ſervir, ſi ce n'eſt à corriger mon ouvrage, du moins à me corriger moi-même dans la ſuite; loin de vouloir les prévenir, je les prie de ne me les point épargner. On ne me verra ni reclamer l'indulgence que l'on doit naturellement à un premier eſſai, ni chercher une excuſe dans ma ſituation: ſituation néanmoins, ſi peu favorable à ce genre de travail; que ſans le ſecours de perſonnes auſſi généreuſes que zèlées pour l'avancement des lettres, je me ſerois vu obligé de l'abandonner. Je dois cet aveu à la vérité. Je me rendrois ſur-tout coupable d'une extrême ingratitude, ſi je laiſſois ignorer ce que je dois en cette occaſion à un homme reſpectable, qui ayant eu des liaiſons intimes avec Meſſieurs les ducs de Sully, les der-

niers morts, non-ſeulement m
donné l'idée & le goût de c
ouvrage, mais encore m'a ai
à en tracer le plan, & en a avan
l'exécution, par tous les moye
que lui ont inſpiré l'amitié do
il m'honore, & la nobleſſe de ſ
ſentimens.

SOMMAIRES
DES LIVRES
CONTENUS
DANS LE PREMIER VOLUME.

SOMMAIRE
DU PREMIER LIVRE.

MÉMOIRES depuis l'année 1570. jusqu'à l'année 1580. Etat des affaires du conseil de France & de celles des Calvinistes, à la paix de 1570. Extraction de Rosny, & particularités sur la Maison de Béthune: Autres, sur la naissance, l'éducation, & la jeunesse du prince de Navarre. Idée du gouvernement sous Henry II. François II. & pendant les premieres années de Charles IX. Artifices de la reine Catherine de Médicis & de son conseil, pour perdre les Huguenots. Rosny s'attache au Roi de Navarre, & le suit à Paris. Mort de la reine de

Navarre ; bleſſure de l'amiral de Coli-gny, & autres ſujets de défiance que la cour donne aux Proteſtans : Diſſimulation profonde de Charles IX. Maſſacre de la ſaint Barthelemi : détail, remarques & réflexions ſur cet événement, ſur la conduite de Charles IX & ſur l'amiral de Coligny. Comment le roy de Navarre & Roſny échappent au maſſacre. Education de Roſny. Les Calviniſtes reprennent courage & rétabliſſent leurs affaires. Fuite du Prince de Condé. Priſon des princes. Priſe d'armes du Mardi-Gras. Mort de Charles IX. Son caractère. Henry III. revient en France, & déclare la guerre aux Huguenots. Fuite de Monſieur & du roi de Navarre. La reine-mere les trompe par la paix de Monſieur. La guerre recommence. Rencontres militaires & priſes de Villes : premiers faits d'armes de Roſny. Paix de 1577. Conférence de la reine-mere avec le roi de Navarre. Autres expéditions militaires : priſes de Cahors, &c. Fautes commiſes par Roſny.

SOMMAIRE DU SECOND LIVRE.

MÉMOIRES depuis 1580. jusqu'à 1587. Affaires de Flandre. Les Provinces-Unies offrent leur couronne à Monsieur : Il y passe ; Rosny l'y suit. Prise du château Cambresis, &c. Monsieur surprend la citadelle de Cambrai. Il passe en Angleterre : revient en Flandre : se rend odieux aux Flamands & aux Protestans par la trahison d'Anvers, déconcertée par le prince d'Orange. Mécontentement de Rosny contre ce prince. Monsieur voit échouer ses projets, & repasse en France. Rosny y revient aussi après avoir visité la ville de Béthune. Offres faits au roi de Navarre par l'Espagne. Rosny est envoyé par le roi de Navarre à la cour. Il va voir Monsieur. Mort de ce prince. Second voyage & négociation de Rosny à Paris. Son mariage, ses occupations domestiques. Origine, formation & progrès de la Ligue : Henry III. s'unit avec elle contre le roi de Navarre. Divisions dans le parti Calviniste : vûes

de ses chefs. Rosny est renvoyé à Paris par le Roi de Navarre, pour observer les démarches de la Ligue. Angers manqué. Voyage hazardé. Embarras où se trouve le roi de Navarre. Expéditions militaires. Négociations de Rosny pour l'alliance des deux rois. Prise de Talmont, de Fontenai, &c. Rosny va assister son épouse pendant la peste. Entrevûes de la reine-mere avec le roi de Navarre, sans fruit. Suite des expéditions militaires. Rosny défait un escadron des ennemis: Autres succès des Calvinistes. Persécution déclarée contre eux: Danger de Madame de Rosny: voyage secret de Rosny à Paris. Le duc de Joïeuse conduit une armée en Poitou, & est battu par le roi de Navarre à Coutras: détail de cette bataille.

SOMMAIRE
DU TROISIEME LIVRE.

MÉMOIRES depuis 1587. jusqu'à 1590. Faute du roi de Navarre & des Protestans, après la bataille de Coutras : Desseins secrets du prince de Condé, du comte de Soissons & du vicomte de Turenne, leurs chefs. Mort du prince de Condé : remarques sur cette mort. Journée des Barricades, & ce qui s'ensuivit : réflexions sur cet événement. Assassinat du duc & du cardinal de Guise : réflexions & remarques à ce sujet. Mort de Catherine de Médicis. Foiblesse de Henri III. pour la Ligue. Traité d'alliance entre les deux rois, négociée par Rosny : mécontentement qu'on lui donne à cet égard. Entrevûe des deux rois. Le duc de Mayenne devant Tours : Faits d'armes des deux parts : Combat de Fosseuse où se trouve Rosny. Mort de Madame de Rosny. Succès des armes des deux rois. Siége de Paris. Mort de Henri III. Particularités sur cet assassinat. Henri IV. prend conseil de Rosny : Situation em-

barrassante où ce prince se trouve : dispositions des différens officiers de l'armée royaliste, à son égard. Surprise de Meulan par Rosny. Prise de villes & expéditions militaires. Le roi passe en Normandie. Détail de la Journée d'Arques, où se trouve Rosny : Escarmourche du Pollet, dangers que court Henri IV. Entreprise sur Paris. Rencontres & siéges de places. Digression sur ces mémoires. Siége de Meulan. Armée Espagnole en France. Rosny défend Passy. Bataille d'Ivry : particularités sur cette bataille : grands dangers qu'y court Rosny, & blessures qu'il y reçoit : Il se fait porter à Rosny : caresses que lui fait Henri IV.

MAXIMILIEN DE BETHUNE
Duc de Sulli, Grand Maître
de l'Artillerie Marechal de France
&c. Né à Rosni en 1559. Mort
le 21 Decembre 1641.

EMOIRES
DE
SULLY.

IVRE PREMIER.

N se flatoit à la cour de Charles IX. que les malheurs arrivés aux Réformés sous les régnes précédens, bligeroient de céder enfin aux ités du roi, ou de sortir du ume. La mort du prince (1) de 1570.

Louis I. prince 1569, il fut tué d'un ıdé frere d'An- coup de pistolet que

1570. Jarnac & Moncontour.

Condé leur chef, la perte de deux grandes batailles, l'entiére dispersion de leurs gens de guerre, le peu d'apparence qu'on pût rassurer ce foible reste de troupes, abbatues par une longue suite de mauvais succès, tout faisoit croire qu'ils touchoient au moment de leur ruine. (2) Un courage supérieur à tous les évenemens, les soutint dans une conjoncture si accablante. Ils rassemblerent leurs soldats épars dans toutes les provinces, & commencerent à se rapprocher de la Bourgogne, du Bourbonnois & du Berry. Leur rendez-vous

duc d'Anjou, on ne manqua pas d'accuser ce prince d'avoir fait assassiner le prince de Condé.

(2) Je prie le lecteur de ne point perdre de vue que c'est un Protestant qui parle dans ces mémoires. L'état où la Religion & la politique sont aujourd'hui en France, ne laisse point appréhender que tout ce que peut dire, Monsieur de Sully, en faveur des Prétendus Réformés, produise jamais aucun mauvais effet, ni pour l'une, ni pour l'autre. On peut même en quantité d'endroits, tirer des propres paroles de l'auteur, des inductions très-fortes pour l'unité de Religion dans un royaume, & pour l'avantage de la Religion catholique sur la prétendue - réformée. Voyez ce qui est dit sur ce sujet dans la préface de cet ouvrage.

général fut indiqué à la Charité: Vezelai & quelques autres villes tenoient encore pour eux dans ces quartiers. Ils oserent même se promettre de répandre l'alarme jusques dans Paris, aussi-tôt qu'ils auroient reçu un secours considérable de Réïtres & de Lansquenets qu'on leur promettoit en Allemagne. 1570.

Ce ne fut pas sans beaucoup d'inquiétude, que la reine mere Catherine de Médicis, apprit ces nouvelles. Mais elle s'imagina qu'il seroit facile d'empêcher cette jonction, & ensuite de dissiper des troupes qu'elle croyoit consternées. Elle fit marcher pour cet effet une puissante armée. (3) Strozzy, la Châtre, Ta-

(3) Philippe Strozzy, seigneur d'Epernay, fils de Pierre Strozzy, maréchal de France. Claude de la Châtre, depuis maréchal de France, Jean de Nogaret, pere du duc d'Epernon. Gaspard de Saulx de Tavannes, qui fut aussi maréchal de France. Il avoit été page de François I. & étoit alors l'un des conseillers & des confidens de Catherine de Médicis. Son caractere se connoîtra par les traits suivans, que je rapporterai d'après l'auteur de la Henriade, dans ses notes p. 34. « Il couroit, dit-il, dans les rues de Paris la nuit de la Saint Barthelemi, criant: saignez, saignez; la saignée est aussi

1570. vannes, la Vallette, & tout ce qu'il y avoit d'officiers généraux en France, voulurent y servir; & le maréchal de Cossé qui devoit y commander, s'enyvroit de la gloire qu'il alloit acquérir, en exterminant jusqu'au dernier soldat huguenot, & en amenant à la reine mere tous les chefs du parti, pieds & mains liés. Il changea bientôt de sentiment. L'armée protestante le reçut avec intrépidité; & elle fut toujours la premiere à offrir le combat; tout l'avantage lui demeura dans les escarmouches, qui furent fréquentes; & elle remporta même une espece de victoire au choc d'Arnay-le-Duc (4).

Artus de Cossé, seigneur de Gonnot, mort en 1582.

» bonne au mois » d'Août qu'au mois » de Mai. Son fils qui » a écrit des mémoi- » res, rapporte que » son pere étant au » lit de la mort, fit » une confession gé- » nérale de sa vie, » & que le confes- » seur lui ayant dit » d'un air étonné; » Quoi! vous ne par- » lez point de la Saint » Barthelemi? Je la regarde, répondit » le Maréchal, com- » me une action mé- » ritoire qui doit ef- » facer mes autres pé- » chés «.

(4) Les apparences étoient, que le maréchal de Cossé battroit l'armée huguenote, ou qu'il l'empêcheroit du moins de s'approcher de Paris. Il ne fit ni l'un ni l'autre: au contraire, il fut obligé de se retirer après une escar-

Tant d'opiniâtreté fit juger dès ce moment à la reine mere, qu'il falloit avoir recours à d'autres moyens que la guerre pour détruire le parti protestant. Celui de la trahison lui parut le plus sûr. Pour avoir le tems de s'y préparer, elle écouta si favorablement les propositions d'un ac- 1570.

mouche très-vive, & il se contenta depuis de côtoyer l'ennemi. Les Calvinistes étoient commandés dans cette rencontre par le prince de Navarre & le prince de Condé, son cousin-germain, âgés l'un de seize ans, l'autre de dix-sept, & par l'amiral de Coligny. L'historien Pierre Matthieu a recueilli ces paroles de Henri IV. s'entretenant, depuis qu'il fut monté sur le trône, de ce choc d'Arnay-le-Duc: » mes » premiers exploits » d'armes, disoit ce » Prince, furent Ar» nay-le-Duc, où il » étoit question ou de » combattre, ou de » me retirer. Je n'a» vois retraite qu'à » plus de quarante » lieues de-là; & je de» meurois à la discré» tion des paysans. En » combattant ainsi, je » courois fortune d'ê» tre pris ou tué, parce » que je n'avois point » de canon, & les gens » du roi en avoient, » & à dix pas de moi » fut tué un cavalier » d'un coup de coule» vrine: mais recom» mandant à Dieu le » succès de cette jour» née, il le rendit » heureux & favora» ble. « *N. 1. L. 5. p. 327*. Dans le cours de cette même année, les Huguenots gagnerent la bataille de Luçon, & prirent Marennes, l'Isle d'Oleron, Brouage, Xaintes, &c.

1571. il y a trois cens ans, à la solde des villes de Strasbourg, Bâle & Zurich; & qui se seroient tenus fort honorés d'être maîtres d'hôtel d'un prince tel que le roi de France; puisque Raoul, chef de cette seconde maison d'Autriche, exerça une pareille charge chez Ottocar, roi de Bohê-

Long, ont donné cours à cette erreur. Par ces mêmes titres mieux examinés, par les chartres du monastere de S. Trutpert & autres actes, il paroît que cette maison est originaire du Brigaw: qu'elle sort des anciens comtes d'Alsace: qu'elle remonte par Luitfruid, Rampert, Otpert, &c. Comtes d'Habsbourg & Landgraves d'Alsace, non-seulement jusqu'à Gontran le Riche, comte d'Altembourg, qui vivoit au commencement du dixieme siecle, mais même jusqu'à Adelric ou Ethic I. qualifié duc d'Allemagne, dix-huitieme ayeul de Raoul ou de Rodolphe I. au milieu du septieme siecle. Voilà du moins ce qui paroît assez solidement établi par le nouvel ouvrage latin du R. P. Marquard Hergott, bénédictin, imprimé à Vienne en 1737 en trois volumes in-folio, & qui a pour titre: *Généalogie diplomatique de l'auguste maison d'Habsbourg, &c.* Voyez aussi le sçavant & judicieux extrait de cet ouvrage, inséré dans le Journal des sçavans, Mars, Avril & Juin 1740.

Outre cette erreur générale, nos mémoires paroissent être tombés dans deux autres erreurs particulieres. Il est vrai qu'on ne doit pas confondre cette se-

me. C'eſt du fils de ce Raoul que commence proprement la nouvelle ſource d'Autriche ; parce qu'il prit ce nom en la place du ſien. La maiſon de Béthune qui a donné ſon nom à une ville de Flandre, & d'où ſont ſortis les comtes qui anciennement ont gouverné cette province, ſe fait 1570.

conde maiſon d'Autriche avec celle qui poſſéda l'Autriche, &c. juſqu'en 1248. que mourut Fréderic, le dernier de cette maiſon, laquelle tiroit ſon origine des anciens ducs de Souabe. Mais nous manquons de preuves, que la maiſon de Béthune ait été alliée de cette maiſon de Souabe ou d'Autriche premiere : elle ne l'a été que de la ſeconde, par la maiſon de Coucy. Le duc de Sully pourroit bien avoir ajouté foi à l'ancienne fable, qui tiroit la maiſon d'Autriche de Sigebert, fils de Théodebert roi d'Auſtraſie, & l'avoir appliquée, non à la ſeconde maiſon d'Autriche, mais à la premiere ; quoique l'un ne ſoit pas plus vrai que l'autre.

Il a raiſon enſuite de dire que Raoul ou Rodolphe, comte d'Habſbourg, & premier Empereur de cette maiſon, avoit été majordôme d'Ottocar, roi de Bohême, & qu'Albert ſon fils, auſſi élu empereur, eſt le premier de ſa maiſon qui ait pris le titre de duc d'Autriche, ce qui arriva en 1274, lorſque Rodolphe eut emporté ſur cet Ottocar ſon concurrent, les duchés d'Autriche, Stirie, Carniole, &c. Mais il devoit en même tems rendre plus de juſtice qu'il ne fait à l'ancienneté de cette maiſon,

1570. honneur d'un Robert de Béthune (9) Avoué d'Arras, dont le pere & le grand-pere, portant aussi le nom de Robert, furent déclarés protecteurs de la province d'Artois. L'un de ces deux Robert de Béthune se signala en France, par la prise de la Roche-Vandais, forte place sur les confins d'Auvergne, où le rebelle Emezigot Marcel s'étoit retiré; & l'autre, dans les guerres de Sicile, en tuant de sa propre main le tyran Mainfroy en présence des deux armées: service qui mérita que Charles d'Anjou concurrent de Mainfroy, lui fît épouser Catherine sa fille. On compte un quatrieme Robert de Béthune, qui gagna un combat

(9) Du Chesne ne s'éloigne pas de ce sentiment. Il prouve que Robert dit Faisseüs, tige de la maison de Béthune, qui vivoit dans le dixieme siecle, descendoit d'une branche cadette des anciens comtes de Flandre, qui eut pour son appanage la seigneurie de la ville de Béthune, premiere baronie du comté d'Artois. Il faudroit dire seulement, selon ce sentiment, que ce fut la ville de Béthune qui donna à cette branche le nom, qu'elle a depuis fait passer à toute la maison de Béthune. Le titre d'Avoué étoit alors si honorable, que plusieurs souverains se sont fait l'honneur de le porter.

naval contre les Infideles sur la Méditerranée ; dans l'Eglise, un Jacques de Béthune, évêque de Cambrai, au tems de la croisade des Albigeois ; un Jean de Béthune, abbé d'Anchin près de Valenciennes, mort en 1250, en odeur de sainteté, & dont les reliques sont révérées comme celles d'un martyr. L'histoire des croisades n'a pas oublié ceux qui se distinguerent à la prise de Jérusalem, en montant les premiers sur la brêche. Antoine & Coësne de Béthune (10), marchant sur les pas de leurs ancêtres, arborerent aussi les premiers l'étendart sur les murailles de Constantinople, lorsque Baudouin, comte de Flandre, emporta cette capitale sur Alexis Comnène ; & Coësne en obtint le gouvernement. Quand on a de 1570

(10) Ce sont apparemment ces deux freres, fils de Robert V. seigneur de Béthune, que, selon Guillaume de Tyr, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, proposa de marier avec les deux filles de Baudouin, roi de Jérusalem. Il est encore certain qu'après la mort de Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople, ce Coësne ou Conon de Béthune fut déclaré régent de l'empire, pendant la minorité de Philippe de Courtenay son fils.

pareils exemples domestiques, on
1571. ne sçauroit les rappeller trop souvent pour s'animer à les suivre. Heureux! si pendant toute ma vie j'ai pu me comporter de maniere que tant d'hommes illustres ne dédaignent pas de me reconnoître, & que je ne rougisse pas moi-même d'en être descendu. Dans la suite, la maison de Béthune ne fit que croître encore en illustration. Elle s'allia (11) avec presque toutes les maisons souveraines de l'Europe; elle rentra dans celle d'Autriche (12); & pour finir par ce qui l'honore infiniment davantage

(11) Voyez dans A. du Chesne & le P. Anselme, toutes les alliances de la maison de Béthune avec différens princes de la maison de France, avec les empereurs de Constantinople, les comtes de Flandre, de Hainaut, de Boulogne; les rois de Jérusalem, ducs de Lorraine, les rois de Castille, de Leon, d'Ecosse, d'Angleterre; les maisons de Courtenay, de Châtillon, de Montmorency, de Melun, de Horn, &c.

(12) Par Jeanne de Coucy, qu'épousa Jean de Béthune. Il faut remarquer que toutes les fois qu'on nomme ici la maison de Coucy, ce n'est pas véritablement la maison de Coucy, mais de Guines, dont on entend parler. La branche aînée de cette maison de Coucy, si ancienne, s'éteignit dans la personne d'Enguerrand IV. de Coucy. Enguerrand de

, l'auguste maison de Bour-
) ne méprisa pas son alliance. 1570.
dois aussi avouer que la bran-
t je suis sorti, avoit alors beau-
rdu de sa premiere splendeur.
ranche est issue d'un simple
14) ; & le moins riche de
ux qui ont porté ce nom.
iche aînée étant tombée trois
quenouille, tous les grands
l'elle possédoit dans différens

s, qui avoit lix de Cou- d'une bran- te, la fit re- prenant le s armes. Au e maison de l'étoit guère llustre, ni ncienne que Coucy.

Par les mai- Châtillon, de de Montmo- de Luxem- & en dernier la maison de Anne de Me- ne de Rosny sa Jean IV, ine, comp- du Chesne, côté de Hu- Melun son pere, vicomte de Gand, que de Jeanne de Horn sa mere, plus de dix princes du sang royal de France, & tous les souverains de l'Europe.

(14) Jean de Béthune, septiéme ayeul de M. le duc de Sully, eut deux fils, Robert & Jean. Robert ne laissa de trois mariages qu'il contracta, que des filles. Jean est ce cadet dont parle ici l'auteur : il étoit seigneur de Locres & d'Autrêche. Un autre ancêtre de l'auteur, nommé Matthieu de Béthune, n'eut pareillement que trois filles.

endroits de l'Europe, ne passérent
1570. point aux collatéraux, mais furent portés par les filles dans les maisons royales où elles entrérent. Mes ancêtres particuliers ne laisserent pas en se mariant avantageusement, de redonner à leur branche ce qui lui manquoit pour soutenir dignement son nom: mais toutes ces richesses furent presqu'entiérement dissipées par le mauvais ménage & la prodigalité de mon grand-pere (15), qui ne laissa à son fils qui est mon pere, que le bien d'Anne de Melun sa femme, qu'il ne pouvoit pas lui ôter.

Pour ce qui me regarde personnellement, j'entrois dans ma onziéme année au tems que je parle; étant né le 13 Décembre 1560. Quoique je ne fusse que le second (16) de quatre enfans mâles qu'avoit mon

(15) Jean de Béthune baron de Baye. Il épousa Anne de Melun, fille de Hugues de Melun, vicomte de Gand & de Jeanne d'Horn; elle étoit dame de Rosny. Il se remaria après sa mort à Jeanne du Pré, simple demoiselle. Il vendit les seigneuries des Hauts Bois d'Avraincourt, Novion, Caumartin, Baye, Bannay, Taluz, Loches, Villerenard, Châtillon, Broucy, &c. Du Chesne, *ibid.*

(16) François de Béthune baron de Rosny, &c. eut six enfans

pere, les incommodités naturelles de mon frere aîné (17) failoient que dès-lors mon pere me regardoit comme celui qui devoit être le chef de sa famille ; & toutes les marques d'une compléxion forte lui parloient encore en ma faveur. Mes parens m'élevérent dans les sentimens & la doctrine des Réformés : & j'en ai fait constamment profession, sans que les menaces, les promesses, les différens événemens, ni le changement même du roi mon protecteur, & ses plus tendres sollicitations, ayent été capables de m'y faire renoncer. 1570.

Henry (18) roi de Navarre, qui

mâles ; mais l'auteur ne compte point deux de ses freres, Jean & Charles, morts jeunes. Les quatre autres sont Louis, Maximilien, Salomon & Philippe de Béthune : il sera parlé dans la suite de chacun d'eux.

(17) Louis, il se noya dans un torrent, âgé de 20 ans.

(18) » La maison de » Bourbon, depuis » Louis IX. jusqu'à » Henry IV. avoit » presque toujours été » négligée, & réduite à un tel dégré » de pauvreté, que » le fameux prince de » Condé, frere d'Antoine roi de Navarre & oncle d'Henry » le Grand, n'avoit » que six cens livres » de rente de son patrimoine. « *Essai sur les guerres civiles.* Ces paroles de l'auteur de la Henriade induiroient facilement

1570. aura la principale part dans ces moires, étoit de sept ans plus que moi, & touchoit à sa dix-tiéme année (19) lors de la pai 1570. Une physionomie noble,

en erreur, si l'on n'avertissoit pas en même tems sur la foi d'un historien bien instruit, que les biens de la maison de Bourbon étoient alors de plus de huit cent mille livres de revenu, en terres seulement: ce qui faisoit en ce tems-là, un très-riche appanage. Il est vrai qu'elle ne possédoit plus rien de l'ancien appanage de Bourbon, ni même de la maison de Moncade, tige maternelle, les biens de ces deux maisons ayant été aliénés pour l'acquisition du vicomté de Narbonne. Des alliances très-riches & très-illustres l'avoient mise en possession de ces grands biens. *Pierre Matthieu, histoire de Henry IV. Tome 2. pag. 1. & 2.* Consultez aussi sur ces alliances & sur la généalog la maison de I bon, la *Chron Novennaire de P. Victor Cayet. To Liv. 1. fol. 237.* & autres historiens.

(19) Il vint au de le 13 Déce 1553, à Pau en B M. de Perefixe porte sur sa naiss des particularité sez curieuses. » I » d'Albret, son g » pere, fit prom » à sa fille que » l'enfantement » lui chanteroit » chanson, afin » dit-il, que tu n » fasses pas un e » pleureux & r » gné. La prince » lui promit & » tant de cour » que malgré les » des douleurs » le souffroit, el » tint parole & » chanta une er » langage Béarn » aussi-tôt qu'elle

:s cœurs de son côté. Il com-
de bonne heure à donner des
es (20) des grandes qualités

entrer dans
mbre... L'en-
vint au mon-
ns pleurer ni
.. Son grand-
'emporta dans
umbre : il lui
ses petites lé-
d'une gousse
& lui fit suc-
ne goutte de
ns sa coupe,
afin de lui
: le tempéra-
plus mâle &
vigoureux. «
ist. de Henry le
p. 1. *Cayet. T.*
pag. 241.
» Ce jeune
, âgé seule-
le 13 ans eut
: de remar-

» duc d'Anjou eût eu
» des troupes prêtes
» pour les attaquer, il
» l'eût fait, & que ne
» le faisant pas il étoit
» en mauvais état, &
» partant il falloit
» l'attaquer au plu-
» tôt : mais on ne le
» fit pas, & ainsi on
» donna le tems à
» toutes ses troupes
» d'arriver.... A la
» journée de Jarnac,
» il leur remontra en-
» core judicieusement
» qu'il n'y avoit pas
» moyen de combat-
» tre, parce que les
» forces des princes
» étoient éparses, &
» que celles du prince
» d'Anjou étoient tou-

1570. pour la guerre, qui l'ont si fort distingué parmi les autres princes. Vigoureux & infatigable, grace à l'éducation (21) de son enfance, il ne

» avantage, & la bataille par conséquent : il avoit alors seize ans. « Peref. ibid.

(21) » Il fut élevé au » Château de Coarasse en Béarn., situé » dans les rochers & » dans les montagnes.... Henry d'Albret voulut qu'on » l'habillât, & qu'on » le nourrît comme » les autres enfans » du pays, & même » qu'on l'accoutumât « à courir & à monter » sur les rochers,. On » dit que pour l'ordinaire on le nourrissoit de pain bis, de » boeuf, de fromage » & d'ail, & que bien » souvent on le faisoit » marcher nuds pieds » & nue tête « Peref. ib. Il fut appellé au berceau, prince de Viane : on lui donna peu de tems après le nom de duc de Beaumont ; puis celui de prince de Navarre. La reine de Navarre sa mere prit un très-grand soin de son éducation, & lui donna pour précepteur la Gaucherie, homme sçavant, mais grand Calviniste. » Ayant » été présenté (encore » enfant) à Henry II. » il lui dit : voulez-» vous être mon fils ? » Le petit prince ré-» pondit en Béarnois : » c'est celui-là qui est » mon pere (mon-» trant le roi de Na-» varre.) Et bien vou-» lez-vous être mon » gendre ? Oui bien, » répondit-il. Ce ma-» riage fut dès-lors » arrêté... A Bayon-» ne le duc de Médi-« na dit en l'envisa-» geant, il m'est avis » que ce prince ou est » empereur, ou il le » doit être. » *Chronol. Noven. de Cayet, Tom. 1. Liv, 1. pag. 241. & suiv.* On trouve dans

respiroit que le travail, & paroissoit attendre impatiemment les occasions d'acquérir de la gloire. La couronne de France n'étant pas encore un objet auquel ses desirs pussent s'at- 1571.

les mémoires de Nevers quelques lettres écrites en 1567, par des principaux magistrats de Bordeaux, qui contiennent des particularités intéressantes sur la personne du jeune Henry. « Nous » avons ici le prince » de Béarn. Il faut » avouer que c'est une » jolie créature. A l'â» ge de treize ans il » a toutes les quali» tés de dix-huit & » dix-neuf; il est » agréable, il est ci» vil, il est obligeant. » ... Il vit avec tout » le monde d'un air » si aisé qu'on fait » toujours la presse » où il est. Il agit si » noblement en tou» tes choses, qu'on » voit bien qu'il est « un grand prince. Il » entre dans les con» versations comme » un fort honnête « homme. Il parle « toujours à propos, « & quand il arrive « qu'on parle de la « cour, on remar» que assez bien qu'il « est fort bien ins« truit & qu'il ne dit « jamais rien que ce » qu'il faut dire en la » place où il est. Je « haïrai toute ma vie » la nouvelle reli« gion de nous avoir » enlevé un si digne » sujet. « Dans une autre : » Quoiqu'il » ait le poil un peu « ardent, les dames » ne l'en trouvent pas » moins agréable. Il » a le visage fort bien » fait, le nez ni trop » grand ni trop petit; » les yeux fort doux, » le teint brun, mais » fort uni; & tout ce» la est animé d'une » vivacité si peu com» mune, que s'il n'est » pas bien avec les » dames, il y aura » bien du malheur. «

tacher, il aimoit à s'entretenir des
1571. moyens de recouvrer celle de Navarre, que l'Espagne avoit si injustement usurpé sur sa maison; & il comptoit pouvoir en venir à bout en entretenant (22) des intelligences secrettes avec les Morisques en Espagne. La haine qu'il portoit à cette puissance étoit déclarée, & ne s'est jamais démentie, aussi étoit-elle née avec lui. Il sentit échauffer son courage au récit de la bataille de (23)

Dans une autre: » Il » aime le jeu & la » bonne chere. Quand » l'argent lui manque » il a l'adresse d'en » trouver, & d'une » maniere toute nou- » velle & toute obli- » geante, pour les au- » tres aussi bien que » pour lui: c'est-à-di- » re qu'il envoye à » ceux ou à celles qu'il » croit de ses amis, » une promesse écrite » & signée de lui; & » prie qu'on lui en- » voye le billet ou la » somme qu'il porte: » jugez s'il y a mai- » son où il soit refusé: » on tient à beaucoup » d'honneur d'avoir » un billet de ce prin- » ce, &c. « *Tome 2, pag.* 586.

(22) » Ma brebis, » disoit Henry d'Al- » bret, a enfanté un » Lion «.... Il disoit encore par un pressentiment secret, que cet enfant devoit le venger des injures que l'Espagne lui avoit fait. *Peref. ibid.*

(23) Gagnée en cette année contre les Turcs par D. Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, généralissime des troupes Espagnoles & des Vénitiens.

Lépante, qui fut donnée dans ce tems-là, au point qu'une pareille occasion de se signaler contre les infidéles, devint un de ses souhaits les plus ardens. Il ne perdoit que rarement de vûe les espérances vastes & flateuses, que les devins s'accordoient à lui faire concevoir; il en voyoit le fondement dans l'affection que Charles IX. parut bientôt prendre pour lui, & qui redoubla encore plus fortement peu avant sa mort: mais tout rempli qu'il étoit de ses destinées, c'étoit en secret qu'il travailloit à les seconder; & il ne s'en ouvroit jamais à personne, qu'à un petit nombre de confidens intimes. 1571.

Pour se former une juste idée soit de l'état général des affaires du gouvernement de France, soit de celui du jeune prince de Navarre en particulier, & de ce qu'il pouvoit avoir à craindre ou à espérer au tems dont nous parlons, il est nécessaire d'exposer sommairement les différentes démarches du ministère, avant & depuis la mort du roi de Navarre (24) son pere, tué devant Rouen.

(24) Antoine de Bourbon, mari de Jeanne d'Albret reine de Navarre: il

1571. Je remonterai donc jusqu'à la rupture qui ralluma la guerre entre Henry II. & Philippe II. roi d'Espagne. De quelque côté qu'elle ait été occasionnée, la suite n'en fut pas aussi favorable à la France, qu'elle convenoit aux vûes des deux hommes qui l'avoient conseillé. Ces deux hommes étoient le connétable (25) de Montmorency, & le duc de (26)

s'étoit fait catholique. M. de Thou rapporte de lui un trait qu'on ne sçauroit mieux rendre que dans les termes de l'auteur de la Henriade. » François de » Guise, dit-il, voulut le faire assassiner dans la chambre de François II. » Antoine de Navarre » avoit le cœur hardi, » quoique l'esprit foible. Il fut informé » du complot, & ne » laissa pas d'entrer » dans la chambre où » on devoit l'assassiner : s'ils me tuent, » dit-il, à Reinsy, » gentilhomme à lui, » prenez ma chemise » toute sanglante, » portez-la à mon fils » & à ma femme, ils » liront dans mon » sang ce qu'ils doivent faire pour me » venger. François II. » n'osa pas se souiller » de ce crime ; & le « duc de Guise en » sortant de la chambre, s'écria : le pauvre roi que nous » avons ! «

(25) Anne, connétable de Montmorency, tué à la journée de saint Denis, le 10 Octobre 1567, dont il mourut.

(26) Claude de Lorraine, souche de la maison de Guise en France, eut six enfans mâles, François duc de Guise, Charles ar-

Guise, qui espéroient que ces troubles leur fourniroient le moyen de se supplanter réciproquement. Ils eurent dans cette guerre de quoi s'occuper tous les deux. Le duc de Guise passa à la tête d'une forte armée en Italie, où il ne fit rien de digne de sa réputation ; mais le connétable fit bien plus mal encore. Il avoit pris pour lui l'emploi le plus brillant, c'étoit le commandement de l'armée de Flandre ; il perdit Saint-Quentin avec la bataille de ce nom, où il fut fait prisonnier lui-même : déroute qui fut suivie de celle de Thermes à Gravelines. Ces facheux événemens mirent le comble aux vœux du duc

1571.

Paul de la Barthe, seigneur de Thermes, maréchal de France.

chevêque de Rheims, dit le cardinal de Lorraine, Claude duc d'Aumale, Louis cardinal de Guise, François grand prieur, & René marquis d'Elbœuf. François l'aîné, est celui dont il est parlé ici : il épousa Anne d'Est, & fut tué en 1563, par Jean Poltrot de Meré, gentilhomme Angoumois, de trois balles empoisonnées : Poltrot impliqua dans son crime l'amiral, le duc de la Rochefoucault, & Théodore de Béze ; mais il varia ensuite dans ses accusations, & l'amiral fut déclaré innocent. Voici ses titres : duc de Guise & d'Aumale, prince de Joinville, chevalier de l'ordre du roi, pair, grand maître, grand chambellan, & grand veneur de France.

1571. de Guise. Ils le rappellerent d'Italie pour le mettre seul à la tête du conseil & des armées, avec lesquelles il acquit Calais à la France. Le connétable ressentit vivement ce coup, dans sa prison; & pour aller défendre ses droits à quelque prix que ce fût, il traita de la paix avec l'Espagne. Elle ne fut pas glorieuse pour le roi son maître : mais elle le tira de sa captivité. Il perdit tout dans la personne du roi Henry II. qui fut tué (27) au milieu de la pompe du mariage de sa fille avec le roi d'Espagne, qui étoit le sceau de la paix. François II. qui lui succéda, étoit jeune, foible & infirme; & comme il avoit épousé la niéce (28) du duc de Guise, celui-ci parvint à son tour à conduire seul le roi & le royaume. Les Protestans ne pouvoient pas tomber entre les mains d'un plus cruel ennemi. Il s'occupoit

(27) Frappé d'un éclat de lance à l'œil dans un tournois où il couroit contre le comte de Montgommery, le 10 Juillet 1559.

(28) Marie Stuart reine d'Ecosse, fille de Jacques V. roi d'Ecosse, & de Marie de Lorraine, de la maison de Guise.

de vastes projets & méditoit les plus étranges catastrophes en France, lorsqu'il eut part lui-même aux vicissitudes de la fortune. François II. lui manqua ; un mal d'oreille (29) ayant mis fins aux jours de ce prince d'une maniere assez subite. Le régne de Charles IX. son frere encore enfant, fut singulier en ce que l'autorité parut partagée à peu près également entre la reine mere, les princes du sang, les Guises & le Connétable ; c'est que chacun dressoit secrettement sa partie. Le bon destin du duc de Guise le plaça pour la seconde fois à la tête des affaires, par l'union que Catherine fit avec lui : elle fonda même sur cette union le point principal de sa politique. On prétend que la haine qu'elle commença à montrer contre les princes de Bourbon y eut la principale part ; & que cette aversion vint de ce que Catherine s'étant mise dans la tête, sur la foi d'un Astrologue, qu'aucun 1571.

(29) L'abscès qu'il avoit dans cette partie étant venu à suppurer, il en mourut le 5 Décembre 1560. Il n'en fallut pas davantage pour faire soupçonner le poison dans cette mort.

1571. des princes ses enfans n'auroit de lignée ; sur cette supposition la couronne devant passer dans la branche de Bourbon, elle ne put se résoudre à la voir sortir de sa famille, & la destina à la postérité qui viendroit du mariage de sa fille (30), avec le duc de Lorraine. Quoiqu'il en soit de cette prédilection de la reine mere (31), il est certain qu'elle donna la naissance & l'accroissement aux deux partis de politique, aussi bien que de religion, qui commencérent dès ce moment à remplir le royaume de confusion, d'horreurs, & des plus affreuses miséres.

(30) Claude de France, l'aînée des deux filles qu'eut Catherine de Medicis de son mariage avec Henry II. épousa le duc de Lorraine, & en eut des enfans.

(31) M. l'abbé le Laboureur, dans ses additions aux mémoires de Castelnau, donne une autre cause à la haine de Catherine contre le roi de Navarre. Il assûre avoir lû dans des mémoires que ce prince, étant prisonnier avec le duc d'Alençon, ils complottérent ensemble d'étrangler de leurs mains la reine mere, lorsqu'elle viendroit dans leur chambre ; qu'ils n'exécutérent pas cette résolution, parce qu'ils en eurent eux-mêmes horreur ; mais que le roi de Navarre ne put s'en taire dans la suite : ce qui irrita au dernier point Catherine de Médicis.

Ce terrible orage parut se former pour éclater précisément sur la tête du jeune prince de Navarre. Le roi de Navarre son pere venoit de mourir (32). Sa mort laissoit, à la vérité, un prince & un roi pour chef à la religion réformée en France ; mais ce prince étoit un enfant de sept ans, en butte à tous les coups du nouveau conseil qui agissoit de concert avec le pape, l'empereur, le roi d'Espagne & tous les catholiques de l'Europe. Son parti essuya en effet les plus terribles revers, & se soutint pourtant avec gloire par la sage conduite de ses chefs & par les talens prématurés du jeune Henri ; jusqu'à la conjoncture de la paix de 1570, par laquelle j'ai commencé ces mémoires. 1571.

Il profita du repos qu'elle lui donna pour visiter ses états & son gouvernement de Guyenne ; après quoi il vint se fixer dans la Rochelle avec

(32) L'auteur met la mort d'Antoine roi de Navarre en 1560. Il se trompe, elle n'arriva qu'en 1562 au siége de Rouen. Voyez son caractère & son éloge dans les *mémoires de Brantome*. *Tome* 2. *p*. 242. & *suiv*.

la reine de Navarre sa mere, l'amira
1571. Coligny & les principaux chefs du [
ti protestant, à qui cette place imp
tante & éloignée de la cour, paru
plus avantageuse à l'intérêt de leur
ligion. Cette résolution étoit très-[
s'ils avoient sçu la suivre constamm

Gaspard de Châtillon-amiral de France.

La reine Catherine dissimula
peine qu'elle ressentoit de leur v
prendre ce parti; & pendant to
l'année 1571, ne parla que d'
server fidélement les traités, de
une correspondance plus étroite a
les Protestans, & de prévenir [
gneusement toutes les causes qui [
roient pû rallumer la guerre. Ce
le prétexte de la députation du m
réchal de Cossé, qu'elle fit pa
pour la Rochelle avec Malassise
la Proutiére, maître des requête
ses créatures & ses confidens; m
le véritable motif étoit d'obser
toutes les démarches des Calvin
tes, de sonder leurs esprits, &
les amener insensiblement au po
d'une entiere confiance, absolum
nécessaire à ses desseins. Elle n'o
blia rien de son côté de tout ce
étoit capable de la leur inspirer.

Philippe Goureau de la Proutiére.

maréchal de Montmorency (33) fut envoyé à Rouen avec le président de Morsan, pour y faire justice des excès commis contre les Huguenots. Les infractions au traité de paix étoient sévérement punies, & le roi Charles l'appelloit ordinairement son traité, & sa paix. Ce prince insinuoit adroitement en toute occasion, qu'il s'étoit porté à cette paix pour s'appuyer des princes de son sang contre la trop grande autorité des Guises, qu'il accusoit de conspirer avec l'Espagne pour troubler le royaume. (34) La faveur de ceux-ci pa-

1571.

Bernard Prévôt, sieur de Morsan.

(33) François de Montmorency, mort en 1579, l'aîné des enfans du connétable Anne de Montmorency.

(34) Charles IX. haïssoit naturellement le duc de Guise. Il lui sçut si mauvais gré d'avoir demandé en mariage la princesse Marguerite sa sœur; qu'il dit un jour à ce sujet au grand prieur de France, fils naturel de Henry II. » De » ces deux épées que » tu vois, il y en a une » pour te tuer, si de» main que j'irai à la » chasse tu ne tues le » duc de Guise de » l'autre. « Cette parole fût rapportée au duc de Guise, qui cessa ses poursuites *P. Mathieu : Liv. 6. p.* 333. Le même historien dit encore, que Charles IX. poursuivit un jour le duc de Guise, tenant en sa main un épieu, qu'il enfonça dans la porte, au moment que celui-ci sortoit ; parce que le duc l'avoit touché

roissoit tomber de jour en jour, &
1571. leurs plaintes fausses ou véritables, donnoient à ce bruit toute la couleur possible. Charles ne fit pas même la moindre difficulté de s'avancer jusqu'à Blois & à Bourgueil, pour communiquer avec les Réformés, qui avoient nommé pour leurs députés Téligny (35) gendre de l'amiral, Briquemaut, Beauvais-la-Nocle & Cavagne, & ces quatre Députés étant ensuite venus jusqu'à Paris, y furent comblés de caresses & de présens.

Le maréchal de Cossé ne manquoit pas de bien faire valoir ces apparences de sincérité. Après qu'il se fut insinué par ce moyen, il commen-

en badinant d'une pique sans fer, *ibid.* 376.

(35) Charles, seigneur de Téligny en Rouergue, de Montreuil, &c. Il venoit d'épouser Louise de Coligny. Il avoit un visage si doux & si gracieux, que les premiers qu'on envoya pour le poignarder, le jour de S. Barthélemi, en furent attendris, & n'eurent pas la force d'exécuter leur coup. François Briquemaut. Jean de Lafin, appellé Beauvais-la-Nocle, pour le distinguer de Philippe de Lafin, son aîné. L'auteur écrit, Tavannes : mais c'est Cavagne qu'il faut lire. Arnaud de Cavagne étoit un conseiller du parlement de Toulouse.

ça à entretenir plus sérieusement la reine de Navarre du projet de marier le prince son fils avec la princesse Marguerite, sœur du roi de France; il étoit chargé de promettre de la part de Charles, quatre cens mille écus de dot. Il proposa pour le prince de Condé (36) la troisiéme héritiere de Clèves, parti très-considérable; & la comtesse d'Entremont (37) pour l'amiral de Coligny. Comme on avoit bien jugé que celui-ci se montreroit le plus difficile de tous à persuader, le maréchal de Cossé ajoûtoit pour ce dernier article, un présent de nôces de cent mille écus, que le roi promettoit à l'amiral avec la concession de tous les bénéfices dont avoit joui le 1571.

(36) Henry I. prince de Condé : Marie de Cléves, marquise d'Isle, parente des Guises, & élevée auprès de la reine de Navarre. Il n'en eut point d'enfans, & épousa après elle Charlote-Catherine de la Trimouille.

(37) Jacqueline de Montbel, fille unique de Sébastien, comte d'Entremont, veuve de Claude Batarnai, sieur d'Anton, tué à la bataille de S. Denis; elle étoit retenue en Savoye par le duc de Savoye, mais elle s'échappa & vint épouser l'amiral à la Rochelle. Il étoit veuf de Charlotte de Laval.

cardinal (38) son frere. Le maréchal de Biron vint confirmer des offres si brillantes, & acheva de gagner la reine de Navarre en lui faisant une feinte confidence des soup-

1571.

Armand de Gontauld de Biron, maréchal de France.

(38) Odet de Châtillon, cardinal, évêque de Beauvais, abbé de S. Benoît sur Loire, &c. Il fut fait cardinal à seize ans : & quoique le pape Pie IV. l'eut dégradé de cette dignité, il se maria publiquement avec l'habit de cardinal à Elizabeth de Hauteville, demoiselle Normande qu'il fit appeller comtesse de Beauvais, & assister aux cérémonies publiques. En 1569 le parlement de Paris lui fit son procès par contumace pour crime de leze-majesté. Il venoit de mourir au commencement de l'année 1571, à Southampton en Angleterre, où il étoit allé pendant la guerre soutenir les intérêts des Calvinistes auprès de la reine Elizabeth ; & où il étoit employé depuis la paix, par le roi, à traiter le mariage du duc d'Alençon avec cette princesse. Il est certain, quoique d'Aubigné n'en dise rien, qu'il fut empoisonné par son valet de chambre avec une pomme, comme il se disposoit à repasser en France où il avoit été rappellé par l'amiral son frere. *Hist. de M. de Thou, Liv. 50.*

D'Aubigné ajoûte que l'amiral fut en effet mis en possession d'une grande partie de ces bénéfices, & qu'il eut la jouissance de tout pendant un an, & que Charles IX. lui donna encore depuis cent mille francs pour les employer en meubles à sa maison de Châtillon. *Histoire d'Aubigné. Tom. 2. L. 1. ch. 1.*

çons qu'on avoit à la cour, que Philippe II. roi d'Espagne s'étoit défait par le poison de la reine sa femme, Elizabeth (39) de France, faussement accusée d'un commerce de galanterie avec l'Infant Dom Carlos. Il lui dit en exigeant le secret, qu'on étoit résolu d'en tirer vengeance, en portant la guerre en Flandre & dans l'Artois, dont on redemanderoit la restitution au roi d'Espagne, comme étant anciens fiefs de la couronne, aussi bien que celle de la Navarre; & qu'on alloit commencer par secourir Mons, que le prince d'Orange venoit d'enlever aux Espagnols. Il ajouta, pour porter le dernier coup, que le roi avoit jetté les yeux sur l'amiral pour conduire son armée, avec le titre de viceroi dans les Pays-Bas; & dans ce moment on lui remit ef-

1571.

Guillaume de Nassa prince d'Orange.

(39) Fille aînée de Henri II. & de Catherine de Médicis. La plûpart de nos historiens François sont de ce sentiment. Les Espagnols attribuent sa mort aux saignées, & aux médecines que les médecins, ne sçachant pas qu'elle étoit grosse, lui firent prendre. Elle mourut en 1568, peu de tems après D. Carlos, prince d'Espagne, que Philippe II. son pere avoit fait mourir pareillement de mort violente,

fectivement la nomination des
1571. ciers généraux qu'il voudroit
ployer ſous lui, comme on lui a
déféré peu auparavant celle des c
miſſaires de la paix. Le bruit de c
expédition dans les Pays-Bas
ſi avant, qu'il eſt certain que le gr
ſeigneur fit offrir ſes galères
des troupes au roi de France
faire diverſion, & en faciliter la c
quête. On fit du côté de la r
d'Angleterre tout ce qu'on de
faire en cette occaſion. Montmo
cy y fut envoyé en ambaſſade.
commiſſion portoit de ne rien oul
pour gagner cette princeſſe, & la
poſer à ſe choiſir pour époux l'un
princes freres du roi, mariage qui
voit, diſoit-on, cimenter égalem
l'union des deux religions & des d
puiſſances.

Ce procédé qui paroiſſoit ſi re
pli de franchiſe, devoit pourt
être ſuſpect par ſon propre exc
& néanmoins il fit ſon effet. Les
cours des courtiſans n'y contrib
rent pas peu. L'envie de reſpirer l
d'une cour où régnoient les plaiſi
& de jouir des honneurs qu'or

voyoit préparés, servit plus que tout le reste à lever les scrupules. Beauvais (40), Bourfaut & Francourt furent les premiers qui se laisserent persuader, & ils se firent après une espéce de point d'honneur de persuader les autres. On avoit déja jetté quelques propos sur un voyage de Paris ; ces trois personnes appuyerent fortement sur ce dessein, & firent connoître à la reine de Navarre qu'un refus en cette occasion, outre qu'il seroit offensant pour le roi, pourroit lui faire perdre à elle-même le fruit de la plus favorable de toutes les conjonctures. On se défia d'abord, on balança pendant quelques mois, on se rendit sur la fin de 1571. On fit les préparatifs pour ce voyage au commencement de 1572, & le tems du départ fut enfin arrêté pour le mois de Mai suivant. 1571.

Il semble que les Huguenots affectérent de tenir les yeux fermés, pour ne pas voir mille circonstances

(40) N... Beauvais, gouverneur du prince de Navarre.

Gervais Barbier, sieur de Francourt, chancelier du roi de Navarre.

1571. qui devoient les faire douter de la vérité de tant de riches promesses. Le roi & la reine ne pouvoient si bien dissimuler, qu'ils ne se laissassent quelquefois pénétrer. On apprit que Charles avoit dit à Catherine: *hé bien ne joué-je pas bien mon rolle?* A quoi elle avoit répondu : *fort bien mon fils, mais il faut continuer jusqu'à la fin.* Il avoit aussi transpiré quelque chose du résultat des conférences de Bayonne (41) entre les cours de France

(41) En 1565, la reine mere, après avoir parcouru une grande partie du royaume, s'avança jusqu'à Bayonne, où elle eut plusieurs conférences secretes avec le duc d'Albe, qui y avoit accompagné la reine d'Espagne, Il y a assez d'apparence qu'il y fut question d'une alliance entre le pape, la France, & la maison d'Autriche, & des moyens d'abattre le parti protestant; mais il n'y en a aucune, & encore moins de preuve, qu'on y ait formé le dessein du massacre de la Saint Barthelemi qui ne s'exécuta que sept ans après. Mathieu rapporte à ce sujet, que le prince de Navarre, alors encore enfant, & que Catherine de Médicis avoit presque continuellement à ses côtés, entendit quelque chose du complot d'exterminer tous les chefs du parti Protestant, qu'il en avertit la reine sa mere, & celle-ci le prince de Condé & l'amiral, & que ce fut le ressentiment qu'ils en eurent qui les porta à l'entreprise de Meaux. *Hist. de Fr. Tom,* 1. p. 283.

(42) Philippe

:e & d'Espagne. Le roi de Na-
avoit été fort mal reçu dans
ouvernement de Guyenne. Bor-
: lui avoit fermé ses portes,
marquis de Villars qui y com-
oit l'armée royale n'avoit voulu
irer ses troupes, ni leur laisser
oir l'ordre du prince. On n'i-
it pas dans la Rochelle, que
tenoit actuellement sur toute
côte une armée navale, qu'on
soit être destinée pour la Hol-
. Les bourgeois avoient de plus
vert les artifices dont Strozzy
La-Garde, Lansac & Landereau
ent servis pour gagner la garde
rs portes, & s'emparer de leur
Enfin, tandis qu'on se louoit
de l'exactitude à maintenir le
de paix dans toute sa force, il
: que trop facile de découvrir
finité de violences contre les
més, que la cour avoit au-
:s ou dissimulées. Le chan-

1571.

Honorat, bâtard de Savoye, marquis de Villars.

1572. celier de l'Hôpital, (43) ayant voulu faire justice des aggresseurs à Rouen, Dieppe, Orange, &c. ce motif joint au refus de sceller la révocation d'un édit de pacification, l'avoit fait exiler de la cour. (44). Sans tout cela il devoit ce me semble, suffire aux Huguenots de la connoissance qu'ils avoient du caractere de Catherine, & de celui de son fils. Pouvoient-ils se flatter que ce Prince naturellement emporté & vindicatif, oublieroit l'attentat de Meaux, (45) l'inva-

(43) Michel de l'Hôpital, chancelier de France; les sceaux lui furent ôtés & donnés à Jean de Morvilliers. Il mourut en 1573.

(44) Je supprime deux raisons tirées des canons des conciles de Constance & de Trente, d'où l'auteur infére que le pape, les évêques, &c. ne se croyoient pas obligés de garder la parole donnée aux hérétiques. M. Fleury, & nos plus sçavans critiques ecclésiastiques ont pleinement justifié la conduite du premier de ces conciles à l'égard de Jean Hus & de Jerôme de Prague : & la bonne foi du second avec les Protestans.

(45) En 1567 le prince de Condé & l'amiral de Coligny formerent le dessein de se rendre maîtres de la personne du roi Charles IX. à Meaux, où il étoit alors, & d'où la reine mere le fit partir la nuit pour le ramener à Paris. Ils l'auroient exécuté, sans trois mille Suisses qui arriverent fort à propos, & couvri-

son d'Orléans, Rouen, Bourges, Lyon, &c. le Havre livré aux Anglois par les Huguenots, les étrangers introduits dans le cœur du royaume ; tant de combats, tant de sang répandu ? L'intérêt d'état, ce grand nom si familier aux souverains, parce qu'il prête si souvent le masque de la bonne politique à leurs ressentimens personnels & à leurs autres passions, ne leur permet guères de laisser impunies de pareilles entreprises de la part de leurs sujets. Pour Catherine, elle avoit persisté jusqu'à ce moment à leur imputer la mort de son mari, ce qu'elle ne pouvoit leur pardonner, non plus que d'avoir traité d'Ante-Christs ceux de la maison de Médicis. Il n'y avoit pas moins d'imprudence de se fier aux Parisiens, dont l'animosité & la fureur contre les Huguenots, venoient encore d'éclater dans l'affaire de la croix de Gâtine. (46) 1572.

rent si bien le roi pendant cette marche, que l'armée calviniste n'osa les attaquer. *Voyez les Historiens.*

(46) Voici ce fait, suivant ce qui en est rapporté dans M. de Thou *L.* 50. *sur l'année* 1571. Philippe Gâtine, riche marchand de la rue S. Denis, ayant été convaincu quelques années au-

1572. Mon pere étoit si vivement frappé de ces motifs, qu'il se montra incrédule aux premiers avis qu'il reçut du voyage de la cour de Navarre à Paris. Persuadé que le calme présent ne seroit pas de longue durée, il se hâtoit d'en profiter, pour se mettre en etat d'aller au plutôt s'enfermer avec tous ses effets dans la Rochelle, lorsque tout le monde ne parloit que d'en sortir. Il en fut bientôt plus

paravant d'avoir fait servir sa maison de prêche aux Huguenots, le parlement de Paris le condamna à être pendu [ou brûlé] le 30 Juillet. En la place de sa maison qui fut démolie, on éleva une pyramide en forme de croix, qui s'appella depuis la croix de Gâtine. Avec l'edit de pacification de 1570, les Calvinistes obtinrent que cette croix seroit enlevée; ce qui s'exécuta enfin: mais avec de si grands soulévemens de la populace, que le conseil fut obligé d'y envoyer le duc de Montmorency avec des troupes. Félibien, dans le *second tome de son histoire de la Ville de Paris*, dit que cette croix fut replantée à l'entrée du cimetiére des innocens, après qu'on en eut ôté une plaque d'airain sur laquelle étoit gravé l'arrêt du parlement. On l'y voit encore aujourd'hui. Et Sauval, *tome* 1. *liv.* 8, *des antiquités de Paris*, marque l'endroit de cette maison dans la rue S. Denis, vis-à-vis la rue des Lombards, où il reste en effet un enfoncement qui pouvoit être le sol de la maison de Gâtine.

particuliérement informé par la reine de Navarre elle-même, qui lui manda de venir la joindre sur son passage à Vendôme. Il se disposa à partir; & voulant me mener avec lui, il me fit venir quelques jours avant celui de son départ dans sa chambre, où sans autres témoins que la Durandiere mon précepteur, il me dit: » Maximilien, » puisque la coutume ne me permet pas » de vous faire le principal héritier de » mes biens, je veux en récompense » essayer de vous enrichir de vertus, » par le moyen desquelles, comme » on m'a prédit, j'espere que vous » serez un jour quelque chose. Pré- » parez-vous donc à supporter avec » courage toutes les traverses & les » difficultés que vous rencontrerez » dans le monde; & en les surmon- » tant généreusement, acquérez-vous » l'estime des gens d'honneur, par- » ticuliérement celle du maître à qui » je veux vous donner, & au servi- » ce duquel je vous commande de » vivre & mourir. Quand je serai sur » mon départ pour aller à Vendôme » trouver la reine de Navarre & » M. le prince son fils, disposez- 1572.

» vous à venir avec moi, & vous pré-
1572. » parez par une harangue, à lui offrir
» votre service, lorsque je lui présen-
» terai votre personne. « Je le suivis en effet à Vendôme (47). Il y trouva une sécurité générale & un air d'allégresse sur tous les visages, qu'il n'osa combattre en public. Mais toutes les fois qu'il eut occasion d'entrenir en particulier, soit la reine ou les princes, soit l'amiral, les comtes Ludovic (48) & de la Rochefoucault & les autres seigneurs Religionnaires, il leur disoit fort librement : qu'il étoit surpris qu'on eût sitôt oublié des sujets de crainte si bien fondés ; que de la part d'un ennemi reconcilié, l'excès des caresses & des promesses n'est pas moins suspect, & est beaucoup plus dangereux que celui des menaces & d'une

(47) François de Béthune, pere de l'auteur, suivit le prince de Condé à la bataille de Jarnac, & y fut fait prisonnier. On lui fit son procès, comme ayant porté les armes contre Sa Majesté, & on saisit ses biens, mais on les lui restitua à la paix. *Du Chesne.*

(48) Ou Louis de Nassau, frere de Guillaume, prince d'Orange.

François, comte de la Rochefoucault, & prince de Marsillac, tué à la saint Barthelemy.

haine déclarée ; que c'étoit encore risquer beaucoup que d'exposer aux attraits de la plus voluptueuse cour du monde, un jeune prince, peu en garde contre les plaisirs ; qu'au lieu de songer à une alliance aussi malheureuse que celle de ce prince avec une princesse qui faisoit profession d'une religion contraire, il eût été bien plus à propos de travailler à le marier avec la reine d'Angleterre, qui pouvoit lui servir utilement à recouvrer la couronne de Navarre, & peut-être, suivant les conjonctures, celle de France. Il avoit sur ce mariage un pressentiment si fort, qu'il dit plusieurs fois : que si ces noces se faisoient à Paris, il prévoyoit que *les livrées en seroient bien vermeilles* ; c'est le terme dont il se servit. Un conseil si prudent, ne fut pris que pour un effet de foiblesse & de timidité. Mon pere ne voulant pas affecter de paroître seul plus sage que tant de personnes plus éclairées, s'exposa contre son sentiment à suivre le torrent, & ne demanda que le tems de se mettre en état de paroître avec l'éclat qu'exigeoit 1572.

1572. son rang, dans une cour où tout étoit superbe. Pour cela il reprit le chemin de Rosny. Mais auparavant il me présenta au prince de Navarre en présence de la reine sa mere ; & lui fit en mon nom des protestations d'un attachement inviolable, que je confirmai avec beaucoup d'assurance, en mettant un genou en terre. Ce prince me releva aussitôt, & après m'avoir embrassé deux fois, il eut la bonté de louer le zèle de toute ma maison pour lui, & me promit sa protection avec cet air engageant qui lui étoit naturel : promesse que je regardai alors comme un pur effet de sa bonté, mais que j'ai vû s'accomplir depuis au-delà de mes espérances & de mon mérite. Je ne retournai point à Rosny avec mon pere ; je pris à la suite de la reine de Navarre, le chemin de Paris. Dès que j'y fus arrivé, ma jeunesse me faisant sentir combien j'avois besoin d'instruction, je m'attachai à l'étude ; sans cesser pour cela de faire la cour au prince mon maître. Je vins demeurer avec un gouverneur & un valet de chambre loin de la cour,

dans le quartier de Paris où sont presque tous les colléges, jusqu'à la catastrophe sanglante qui arriva peu de tems après. 1572.

On ne peut rien ajoûter à l'accueil gracieux & aux bons traitemens que reçurent du roi & de la reine mere, la reine de Navarre, le princes ses enfans & leurs principaux serviteurs. Charles IX. ne se lassoit point de louer la probité & les vertus du comte de la Rochefoucault, de Téligny, Resnel (49) Beau-disner, Piles, Pluviaut, Colombieres, Grammont, Duras, Bouchavanes, Gamache, mon pere & autres seigneurs protestans. En parlant à l'amiral, il ne l'appelloit que *mon pere*. Il voulut se charger de le raccommoder avec les princes de Guise, & lui accorda la grace de Villandry, (50)

(49) Antoine de Clermont, marquis de Resnel; Galiot de Crussol, sr. de Beau-disner, frere du duc d'Uzès; Armand de Clermont, baron de Piles, en Périgord; Pluviaut Claveau, gentilhomme Poitevin; François de Briqueville de Colombieres; Antoine de Grammont, vicomte d'Aster; Jean de Durefort vicomte de Duras; Bayancourt, sieur de Bouchavanes; Nicolas Rouhault, sieur de Gamache.

(50) « Villandry » jouant avec le roi, » avoit été si téméraire que d'offenser sa » majesté même, d'un

1572. qu'il avoit refusé à sa propre mere & à ses freres, pour une offense regardée comme irrémissible. Lorsque l'amiral fut blessé, le roi à la premiere nouvelle qu'il en reçut, éclata en menaces & en blasphêmes; & protesta qu'il feroit chercher l'assassin (51) jusques dans les recoins les

» s'étoit ensuivi contre lui un Arrêt de » mort. « *Davila liv.* 5. Voyez ce fait particularisé dans d'Aubigné. *T.* 2. *L.* 1. *ch.* 2.

(51) Il s'appelloit Nicolas de Louviers, sieur de Maurevert en Brie: « faudra-t'il, dit Charles IX. en jettant sa raquette de colere, « que j'aye „ tous les jours de „ nouvelles affaires, „ & ne serai-je jamais „ en repos? „ Bien des personnes douteront si ces menaces & tout cet emportement de Charles IX. n'étoient pas sinceres; & si ce prince, qui d'abord parut entrer dans tous les desseins de la reine sa mere, ne se laissa point gagner à la fin par l'amiral de Coligny dans ces entretiens particuliers, où celui-ci ne cessoit de lui représenter les effets du mauvais gouvernement de cette princesse, & de l'exhorter à se soustraire à sa dépendance. Les mémoires d'état de Villeroy, *T.* 2. *p.* 55. *&* 66. & plusieurs autres écrits de ce tems-là en donnent des preuves de fait si fortes, qu'on est bien embarrassé à décider sur cette question. S'il en faut croire les mémoires de Tavanes, Charles IX. étoit si peu d'accord avec sa mere, que Catherine ne vit plus d'autre moyen de conserver l'autorité qu'elle étoit sur le point de perdre, qu'en faisant as-

cachés des hôtels des Guises. 1572.
oulut qu'à son exemple, toute
our rendit visite au blessé. Les
és ayant demandé à ce prince

er l'amiral ; &
écrivain prétend
ce fut à l'insçu
harles IX. que
evert fut aposté
faire ce coup.
autre côté,
orien Mathieu
oit bien fondé à
oir, *T.* 1. *L.* 6.
Charles IX. Joua
al depuis le
nencement jus-
a fin. Il rapporte
celle maniere ce
e, voyant l'op-
on de quelques-
le ses conseillers
essein d'extermi-
les Huguenots,
it voir avec cha-
que le royaume
perdu, si ce des-
ne s'exécutoit pas
ns la nuit même,
; que passée cette
, il ne seroit plus
d'arrêter les
ts des rebelles,
il disoit être bien
uit ; à quoi il
ta que tous ceux
n'approuveroient
sa résolution n'é-

toient pas de ses servi-
teurs. Mais comment
cet historien ne s'est-
il pas apperçu, que
peu de pages après
cet exposé, c'est-à-dire
à la page 369. *ibid.* il
détruit lui-même
toutes ses preuves, en
rapportant un dis-
cours que Henry III.
étant en Pologne, tint
à Miron son médecin.
En voici un abrégé,
car il est trop long
pour l'insérer ici en
entier. Henry III. qui
n'étoit alors que duc
d'Anjou, étant entré
quelques jours avant
la Saint-Barthelemy
dans la chambre du
roi son frere, s'ap-
perçut que ce prince
le regardoit avec des
yeux si pleins de colé-
re, & d'un air si fu-
rieux, qu'appréhen-
dant l'effet de cet em-
portement, il regagna
doucement la porte,
& alla porter l'allar-
me à la reine mere.
Celle-ci n'étant que

1572. qu'il daignât écouter leur just
tion, en furent très-mal reçus
l'ambassadeur d'Espagne fut si
traité à cette occasion, qu'il p

trop disposée à le croire, par ce qui lui étoit arrivé à elle-même, conclut à se défaire sur le champ de Coligny. Maurevert ayant manqué son coup en partie, puisqu'il ne fit que blesser l'amiral au bras, la reine mere & le duc d'Anjou, qui ne purent détourner le roi d'aller rendre visite au blessé, jugerent à propos de l'y accompagner; & sous prétexte de ménager les forces de l'amiral, ils interrompoient autant qu'ils pouvoient la conversation secrete que ces deux personnes avoient ensemble; pendant laquelle Catherine, qui n'étoit entourée que de Calvinistes, vit qu'ils se parloient à l'oreille, & la regardoient de tems en tems de fort mauvais oeil. Elle

compta cette a
re pour le plus
danger qu'elle
courut de sa vi
s'en retournant
pressa si fort le
lui dire de q
avoit été questi
tre lui & Coligni
ce prince ne pu
pêcher de le lu
ner à entendre,
disant avec ses
mens ordinaires
le gâtoit toutes
faires, ou aut
roles semblables
therine plus al
encore qu'aupar
eut recours à u
fice qui lui réussi
représenta si
ment à son fils
étoit prêt à t
dans le piége
supposoit que
ral lui tendoit
étoit à la veille
livré aux Hugu
joints aux étra
sans avoir rien
rer de ses sujets.

parti de se retirer. Le pape Pie V. ne fut pas à couvert des emportemens de Charles, pour les refus qu'il fit de la dispense nécessaire au ma- 1572.

liques, que le chagrin d'être trahis avoit portés à se choisir un autre chef ; & elle fut si bien secondée des autres conseillers, excepté du seul maréchal de Retz, que Charles IX. saisi lui-même d'appréhension, & passant d'une extrémité à l'autre, fut le premier à opiner, & même à presser qu'on tuât non-seulement l'amiral, mais encore tous les Huguenots, afin, disoit-il, qu'il n'en restât pas un seul qui pût le lui reprocher. C'est à quoi on travailla aussi tout le reste du jour, le soir, & toute la nuit. Au point du jour, Charles IX. la reine mere, & le duc d'Anjou sortirent sur le portail du Louvre ; & entendant le premier coup de pistolet, la frayeur & les remords les prirent. Le roi envoya un ordre au duc de Guise de tout suspendre : mais le duc de Guise répondit que cet ordre venoit trop tard, & eux-mêmes s'étant peu-à-peu rassurés, donnerent les mains à tout ce qui se passa ensuite.

Il me semble qu'on peut concilier ces différens sentimens, & conserver aux preuves alléguées de part & d'autre toute leur force, en disant : que Charles IX. qui véritablement n'avoit appellé l'amiral à Paris que pour le perdre avec tous les Huguenots, se laissa ébranler par ses discours ; qu'il revint, & peut-être plus d'une fois à embrasser tour-à-tour les deux partis opposés qu'on lui proposoit, & que tous ces discours d'un & d'autre côté le jettoient dans une irrésolution, dont

1572. riage de Henry avec Margu dont les préparatifs se faisoien une extrême magnificence. I poussa ses égards pour ce p jusqu'à le dispenser d'entrer da glise de Notre-Dame : (52) il f

il ne sortit que par l'effet d'une fougue, dont Catherine sçut habilement profiter. La sécurité de Coligny venoit de ce qu'il sentoit, à n'en pouvoir douter, que ses raisons frappoient droit au cœur de ce prince. Sans cela il est impossible que Charles IX. en eût imposé si long-tems à un homme de l'habileté de cet amiral. Un jeune roi de vingt-trois ans, & jusqu'à ce moment toujours en tutelle, n'est point capable de la finesse dont on veut lui faire honneur. Mais ce jeune prince, on ne peut en disconvenir, portoit déja la dissimulation au plus haut point. Les secrets de son conseil, & ceux de l'amiral, dont il ne s'ouvrit jamais à aucun des deux côtés, quelque pressé fut, en sont u ve sans repliq

(52) „ La „ tion du roi „ Grain, fut „ mariage se „ lébré d'une f „ ne tiendroit „ ni de l'aut „ gion ; de l „ niste, parce „ promesses „ reçûes par „ tre qui sero „ cardinal de „ bon ; & d „ maine ; pa „ ces prome „ roient reçû „ les cérémo „ cramentales „ glise...... Il „ sé un gran „ faud au pa „ vant la porte „ cipale entré „ glise de Pari „ di 18 Août „ lequel furen „ & épousés e

core dispensé d'observer toutes les cérémonies romaines. Le cardinal de Bourbon ayant fait des remontrances sur cette tolérance, qui lui parut excessive, il fut renvoyé avec une dure réprimande. Ce fut toute autre chose encore lorsque la reine de Navarre mourut; toute la cour en parut vivement touchée, & on y prit le grand deuil.

1572

Charles Bourbon cardinal oncle d Henry I

Enfin, ce n'est point donner à toute cette conduite de Catherine & de son fils un nom trop fort, que de l'appeller un prodige presqu'incroyable de dissimulation; puisqu'elle fit tomber dans le piége un homme aussi avisé que l'amiral de Coligny, malgré mille circonstances, qui sembloient concourir d'un au-

„ me jour, & par un „ seul acte, très-haut, „ &c... Ce fait, l'épousé se retira au prê- „ che, (je crois qu'il „ faut lire au porche) „ & l'épousée entra „ dans le temple pour „ ouir la sainte Messe, „ suivant les articles „ du traité de maria- „ ge: & de-là se ren- „ dirent tous deux au „ festin apprêté en la „ grande salle du pa- „ lais, &c. « *Baptiste le Grain, Décade du roi Henri le Grand l.* 2. Charles IX. donna à sa sœur trois cens mille écus en dot, & la reine de Navarre céda au prince son fils en faveur de ce mariage, la haute & basse Comté d'Armagnac, &c. *P. Mathieu tom.* 1. *liv.* 6.

1572. tre côté à lui faire sentir le danger qui s'approchoit. Car on disoit hautement que Genlis & La-Nouë (53) envoyés au secours du prince d'Orange, avoient été défaits par la connivence de la cour de France, laquelle dans l'incertitude du succès de l'objet principal de sa dissimulation, ne s'accommodoit pas de tous les effets qu'elle eût pû produire. On étoit encore instruit des conférences que la reine & ses principaux ministres avoient avec le cardinal Aléxandrin, neveu de Pie V. & avec les Guises; ces derniers ayant été découverts deux fois s'entretenant masqués avec le roi, la reine mere, le duc de Retz & le chancelier (54) de Birague. Il n'en falloit pas

Albert de Gondy, duc de Retz, maréchal de France.

(53) Jean d'Angest d'Ivoy, de l'ancienne maison de Genlis; François de La-Nouë, gentilhomme le plus renommé qu'il y eût alors parmi les Protestans, estimé même des Catholiques. L'amiral en parlant de ce malheur à Charles IX. l'imputoit au peu de secret qu'on gardoit dans le conseil. Charles IX. fit demander au duc d'Albe par Claude Mondoucet, son résident dans les Pays-bas, les gentilshommes françois Protestans, qui avoient été faits prisonniers. *De-Thou* 1572. *liv.* 51.

(54) René de Birague, Milanois, évêque de Lavaur, ensui-

davantage pour montrer ce qu'on devoit penser de leur disgrace prétendue. On crut appercevoir dans la mort de la reine de Navarre (55), 1572.

te cardinal; il n'étoit alors que garde des sceaux, & ne fut fait chancelier que l'année suivante, après la mort du chancelier de l'Hôpital. *Voyez son éloge dans les négociations de Busbeq. Aug. Gist. Busbequi Epist.* 29. On disoit de lui qu'il étoit cardinal sans titre, chancelier sans sceaux, & prêtre sans bénéfice.

(55) Elle étoit logée chez Charles Gaillart, évêque de Chartres, homme fort suspect de Calvinisme. Elle y fut prise d'une fiévre continue très-violente, quelques jours après son retour de Blois, où elle avoit suivi la cour, & mourut le cinquieme jour de sa maladie. Il y a une grande diversité d'opinions sur le genre de sa mort. Les mémoires de l'Etoile, d'Aubigné, & tous les Calvinistes décident pour le poison, qui fut donné à cette princesse, disent-ils, par un Florentin nommé René, parfumeur de la reine mere, dans une paire de gants. De Serres donne à entendre que les médecins qui ouvrirent son corps, avoient ordre de ne point toucher au cerveau, où s'étoit attaché le poison. Mais ils sont tous fortement contredits par le Grain, qui veut avec beaucoup d'autres, qu'elle soit morte de pleurésie, pour s'être échauffée aux préparatifs des nôces de son fils, à quoi se joignit le dépit de ce qu'on l'obligea à tendre devant sa maison, au passage du Saint Sacrement, le jour de la Fête Dieu; par la Popeliniere qui leve tout soupçon de poison; par Perefixe &

1572. des indices assez clairs d'empoisonnement. Il passoit pour constant que le coup dont l'amiral fut blessé, lui avoit été tiré de la maison de Villemur, précepteur des Guises ; & que l'assassin avoit été rencontré fuyant sur un cheval de l'écurie du roi. Les gardes même que Charles (56)

Pierre
Pite de
Villemur.

par De-Thou, qui assure que Charles IX. ordonna que la tête de cette princesse fût ouverte comme le reste du corps : & que si les médecins ne le firent point, c'est qu'ils trouverent la véritable cause de sa mort dans un abscès, qu'elle avoit au-dedans du corps. C'est aussi le sentiment de l'historien Mathieu.

(56) Tout celà est vrai, & prouve que ce guet-à pens se fit par ordre de la reine mere, mais non pas par celui du roi. On ne sçauroit bien dire quelle fut sa véritable intention en faisant ce coup ; si elle ne chercha simplement qu'à se défaire d'un homme qui prenoit trop d'empire sur l'esprit du roi, & capable de faire échouer le dessein d'exterminer tous les Huguenots : si, supposé que l'amiral fût mort du coup, elle auroit borné sa vengeance à cette seule mort ; ou, si elle s'attendoit que le bruit de cet assassinat, en excitant dans Paris une révolte parmi les calvinistes, lui fourniroit une occasion qu'elle cherchoit de faire faire main basse sur eux, ayant dressé sa partie pour cela. On proposa dans le conseil secret plusieurs moyens de faire naître un sujet de les attaquer ; entr'autres celui d'une espéce de camp ou attaque d'un fort artificiel, con-

mit près de l'amiral après ce coup, 1572.
sous prétexte d'assurer sa personne, étoient la plûpart ses ennemis déclarés. Il n'étoit pas moins incontestable que tous les bourgeois de Paris s'étoient fournis d'armes, qu'ils gardoient dans leurs maisons par ordre du roi.

Les plus clairvoyans d'entre les Huguenots se rendirent à des preuves si claires, quitterent la cour & même Paris, ou du moins se logerent dans les fauxbourgs. De ce nombre furent MM. de Langoirand, (57)

struit dans le Louvre, où l'on tourneroit contre les Réformés la feinte en réalité. Enfin on s'en tint à celui de les passer au fil de l'épée dans une nuit.

L'amiral étoit logé dans la rue Betisy, dans une auberge, qui est aujourd'hui l'hôtel S. Pierre; & l'on y montre encore la chambre où il fut tué.

(57) N.... de Montferrand, baron de Langoiran. Jean de Rohan, sieur de Frontenay. Jean de Ferrieres, vicomte ou vidame de Chartres. N..... de Loncaunay, gentilhomme de Normandie, tué à la journée d'Yvry, âgé de 70 ans. N.... de Rabodanges. On voit dans les MSS. de la bibliothéque du roi, *vol. cotté* 8699. *pag.* 31. l'original d'une Lettre de Charles IX. à M. de Rabodanges, datée du 6 Mai 1566, de S. Maur, qui commence ainsi: " M. de „ Rabodanges, je sçai „ le devoir grand que „ vous avez fait à l'oc-

1572. de Frontenay, le vicomte de Chartres, de Loncaunay, de Rabodanges, Du-Breuil, de Ségur, de Sey*, Du-Touchet, Des-Hayes, de Saint-Gelais, de Chouppes, de Beauvais de Grandry, de Saint Etienne, d'Arnes, de Boissec*; & plusieurs autres gentilshommes, tant de Normandie que du Poitou. Heureusement mon pere fut un de ceux à qui une sage défiance sauva la vie. Lorsqu'on les pressoit de s'approcher de la cour, ils répondoient: qu'ils trouvoient que l'air des fauxbourgs

„ casion de la commission que je vous „ ai ci-devant baillée „ pour faire punir les „ voleurs & brigands „ de votre Comté, &c. N.... de Ségur de Pardaillan. N... Du-Touchet, gentilhomme de Normandie près de Domfromt. N.... Des-Hayes Gasque. Guy de saint Gelais, fils de Louis, sieur de Lansac. Pierre de Chouppes. Jean de La-Fin, sieur de Beauvais-La-Nocle. Pierre de Grandry, maître-d'hôtel ordinaire du roi, &c. Toutes ces personnes pressant l'amiral de sortir de Paris, il leur répondit: „ Si je fais cela, „ il faut que je mon- „ tre ou ma peur ou „ ma défiance, mon „ honneur seroit of- „ fensé en l'un, & le „ roi en l'autre; je „ serois contraint de „ retourner à la guer- „ re civile, & j'aime „ mieux mourir que „ de revoir les misé- „ res que j'ai vû & „ les maux que j'ai en- „ duré. „ *Math. T. 1. liv. 6. pag. 341.*

étoit meilleur à leur santé, & celui 1572.
des champs encore davantage. Quand ils eurent appris que l'evêque de Valence, qui avoit penétré le secret en prenant congé du roi pour son ambassade de Pologne, avoit eu l'indiscrétion de le réveler à quelques-uns de ses amis, & qu'on avoit intercepté des lettres écrites à Rome par le cardinal (58) de Pellevé, dans lesquelles il dévoiloit tout ce mistere au cardinal de Lorraine, ce fut alors que ces messieurs redoublerent leurs instances auprès du roi de Navarre, pour l'engager à sortir de Paris, ou du moins pour leur permettre de se retirer chez eux. Ce prince opposa à leur avis celui que lui donnoient une infinité d'autres personnes, & même dans le corps protestant; car où ne se trouve-t-il point des traîtres? On l'avertit de s'en défier. On lui marqua les noms de tous ceux qui avoient été gagnés par la reine mere pour le tromper: il n'écouta rien. L'amiral (59) ne se mon-

(58) Nicolas de Pellevé, cardinal, archevêque de Reims passionné ligueur. Charles, cardinal de Lorraine.

(59) On a dit de l'amiral de Coligny,

1572. tra pas moins incrédule; son mauvais destin commença par l'aveugler pour le perdre. Heureux, s'il eût eu la prudence du maréchal de Montmorency, qu'on ne put jamais tirer de Chantilly, quoique le roi le conviât incessamment de venir partager la faveur de l'amiral, & demeurer près de sa personne pour l'aider de ses conseils.

Si je cherchois à augmenter l'horreur qu'on a généralement conçue

que tout ce qu'il a fait de beau en sa vie a été contre son Dieu, sa religion, son roi & sa patrie. Quel dommage qu'il n'ait pas songé à employer plus utilement ses talens. Car tous les historiens conviennent que c'etoit un des plus grands hommes d'état & de guerre qui ayent jamais paru. On a cru que c'est par l'effet des conseils qu'il donna au prince d'Orange, que les pays bas se souleverent contre l'Espagne, soutinrent la guerre dix ans durant & formerent le plan d'une republique qui a eu du moins une partie de son effet; mais on croit aussi avec assez d'apparence qu'il auroit tenté la même chose en France. Il est grièvement chargé par les mémoires de Villeroy. *Tome.4. pag* 322. 340. Il se défendit toujours fortement, sur-tout dans son testament, d'avoir songé à attenter à la personne du roi. Voyez son éloge & le but de sa politique dans *Brantome, Tom.* 3. *De-Thou*, & les autres historiens.

action (60) aussi barbare que celle du 24 Août 1572, trop ... sous le nom de massacre de ...nt Barthelemy, je m'étendrois 1572.

(60) Ce que dit M. ...ly du massacre ...t point paroître ...ort. « Action ...rable, s'écrie ...fixe, qui n'a- ...jamais eu, & ...ra, s'il plaît à ...u, jamais de ...blable. « Le Pa- ... V. en fut affli- ...squ'à en répan- ...s larmes: mais ...ire XIII. qui ...a place en fit ...: publiquement ...ne des actions ...ces à Dieu, & ...a un légat en ...er Charles IX. ...horter à conti- Voici en peu de ... comment la ...se passa. Toutes ...sures ayant été ..., le son des clo- ...de S. Germain ... milieu de ses domesti- que, par Besmes, Alle- mand, domestique du duc de Guise, & autres; le duc & le chevalier de Guise se tenant dans la cour. Le cadavre fut jetté par la fenêtre; on lui coupa la tête, qui fut porté à la rei- ne mere, avec le cof- fre de ses papiers, par- mi lesquels on trouva, dit-on, les Mémoires de son tems qu'il composoit. On lui fit toutes les indignités imaginables, enfin on le porta au gibet de Montfaucon, d'où le maréchal de Mont- morency le fit déta- cher la nuit, & inhu- mer à Chentilly. Tou- te la maison de Guise étoit personnellement animée contre l'ami-

en cet endroit sur le nombre, la
1572. qualité, les vertus & les talens de ceux qui furent inhumainement massacrés en cette horrible journée, tant dans

n'étoit jamais bien lavé, quelque chose qu'il eût pu faire. Si toute cette boucherie, n'est, comme bien des gens en sont persuadés, que l'effet du ressentiment des Guises, qui la conseillerent à la reine mere dans la vue de venger leur propre querelle, on peut dire que jamais particulier n'a tiré une vengeance aussi cruelle d'une offense. On fit ensuite main basse sur tous les domestiques de l'amiral & en même-tems les émissaires du roi commencerent le carnage dans tous les quartiers de la ville. Les plus distingués des Calvinistes qui y perdirent la vie, furent, François de la Rochefoucault, qui ayant joué une partie de la nuit avec le roi, & se voyant saisir dans son lit par des gens masqués, crut que c'étoit le roi & ses courtisans qui venoient le fouetter par jeu; Antoine de Clermont, marquis de Resnel, tué par son propre parent, Louis de Clermont de Bussy d'Amboise, avec lequel il étoit en procès pour le marquisat de Resnel; Charles de Quellenec, baron du Pont en Bretagne, dont le corps mort fut l'objet de la curiosité des dames de la cour, parce qu'il avoit alors un procès à soutenir avec sa femme Catherine de Parthenay, fille & héritiére de Jean de Soubise; François Nompar de Caumont, couché au milieu de ses deux fils, dont l'un fut poignardé à ses côtés, & le second échappa blessé, en contrefaisant le mort, & se cachant sous les corps de son pere & de

ns Paris que dans tout le reste du 1572.
yaume. Je marquerois du moins
ie partie des opprobres, des traite-
ens ignominieux, & des inventions
lieuses de la cruauté, qui chercha en
onnant la mort, à porter mille coups
ussi sensibles que la mort même, aux
alheureux qui en furent les victimes.
'ai encore entre les mains les piéces
ui font foi des instances que fit la
our de France dans les cours voisines,
'imiter son exemple contre les Réfor-
iés, ou du moins de refuser un asile à
ous ces infortunés. Mais je préfére
honneur de la nation au plaisir malin

e son frere; Téligny, gendre de l'amiral, Charles de Beaumanoir de Lavardin, Antoine de Marafin, Sr. de Guerchy, Beaudisner, Pluviaut Berny, du-Briou, gouverneur du marquis de Conty, Beauvais, gouverneur du roi de Navarre; Colombiers, Francourt, &c. Le comte de Montgommery fut poursuivi par le duc de Guise jusqu'à Montfort-l'Amaury. Le roi pardonna aux Vicomtes de Grammont & de Duras, à Gamaches & à Bouchavanes. On épargna les trois freres du maréchal de Montmorency, dans la crainte qu'il ne vengeât leur mort. Voyez les historiens & autres écrivains. Lisez aussi la belle description du massacre de la saint Barthelemi qu'a fait M. de Voltaire dans sa Henriade. *Chant.* 2.

1572. que certaines personnes pourroient tirer d'un détail, dans lequel ils trouveroient les noms de ceux qui oubliérent l'humanité, au point de tremper leurs mains dans le sang de leurs concitoyens & de leurs propres parens. Je voudrois même ensevelir pour jamais, s'il étoit possible, la mémoire d'un jour que la vengeance divine fit payer à la France par vingt-six années consécutives de désastres, de carnage & d'horreur; car on ne peut s'empêcher d'en juger ainsi, lorsqu'on songe à tout ce qui s'est passé depuis ce moment fatal jusqu'à la paix de 1598. C'est encore à regret que je m'arrête sur ce qui regarde le prince qui fait le sujet de ces mémoires, & sur ce qui me touche moi-même.

Je m'étois couché la veille de bonne heure. Je me sentis réveiller sur les trois heures après minuit par le son de toutes les cloches, & par les cris confus de la populace. Saint Julien mon gouverneur, sortit précipitamment avec mon valet de chambre pour en sçavoir la cause, & je n'ai jamais entendu parler depuis de ces deux hommes, qui furent sans

onte immolés des premiers à la fu- 1572.
eur publique. Je demeurai seul à
l'habiller dans ma chambre, où je vis
ntrer au bout de quelques momens
non hôte pâle & consterné. Il étoit
de la religion, & ayant entendu de
quoi il s'agissoit, il avoit pris le parti
d'aller à la messe pour sauver sa vie &
garantir sa maison du pillage : il venoit
pour me persuader d'en faire autant, &
m'emmener avec lui. Je ne jugeai point
à propos de le suivre. Je resolus d'es-
sayer à gagner le collége de Bour-
gogne où je faisois mes études, mal-
gré la distance de la maison où je de-
meurois à ce collége ; ce qui rendoit
le dessein assez périlleux. Je me re-
vêtis de ma robe d'écolier, & prenant
une grosse paire d'heures sous mon
bras, je descendis. Je fus saisi d'hor-
reur en entrant dans la rue, de voir
les furieux qui couroient de toutes
parts & enfonçoient les maisons en
criant : *tue, tue, massacre les Huguenots* ;
& le sang que je voyois répandre
sous mes yeux redoubloit ma frayeur.
Je tombai au milieu d'un corps de
garde qui m'arrêta. Je fus questionné ;
on commençoit à me maltraiter, lorſ-

1572. en effet, trouvé d'autre moye sauver sa vie. Il fut réveillé av prince de Condé deux heures a le jour, par une multitude d'ar de la garde, qui entrérent effr ment dans la chambre du Lo où ils couchoient, & leur ordo rent avec insolence de s'habiller de venir trouver le roi. On défendit de prendre leurs épée en sortant ils virent massacrer de eux sans aucun respect une parti leurs gentilshommes (61.) Ch les attendoit, & les reçut ave visage & des yeux où la fureur peinte. Il leur commanda ave juremens & les blasphêmes qu étoient familiers, de quitter la ligion qu'ils n'avoient prise, di il, que pour servir de prétexte à rebellion. L'état où l'on réd

(61) Jacques de Ségur, baron de Pardaillan, Gascon, Armand de Clermont, baron de Piles, Périgordin, &c. Gaston de Levis, Sieur de Leyran, se réfugia sous le lit de la reine de Navarre, qui lui sauva la vie. On envoya à Châtillo se saisir de Franç Châtillon, fils d miral, & de G Laval, fils de D lot; mais ils s'é sauvés & avoien sé à Génève. Ar de Gontault de échappa en se fiant dans l'Ars

ces princes (62) n'ayant pû les empêcher de témoigner la peine qu'ils auroient à obéir, la colére du roi devint excessive. Il leur dit d'un ton alteré & plein d'emportement: « Qu'il » ne prétendoit plus être contredit dans » ses volontés par ses sujets; qu'ils eus- » sent à apprendre aux autres par leur » exemple à le révérer comme étant » l'image de Dieu, & à n'être plus les » ennemis des images de sa mere. » 1572.

Il finit par leur déclarer, que si de ce pas ils n'alloient à la messe, il alloit les faire traiter comme criminels de lèze-majesté divine & humaine. Le ton dont ces paroles furent prononcées ne permettant pas à ces princes de douter qu'elles ne fussent sincères, ils pliérent sous la vio-

(62) » Comme il » (Henri) alloit trou- » ver le roi, Cathe- » rine donna ordre » qu'on le fît passer » par-dessous les vou- » tes entre des gardes » qui étoient en hayes » & en posture de le » massacrer, il tréssail- » lit de peur, & recu- » la deux ou trois pas » en arriére; toutefois » Nançai-Lachâtre, » capitaine des gardes » du Corps, le rassû- » ra, lui jurant qu'il » n'auroit point de » mal. Il fallut donc » quoiqu'il ne se fiât » pas trop à ses paro- » les, qu'il passât au » travers des carabi- » nes & des hallebar- » des. » *Peref, Hist. de Henry le Grand, l. 1.*

lence, & firent ce qu'on exigeoit d'eux.
1572. On obligea encore Henri d'envoyer dans ses états un édit, par lequel il défendoit l'exercice de toute autre religion que de la religion romaine. Si cette soumission le garantit de la mort, du reste il n'en fut guère mieux traité. Il essuya mille caprices & mille hauteurs de la cour. Libre par intervalles, il fut le plus souvent étroitement resserré, & traité en criminel. Quelquefois on permettoit à ses domestiques de l'approcher & de le servir; puis tout d'un coup on nous défendoit de paroître.

Alors j'employois ce loisir le plus utilement qu'il m'étoit possible. Il ne fut plus question pour moi depuis ce tems-là, de langues sçavantes, ni de tout ce que l'on appelle les études. Cette application que mon pere m'avoit toujours fortement recommandé, me devint impossible, dès qu'une fois je me fus approché de la cour. Je me défis avec regret d'un excellent précepteur, que mon pere avoit mis auprès de moi: il demanda lui-même à se retirer, voyant qu'il m'étoit inutile. De ses mains je passai dans celles d'un nommé Chrétien, que le roi de Na-

e entretenoit auprès de lui, & 1572.
iel il enjoignit de m'apprendre les
hématiques & l'hiſtoire : deux
nces qui me conſolérent bientôt
:elles auxquelles je renonçois, par-
que je me ſentis pour elles cet at-
t, que j'ai toujours conſervé de-
s. Le reſte de mon tems fut em-
yé à apprendre à bien lire & à bien
ire, & à me former aux exercices
pres à donner la bonne grace du
ps. C'eſt dans ces principes, en y
gnant une attention bien plus gran-
encore à former les mœurs, que
ıſiſtoit la méthode de faire élever
euneſſe, qu'on ſçavoit être particu-
e au roi de Navarre, parce qu'il
ıit été lui-même élevé ainſi. Je la
ris jusqu'à l'âge de ſeize ans, que
conjoncture des tems nous ayant
é lui & moi dans le tumulte des
res, ſans pouvoir preſque eſpérer
n ſortir, à ces exercices il fallut
e ſuccéder ceux qui ne concernent
la guerre, en commençant par
ui de tirer de l'arquebuſe, & re-
ıcer à tous les autres. Tout ce que
t faire alors un jeune homme, eſt
faire profiter ſon cœur de ce qu'il

malheureux, & pour toute ſa v
lui qui engagé dans une profeſ
fatale à la jeuneſſe, manque d
ou de volonté, pour réſiſter a
vais exemple. S'il a le bonheu
préſerver de tout vice honteux
ment s'inſtruira & ſe fortifi
dans ces principes, que la
dicte à l'homme privé comme a
ce? Que la vertu doit ſi bien t
en habitude par la pratique,
cune action vertueuſe ne ſoit
trouvée pénible; & que rédu
néceſſité de tout ſauver par un
ou de tout perdre par une bon
tion, le cœur ne connoiſſe pas
ce combat intérieur, que ſe
le penchant & le devoir.

Charles ne tarda pas à reſſe
violens remords de l'action ba

traits de cruauté, dont chacun venoit se faire honneur en sa présence. 1572.
De tous ceux qui approchoient ce prince, il n'y avoit personne qui eût tant de part à sa confiance qu'Ambroise Paré. Cet homme qui n'étoit que son chirurgien, avoit pris avec lui une si grande familiarité, quoiqu'il fût huguenot, que ce prince lui ayant dit, le jour du massacre, que c'étoit à cette heure qu'il falloit que tout le monde se fît catholique, Paré lui répondit sans s'étonner : « par la » lumiére de Dieu, Sire, je crois » qu'il vous souvient m'avoir promis » de ne me commander jamais quatre » choses; sçavoir, de rentrer dans le » ventre de ma mere, de me trouver » à un jour de bataille, de quitter vo» tre service, & d'aller à la messe. » Le roi le prit à part, & s'ouvrit à lui sur le trouble dont il se sentoit agité. » Ambroise, lui dit-il, je ne sçais ce » qui m'est survenu depuis deux ou » trois jours, mais je me trouve l'es» prit & le corps tout aussi émus, que » si j'avois la fiévre. Il me semble à » tout moment, aussi bien veillant » que dormant, que ces corps mas-

» sacrés se présentent à moi, les faces
1572. » hideuses, & couvertes de sang. Je » voudrois bien qu'on n'y eût pas » compris les imbécilles & les inno» cens. » L'ordre qui fut publié le jour suivant de faire cesser la tuerie, fut le fruit de cette conversation. Le roi crut même qu'il y alloit de son honneur de tout désavouer publiquement, comme il fit par les Lettres-Patentes qu'il envoya dans les provinces. Il y rejettoit tout sur les Guises, & vouloit faire passer le massacre pour un effet de leur haine contre l'amiral. Les lettres particuliéres qu'il écrivit à ce sujet en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, & aux autres états voisins, étoient conçues dans les mêmes termes.

Sans doute que la reine mere & son conseil firent comprendre au roi la conséquence d'un désaveu si formel. Du moins au bout de huit jours, il changea si bien de langage & de sentiment, qu'il alla tenir son lit de justice au parlement, pour y faire enregistrer d'autres lettres - patentes, dont le contenu étoit: Qu'il ne s'étoit rien fait le 24 Août que de son

1572.

te exprès, (63) & pour punir les guenots, à chacun desquels, j'en- ls des principaux, on imputoit un ne capital, afin de donner s'il étoit sible à une boucherie détestable, nom & la couleur d'une exécution justice. Ces lettres furent adres- s aux gouverneurs des provinces, ec ordre de les faire publier, & de ursuivre le reste des prétendus upables. Je dois ici une mention norable aux comtes de Tende (64) de Charny; à messieurs de Man- ot, de Gordes, de Saint-Heran

63) Il est certain de s, que pendant le ssacre, on le vit nt à la main une abine, qu'on dit il déchargea sur les lvinistes qui s'en- oient. Le dernier réchal de Tessé it connu dans sa nesse un vieillard quatre-vingt-dix , lequel avoit été ge de Charles IX, lui avoit dit plu- urs fois qu'il avoit argé lui-même cet- carabine. Il est en- re constant, que ce nce, alla avec sa cour voir le corps de l'amiral pendu par les pieds avec une chaîne de fer au gibet de Montfaucon; & qu'un des courtisans ayant dit qu'il sentoit mauvais, Charles IX, répondit comme Vitellius: *le corps d'un ennemi mort sent toujours bon*. Je rapporte ces deux anecdotes d'après l'auteur de la Henriade dans ses notes, *p.* 32 & 37.

(64) Claude de Savoye, comte de Tende, sauva la vie aux Protestans en Dau-

& de Carouge, qui refusérent hautement d'exécuter un pareil ordre dans leurs gouvernemens. Le vicomte d'Hortes, gouverneur de Bayonne, eut assez de fermeté pour répondre à Charles, qui lui en avoit écrit de sa propre main, qu'il ne devoit sur ce point attendre aucune obéissance.

1572.

phiné, & dit en recevant la lettre du roi, que ce ne pouvoit pas là être l'ordre de sa majesté. Eléonor de Chabot, comte de Charny, lieutenant général en Bourgogne; il n'y eut qu'un seul Calviniste tué à Dijon. François de Mandelot, gouverneur de Lyon: il eut dessein de sauver les Réformés, qui furent néanmoins tous massacrés dans les prisons où il les avoit fait assembler, M. de Thou dit qu'il feignit seulement de l'ignorer. Bertrand de Simiane, sieur de Gordes, homme fort estimé. N..... de S. Heran de Montmorin, gouverneur d'Auvergne: il dit qu'il n'obéiroit point, si le roi n'étoit présent en personne. Tanneguy Le-Veneur, lieutenant général en Normandie, homme plein de probité & d'humanité: il fit tout ce qu'il put pour les garantir à Rouen, il n'en fut pas le maître. M.... vicomte d'Hortes ou d'Ortes, gouverneur de toute cette frontiére. Voici sa réponse au roi: « Sire, » j'ai communiqué le » commandement de » votre majesté à ses » fidéles habitans, & » gens de guerre de » la garnison: je n'y » ai trouvé que bons » citoyens & braves » soldats; mais pas un » bourreau, &c. » *De Thou. liv. 52 & 53. d'Aubigné, tom. 2. liv. 1, &c.*

1572.

ı fait monter à soixante - dix le nombre des Protestans massacrés pendant huit jours dans tout le royaume ; & ce coup accablant porta tellement la terreur dans le parti, qu'il se crut lui-même éteint, & qu'on ne parloit plus que de se soumettre ou de fuir dans les pays étrangers. Un coup de vigueur inespéré rompit encore une fois cette résolution. Un gentilhomme réformé, nommé Reniers (65) échappé par une espéce de miracle des mains du sieur de Vesins son plus cruel ennemi, se sauva avec le Comte de Gourdon, & 80 chevaux, & vint à Montauban. Il trouva la ville si consternée, & si peu en état de se défendre contre les troupes de Montluc qui s'approchoient, qu'ayant osé conseiller de tenir bon, il courut risque d'être livré lui-même à Montluc, ce qui l'obligea de se

Blaise de Montluc, Maréchal de France.

(65) Il y a erreur dans les mémoires de [illegible] en cet endroit: Vesins lui-même, homme d'un caractère farouche, mais d'ailleurs très-honnête homme, qui sauva la vie à Reniers dont il étoit l'ennemi depuis long-tems, & dont il ne cessa pas pour cela de l'être. Voyez cette histoire singulière dans M. de Thou, *liv.* 52.

retirer précipitamment. En s'éloignant
1572. de Montauban, cette petite troupe tomba sur un parti de 450 chevaux de l'armée de Montluc, & cherchant à mourir glorieusement, elle fit des actions de valeur si prodigieuses, qu'elle tailla en piéces ce parti. Reniers retourna annoncer cette bonne nouvelle à Montauban; il y fut obéi cette fois, & les portes furent fermées à Montluc. Cette résistance, & la résolution de Montauban se communiquant de proche en proche, trente villes suivirent son exemple, & se conduisirent de maniére, que les Protestans, ce que l'on n'auroit jamais osé penser, obligérent les Catholiques à se tenir eux-mêmes sur la défensive.

Ceux-ci avoient d'abord tourné toutes leurs forces contre la Rochelle & Sancerre, qu'ils avoient investies, profitant de la terreur générale. Ces entreprises ne réussirent pas. Sancerre après avoir souffert toutes les horreurs d'une famine, dont on ne trouve point d'exemples dans les histoires, fit une espéce de traité avec les assiégeans. Pour la Rochelle, elle ren-

1573.

Henri frere de Charles IX. & depuis roi de France.

ıtile tous (66) les efforts du
Anjou, qui étoit venu l'affié-
ı perſonne; & la nomination
ne de Pologne, vint fort à
; pour ſauver l'honneur de ce
. Par un autre traité; dans
Nîmes & Montauban furent
iſes; la Rochelle ſe maintint
ous ſes droits; & ces villes fu-
:s ſeules qui conſervérent en
ıtier les avantages des derniers

tems amena encore d'autres
ıctures favorables aux Calviniſ-
'e tous ſes enfans, la reine-
n'avoit de véritable tendreſſe
our le ſeul duc d'Anjou. Le

Le Maréchal
ıtluc dans ſes
:ntaires, trou-
n fit de gran-
eş à ce ſiége,
ir envoyé trop
monde; d'a-
ıp hazardé, &
ropos dans les
; d'avoir laiſſé qu'elle alla à Bayonne, de ſe mettre en poſſeſſion de cette ville. Ce conſeil s'il avoit été ſuivi, auroit épargné à la France bien des hommes & de l'argent. Voyez le détail des ſiéges de la Rochelle & de San-

1573. [illegible] ce prince pour la Pologne; [illegible], qu'elle [illegible] les deux autres freres, [illegible] Charles, & le duc d'Alençon. Ce dernier, devenu duc d'Anjou par l'éloignement de son frere, commença à former de grandes espérances pour la couronne de France, lorsqu'il vit que la foible santé de Charles, qui n'avoit point d'enfans, s'étoit enfin changée en une maladie mortelle. L'opposition qu'il crut s'appercevoir que la reine sa mere mettoit à son dessein, acheva de l'éloigner d'elle. Cette princesse, en donnant sa confiance à un petit nombre d'étrangers de basse naissance, qui gouvernoient ses finances, avoit rendu la plus grande partie des seigneurs presqu'aussi mécontens que le duc d'Alençon. Il fomenta sous main leur révolte, & les porta à s'appuyer du secours des Protestans, dont il partageoit la disgrace. Pour parer ce coup en satisfaisant tout ensemble le duc d'Anjou & sa tendresse pour le roi de Pologne, la reine-mere songea bien à la vérité dès ce moment à marier le premier de ces princes avec la reine

gleterre, & à lui faire obtenir la
raineté des Pays-bas: mais son 1573.
ntentement avoit déja produit
ffet.

arles entra par un autre motif
e ressentiment de son frere con-
reine leur mere. La langueur
l se sentoit attaqué, ayant com-
 dès Vitry, où il accompagna
de Pologne, en apparence pour
re honneur, mais en effet pour
r le plaisir de le voir sortir de
yaume, l'état où il se vit réduit
u de tems, fit naître dans son
mille soupçons contre Cathe-
& fit que s'unissant d'intérêt
les Réformés, il commença à
arquer beaucoup de bonne vo-
Elle parut principalement en
il leur permit, malgré l'oppo-
de la reine-mere, d'envoyer
putés proposer leurs griefs &
lemandes à la cour. Ces dépu-
rencontrérent d'autres, qui ve-
: de la part des provinces Ca-
ues, excitées par les seigneurs
ntens à demander la supression
tains nouveaux impôts, & une
ution pour dix ans sur les an-

1573. ciens, & ils se joignirent à eux cahier dans lequel étoient expri leurs demandes, n'étoit signé à l rité que de quatre ou cinq ge hommes; mais les termes dans les il étoit conçu, marquant une fer inébranlable dans un parti, qui bloit tirer de nouvelles forces d pertes mêmes, la reine-mere en co un violent dépit. Le roi lui r alors son autorité, & tout ce q put faire, fut d'user de remises ju la mort de ce prince, qu'on v bien n'être pas éloigné.

1574. Les Réformés pénétrérent so tention; & pour n'être pas prév ils parurent tout d'un coup en a C'est ce qu'on appella la prise mes du mardi-gras, parce qu' jour-là ils se saisirent de plu (67) villes. Montgommery r d'Angleterre en Normandie, se fortifia. La reine-mere étoit avec toute la cour à Saint-Ger en-Laye. Elle songea du moins à

Gabriel, comte de Montgommery, le même qui avoit blessé Henry II.

(67) Fontenay, Lu-, signan, Melle, Pons, Tonnay-Charente, Taimont, Rochefort, Oriol, Livron, Oran-ge, & autres pl Poitou, en L doc, en Dau &c.

& Buhy s'approchérent un jour nt-Germain à main armée, & ent les enlever. L'alarme fut ; mais les conjurés n'ayant en assuré leur coup, Catherine tems de s'enfuir avec les prin- Paris, où elle fit couper la tête onnas (69) & à la Mole, au- du complot, & emprisonner les haux de Montmorency, & de . Après cela elle donna des gar- u roi de Navarre, & au duc jou. Elle envoya aussi des sol- Amiens, pour arrêter & amener nce de Condé, qui y étoit soi- ement observé. Il en fut averti,

Jean de Chau- marquis de Qui- 1 Guitry, Pierre rnay, seigneur hy, frere de Du- Mornay. Voyez

comte de Coconnas, Piémontois. » L'a- » mour & la jalousie fi- » rent périr la Mole & » Coconnas, aimés de » deux grandes prin-

1574. se déguisa, & trompant ses surveillans, il s'enfuit heureusement lui troisiéme en Allemagne, où il fut déclaré en arrivant généralissime des troupes de la religion en France.

La reine-mere ne balança pas à faire marcher contre les Huguenots toutes ses forces, divisées en trois armées. Matignon (70) conduisit la premiére en Normandie, où Montgommery n'ayant que trois ou quatre places (71) assez peu considéra-

(70) Jacques de Matignon, maréchal de France, mort en 1597. Ce seigneur mérite toutes les louanges que M. de Thou lui donne, par ses grandes qualités, sur-tout par son attachement inviolable à la personne du roi, qualité peu commune en ce tems-là. *De Thou, liv. 66.*

(71) Carantan, Valogne, Saint-Lo, Donfront: Il fut pris dans cette derniére, se battant en désespéré. Il me semble qu'on ne sçauroit prendre de Juge moins suspect que d'Aubigné, qui étoit zélé Calviniste, dans la question de la prétendue parole donnée au comte par ce maréchal. » La place » fut rendue, dit-il, » avec assurance de la » vie à tous, hormis » au comte, qui n'eut » que des promesses » captieuses, comme » de n'être mis en » autres mains que » celles du roi, j'assure cela, quoiqu'on » ait écrit autrement; » il n'y a eu que trop » de perfidies en France sans en inventer. » &c. *tom. 2. l. 2. chap, 7.* Montgommery reçut la mort en héros. *De Thou, ibid. Brant. &c.*

ut bientôt défait, & obligé de
re entre les mains de ce ma- 1574.
qui le fit conduire à Paris,
it la tête tranchée. La seconde
I. le duc de (72) Mont-
, alla investir Fontenay, &
Lusignan, qu'il prit malgré la
éfense du vicomte de Rohan. René, vicomte de Rohan; mort en 1586.
nce (73) dauphin, qui com-
it la troisiéme, prit aussi quel-
etites places, en Dauphiné, &
attaché à Livron, il en leva
isement le siége. Tout fut suf-
, & une partie des généraux
lés à la cour, à l'occasion de
rt du roi, qui arriva le jour
Pentecôte de cette année. Ce
mourut au château de Vin-
s, dans les douleurs les plus
& baigné dans son sang. En
tat, le malheureux jour de la
Barthelemy fut sans cesse pré-
son esprit. Il marqua par ses
orts & ses larmes le regret

) François de
on. Cette bran-
e Montpensier
'un Louis de
on, second fils
n II. de Bour-

(73) C'est le nom
que portoit François
de Bourbon, fils de
M. le duc de Mont-
pensier. *Mém. de Brant.* *tom.* 3. p. 301.

1574. (74) qu'il en ressentoit. Le c
nal (75) de Lorraine, mouru
cette même année en terre pa
la surveille de Noel, jour rema

(74) » Il envoya chercher le roi de » Navarre, auquel » seul il avoit recon- » nu de l'honneur & » de la foi, & lui » recommanda très- » affectueusement sa » femme & sa fille. » *Peref. ibid.* Il dit en mourant, qu'il étoit bien aise de ne point laisser d'enfans, qui auroient été trop jeunes pour gouverner dans des tems aussi difficiles. Montluc, De Thou, & presque tous les historiens conviennent, que s'il avoit vecu il eût été un fort grand roi. Il avoit beaucoup de courage, de prudence, d'éloquence, de pénétration, d'œconomie, de sobriété: il aimoit les sçavans & les belles-lettres: mais il étoit colére & grand jureur. Il n'avoit pas encore vingt-cinq ans. On lui trouva plu-sieurs meurtr dans le corps. D *ibid.* Cependan a pas de preuves qu'en dise l'aut la légende d Claude de Guis ait été empoi La cause de sa vint des exercic lens qu'il faisoi de la grande q de bile qui lui doit souvent les tout jaunes. Il la taille haute, peu droite, les les courbées, le bes foibles & me le visage pâle yeux hagards, physionomie che. Voyez. P. *thieu, tom. 1. à du sixiéme Livre.* vie de ce prince Papire Masson a te en latin.

(75) Charles dinal de Lorrain chévêque de R Voyez son car dans le *troisiém*

ble par une des plus effroyables tempêtes qu'on ait jamais vues. 1574.

Le roi de Pologne fut averti en treize jours de la mort du roi son frere, & dès la nuit suivante, il se déroba de la cour & s'enfuit. Il visita en passant l'empereur Maximilien, & le duc Charles de Savoye, & prit sa route (76) par Venise. On lui donna dans tous ces endroits le conseil également sage & conforme à ses intérêts, d'accorder aux Réformés la paix & le libre exercice de leur religion; mais il en profita si peu, qu'il rompit d'abord en arrivant en France, la trêve qu'on avoit accordée aux Huguenots pour trois mois, & la changea, à la sollicitation de Catherine, en une déclaration de guerre contre tout le parti protestant, auquel s'étoit joint tout fraîchement grand nombre de Catholiques, par

des mémoires de Brant. » Il mourut en Avi» gnon, dit-il, em» poisonné, si nous » voulons croire la » légende de Saint » Nicaise. » *p.* 138 & très-chrétiennement au rapport de Mathieu qui fait son éloge, *tom.* 1. *liv.* 7. *p.* 407.

(76) Consultez *Mathieu, tom. I. au commencement du septiéme livre*, sur la sortie de Henri III. de Pologne, & sur les particularités de son voyage.

affection pour le maréchal d
1574. Danville, irrité de la prison
frere. Le roi alla en person
tre le siége pour la seconde
vant Livron, qu'il fut aussi
de lever, ne remportant que
te de voir & d'entendre, en
rant, les femmes, & jusqu'au
lui insulter du haut des mu
cabler la reine-mere des t
plus satyriques, & les plus of
De ce moment, il commen
montrer si prodigieusement d
de ce qu'il avoit été duc d'
qu'on peut dire que sa fuite h
à Avignon fut l'époque de so
minie, des malheurs de son
me & des siens propres. Dans l
ge de Rheims, qu'il fit aussi-t
pour se faire sacrer, il devint
reux d'une des filles du com
1575. de Vaudemont, & l'épousa.

(77) Henry de Montmorency, duc de Danville, second fils du connétable Anne de Montmorency.

(78) Louise de Lorraine, fille de Nicolas duc de Mercœur, comte de Vaudemont, & de M d'Egmont, s re femme. donne de éloges à la cette princes sa tendresse mari, *tom.* 2 *pag.* 438.

ıt un bonheur pour lui, que : tout ce tems le duc d'An- 1575.
:rouvât étroitement resserré ; ·ès le sacre de Henri, ce prin- avoit encore une fois quitté ı, pour prendre celui de *Mon-* ɔuit aussi-bien que le roi de ɛ, d'un peu plus de liberté, ɛtranchoit ou augmentoit sui- ; nouvelles qu'on recevoit de rrespondance avec les enne- la reine-mere (79). Un au- de Catherine étoit de travail- ésunir ces deux princes ; ce faisoit en leur promettant à ux séparément la lieutenance e des armées de France, ıettant en œuvre ces moyens

Henri III. ort Monsieur, ɛl il s'imagi- ir été empoi- & il voulut le roi de Na- uer ce prince. eut horreur : proposition. ıne maladie alors Henri ıui ne venoit ın mal dans Henri IV. dit au duc de Guise qu'il aimoit : *Notre homme est bien mal.* Le duc de Guise répondit à la premiere fois : *ce ne sera rien :* à la seconde : *il y faut penser :* à la troisiéme fois, il lui dit enfin : *Je vous entends, Monsieur ;* & frappant le pommeau de son épée : *Voilà*, ajouta-t-il, *qui est à votre service ; tom.* 5. *liv.* 7. *p.* 418. *Mathieu.*

1575. qui manquerent si rarement de lui réussir, je veux dire les intrigues de galanterie, & les rivalités. Elle ne put si bien faire, que Monsieur ne lui échappât à la fin. Il trompa ses gardes, & s'enfuit en se travestissant le 17 Septembre au soir. Il n'eut pas si-tôt gagné Dreux, qu'il se fit bientôt une cour nombreuse, & un parti puissant. Le prince de Condé avoit travaillé si efficacement en Allemagne, que le prince Casimir se trouva prêt à entrer en France avec une forte armée. Catherine eut recours à un autre manege. Elle chercha à regagner Monsieur par les offres les plus spécieuses. Elle le poursuivit de ville en ville, toujours suivi de ce cortége de filles galantes, sur lesquelles elle comptoit encore davantage. Enfin (80) elle fit si bien, qu'il tomba à la fin dans le piége qu'elle lui tendoit.

Fils de l'électeur Palatin du Rhin.

Le roi de Navarre, qui avoit donné de bonne foi dans le panneau de la lieutenance générale, crut

(80) Ils s'abouchérent à Champigny-sur-Vede, maison appartenante à M. le duc de Montpensier, sur les confins de la Touraine.

ne pouvoit plus lui manquer,
jouit d'abord d'être enfin dé- 1575.
Monsieur, qu'il regardoit tou-
omme son rival; Carnavalet &
ves le tirerent d'erreur, & lui fi-
omprendre que, si quelqu'un des
devoit prétendre à cette belle
, c'étoit Monsieur qui pouvoit
e le prix de son racommode-
mais que dans la vérité Cathe-
s jouoit tous deux, & que pour
ne devoit plus s'attendre qu'à
aptivité encore plus dure. Ce
ouvrit les yeux; & s'appliquant
itier à recouvrer sa liberté, il en
le moyen. Un jour de Février
oit à la chasse vers Senlis (81),
écarter ses gardes, & vint d'une
passer la Seine à Poissy, gagna
Châtel en Timerais, maison à lui, Château-Neuf.
ulement d'une trentaine de che-
prit quelqu'argent de ses Fer-
& arriva à Alençon, dont le
e Hertray s'étoit saisi en son René de S.Denys de Hertray.
l s'y aboucha avec Monsieur
ince de Condé, qui convin-

oyez ce détail Mathieu, tom. 1. liv. 7. p. 420. &c.
lubigné, tome
2. chap. 18.

1575. rent d'unir toutes leurs forces. D'Alençon le roi de Navarre passa à Tours, où il ne fut pas plutôt arrivé qu'il reprit publiquement l'exercice de la Religion protestante. Je fus un de ceux qui accompagnerent ce prince dans sa fuite, & dans tout ce voyage. Il me renvoya de Tours avec Fervaques (82) redemander à la cour de France la princesse sa sœur. Elle nous fut accordée, & dès la seconde journée, cette princesse reprenant aussi sa religion, se trouva au prêche à Châteaudun, & rejoignit le roi qui l'attendoit à Parthenay.

Les trois princes après la jonction de leurs troupes, se trouverent à la tête de plus de cinquante mille hommes effectifs, & firent à leur tour trembler Catherine. Tout sembloit annoncer une guerre des plus sanglantes. Je me jettai dans l'infanterie, simple volontaire, en attendant l'occasion d'un emploi plus convenable; & je fis mon essai d'armes aux envi-

Selon d'autres, trente-cinq mille seulement.

(82) Guillaume de Hautemer, comte de Grancey, seigneur de Fervaques, &c. maréchal de France, & lieutenant général en Normandie. mort en 1613, âgé de soixante-quinze ans. Madame Catherine de Bourbon, depuis duchesse de Bar.

le Tours, où il y eut plusieurs ren- 1576.
es entre des détachemens de par-
férens. Le roi de Navarre ayant
que je m'y comportois avec plus
érité que de courage, me fit ap-
& me dit : » Rosny, ce n'est pas-
à je veux que vous hasardiez vo-
vie. Je loue votre courage, mais
esire vous le faire employer en
meilleure occasion «. Cette oc-
n ne se trouva pas si proche que
e croyions tous, parce que Ca-
e, qui ne se trouvoit pas la plus
eut recours à son manége ordi-
Elle parla de paix. Elle offrit plus
ne croyoit pouvoir demander.
romesses ne coûtoient rien à cette
ieuse princesse. Enfin elle eut
sse de faire mettre bas les armes
rinces, & la paix fut arrêtée &
trois mois après (83). C'est ce
appella la paix de Monsieur,

Par l'édit de | l'amiral de Coligny
e-trois arti- | & des autres chefs
passé au con- | protestans ; on y ac-

1576. parce qu'outre que l'objet principal de Catherine en la faisant étoit de regagner ce prince, il fut si bien la dupe de ses finesses, qu'à la fin il la souhaita, & la sollicita lui-même plus ardemment que personne. Il faut convenir qu'elle fut des plus avantageuses; cependant les princes ne firent jamais de faute plus irréparable, que lorsqu'ils y donnerent les mains. Monsieur y en ajouta bientôt une seconde, & aussi capitale, lorsqu'agissant contre son propre intérêt, il se sépara des Réformés (84): par ce contretems, il perdit tant du côté de la France que de l'Angleterre, les occasions de devenir peut-être l'un des plus puissans princes de l'Europe. Ainsi tout se tourna encore au gré de la reine-mere, qui n'avoit en vue, en faisant cette paix, que la désunion de ses ennemis.

culier un riche appanage; & le prince Casimir, une somme considérable en argent & en pierreries. *De Thou, d'Aubigné, &c.*

(84) Pour parler plus juste: Monsieur sacrifia en cette occasion le roi de Navarre & les Huguenots à ses intérêts, ou à sa politique. C'est dans les *Mém. de Nevers, tom. 1. p. 90. & suiv.* qu'il faut voir toutes les démarches faites de part & d'autre au sujet de ce traité.

1576.

oyant la paix faite se reti-
Rochelle, dont les habitans,
qu'ils ne lui présenterent
dais, lui rendirent tous les
s, qu'ils auroient pu faire au
ne firent pas un accueil si
à tous les Catholiques, qui
à la suite du prince. Ils refu-
entrée de leur ville à Cau-
lepuis duc d'Epernon (85),
s ceux qu'on put convaincre
ensanglanté leurs épées le 24
e séjour du roi de Navarre
ville ne fut pas long. A pei-
oit-il la bouche pour deman-
omplissement du traité, qu'il
r toute la grandeur de sa fau-
erine nia avoir rien promis
guenots, qui furent obligés de
e les armes, avant même que
fut finie. Je quittai mon pre-
te. M. de Lavardin mon pa-
ui m'affectionnoit beaucoup,
fait prendre l'enseigne de
ignie colonelle, je fus nom-
défendre Périgueux, & en-

Jean de Beaumanoir de Lavardin, ou Laverdin, maréchal de France.

in-Louis de e la Valet- d'Epernon; il | il en sera parlé dans la suite.

1576. suite Villeneuve en Agénois, menacée de siége. Le roi de Navarre se proposa des entreprises considérables : mais l'occasion en étoit perdue. La plus grande partie des troupes sur lesquelles il avoit compté, lui manquerent alors, & le reste se trouva si mauvais, qu'à peine put-il faire deux entreprises, l'une sur la Réole, & l'autre sur Saint Macary, dont encore la seconde manqua. Favas qui conduisoit celle de la Réole, me mit à la tête de cinquante soldats, qui y entrerent sans presqu'aucun danger. Je demandai la même commission à Langoiran, qui conduisoit l'entreprise sur Saint Macary, il nous l'accorda à Béthune mon cousin, & à moi : mais Favas nous retint dans la seconde troupe; ce que je rapporte, comme l'exemple du premier bonheur marqué que j'aie eu à la guerre, car les habitans de Saint Macary, qui avoient eu connoissance de notre dessein, nous tromperent si bien, qu'il ne revint pas un homme de la premiere troupe qui osa y entrer.

Jean Favas, dit le capitaine Favas.

Je courus un danger plus réel au siége de Ville-Franche en Périgord, que fit ensuite Lavardin. Etant monté

1576.

aut avec mon drapeau, je fus
rſé par le choc des piques & des
bardes dans le foſſé, où je de-
ai enfoncé dans la boue, & em-
ſſé par mon drapeau, de maniere
ans le ſecours de mon valet de
bre, nommé la Trape, & de quel-
ſoldats qui m'aiderent à remon-
y aurois péri infailliblement. La
ayant été forcée, tandis qu'elle
mentoit, elle fut entiérement
, & j'y gagnai pour ma part une
e de mille écus en or, qu'un vieil-
pourſuivi par cinq ou ſix ſol-
me donna pour lui ſauver la vie.
om de Ville-Franche me rappelle
vanture ſinguliere, arrivée à peu-
dans ce tems-là. Les bourgeois
tte ville ayant formé le complot
ſaiſir par ſurpriſe de Montpazier,
petite ville voiſine, ils choiſirent
cette exécution la même nuit
eux de Montpazier, ſans en rien
ir, avoient auſſi priſe pour eſſayer
emparer de Ville-Franche. Le
d fit encore qu'ayant pris un che-
différent, les deux troupes ne ſe
ntrerent point. Tout fut exécuté
d'autant moins d'obſtacle, que

Bourg en Périgord, ſur les confins du Quercy.

1576. de part & d'autre les murs étoient demeurés sans défense. On pilla, on se gorgea de butin, tout le monde se crut heureux, jusqu'à ce que le jour ayant paru, les deux villes connurent leur méprise. La composition fut que chacun s'en retourneroit chez soi, & que tout seroit remis en son premier état. Voilà une image de la guerre, comme elle se faisoit en ce tems-là. Elle ne consistoit gueres qu'à se saisir subtilement, ou d'emblée, des villes & des châteaux ennemis; ce qui ne se passoit pourtant pas sans des combats, souvent très-sanglans.

Je ne dissimulerai point que le roi de Navarre étoit fort mal servi. Son armée étoit presqu'également composée de Catholiques & de Réformés; & il disoit quelquefois, qu'il avoit plus d'obligation aux premiers, parce qu'ils le servoient sans intérêt, & par un pur attachement à sa personne. Mais c'étoit ce mélange même qui nuisoit à ses affaires. Messieurs de Turenne, de Montgomery, de Guitry, de Lésignan, de Favas, de Pardaillan, & autres principaux Protestans, avoient une aversion invincible pour Messieurs

Louïs de S. Gelais de Lusignan.

ardin, de Mioſſens, de Gram-
de Duras, de Sainte-Colombe,
uelaure, de Beholens, de Po-
autres officiers catholiques.
manifeſta entr'autres occaſions
ſujet, dans une querelle que
vec Frontenac. Cet officier
t traité de jeune homme, ajou-
mépris, que ſi on me tordoit
il en ſortiroit du lait; je lui
is que je me trouvois aſſez fort
tirer le ſang du ſien avec mon
Cette querelle éclata; & ce
eut de bien ſingulier, c'eſt que
mon aggreſſeur fût Catholi-
moi Proteſtant, le vicomte de
e s'offrit à lui contre moi avec
rmés: ce que M. de Lavardin
u, il me fit offre de ſon ſe-
& de celui des Catholiques ſes
e qui venoit de la haine que le
avoit conçue contre moi, à
on d'un démêlé ſurvenu entre
angoiran, où j'avois pris le
ce dernier auquel j'avois obli-
M. de Turenne prétendoit
igoiran, devoit recevoir l'or-
lui, comme de ſon général,
où ils ſe trouveroient concou-

1576.

Henry d'Albret, baron de Mioſſens.

Henry de la Tour, vicomte de Turenne, enſuite duc de Bouillon.

1576.

rir ensemble ; Langoiran, qui se croyoit d'aussi bonne maison que Turenne, se moqua de ses prétentions, & ajoutant quelques traits de railleries, il parla de M. de Turenne comme d'un bigot, qui n'avoit passé chez les Réformés, que parce que Bussy (86) l'avoit supplanté dans la faveur de Monsieur. Lorsque tout fut calmé, on me conseilla de rechercher le vicomte de Turenne, & j'y consentis ; mais il répondit si mal à mes avances, que je m'en tins-là, & nous demeurâmes plus froids qu'auparavant.

En Agenois, sur la Garonne.

De cette animosité de parti naissoit une opposition dans les conseils du roi de Navarre, qui fit échouer une partie de ses desseins, & en particulier celui sur Marmande. Lavardin l'ayant attaquée contre l'avis de La Noue, & même contre celui du roi, il fit avancer plusieurs gros, de cent arquebusiers chacun, pour s'emparer des che-

(86) Louis de Clermont de Bussy d'Amboise, fort renommé pour sa bonne mine & sa bravoure. Il fut tué peu de tems après, dans un rendez-vous de galanterie avec la dame de Montsoreau, par le mari aidé de ses domestiques

ns creux & autres endroits avanta-
ux, peu distans des murs de cette 1576.
le. Il m'en donna un à conduire,
ec lequel je vins me poster à deux
ıs pas de la place. J'y étois à-peine,
e je fus assailli par un détachement
affiégés, trois fois supérieurs au
en. Je me retranchai & me défen-
long-tems, à la faveur de quel-
es maisons, jusqu'à ce que le roi de
varre, qui vit le danger auquel
is étions exposés, accourut, cou-
t d'une simple cuirasse, combattit
t le jour, & nous donna à tous le
ıs de nous saisir de ces postes. Mais
a nous servit peu, n'ayant pas assez
monde pour faire l'enceinte de
ville de tous côtés; & ce prince
oit eu le chagrin de ne s'être ap-
ché que pour lever honteusement
iége, si l'arrivée du maréchal de
on, avec des propositions d'ac-
nmodement, ne lui eût fournie un
texte honnête de retirer ses trou-
.

On ne put convenir que d'une
ve, pendant laquelle le roi de
varre alla en Béarn voir la prin-
e sa sœur, ou plutôt la jeune Ti-

1576. gnonville (87), dont il étoit amoureux. Il me permit de l'accompagner. Je laissai mon équipage de guerre, & j'en pris un conforme au personnage que nous allions jouer. J'avois remis mon enseigne à M. de Lavardin, qui en gratifia le jeune Béthune mon cousin. Mes œconomies pendant trois ou quatre ans, jointes aux profits militaires, m'avoient fait un profit si considérable, que je me vis en état d'entretenir à ma solde plusieurs gentilshommes, avec lesquels je ne m'attachai plus qu'à la seule personne du roi. Comme je n'avois pas envie de décheoir de cet état, je mis un ordre si réglé dans mon domestique, & dans ma compagnie, que le roi de Navarre attentif à la conduite de ses moindres officiers, m'avoua dans la suite que je devois la meilleure partie de l'estime dont il m'honora, à la sage œconomie qu'il avoit remarqué dans cet arrangement. Ma grande jeunesse étoit la

(87) Cette demoiselle étoit fille de madame de Tignonville, gouvernante de madame sœur du roi de Navarre ; on l'appelloit ordinairement dans cette cour, Mademoiselle de Navarre : elle épousa dans la suite le baron de Pangeas.

ſeule choſe qui pouvoit le rendre extraordinaire; mais j'ai ſenti de bonne heure de quelle utilité il eſt de mettre de l'ordre dans l'intérieur de ſa maiſon. Cette diſpoſition forme, à ce qu'il me ſemble, un préjugé avantageux, & pour l'homme de guerre & pour l'homme d'état. 1576.

Il ne fut queſtion pendant tout le tems de notre ſéjour en Béarn, que de réjouiſſances & de galanterie. Le goût de Madame, ſœur du roi, pour ces divertiſſemens, nous étoit d'une reſſource inépuiſable. J'appris auprès de cette princeſſe le métier de courtiſan, dans lequel j'étois fort neuf. Elle eut la bonté de me mettre de toutes ſes parties; & je me ſouviens qu'elle voulut bien m'apprendre elle-même le pas d'un ballet, qui fut exécuté avec beaucoup de magnificence.

Comme la tréve étoit prête d'expirer, le roi de Navarre apprit que la ville d'Eauſe, ſoulevée par des mutins, avoit refuſé de laiſſer entrer la garniſon qu'il y envoyoit. Il nous ordonna de nous rendre; les armes cachées ſous nos habits de chaſſe, dans un endroit de la campagne, où il nous

Ville dans l'Armagnac.

1576. attendoit lui-même. Il arriva aux portes de cette ville, avant qu'on eût pu être averti de sa marche, & y entra sans obstacle, à la tête de quinze ou seize qui le suivoient de plus près que le reste de la troupe : ce que les mutins ayant apperçu, ils crierent qu'on abaissât promptement la herse, qui s'abattit en effet presque sur la croupe du cheval de Béthune & du mien, & nous sépara du gros qui demeura hors la ville. En même tems les rebelles sonnerent le tocsin, & s'étant armés en diligence, une troupe de cinquante soldats vint fondre sur nous. Nous distinguâmes parmi eux trois ou quatre voix qui crioient : « Tirez à cette » jupe d'écarlate, & à ce panache » blanc, car c'est le roi de Navarre ». Ce prince se tournant vers nous : » Mes » amis, dit-il, mes compagnons, c'est » ici qu'il faut montrer du courage & » de la résolution, car c'est de-là que » dépend notre salut ; que chacun » donc me suive, & fasse comme moi » sans tirer le coup de pistolet, qu'il » ne porte ». En achevant ces mots, il mit le pistolet à la main & marcha fiérement vers les mutins, qui ne purent

soutenir cet effort, & furent dissipés d'abord. Trois ou quatre autres pelotons semblables se présenterent ensuite & furent enfoncés de même. Mais les ennemis s'étant rassemblés plus de deux cens, & nos forces diminuant, le danger devint extrême. Le roi se retira vers un portail qui facilitoit sa défense, & y tint ferme. Il eut la présence d'esprit d'ordonner à deux de nous de monter dans le clocher, pour faire signe à ceux des nôtres, qui étoient demeurés dans la campagne de se hâter & d'enfoncer la porte : ce qu'ils commencerent à faire avec d'autant moins de peine, qu'heureusement le pont n'avoit point été levé. Ceux des bourgeois qui étoient porté pour le roi, mais qui avoient été obligés de céder aux volontés des séditieux, voyant les soldats prêts à entrer dans la ville, attaquerent de leur côté les mutins par derriere. Ils se défendirent bien, jusqu'à ce que la porte ayant été forcée, & la ville s'emplissant de soldats, ils alloient tous être passés au fil de l'épée, & la ville même abandonnée au pillage, si les principaux habitans, ayant leurs con-

1576.

1576. ſuls à leur tête, ne fuſſent venus ſe jetter aux pieds du roi, qui ſe laiſſa fléchir, & ſe contenta pour toute punition, de faire pendre quatre de ceux qui avoient tiré au panache blanc.

Ville du comté d'Armagnac.

Le roi de Navarre (88) laiſſa Béthune gouverneur dans Eauſe, & s'avança en diligence vers Mirande, ſur l'avis qu'il reçut que Saint-Criq, gentilhomme catholique de ſon parti, s'en étoit emparé: mais que n'ayant pas aſſez de monde pour la garder, il avoit été obligé de ſe retirer dans une tour, où il étoit aſſiégé, & fort vivement preſſé par les bourgeois, joints à la garniſon de la place. En effet, quelque diligence que fît le roi, il ne pût prévenir le malheur de cet officier, qui venoit d'être forcé & brûlé avec toute ſa troupe, lorſque le roi de Navarre ſe préſenta devant Mirande. Les habitans qui vouloient le faire tomber dans le même piége, eurent ſoin de cacher ce qui étoit arrivé; & commencerent à ſonner les fanfares, comme eut pu faire Saint-Criq, pour témoigner ſa joie du ſecours

(88) Voyez toutes ces petites expéditions militaires dans d'Aubigné, *l.* 3. *tom.* 2.

ui amenoit. Un soldat huguenot 1576.
ille vit le danger dans lequel
e Navarre alloit se précipiter,
ıous aurions tous péri infailli-
ıt avec lui, vû la trop grande
ıortion des forces. Il passa par-
la muraille, & vint nous aver-
'embûche qu'on nous dressoit;
uoi le roi ne songea plus qu'à
traite. Comme il s'étoit extrê-
ıt avancé, les habitans de Mi-
qui s'apperçurent dans le mo-
ue leur dessein avoit été éven-
tirent & l'attaquerent dans sa
:. Nous nous trouvâmes, le
Béthune & moi engagés si
que nous fûmes enveloppés.
nous battîmes en désespérés,
ulent du moins vendre chére-
eur vie; mais il auroit fallu suc-
r, l'extrême lassitude nous per-
ıt à peine de soutenir nos armes.
usement pour nous, Lésignan &
ne l'aîné, envoyés par le roi de
re à notre secours, firent une
: si rude, que nos attaquans plié-
& nous donnerent moyen de
etirer. Le sieur d'Yvetot, gen-
ıme Normand, & La-Trape,

1576. mon valet-de chambre, me fure grand secours en cette occasic roi de Navarre voyant le jour t fit cesser le combat, & se retira gun, où deux jours aprés, le: pes royales, ayant à leur tête ral de Villars, parurent en arm rées par le bruit de l'attaque rande. Il y auroit eu de la tém les attaquer. Nous nous tinme fermés, & nous tâchames seul de les engager à entreprendre d forcer, ce qu'ils n'osérent tente deux armées furent en présen qu'à la nuit. Un combat singu six contre six fut proposé entr sieurs de Lavardin & de la D mais comme nous disputions à sort tomberoit, le roi d'un côté marquis de Villars de l'autre, v faire retirer leurs troupes à l'ent la nuit.

Dans le comté d'Armagnac.

Beaumont de Lomagne, en Armagnac.

Quelque tems après, le r Navarre, allant de Leictoure à tauban, ordonna au comte de les & à moi, de donner avec cinq chevaux sur un gros d'arq siers, que les habitans de Bea avoient posté dans les vignes

1570.

ins creux, ſur notre paſſage. les menâmes battant juſqu'aux s de la ville, d'où il ſortit environ ſoldats à leur ſecours, dont une : demeura ſur la place, & l'autre ya dans les foſſés. Le roi qui vit e rempart commençoit à ſe coule ſoldats, ne jugea pas à-propos r plus avant, & continua ſa rou. ſon retour, il voulut éviter de : ſous cette ville, & prit plus bas, n endroit, qu'on nomme, ſi je ſouviens, Saint-Nicolas (89) e Mas-de-Verdun. Nous en étions ne éloignés d'une lieue, que nous ndîmes un bruit de tambours, & nous découvrîmes un parti de cens arquebuſiers, qui marnt aſſez mal en ordre ſous cinq gnes. On tint conſeil; les uns ient, que ſans avoir égard à la iorité des ennemis, nous les atiſſions; & les autres en diſſuat. Le roi de Navarre n'ayant enue de les tâter, fit avancer cinte chevaux; & pendant ce tems-

) Saint-Nicolas Grave: le Mas-rdun, ou Mas-Garnier, villes de l'Armagnac.

1576. là il nous rangea ſur une ligne,
derriere nous nos domeſtiques:
préſenta aux ennemis un front q
cacha notre petit nombre. La
cheur éclatante de nos armes l
impoſa: ils s'enfuirent à trave
buiſſons, où nous les pourſu
juſqu'à ce que rencontrant une
ils s'y barricaderent.

Cette égliſe étoit grande, f
ment bâtie, & pourvue de v
parce qu'elle étoit la retraite
naire des payſans, & il y en
un grand nombre en ce mome
roi de Navarre entreprit de
forcer, & envoya chercher de
dats & des travailleurs à Monta
Leictoure & autres villes voi
ſe doutant bien que Beaumont
rande, & les autres villes du
catholique enverroient de leu
au plutôt un puiſſant ſecours a
ſiégés, ſi on leur en donnoit le
En attendant nous nous mîmes
à ſapper cette égliſe, aidés d
valets. La partie du chœur me
ba en partage. En douze heu
fis une ouverture, quoique le
fût fort épais, & d'une pierre

:dure. Enſuite, par le moyen 1576.
hafaud élevé à la hauteur du
e fis jetter dans l'égliſe quan-
grenades. Les aſſiégés man-
d'eau, & paîtriſſoient leur
vec du vin; & ce qui les in-
doit encore davantage, c'eſt
n'avoient ni chirurgiens, ni
ni remédes pour les bleſſu-
faiſoient les grenades qu'on
nça à leur jetter de toutes
Ils capitulerent donc voyant
ſſant renfort qui arrivoit de
iban au roi de Navarre. Ce
s'étoit contenté d'ordonner
pendît ſept ou huit des plus
; mais il fut obligé de les aban-
tous à la fureur des habitans
ntauban, qui venoient les ar-
juſqu'entre nos bras, & les
rdoient ſans miſéricorde. On
le motif dont ils étoient
, aux reproches qu'ils firent
ſcélérats, d'avoir fait ſervir à
uche la plus outrée ſix femmes
s qu'ils avoient enlevées, &
avoir enſuite fait mourir, en
npliſſant de poudre à canon,
elle ils mirent le feu; horri-

1577. ble excès de brutalité & de cruauté.

Les états qui se tenoient alors à Blois, députerent vers le roi de Navarre l'archevêque de Vienne (90), M. le duc de Montpensier & Richelieu, que ce prince m'envoya avec Béthune recevoir jusqu'à Bergerac. Ils étoient chargés d'exhorter le roi de Navarre à embrasser la religion catholique, que les états avoient déclaré devoir être maintenue seule dans le royaume. Cette entrevue, qui avoit produit une suspension d'armes, n'ayant point eu d'autre effet, les députés s'en retournérent, & les hostilités recommencérent. L'amiral de (91) Villars fit quelques tentatives sur Castel-Jaloux, &

Castel-Jaloux, ou Castel-Geloux, près d'Auch.

(90) Les trois députés envoyés par les états au roi de Navarre, sont Pierre de Villars, archevêque de Vienne, pour le clergé, André de Bourbon, sieur de Rubempré, pour la noblesse, Menager, général des finances de Touraine, pour le tiers-état. Il y a donc faute ici. Consultez *De Thou*, *d'Aubigné*, &c. Voyez aussi le détail de la tenue des états de Blois dans *Mathieu*, *Tom.* 1. *liv.* 7. *p.* 438. & surtout dans les *Mémoires de Nevers*, *Tom.* 1. *pag.* 166. & *suiv.*

(91) Honorat de Savoye, marquis de Villars : quoiqu'il eût été fait amiral par le roi, du vivant de l'amiral de Coligny, il n'eut véritablement cette charge qu'après sa mort.

1577.

En Guyenne capitale du duché d'Albret.

Nérac; mais il trouva par-tout le
le Navarre, qui déconcerta ses
:ins. Ce prince s'exposoit comme
oindre soldat, & fit devant Né-
ın coup d'une extrême hardiesse,
ju'un gros de cavalerie s'étant
ıché pour venir le surprendre, il
epoussa presque seul. Nos prié-
ne furent point capables de l'en-
er à prendre plus de soin de sa vie;
on exemple nous animoit à notre
:, de maniere que nous nous avan-
ıes cette même journée douze ou
ıze, pour faire le coup de pisto-
, jusqu'à la portée de l'armée ca-
lique. Le roi qui le remarqua,
à Béthune. » Allez à votre cousin
: baron de Rosny, il est étourdi
omme un hanneton, retirez-le de
ì, & les autres aussi; car l'ennemi
ous voyant retirer, leur fera sans
loute une si rude charge, qu'ils se-
ont tous pris ou tués.« J'obéis à l'or-
:;& ce prince qui vit mon cheval bles-
ì l'épaule, me reprocha ma témérité,
ec une colere qui n'avoit rien que
obligeant. Il se proposa encore cette
ırnée un combat de quatre contre
ıatre; mais il n'eut point lieu, l'amiral

1577. L'effet d'une paix si mal observée fut une inaction pleine de soupçons, qui ressembloit bien plus à une longue suspension d'armes, qu'à une véritable paix. Ainsi se passa le reste de cette année, & une partie de la suivante.

Soit que la reine mere voulût travailler efficacement à pacifier l'état, ou qu'elle eût des desseins cachés qui l'obligeoient de rechercher le roi de Navarre, elle quitta Paris avec toute sa cour; & faisant le tour des provinces, elle s'aboucha avec ce prince à la Réolle & à Auch; & passa même un assez long-tems avec lui à plusieurs reprises, soit à Nérac (95) à Coutras, au Fleix,

Fleix en Périgord.

(95) » Il y eut, dit » le Grain, à Nérac » conférence entr'elle » & le roi de Navarre » son gendre, en laquelle quelques articles furent éclaircis, & non pas tous, » car la bonne dame » vouloit toujours tenir son genest d'Espagne par la bride » tant qu'elle pourroit, néanmoins elle » caressa fort ce gendre en cette conférence, en laquelle il » y eut entr'eux plusieurs propos gaillards..... La reine » mere, dit-il encore » ailleurs, lui fit une » infinité de caresses » (à Saint Bris) jusqu'à le chatouiller » par les côtés. Lui » s'avisant du dessein » de cette dame, qui » étoit de tâter s'il » étoit couvert, tire

soit en d'autres endroits ; car l'année 1578 & une partie de 1579 se consumérent en allées & venues, & en plaintes réciproques sur l'inexécution des traités, qu'on enfraignoit de part & d'autre sans beaucoup de scrupule. Le mélange de deux cours, qui ne cédoient en rien l'une à l'autre du côté de la galanterie, produisit l'effet qu'on devoit en attendre. On se livra aux plaisirs, aux festins, ballets & fêtes galantes : mais pendant que l'amour étoit devenu l'affaire la plus sérieuse de tous les courtisans, Catherine ne s'occupoit que de sa politique. Pour cette fois elle ne réussit point. Elle réconcilia à la vérité le roi de Navarre avec sa femme, 1578.

» les boutons de son » pourpoint, & lui » montrant sa poitrine nue. Voyez, dit-» il, madame, je ne » sers personne à couvert. Et comme elle » le conjura de ne « plus faire la cour » aux maires de la » Rochelle, disant que » c'étoit faire tort à » sa grandeur, de se « soumettre ainsi à » une populace, de » laquelle il pouvoit » être souvent éconduit : J'y fais, ce » dit-il, ce que je » veux, parce que je » n'y veux rien que ce » que je dois. « *B. le Grain, Dec. de Henry le Grand, liv. 3. &* 4. Henri IV. y devint amoureux des demoiselles d'Agelle & Fosseuse.

1578. alors très-mécontente des procédés du roi Henri III. son frere à son égard ; mais elle ne put, ni ramener ce prince à Paris, ni le porter par aucun motif à lui remettre les places de sûreté : ce qui étoit son grand objet. De cette bigarrure de politique & de galanterie, il y auroit de quoi grossir considérablement ces mémoires, mais j'avoue qu'à l'égard du premier de ces deux articles, ma jeunesse & d'autres soins plus conformes à mon âge, ne me permirent pas d'y entrer. Pour la galanterie, outre que j'en ai perdu le souvenir, il me semble que ce détail frivole d'intrigues, figureroit assez mal ici. Envie de plaire & de supplanter, voilà au fond à quoi tout se réduit. Je n'omettrai pas de même quelques avantures qui ont rapport à la guerre.

La reine mere auroit pu convenir avec le roi de Navarre d'une tréve, qui auroit eu lieu par tout le royaume, jusqu'à ce qu'elle se fût séparée de ce prince. Mais soit qu'à la faveur de la guerre elle crût qu'il lui seroit facile de se saisir par surprise & par artifice de plusieurs villes, ou qu'elle trouvât cette voie plus propre

parvenir à ses fins, elle n'étoit 1572.
fâchée qu'on oubliât de part &
re qu'on étoit en paix, & qu'on
it ensemble sur le pied de guerre.
toit seulement demeuré d'accord,
y auroit trève par tout où seroit
ur; & les limites ne s'étendoient
plus loin ordinairement qu'à une
& demie ou deux lieues de
roit où la reine & les princes
ient leur résidence: ce qui cau-
un contraste tout-à-fait nou-
. Ici on se combloit de politesses,
i se parloit avec la derniere fami-
é. Se rencontroit-on hors de-là,
: battoit à outrance. Les deux
: étant à Auch, un jour qu'il se
oit un bal, on vint donner avis
i de Navarre que le gouverneur
a Réole, qui étoit un vieux Sur la Garonne, en Bazadois.
lhomme, jusque-là zélé Hu-
ot, emporté par son amour pour Nommé
les filles de la reine mere, avoit Ussac.
son devoir, & livré sa place aux
oliques. Le roi de Navarre, qui
oulut pas différer plus longtems
n venger, me fit avertir secret-
nt avec trois ou quatre autres
rtir de la salle du bal, & de le

1578. joindre dans la campagne, les armes cachées à l'ordinaire sous les habits de chasse. Nous mîmes de la partie le plus de gens que nous pûmes, prenant bien garde cependant que le bal ne s'en trouvât pas dérangé; & nous nous rendîmes près du roi, avec lequel nous marchâmes toute la nuit, & arrivâmes le matin à portes ouvrantes à Fleurance, dont nous nous faisîmes sans aucun obstacle. La reine mere, qui auroit juré que le roi de Navarre avoit couché à Auch, fut bien surprise le lendemain matin en apprenant cette expédition, & prit le parti d'en rire la premiere. » Je vois » bien, dit-elle, que c'est la revanche » de La-Réole, & que le roi de Na» varre a voulu faire chou pour chou: « mais le mien est mieux pommé. «

Il arriva depuis une avanture toute pareille, la cour étant à Coutras. Le roi de Navarre ayant résolu de se saisir de Saint-Emilion, nous envoya passer la nuit à Sainte-Foi qui n'étoit point compris dans la trève, d'où nous marchâmes vers Saint-Emilion, avec un pétard en forme de saucisson, que nous attachâmes par

En Guyenne, proche Libourne.

Sur la Dosdogne, en Agenois.

embrasures à une grosse tour. Le 1578.
de cette machine fut si grand,
: bruit s'en fit entendre jusqu'à
'as. La tour fut entr'ouverte, de
:re qu'elle donnoit passage à deux
ıes de front, & la ville fut prise
: moyen. La reine mere se fâ-
& dit hautement qu'elle ne pou-
regarder ce coup que comme
ıſulte méditée, Saint-Emilion
dans les bornes de la trève. La
ce de Coutras à cette ville étoit
ju'elle rendoit le cas douteux :
le roi de Navarre, qui sçavoit
ɔeu de jours auparavant, les
;eois de Saint-Emilion avoient
ıillé un marchand de la Religion,
Catherine avoit déclaré de bon-
ise, ne fit que rappeller ce fait,
ne parla plus de rien. Souvent
ivoit que les deux cours se sé-
ent, lorsqu'il s'étoit passé quel-
:hose qui donnoit à l'une des
un sujet un peu fort de mé-
:ntement; mais on se rappro-
bientôt par l'intérêt des plai-
qui sans cela auroient langui.
oi de Navarre mena la cour
ı reine mere dans la province

1579. de Foix, où entr'autres divertissemens, il voulut lui donner celui de la chasse aux ours. On en fit peur aux dames, & leur délicatesse ne s'accommoda pas de ce spectacle. En effet il y eut tel de ces animaux, qui démembra des chevaux, d'autres qui forcerent jusqu'à dix suisses & dix fusiliers. Un dernier blessé de plusieurs coups, & acculé sur le haut d'une roche, se précipita avec sept ou huit chasseurs qu'il tenoit embrassés, & les écrasa.

Enfin la reine mere se sépara du roi de Navarre, & continuant sa route par le Languedoc, la Provence & le Dauphiné, où elle vit le duc de Savoye, elle revint à Paris, laissant tout sur le même pied qu'elle l'avoit trouvé; je veux dire, d'une paix qui ne fit qu'augmenter encore la défiance & les soupçons. Mais ce qu'elle n'oublia pas, fut de débaucher au roi de Navarre une partie de ses officiers catholiques. Lavardin, Grammont (96), & Duras furent de ce nombre. Un autre fruit

(96) Philibert de Grammont: Jean de Durefort.

préſence fut d'avoir ſi parfaite- 1579.
brouillé M. le prince avec le
te de Turenne, qu'il le fit ap-
en duel. Turenne ne ſe trouva
pré, qu'après avoir fait tou-
s ſoumiſſions qu'il devoit à la
é de ce prince. Ce combat
rien de funeſte. Le vicomte
urenne reçut pluſieurs coups
n ſecond, qui lui fut propoſé
uras (97) & Roſan. On dit dans

es deux freres, rt de Duras, fort de Roſan, rent contre le e de Turenne, de Gontaut de baron de Sali- on ſecond, à ur la place du . Quoique les freres fuſſent ils eurent du tage; le vi- permit à Roſan lever, & Sali- Duras de chan- pée. Dans ce it, neuf ou dix s armés fon- ſur le vicomte. laiſſerent ſur ce percé de deux coups, ourtant il ne mourut pas: il eut même la généroſité d'intercéder auprès de la reine mere pour les Duras. Le Maréchal de Damville, appellé maréchal de Montmorency, depuis la mort de ſon oncle, arrivée en ce tems-là, conſulté ſur cette action, décida avec pluſieurs autres, que ſans plus expoſer ſa vie, toutes les voies de ſe venger étoient permiſes au vicomte de Turenne contre ſes adverſaires. *Mémoires du duc de Bouillon: ſa vie par Marſolier: De-Thou.* Brantome dans le dixiéme tome de ſes mémoires, *tou-*

1579. ce tems-là, qu'ils n'avoient obligation de l'avantage qu'ils avoient eu en cette occasion sur Turenne, qu'à une finesse peu permise.

Après le départ de la reine-mere, la cour de Navarre vint à Montauban, & de là à Nérac où l'on demeura quelque tems dans l'incertitude, s'il n'étoit pas plus à propos de recommencer tout de bon la guerre. Cette cour n'étant pas moins voluptueuse que celle de France, il ne fut encore question que de plaisirs & de galanterie.

1580. On ne balança plus à reprendre les armes, si-tôt qu'on eut appris que les Catholiques s'étoient emparés par surprise de la ville de Figéac, & tenoient le château assiégé. Le vicomte de Turenne, que le roi de Navarre chargea de faire lever le siége, me dit en partant : » Monsieur, hé bien, serez-vous » des nôtres ? Oui, monsieur, lui ré» pondis-je, je serai toujours des vô» tres, quand ce sera pour le service du

Ville du Quercy sur les confins de l'Auvergne.

chant les Duels p. 114. paroît douter que ce duel se soit passé de la maniere dont il vient d'être rapporté, vû la réputation d'honneur & de valeur où étoient les deux freres.

roi, & en tout tems, quand vous 1580.
m'aimerez.« Les Catholiques sur-
is de la diligence des Réformés,
bandonnerent Figéac. Les armes
yant été reprises de la part des Hugue-
ots, ils firent plus de quarante entre-
rises, dont trois (98) seulement réus-
rent; celles sur la Fère en Picardie,
ur Montagu en Poitou, & sur Cahors.
e ne parlerai que de cette derniere,
arce que c'est la seule à laquelle j'as-
stai; & de toutes les attaques de villes
ar le pétard & la sappe, il n'y en a
oint de si remarquable.

Cahors est une ville fort peuplée, vaste & environnée d'eau par trois cô-
és. Nesins (99) en étoit gouverneur, & avoit à ses ordres plus de deux mille
ommes, outre cent cavaliers bien montés, & la bourgeoisie qu'il faisoit
enir sous les armes. Il étoit sur ses gardes, comme un homme qui s'attend
à être attaqué: ce qu'on reconnut par

La riviere de Lot en arrose les murs.

(98) Voyez toutes ces expéditions particularisées dans *d'Aubigné, tom. 2. liv. 4.*

(99) Le même dont il est parlé au commencement de ce livre. On croit que s'il n'avoit pas été tué dans l'attaque, en chemise à la tête des siens, le roi de Navarre n'eût pu se rendre maître de la place.

1580. un billet trouvé dans sa cassette, sur lequel il avoit mis de sa main ce peu de mots : *Nargue pour les Huguenots.* Le roi de Navarre, dont la petite armée étoit encore affoiblie par l'absence de Chouppes, & qui n'avoit pu s'ouvrir un passage par le pétard & la sappe, ne désespéra pas d'emporter cette ville. Il renforça sa troupe de tout ce qu'il trouva de gens de guerre dans Montauban, Négrepelisse, Saint Antonin, Cajare & Senevieres : ce qui ne lui donna en tout qu'environ quinze cens hommes avec lesquels il sortit de Montauban, & arriva à minuit à un quart de lieue de Cahors. Il nous fit arrêter dans un plan de noyers, où couloit une fontaine dont l'eau servit à nous désaltérer. Nous étions dans le mois de Juin, il faisoit un fort grand chaud & un tonnerre violent, mais sans pluie. Ce fut en cet endroit que le roi de Navarre disposa l'ordre de la marche, & de toute l'attaque. Deux pétardiers du vicomte de Gourdon, principal auteur de l'entreprise, secondés de dix soldats des plus déterminés des gardes du prince, marcherent avant nous, comme devant

Villes de Quercy.

N.... de Terride, vicomte de Gourdon.

rir un passage dans la ville. 1580.
nt suivis de près par vingt
ntassins, & trente cavaliers
gardes du roi, conduits par
artin leur capitaine, quarante
mmes commandés par Ro-
, & soixante soldats de la
mposerent un autre corps, &
nt ensuite : j'étois de cette
Le roi de Navarre à la tête de
s hommes partagés en quatre
venoit après nous. Le reste de
armée, qui composoit un gros
à douze cens arquebusiers,
lotons, fermoit la marche.
avoit trois portes à forcer
hâta de renverser avec le pé-
rès lequel on employoit la
les ouvertures se trouvant si
, que les premiers qui y entre-
purent le faire qu'en ram-
e ventre. Au bruit du pétard,
hommes armés, & environ
s arquebusiers presque nuds,
ent pour disputer l'entrée,
que les cloches sonnant l'a-
vertissoient tout le monde de
en défense. En un moment
ns furent couvertes de gens,

Charles le Clerc de Saint-Martin ; il y fut tué.

Antoine de Roquelaure.

1580. ce qui nous restoit de forces. Il n'y avoit personne qui n'eût les pieds si écorchés & si pleins de sang, qu'il nous étoit impossible de nous soutenir. Les bourgeois qui ne souffroient aucune de nos incommodités, & qui s'appercevoient de plus en plus de notre petit nombre, loin de parler de se rendre, ne songeoient qu'à faire durer le combat jusqu'à l'arrivée d'un secours, qu'on leur disoit être fort proche. Ils poussoient de grands cris, & s'animoient par notre opiniatreté. Quelque peu qu'ils se défendissent ils en faisoient toujours assez pour nous obliger à nous tenir sur nos gardes, ce qui étoit achever de nous accabler. Dans cette extrémité, les principaux officiers s'approcherent du roi, & lui conseillerent de rassembler le plus qu'il pourroit de gens autour de sa personne, & de s'ouvrir une retraite. Ils redoublerent leurs instances, sur le bruit qui se répandit, & qui étoit vrai, que le secours attendu par les habitans venoit d'arriver du côté de la Barre, & qu'il seroit dans la ville si-tôt qu'il auroit eu le tems de percer le mur. Mais ce brave prince que rien ne pouvoit ab-

attre, ni faire trembler, ſurmontant 1580.
a douleur qu'il reſſentoit de ſes bleſſu-
es, ſe tourna vers eux avec un viſa-
ge riant, & un air d'aſſurance qui en
nſpiroit aux plus foibles, & ſe con-
enta de leur répondre : » Il eſt dit là-
» haut ce qui doit être fait de moi
» en cette occaſion. Souvenez-vous
» que ma retraite hors de cette ville,
» ſans l'avoir aſſurée au parti, ſera la
» retraite de ma vie hors de ce corps.
» Il y va trop de mon honneur d'en
» uſer autrement, ainſi qu'on ne me
» parle plus que de combattre, de
» vaincre ou de mourir. «

Ranimés par les paroles & l'exem-
ple d'un ſi brave chef, nous recom-
mençâmes à faire de nouveaux efforts;
mais il y a toute apparence que nous
aurions tous ſuccombé enfin, ſans l'ar-
rivée de Chouppes, que le roi avoit eu Pierre de Chouppes.
la précaution de mander avant l'atta-
que. Il apprit le danger du roi, & il ſe
fit un paſſage dans la ville avec cinq ou
six cens arquebuſiers & cent chevaux,
en marchant ſur le ventre aux ennemis
qui voulurent lui boucher le paſſage.
Si-tôt qu'il ſe fut joint à nous, nous
marchâmes enſemble vers la Barre,

1580. par où le secours ennemi s'effor d'entrer. Tout ce quartier qui te encore, fut forcé, & quand nous n fûmes rendus maîtres des tours & parapets, il ne nous fut pas diffi d'obliger les ennemis du dehor abandonner leur entreprise, & retirer : après quoi les habitans se trouvant pas les plus forts, ils rent les armes bas. La ville fut en rement pillée, ma bonne fortune tomber entre mes mains une pe boëte de fer, où je trouvai qu mille écus en or. Dans le détail d' action si chaude, si longue & si g rieuse au jeune prince (100) qu conduisoit, je suis obligé de sup mer quantité de circonstances & d tions particulieres, soit du roi, de ses officiers, qui paroîtroient p que des fables.

Le roi de Navarre s'en retou à Montauban, après avoir laissé (

(100) D'autres historiens conviennent que cette attaque dura cinq jours entiers, & que Henri IV. y eut un grand nombre de Soldats blessés, & soixante-dix seulen de tués. M. de T la rapporte un différemment : nos mémoires plus croyables su fait.

re (101) gouverneur de Cahors. 1580.
éfit encore deux ou trois troupes
'armée du maréchal de Biron, qui
obligé de la tenir enfermée dans
mande. Pour en être plus à por-
le roi de Navarre vint loger à
meins, d'où s'ensuivit une infinité
petites attaques. Les soldats du
échal de Biron faisant tous les
s des courses sur le pays enne-
, Henri fit un jour avancer Lési-
n à la tête de vingt-cinq gentils-
mes des mieux montés, du nom-
desquels j'étois, jusqu'aux portes
Marmande, comme pour faire un
i: ce qui n'étoit que trop ordinaire.
ous fit suivre par cent arquebusiers,
mirent ventre à terre sur le bord
n ruisseau, à quelque distance de
is; & il se tint lui-même caché dans
petit bois un peu éloigné, avec trois
s chevaux, les deux compagnies
ses gardes. Notre ordre étoit de
re simplement le coup de pistolet,
chercher à prendre quelques soldats
e nous trouverions hors des murs,
de nous retirer vers le gros d'arque-

En Agénois, sur la Garonne.

(101) Consultez d'Aubigné, *tom. 2. pag. 4.*
ces expéditions.

1580. busiers, d'abord qu'on commenceroit à nous poursuivre, ce que nous exécutâmes aussi-tôt que nous eûmes vû cent chevaux sortir de la place pour venir à nous, quoique ces cavaliers nous criassent d'une maniere assez insultante de les attendre. Un officier de notre troupe, nommé Quasy, qui s'entendit défier nommément, ne put s'empêcher de tourner bride vers celui qui lui faisoit ce défi, le renversa mort, y perdit lui-même son cheval, & regagnoit le gros de sa brigade à pied, lorsqu'il fut attaqué par le parti ennemi entier, irrités de la mort de leur camarade. Nous marchâmes à son secours, & il y eut bientôt une mêlée des plus chaudes, pendant laquelle un de nos valets saisi de frayeur s'enfuit, & porta l'alarme au roi de Navarre, en lui disant, que nous & les arquebusiers avions été tous passés au fil de l'épée : ce qui étoit sans aucun fondement. Au contraire, après quelques momens de combat, les ennemis ayant apperçu les arquebusiers, qui sortoient de leur embuscade pour venir nous seconder, craignirent quelque surprise; & croyant que

toute l'armée leur alloit tomber 1580.
le corps, ils se retirerent dans la
e. On eut bien de la peine à arrê-
le courage d'Henri, qui vouloit
dre sur l'armée ennemie pour nous
ger & périr glorieusement. Mais
lui fit de si fortes instances de se
irer, qu'il prit enfin ce parti à re-
et. Son étonnement fut grand lorsq-
'il nous vit revenir, & sa douleur
ut encore davantage d'avoir ajoûté
à des conseillers trop timides, sur-
it lorsqu'il vit Lésignan se plaindre
ec beaucoup d'aigreur, d'avoir été
andonné en cette occasion. Pour moi
perdis un cheval qui fut tué sous moi.
Des nouvelles bien plus fâcheuses
oûterent beaucoup au chagrin du
i de Navarre. Le prince de Con-
, non content de lui avoir débau-
é une partie de ses troupes, & de
être séparé de son parti d'une ma-
ere éclatante, avoit attiré dans le
en quelques villes du Dauphiné &
u Languedoc, qu'il ôtoit à Henri
our s'en composer une souveraine-
. Il avoit engagé au prince Casi-
iir, Aiguesmortes & Pécais, pour Villes du
ireté du secours que ce prince lui Languedoc.

ce dont l'armée étoit déja si infé
à celle des Catholiques, fut
obligé de la démembrer. Il fit
le vicomte de Turenne qui d
certa tous les projets du prin
Condé : pour lui, il ne put pl
nir la campagne devant le ma
de Biron, & il se renferma dans l
où étoient les dames & toute l
de Navarre, toujours brillant
gré le mauvais état des affaires

Cette retraite donna encor
autre face à cette guerre. Sans
pût l'appeller guerre de camp
ni de siége, elle étoit l'une &
tre ensemble. Biron jugeant
siége de cette place étoit une
prise au-dessus de ses forces, ne
choit qu'à y jetter l'alarme en

ses troupes aux environs; & le roi de Navarre bloqué dans cette ville, ne laissoit pas de se répandre de tems en tems dans la campagne. Les portes de la ville ayant été fermées par son ordre, sa cavalerie lui devint inutile; & notre seule ressource fut de nous attrouper, & de faire des sorties par les guichets qu'on tenoit ouverts, pour aller attaquer des détachemens séparés de l'armée des royalistes, quelquefois à la barbe de l'armée entiére. Je repris mon premier métier de fantassin, & me mêlant avec le reste des officiers, je me trouvai à plusieurs de ces bravades, dans lesquelles il n'y a ni honneur ni gloire à acquérir: aussi étoient-elles sévérement condamnées par le roi de Navarre. On lui vint dire un jour que je venois d'être blessé & pris par un parti ennemi. Malgré sa colére, il fit partir Deschamps & Dominge pour me dégager, s'il en étoit tems encore; & il me défendit expressément de sortir de la ville sans son ordre, en me donnant les noms de téméraire & de présomptueux, que j'avoue que je ne méritois que

1580.

1580. trop; car il y a de la folie & de l'extravagance à se précipiter dans un danger dont on ne peut sortir que par miracle. Le maréchal de Biron fit démonstration d'assiéger Nérac; mais tout se réduisit à quelques coups de main, dont les dames furent quelque fois spectatrices de dessus les remparts, où le général ennemi, sans respect pour elles, fit tirer cinq ou six volées de canon (103) à coup perdu.

Dans le pays de Foix.

Le roi de Navarre ne laissa pas pourtant de se saisir de Monségur. Le capitaine Milon enferma cinq cens livres de poudre dans une saucisse, qu'il trouva moyen d'introduire dans un égout qui aboutissoit au fossé de la place, entre les deux principales portes. Le bout de la saucisse par lequel on devoit mettre le feu, demeura caché dans les herbes. Tout étant disposé pour faire jouer cette machine, le roi nous permit d'en aller voir l'effet, qui fut merveilleux. L'une des deux portes fut jettée au milieu de la ville,

(103) Un coup de canon donna contre une des portes de la ville, derriere laquelle étoit la reine de Navarre. Elle fit ôter à la paix le gouvernement de Guyenne à ce maréchal.

cinquante pas avant dans la 1580.
:. Toutes les voûtes furent
& le mur ayant laissé un pas-
is hommes de front, la ville
Les ennemis paroissant déter-
. reprendre, le roi m'ordon-
ıfermer dedans avec quaran-
ıommes. Nous ne songeâmes
:órtifier la place de palissades
ınchemens, qui pussent nous
de ceux que la poudre avoit
: que nous fîmes sans inter-
ıalgré la coqueluche, espèce
naladie courante, dont nous
s fort incommodés, & moi
ous les autres. Nous mimes
lace en état de n'avoir rien à
les ennemis; après quoi je
vers le roi de Navarre, qui
ıpprendre en cette occasion,
resses dont il me combla, à
juste différence entre les ac-
aires que le devoir autorise,

le prenoit encore que ce mal fut
ıs, la tête, comme l'avant-cou-
a poitrine. reur d'une peste, qui
c la purga- emporta quarante mil-
mortelles le hommes dans Paris.
maladie. *Liv.* 73.
remarque

1580. & celles où l'on n'écoute qu'un mouvement fougueux & bouillant. Je voyois avec plaisir que le cœur de ce prince de jour en jour se déclaroit en ma faveur ; & qu'il donnoit à un penchant naturel ce qu'il croyoit n'accorder qu'à la seule recommandation que lui avoit faite en mourant la reine sa mere, de ma personne & de ma fortune. Il récompensa quelques services legers que je lui avois rendus cette année, par une charge de conseiller de Navarre, & de chambellan ordinaire, avec deux mille livres d'appointemens: il n'y en avoit point en ce tems-là de plus considérable ; & je n'avois que dix-neuf ans. Mais le feu de la jeunesse me fit commettre une faute, qui devoit me faire perdre pour toujours les bonnes graces de ce prince.

Je soupois avec Beauvais, fils du gouverneur du roi de Navarre, & un officier nommé Usseau, qui prirent querelle ensemble, & résolus de se battre, me priérent de leur en faciliter les moyens & de tenir leur dessein secret. Au lieu d'aller incontinent en avertir le roi, dont toute l'attention étoit d'empêcher ces com-

bats, qu'un faux point d'honneur rendoit en ce tems-là si communs, j'eus l'imprudence de leur promettre l'un & l'autre; & ayant inutilement essayé de les raccommoder, je les menai moi-nême sur le pré, où ils se firent tous es deux une dangéreuse blessure. Le oi de Navarre qui aimoit Beauvais, ut extrêmement irrité de la part que 'avois à cette affaire; & m'ayant en-'oyé chercher, il me dit avec indigna-ion que je tranchois du souverain jus-lues dans sa cour, & que s'il me ren-ioit justice, je méritois qu'il me fît ouper la tête. J'aurois effacé ma faute iar un simple aveu; j'y en joignis une econde plus grande. Piqué de la me-ace du prince, je lui répondis étour-iment, que je n'étois ni son sujet, ni on vassal. Je le menaçai à mon tour e quitter son service; & ce prince 'ayant répondu à mon insolence que ar un juste mépris, j'allois en ce mo-ient me séparer, & peut-être pour oujours, de la personne de ce bon rince, si les princesses n'eussent en-repris de faire ma paix auprès du roi, ui écouta l'amitié qu'il avoit pour ioi, & se contenta de me faire sentir 1580.

1580. la grandeur de ma faute, en me re
vant pendant quelque tems avec be
coup de froideur. Enfin lorsqu'il
fut convaincu que le regret que je l
témoignois étoit sincere, il reprit po
moi ses premiers sentimens. Ce tr
de bonté me faisant connoître co
bien ce prince si doux méritoit d'êt
servi, je m'attachai plus fortement
lui ; & je résolus de cet instant de n
voir jamais d'autre maître. Mais
m'en vis éloigné pour quelque tem
par une promesse assez imprudent
que j'avois faite au duc d'Alençoi

Fin du premier Livre.

EMOIRES
DE
SULLY.

·IVRE SECOND.

LA reine-mere fertile en projets pour la grandeur de sa maison, (1) & plus encore pour ses desseins 1580.
:uliers, ayant perdu l'espérance
arier le dernier de ses fils avec la

ı On trouve à ce lans M. de Thou, ı6. qu'avant que ıc d'Anjou fût lé à la couronne ɔlogne, Catheri- ıi vouloit d'une ére ou d'une au- : faire souverain, envoyé Fran- de Noailles de- mander au grand seigneur, qui étoit alors Selim, le Royaume d'Alger pour ce prince. On devoit y joindre la Sardaigne, obtenue de l'Espagne en échange de la Navarre, dont on lui assuroit la possession; & on eût donné au roi

Iv

1580. reine d'Angleterre, avoit tourné toutes ses vues vers la Flandre, dont elle avoit entrepris de le rendre souverain. Elle avoit fait au commencement plusieurs tentatives inutiles auprès des Flamands, qui croyant pouvoir appaiser les ressentimens de l'Espagne, (2) en se donnant pour maître du moins un prince de la maison d'Autriche, déférerent cet honneur à l'archiduc Mathias, malgré la puissante brigue de Catherine. L'archiduc étoit un prince foible, absolument destitué des qualités nécessaires à un souverain, sur-tout en cette occasion, où il s'agissoit de payer de sa personne. On conçut du mépris pour lui; & il acheva de se rendre odieux à la noblesse, en préférant hautement à tous les seigneurs, le prince d'Orange, qu'il déclara lieutenant

Guillaume de Nassau, prince d'Orange.

de Navarre pour équivalent de ses droits sur ce royaume, d'autres biens en France.

(2) La révolte des Provinces-Unies contre l'Espagne, dont on verra toutes les suites dans ces mémoires, paroît avoir commencé par un soulevement, & une confédération qui s'y firent en l'an 1566, dont l'objet étoit d'empêcher l'établissement de l'inquisition dans tout ce pays. *Mss. de la bibliothéq. du roi, Vol. cotté 9981.*

1580.

général de ses armées. Les Flamands dégoûtés de ce nouveau maître, ne songérent plus qu'à s'en défaire. Ils jettérent les yeux sur Monsieur, comme sur un prince capable de les soutenir par lui-même, & par la puissante protection de la France.

Il étoit à Coutras lorsque les députés des Provinces-Unies vinrent lui faire leur offre. Il l'accepta avec joie, & il ne différa de passer dans les Pays-Bas, que jusqu'à ce qu'il pût y paroître avec un cortége convenable à sa naissance. Dans cette vûe, il commença à solliciter fortement tout ce qu'il y avoit de seigneurs & de gentilshommes distingués à la suite du roi de Navarre. La plûpart des Catholiques s'attachérent à lui, & l'espérance d'une paix solide & durable, dont la reine-mere avoit soin d'entretenir les Protestans, fit aussi que plusieurs de ceux-ci lui promirent de le suivre. Fervaques & la Rochepot, tous deux mes parens, s'engagerent avec lui, & pour me mettre de la partie, ils me représentérent qu'après le malheur qui venoit de m'arriver de perdre mon pere, je devois prendre le soin de recueillir

Antoine de Sully, sieur de la Rochepot.

1580. la succession du vicomte (3) de Gand, qui m'avoit deshérité pour cause de Religion, & de chercher à rentrer en possession de plusieurs autres biens, que ma famille pouvoit prétendre en Flandre, & que la protection du nouveau souverain pouvoit seule me procurer. A ces motifs ils ajoûtérent de la part de Monsieur, une promesse de douze mille écus pour me mettre en équipage. Je me rendis à leurs sollicitations, & je donnai ma parole. Il se passa depuis, par les différenres conjonctures, une espace de tems assez considérable, avant que Monsieur pût aller en Flandre. Enfin tous les obstacles ayant été levés (4) & les Flamands redou-

(3) Hugues de Melun, vicomte de Gand, grand-pere maternel de M. de Sully.

(4) Par la paix conclue au Fleix, château sur la Dordogne, entre le roi de Navarre & le duc d'Anjou. Les Protestans auxquels la derniere guerre n'avoit pas été favorable, y consentirent sans peine. Le duc d'Anjou la souhaitoit ardemment pour l'exécution de ses desseins dans les Pays-Bas. Elle se fit au mois de Novembre. Les articles en demeurérent secrets, & apparemment furent peu importans. Les villes de sûretés restérent aux Calvinistes par une prolongation de six ans.

blant leurs instances, ce prince nous 1580.
fit ressouvenir de notre engagement, & nous manda de nous rendre auprès de lui.

J'allai prendre congé du roi de Navarre; & j'eus avec ce prince, sur mon départ & sur le sujet de mon voyage, une longue conversation, à laquelle je n'ai jamais pensé depuis, sans être pénétré des sentimens de générosité & d'affection qu'il me témoigna, & sans admirer la pénétration de son esprit & la justesse de ses conjectures. » C'est à » ce coup, me dit-il, aussi-tôt que je » lui eus parlé de le quitter, que nous » allons vous perdre tout-à fait; vous » allez devenir Flamand & Papiste. « Je l'assurai que je ne serois ni l'un ni l'autre; mais que j'aurois un reproche éternel à me faire, si faute de cultiver mes parens, & pour éviter un peu de peine, je me voyois frustré des grands biens qui pouvoient me revenir des maisons de Béthune, de Melun & de Horn. (5) Que ce motif seul me portoit à suivre Monsieur;

(5) Anne de Melun, mere de l'auteur, étoit fille de Hugues, vicomte de Gand, & de Jeanne d'Horn.

1580. & seulement pour un tems ; après lequel je lui jurois que rien ne seroit plus capable de m'empêcher de suivre mon inclination, en m'attachant à sa seule personne ; & que pour peu qu'il eût besoin de moi, je quitterois la Flandre à son premier ordre. Ensuite il m'entretint des prédictions qui lui avoient été faites, qu'il seroit un jour roi de France ; & je lui dis à mon tour, qu'on m'avoit prédit une grande fortune. J'ai eu long-tems le foible d'ajoûter quelque foi à ces prétendues prophéties. Pour le roi de Navarre qui croyoit que la Religion doit nous inspirer du mépris pour tous ces *méchans pronostiqueurs*, c'est ainsi qu'il les appelloit, il avoit au-dedans de lui-même un oracle bien plus sûr ; c'est une connoissance parfaite du caractere & de la personne de Monsieur, & une sagacité qui lui dévoiloit presque l'avenir. » Il me trompera, dit-il, » s'il remplit jamais l'attente qu'on » conçoit de lui ; il a si peu de cou» rage, le cœur si double & si ma» lin, le corps si mal bâti, si peu » de grace dans son maintien, tant » d'inhabileté a toutes sortes d'exer-

» tices, que je ne faurois me perfua- 1580.
» der qu'il faffe jamais rien de grand. «
Le roi de Navarre avoit eu le
:ms de connoître à fond ce prince,
»rfqu'ils étoient retenus prifonniers
ıfemble. Sa mémoire lui rappellant
ı ce moment une infinité de traits
ıi lui donnoient lieu de conjectu-
r qu'infailliblement il échoueroit
ıns un deffein fi noble & fi hazar-
:ux, il me raconta qu'il étoit arrivé
Monfieur de heurter contre le pi-
:r en courant la bague, & en ma-
ınt fon cheval, de fe laiffer tomber
lourdement, que fon écuyer ne
ıt lui fauver la honte d'une chute
mal adroite, qu'en coupant promp-
ment & fubtilement les rênes de
n cheval; qu'il ne réuffiffoit pas
ieux à la danfe, à la chaffe, & à
us les autres exercices; & qu'au lieu
: fe rendre juftice fur ces défauts
turels, & de les effacer en quelque
aniére par beaucoup de modeftie
d'ingénuité, fa haine s'allumoit
abord fecrettement, contre tous
:ux qui étoient plus favorifés que
i de la nature. Le roi de Navarre
oit en état d'en rendre de bons

1580. témoignages. La préférence que les dames lui donnoient en tout sur le frere du roi, ses rivalités avec ce prince au sujet de madame (6) de Sauves, d'autres démêlés de cour semblables, l'avoient rendu l'objet de la jalousie de Monsieur. Toutes ces particularités dont il m'entretint, peu considérables en soi, ont cessé de me paroître telles, lorsque j'ai

(6) N.... de Beaune de Samblançay, mariée à Simon de Fizes, baron de Sauves, conseiller d'état, & premier secretaire des commandemens, mort le 27 Novembre 1579. Elle a rendu ce nom fort connu par ses galanteries. Elle se remaria en secondes nôces au marquis de Noirmoûtier. » Un » soir, dit l'historien » Mathieu, que le » duc d'Alençon étoit » auprès d'elle, le roi » de Navarre lui dres» sa un tour de page, » de sorte qu'en se re» tirant, il heurta » quelque chose si ru» dement, qu'il en » eut l'œil tout meur» tri. Le lendemain, » de loin que le roi de » Navarre le rencon» tra, il s'écria: Eh! » qu'est cela, mon » Dieu? à l'œil! à » l'œil! quel accident. » Le duc lui répondit » brusquement: Ce » n'est rien; peu de » chose vous étonne. » L'autre continue de » le plaindre; le duc » piqué d'ailleurs, s'a» vance, & feignant » de ne penser qu'à ri» re, lui dit à l'oreil» le: quiconque dira » que je l'ai pris où » vous pensez, je le » ferai mentir. Sou» vray & Du-Guast » les empêchérent de » se battre. « *Tom.* 1, *liv.* 7. *p.* 409.

gé que toutes les vues du roi de 1580.
varre avoient été parfaitement jus-
ées par l'événement. Il finit par
dire qu'il s'appercevoit bien, que
therine avoit un dessein formé d'ex-
miner le parti Protestant, & que
is peu il auroit besoin de ses fi-
es serviteurs. Il m'embrassa en ache-
it ces paroles, & me souhaita un
yage plus heureux, qu'il ne devoit
re pour notre chef. Je tombai à ses
ioux, & je lui protestai en lui bai-
it la main, que j'étois prêt de ver-
tout mon sang pour lui. J'allai
si saluer les reines; ensuite je pris
poste & me rendis à Rosny.
J'envoyai à Paris Maignan mon
iyer, m'acheter des chevaux. Je
n ai point eu depuis de pareils à
ix qui me furent amenés : l'un
it un cheval d'Espagne, noir, qui
voit pour toute marque qu'une
he blanche à la fesse droite : le se-
id étoit un cheval de Sardaigne,
ui la nature avoit donné l'instinct
défendre celui qui le montoit; il
iloit les yeux, & se jettoit la bou-
e béante sur l'ennemi, qu'il ne
ittoit qu'après l'avoir terrassé. Com-

1580. me une partie des domaines de M
sieur s'étendoit aux environs de R
ny, je trouvai l'occasion de prof
de l'offre que ce prince m'avoit fai
dans un reste de bois dont je lui d
mandai à traiter à mon profit; ce q
me produisit une somme de quaran
mille francs, avec laquelle je mis e
quinze jours toute ma troupe en pied
Elle étoit composée de plus de quatre-vingt gentilshommes, dont quelques-uns me suivoient volontairement, & les autres recevoient de moi une pension de deux cent livres au plus. Avec ce cortége j'allai joindre Monsieur, qui nous attendoit dans son château de la Fère en Tartenois, d'où après quelques chasses de daims, nous marchâmes vers Saint-Quentin, lorsque toutes ses troupes furent assemblées.

Alexandre Farnese, duc de Parme.

Le prince de Parme étoit avec toute son armée aux environs de Cambrai, qu'il tenoit bloquée. C'étoit une occasion à tous les braves de notre armée de se signaler, & chacun souhaitoit de commander le premier parti qu'on enverroit à la découverte. Cet honneur m'échut par l'ordre que Fervaques, grand maré-

Guillaume de Hautemer de Fervaques.

ıal des logis, mon parent & mon ami, 1580.
'oit mis dans l'armée; mais il me fut
utile. Je revins ſans avoir fait aucun
ıiſonnier; il ne ſortit perſonne des
gnes des aſſiégeans, quoique j'en paſ-
ſſe aſſez près pour eſſuyer pluſieurs
écharges. Le vicomte de Turenne
n ſentit une ſecrette joye, parce que
avois refuſé l'offre qu'il m'avoit faite
e ſe joindre à moi, ſi je voulois atten-
re juſqu'au lendemain. Il prit cent
entilshommes d'élite, avec leſquels
s'avança vers Cambrai, ſe flattant
e ne pas faire une démarche inutile.
'effet n'y répondit pas. Cette belle
oupe eut le malheur d'être défaite
ır quatre-vingt ou cent hommes de la
ımpagnie de M. De Roubais, (7) de
maiſon de Melun, qui ſervoit dans

(7) Robert de Me-ı, marquis de Rou-s ou Robeck, gé-al de la cavalerie ıagnole. Le deſſein vicomte de Turen-, étoit de ſe jetter ıs Cambrai. Voyez mémoires, *p.* 311. *ſuiv.* Il y marque, il aima mieux ſe dre priſonnier de M. de Robeck que du roi d'Eſpagne, ce qui fit durer ſa priſon deux ans & dix mois, parce que l'Eſpagne appréhenda qu'après que Robeck auroit touché la rançon du vicomte, qui fut de cinquante-trois mille écus, il ne quittât ſon ſervice.

1581. l'armée ennemie: dix ou douze des nôtres furent faits prisonniers, entre autres, (8) Vantadour & le vicomte de Turenne lui-même.

Monsieur s'avançoit cependant, dans l'intention de livrer bataille au général ennemi: mais celui-ci s'étoit posté si avantageusement, qu'on n'entreprit pas de le forcer; & dès la nuit suivante il leva le blocus, & se retira vers Valenciennes sans perdre un soldat, & laissant encore derriere lui les passages si bien gardés, qu'il ne craignoit pas d'être joint. Monsieur entra dans Cambrai, & fut reçu avec magnificence par le gouverneur, qui étoit d'Inchy. Câteau-Cambresis refusa de se rendre, & fut emporté d'assaut. Monsieur qui vouloit dans ce commencement donner des marques de douceur qui le fissent aimer, défendit sous de très-grandes peines les violences contre le sexe, qui sont les malheureux droits de la guerre; & craignant que ces ordres ne fussent pas plus capables

Charles de Gaure, sieur d'Inchy.

(8) Anne de Levis depuis duc de Vantadour, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Limosin, & lieutenant-général en Languedoc, mort en 1622.

n frein à la brutalité du sol- 1581.
peste dont ce fort étoit in-
›nna les églises pour asyle,
s sauve gardes. Une jeune
lle, vint se jetter entre mes
e je me promenois dans les
: tenoit serré, en me conju-
arantir de quelques soldats,
ıt cachés, disoit-elle, lors-
oient apperçu. Je la rassu-
ffris de la conduire dans la
églisé. Elle me répondit
étoit présentée, mais qu'on
voulu la recevoir, parce
›it qu'elle avoit la peste. Je
i comme un marbre à cette
:, & la colere me redonnant
, je repoussai d'entre mes
fille qui m'exposoit à la
ju'elle avoit une raison de
ıecter qui me paroissoit sans
c je m'enfuis m'attendant à
:nt d'être saisi de la peste.
r ayant attaqué les passa-
ıx (9) & de l'Ecluse, j'y fis

ut voir le
ute cette
le Mon-
dre dans plusieurs historiens, qu'il seroit trop long de nommer.

pas les droits que j'avois sur
du vicomte de Gand, qu'il a
pés, reçut mal cette générosit
» dieu, dit-il, ces civilités so
» & bonnes, mais s'il étoi
» porte sa rançon avec lui. «
heur, que j'avois lieu de crain
seroit pourtant arrivé deux jo
à l'attaque d'une chaussée, si
n'eût fait à propos une char
me tira d'un fort grand dange

Le prince de Parme ayan
son armée dans les Pays-Bas
sieur revint à Cambrai, où il
vers d'Inchy d'une perfidie b
digne d'un grand prince, d
tes les paroles doivent être s
lables, qu'on n'ait pas seule
pensée de le soupçonner sur
pitre de la bonne foi. Il se pr
ner chez ce gouverneur, qui

1581.

rince, qu'il traita avec autant de
ndeur que de magnificence. On
vint dire pendant le repas, qu'il
résentoit des gardes de Monsieur
r entrer. D'Inchy auroit cru man-
r à une partie essentielle à sa récep-
, s'il les avoit renvoyés. Il don-
rdre qu'on laissât entrer tout ce
viendroit de la part de Monsieur,
étoit, disoit-il, le seul maître dans
hâteau. Il disoit plus vrai qu'il ne
soit. Après ceux-ci il en vint d'au-
, & encore d'autres, jusqu'à ce que
artie se trouvant la plus forte, ces
les de Monsieur désarmérent ceux
M. d'Inchy, & se saisirent du châ-
. Tout cet arrangement étoit de
vention de Monsieur, qui comptoit
a part de ce gouverneur sur une
érité, que lui-même ne connoissoit
Lorsque d'Inchy ne put plus dou-
de son malheur, il fit des plaintes
res à Monsieur, qui pour toute
onse le paya d'un rire insultant
son accent Picard, & le fit sortir
château qu'il donna à (10) Ba-

o) Jean de Mont- fils naturel de .de Montluc, évêque de Valence; il en sera parlé dans la suite.

1581. lagny. Il crut avoir assez dédommagé d'Inchy, par le don de la ville & du duché de Château-Tierry : mais ce gentilhomme, qui vit la différence de ce qu'on lui donnoit avec ce qu'on lui ôtoit, se livra au désespoir & chercha la mort qu'il trouva peu après dans une escarmouche.

Ensuite Monsieur repassa en France, malgré les prieres des habitans du pays, qui l'assuroient qu'après la prise de cinq ou six places, les seules qui fussent de quelque conséquence, toute la Flandre se rendroit à lui. C'étoit pour se préparer au voyage d'Angleterre, qu'il fit en effet très-peu de tems après. Toutes les histoires ont parlé de la réception que lui fit la reine (11) Elizabeth,

(11) On sçait que la reine d'Angleterre laissa de cette maniere une partie des princes de l'Europe se flatter de l'espérance de l'épouser, & qu'elle n'en vint jamais jusqu'à la conclusion, soit par politique, soit par des raisons purement naturelles : c'est une question qui n'est pas encore décidée. Monsieur y passa l'hyver de 1581. & repassa en Flandre au printems de 1582. Voyez le détail de ce voyage & celui de toutes les négociations pour ce mariage, fort au long dans les mémoires de Nevers, *tom.* 1. *pag.* 474. 603.

& de

e l'espéce d'engagement qu'il 1582.
racta avec elle. Je n'en dirai
, quoique j'aye été de ce voya-

'Angleterre Monsieur repassa en
nde, flatté de mille agréables es-
nces. Il vint à Lillo, puis à An- Fort sur l'Escaut.
, où il fut couronné duc de Bra-
par le prince d'Orange, assisté du
ce Dauphin; & de toute la no- François de Bourbon, fils du duc de Montpensier.
e du pays, qui faisoit éclater sa
en mille maniéres. Cette affection
Flamands pour Monsieur eut un
ie bien court. Le prince d'Oran-
le seul qui fut encore plus aimé
lui du peuple, ayant été manqué
coup de pistolet (12) dans sa
nbre à Anvers, la populace qui
ne pouvoit accuser de ce coup
les François, se souleva, & vou-
aire main-basse sur eux. Monsieur
ouva de sûreté, qu'en se réfugiant
le blessé. Lorsque la véritable

(12) Le 18 Mars 2, par Jean de guy Basque de n, le coup lui la mâchoire de en part. Le meurtre fut tué par les gens du prince d'Orange, qui vinrent au bruit, dans le tems qu'il tiroit un poignard pour l'achever. *Chron. Piasecki.*

1582. cause de cet (13) assassinat eut été découverte, il n'y eut point d'excuses ni de satisfactions que les bourgeois ne fissent à Monsieur, de l'injustice de leurs soupçons, & de la révolte qu'ils avoient causée. Mais cet outrage étoit demeuré trop fortement imprimé dans le cœur de Monsieur. Il se promit bien à lui-même, qu'il s'en vengeroit d'une maniere éclatante. Le prince d'Orange n'étoit pas un homme qu'on trompât aisément; dès ce moment il commença à être sur ses gardes, parce qu'il lut dans le cœur du prince son ressentiment, & la haine envenimée qu'il portoit à tous les Protestans en général.

Pour moi j'en avois déja eu personnellement des preuves qui jointes aux autres sujets de plainte que me donna Monsieur, me dégoûtérent totalement de son service. Je m'étois au commencement attaché uniquement à sa per-

(13) On connut par les papiers qu'il avoit dans ses poches, qu'il étoit Espagnol: ce qui appaisa le peuple prêt à faire main-basse sur les François. *Mémoires d'Aubery du Maurier.* le peuple crioit dans les rue: » Voici des » nôces de Paris: Allons tuer ces massacreurs. « *Math. tom. 2, l. 7, à la fin.*

ne. & pour lui plaire je n'épargnai 1582.
oin ni dépense. Je crus pouvoir lui
ler de mes prétentions à la succes-
1 du vicomte de Gand, qu'il dépen-
t de lui de me faire tomber. Il fit
roid à cette proposition ; il usa de
nises, & enfin prenant son parti un
ır que je redoublois mes instances,
me dit tout-à-fait cavalierement
'il ne pouvoit pas en gratifier deux
rsonnes à la fois, & que le prince
Epinoy (14) mon cousin, avoit ob-
nu sans peine ce qui me coûtoit
nt d'assiduités. Il y avoit dans cette
ponse quelque chose de bien plus
iquant que le refus ; j'en fus vive-
ent frappé, & peu de jours après je
us au juste quelle part ses officiers
rotestans & moi avions dans son
œur, lorsque je lui entendis dire
ubliquement, qu'il venoit de chasser
e son conseil d'Avantigny le dernier
es Huguenots, à qui il confioit ses
ecrets, & que cela le mettoit fort à
on aise.

Dès-lors je songeai à quitter ce prince
ngrat. Et en attendant l'occasion de re-

(14) Robert de M... fils du Marquis de
un, prince d'Epinoy . Richebourg.

Philippe Marnix, sieur de Sainte-Aldegonde.

trahison d'Anvers, étant chez
ce avec Sainte Aldegonde, &
nistre nommé Villers, il nous di
lant de Monsieur, & des Cat
qui le gouvernoient: » Ces g
» des desseins pernicieux, & p
» & pour nous, où, à mon avi
» trouveront pas leur compte.
» prie, Monsieur, ajoûta-t'il, en
» nant vers moi, de ne vous p
» gner de mon logis. « Il pens
& sa diligence achevant ce qu
voyance avoit commencé, M
eut la double honte d'une (15)
manquée. Ayant fait assemb
armée dans la plaine, il sorti
vers un jour du mois de Févri

(15) On tentoit au même tems, par ordre de Monsieur, la même chose sur les

tende, Nieu
De Thou, *liv*
le duc de M

texte d'en faire la revue, & ordon- 1583.
1 ses soldats de rentrer dans la ville
les portes qu'il avoit à sa disposi-
1, & de s'en rendre les maîtres à
n armée. En effet tous ces soldats
ètterent dans Anvers, comme dans
: ville emportée d'assaut, en criant
, *tue, ville gagnée, vive la Messe :*
is le triomphe fut de courte durée.
prince d'Orange qui veilloit sur
tes les démarches de Monsieur,
ına si bon ordre par-tout, ou plutôt
ì bien exécuter ceux qu'il y avoit
de longue main, que les soldats
Monsieur furent repoussés, taillés
piéces, ou précipités presque tous;
la frayeur s'étant mise parmi eux,
x qui ne purent sortir par les por-
, que la grande quantité de cada-
s avoit bouchées, se jetterent du
t des murailles.
'étois monté à cheval sur les deux
res après midi, pour aller joindre
nsieur dans la campagne. Je n'étois
encore sorti de la ville, lorsque
tendis les premiers cris des aggref-
s, & que presqu'aussi-tôt après je
:ontrai le prince d'Orange, qui
dit, & à quelques gentilshommes

1583. blement grands. La marche de ceux qui se parent injustement de ce beau nom, n'offre au contraire que témérité & opiniatreté, compagne de l'aveugle ambition, qu'yvresse de leur puissance, vaine confiance en leurs talens, présomption de leur bonne fortune; tous effets de la flaterie, qui pour l'ordinaire, ne subjugue si impérieusement personne que ces prétendus Héros, qui se croyent nés pour subjuguer tout le monde.

Je ne voulus pas quitter la Flandre sans voir les lieux qui avoient donné naissance à mes ancêtres. Je pris un passeport du comte de Barlaymont, & je vins à la Bassée chez madame de Mastin ma tante. Elle me reçut comme un neveu qu'elle avoit deshérité, parce qu'il ne croit ni en Dieu, ni en ses saints, & qu'il n'adore que le diable; c'est l'idée que le pere Silvestre, cordelier, grand prédicateur & directeur de cette dame, avoit jugé à propos de lui donner de tout Protestant, & elle le croyoit sur sa parole. Elle me mena voir une abbaye qu'elle avoit fondée; & en me montrant les tombeaux de quelques-uns de mes ayeux, qu'elle y

Claude de Barlaymont sieur de Hautepenne.

roit fait placer, elle prit de là occa- 1583.
on de me parler de ma croyance. Si
: fus surpris de lui entendre débiter
:s rêveries que le pere Silvestre lui
voit mises dans la tête, elle ne le fut
as moins lorsque pour la détromper
e lui récitai le symbole, & toutes les
rieres qui nous sont communes avec
es Catholiques romains. Les senti-
nens de la nature se réveillerent dans
l'esprit de cette dame avec ceux de la
aison; elle n'avoit manqué à mon
égard que par sa grande simplicité.
Elle m'embrassa les larmes aux yeux,
& me promit que non-seulement elle
n'assureroit tous ses biens, mais en-
ore qu'elle me feroit rendre ceux du
'icomte de Gand. Elle parloit sincé-
ement; sans doute que le pere Syl-
estre trouva des raisons encore meil-
:ures, pour détourner l'effet de ses
onnes intentions, car rien de tout ce
u'elle m'avoit promis ne s'exécuta.
J'avois sur-tout une envie particu-
ère de voir la ville de Béthune, pa-
ie & ancien domaine de mes ancê-
es, qui y possédérent long-tems des
ens considérables. La trahison dont
lonsieur avoit usé avec la ville

1583. d'Anvers tenoit en soupçon toutes les autres villes des Pays-bas. On ne me laissa entrer dans Béthune, qu'après que j'eus montré mon passeport, déclaré mon nom, & fait voir que je venois de chez madame de Mastin : ce qui produisit un effet auquel je ne m'attendois pas. Je prenois le chemin de l'hôtellerie où pend pour enseigne l'écu de la maison de Béthune, lorsque je vis venir à moi un peloton de gens armés, qui me causa quelque appréhension. C'étoit les bourgeois de la ville, qui pleins de respect pour le sang de leurs anciens Seigneurs, n'avoient pas plutôt sçu qui j'étois, qu'ils avoient jugé à propos de me faire tous les honneurs possibles, & m'apportoient un présent en vin, en pâtisseries & en confitures. Je ne partis de cette ville qu'après l'avoir visitée exactement, & avoir examiné avec un secret plaisir tous les monumens publics & particuliers, qui conservent à la postérité la mémoire des bienfaits de mes peres pour cette ville, & celle de sa reconnoissance.

La Flandre n'ayant plus rien qui m'arrêtât, je revins en France, pre-

nt le droit chemin de Rosny, où je 1583.
fis presque que passer. Je me remis
marche pour la Guyenne, plein de
e de rejoindre, après une si longue
sence, le roi de Navarre. Ce prince
reçut d'une maniére qui ne me per-
t pas de douter qu'il ne fût sensible
non retour. Il voulut que je lui con-
se toutes mes avantures & celles de
onsieur. » Eh bien! me dit-il ensuite,
n'est-ce pas là l'accomplissement de
tout ce que je vous dis de ce prince
à Coutras? Mais le vicomte de Tu-
renne que je dissuadai autant qu'il
me fut possible de le suivre, y a enco-
'e plus mal fait ses affaires que vous. «
L'expédition de Monsieur dans les
ys-bas avoit irrité l'Espagne, au
int de lui faire songer à rechercher
mitié du roi de Navarre, & de lui
rir ses secours pour recommencer la
erre contre les Royalistes de France.
en reçut la proposition à Hagemau, Dans l'Evêché d'Aire en Gascogne.
il étoit allé voir la comtesse de (16)
iiche: car il étoit alors dans le fort de

16) Dianne Dan-ins, vicomtesse de uvigny, &c. épou-& ensuite veuve de Philibert, comte de Grammont. Il est marqué dans les observations sur les

1583. sa passion pour cette dame. La défiance qu'avoit Henri de tout ce qui lui venoit d'Espagne, & sa haine naturelle pour cette cour, l'empêcherent d'y ajoûter foi. Je ne voudrois pas être caution de la sincérité des Espagnols, toutes les fois qu'ils firent faire à ce prince des offres par Bernardin de Mandoce, le chevalier Moreau & Calderon, en différens tems. Je crois pourtant qu'il y a eu des momens, où le roi d'Espagne agit de bonne foi avec le roi de Navarre; (17) & celui-ci pourroit être du nombre. Quoiqu'il

amours du grand Alcandre, que cette dame envoyoit à Henri IV. des levées de vingt-trois & vingt-quatre mille Gascons, qu'elle faisoit à ses dépens. On y voit aussi qu'elle eut un fils nommé Antonin, que ce prince offrit de reconnoître pour sien, mais que ce jeune homme répondit qu'il aimoit mieux être gentilhomme que bâtard de roi. *Journal du regne de Henri III. pag.* 270.

(17) Ce qui porte à le croire, c'est qu'à cette lettre du roi d'Espagne, présentée au roi de Navarre par le chevalier Moreau, ou le commandeur Morée, comme l'appelle *Davila, liv.* 11. fut jointe une offre de cinquante mille écus par mois, faite par le même chevalier au vicomte de Chaux sur la frontiere de Béarn, pour l'entretien de l'armée du roi de Navarre, s'il vouloit faire la guerre à la France. *Mém. de la Ligue, tom.* 5.

en soit, le roi de Navarre n'y répondit point, & ne s'en servit que pour convaincre le roi & la reine mere de la pureté de ses intentions. Il m'envoya à Paris les informer de cette démarche de l'Espagne. 1583.

On ne parloit presque plus au roi. Ce prince retiré à Vincennes, étoit inaccessible à tout autre qu'à ses mignons, & aux ministres de ses plaisirs. Je crus pouvoir trouver le moyen de l'aborder par la reine de Navarre : car cette princesse, dont l'humeur ne pouvoit sympathiser avec celle du roi son mari, l'avoit encore quitté (18) pour retourner à la cour de France. Mais madame de Béthune m'apprit qu'elle n'étoit pas en meilleure intelligence avec la reine sa mere, & le roi son frere. J'eus recours à madame de

(18) Depuis ce tems-là ils vécurent toûjours séparés l'un de l'autre, malgré les reproches que faisoit quelquefois Henri III. au roi de Navarre sur ce sujet, & sur quelques autres dont parle l'Etoile. Un jour que ce dernier avoit reçu quelques lettres du roi assez piquantes : » Le roi, dit-il, par » toutes ses lettres me » fait beaucoup d'hon» neur : par les pre» miéres, il m'appelle » C..... & par les » derniéres, fils de » P..... «

1582. [illegible], [illegible] ménagea une audien-ce de la Catherine. La chose lui pa-rut de conséquence ; elle en parla au roi, [illegible] commencement de né-gociation [illegible] même de la [illegible] lettre de créance [illegible] de Navarre. Mais [illegible] les réso-lutions [illegible], il semble qu'on [illegible] le bon parti qu'on s'en repentit aussi-tôt. La reine-mere jugea à propos de ne se servir de cette confidence du roi de Navarre, que pour renouer plus étroitement avec l'Espagne, comme ce prince le recon-nut par les reproches que lui fit faire le roi d'Espagne d'avoir trahi son se-cret.

Une suite de ce raccommodement avec l'Espagne, fut que le roi reçut si mal Monsieur à son retour de Flandre, que ce prince se retira accablé de cha-grin à Château-Thyerry. Comme je me trouvois oisif chez moi, où je m'é-tois retiré après avoir vu échouer ma députation, un mouvement de curio-sité me porta à aller voir Monsieur à Château-Thyerry. Je crus que sa mauvaise fortune l'auroit peut être

du plus sage : elle l'avoit seulement du moins orgueilleux. Il me reçut tant de caresses, que jugeant elles ne pouvoient venir que d'un nd d'intérêt, j'en conclus d'abord 'il avoit encore en tête de grands sseins ; & je n'en doutai plus, lorse j'entendis les offres magnifiques e me fit, de la part de ce prince, arilly qui m'avoit procuré l'honneur lui baiser la main. Au travers des ojets (19) dont Monsieur s'enroit, je découvris au fond de son eur une mélancolie, & une amerne secrette qui le dévoroit, & dont n ne pouvoit le distraire : c'étoit le mmencement de cette langueur, i quelque tems après arrêta par 1583.

(19) Monsieur prenoit les titres de fils France, par la grade Dieu, duc de uthier, de Brabant, Luxembourg, de eldres, d'Alençon, Anjou, de Touraine, de Berry, d'Evreux, & de Château-Thierry ; comte de Flandre, de Hollande, de Zélande, de Zulphen, du Maine, du Perche, de Mante, Meulan & Beaufort ; marquis du Saint Empire ; seigneur de Frise & de Malines ; Défenseur de la liberté Belgique : il fut nommé Hercule au Baptême, & on changea ce nom en celui de François, à la Confirmation.

1583. sa mort (20) ses projets ambitieux.

De retour à Paris, je reçus un ordre du roi de Navarre de me rendre auprès de lui pour des affaires importantes. Il s'agissoit de déconcerter, s'il étoit possible, toutes les entreprises de la ligue, dont cet habile prince avoit d'abord saisi le grand objet. Il avoit besoin d'un homme de confiance à la cour, qui en étudiât tous les mouvemens; c'étoit pour me charger de cet emploi qu'il m'avoit fait revenir. Il me communiqua ses réfléxions; me donna toutes les instructions dont j'avois besoin, & m'embrassa plusieurs fois lorsque j'allai prendre congé de lui, il me dit: » Mon ami, souvenez-» vous que la principale partie d'un » grand courage & d'un homme de » bien, c'est de se rendre inviolable » en sa parole, je ne manquerai jamais » à celle que je vous ai donné. « Je

(20) Presqu'aucun Historien ne doute qu'il ne soit mort empoisonné. Le sang lui coula par tous les pôres, comme s'il eût eu toutes les veines rompues. *De-Thou, liv.* 78. » Ce fut, disent les Mémoires » de Nevers, pour » avoir couché avec » la.... qui lui fit sentir » un bouquet empoisonné. « *Ibid. p.* 161. *Busbeq. Epist.* 33. 35.

1583.

n'eus point besoin de chercher de prétexte, qui autorisât ce second voyage que je faisois à Paris. La faveur où j'avois laissé me deux (21) jeunes freres à la cour, y donnoit assez de vraisemblance. Ils commençoient à donner de la jalousie aux mignons. Le roi les mettoit déja de ses parties de dévotion, c'étoit un pas pour arriver bientôt à la plus grande familiarité. Cependant j'appris en arrivant qu'ils étoient disgraciés. Je n'en sçus la raison que long-tems après, & elle est du nombre des choses (22) qu'il est bon de couvrir du silence. Cela ne m'empêcha pas de commencer ma nouvelle fonction à Paris & à la cour. Je donnois des avis exacts au roi de Navarre de tout ce qui s'y passoit, afin que ce prince pût prendre les mesures les plus

(21) Salomon & Philippe de Béthune. Le premier s'appelloit comme son aîné, le baron de Rosny, & fut gouverneur de Mante : le second a formé la branche des comtes de Selles & de Charost. En s'attachant au parti & à la personne du roi, ils avoient tous deux abjuré la religion protestante, dans laquelle ils avoient été élevés.

(22) Ceux qui sont curieux de le sçavoir, n'ont qu'à consulter le chapitre 7. de la confession de Sancy.

1583. ment, & me trouva rêveur comme un homme qui cherche à accorder la raison avec l'amour. Elle s'en apperçut ; & mon embarras donnant un beau champ à la vivacité de son esprit, elle alloit m'entraîner aux pieds de sa sœur, lorsque La-Fond s'approchant de mon oreille : » Tournez à droite, » Monsieur, me dit-il, vous trouverez » des biens, une extraction royale, & » bien autant de beauté lorsqu'elle se» ra en âge de perfection. « Ces deux mots lâchés à propos rappellérent ma raison, & fixerent mon irrésolution. Je convins que La-Fond me donnoit un bon conseil, & que la seule différence pour la beauté entre mademoiselle de Courtenay & sa rivale, étoit que l'une tenoit du côté des charmes, ce que l'autre ne faisoit que promettre dans un ou deux ans au plus tard. Je m'excusai d'aller voir mademoiselle de Saint-Mesmin, ce qui m'attira de grands reproches, mais je soutins l'assaut ; & de ce pas je me rendis à l'appartement de mademoiselle de Courtenay, à qui l'on fit valoir ce sacrifice bien au-delà de son prix. Elle me sçut gré de la préférence, je m'en applau-

dis moi-même, lorsque j'eus considéré plus attentivement ma nouvelle maîtresse, & que quelques visites de plus, m'eurent fait connoître son caractere. Elle agréa mes soins, & peu de tems aprés cette aventure, je l'épousai (25). 1584.

Ce qu'on doit de tendresse à une épouse aimable me retint chez moi à Rosny pendant cette année 1584. entiere dans les occupations, les exercices & les divertissemens de la campagne: autre genre de vie, qui ne m'étoit pas moins nouveau. Pour tous ceux à qui la vie de la cour & celle de la guerre ont passé en habitude, la campagne est ordinairement une occasion de dépenser doublement: mais elle fournit bien des ressources à qui sçait qu'une bonne œconomie peut suppléer aux grandes richesses. Le goût des beaux chevaux que je n'avois cultivé que par le seul plaisir, trouva utilement sa place dans cette œconomie domestique. J'entretenois des Ecuyers qui alloient me chercher des chevaux dans les pays

(25) Guy de Béthune, fils d'Alpin de Béthune, bisayeul de M. de Rosny, avoit aussi épousé une Françoise de Courtenay Bontin,

1584. étrangers où ils étoient à vil prix; je les envoyois vendre en Gascogne à la cour du roi de Navarre où je ne manquois pas d'en tirer de fort grosses sommes. Je me souviens d'avoir vendu entr'autres au vicomte de Chartres, six cens écus, un cheval rouan, fleur de pêcher, qui ne m'en avoit coûté que quarante. La tapisserie des travaux d'Hercule qui pare la salle de Sully, me vient de M. de Nemours de La-Garnache, qui me paya en cette monnoie, un fort beau cheval d'Espagne, que je lui avois vendu douze cens écus.

Sur la fin de l'année, (26) une let-

(26) La paix n'ayant été rompue que l'année suivante, les Mémoires de celle-ci comme des précédentes, nous apprennent peu de choses du roi de Navarre. Le-Grain rapporte l'avanture qui lui arriva avec le capitaine Michau, qui avoit feint de quitter le service de l'Espagne, & de passer à celui de ce prince, pour trouver les moyens de le tuer en trahison. » Un jour, dit-il, » chassant ès Forêts » d'Ailas, il avise à » ses talons le capi» taine Michau, bien » monté, ayant une » couple de pistolets à » canons bandés & » amorcés, le roi « seul, & mal assisté, » comme c'est l'ordi» naire des chasseurs « de s'écarter.... Le » roi le voyant ap» procher, lui dit, » d'une façon hardie » & assurée; Capitaine

du roi de Navarre me tira de 1584.
e vie oisive. Il me mandoit que
ems qu'il avoit prévu étoit arrivé,
l avoit besoin de ses serviteurs;
l'état & la religion étoient me-
és du dernier malheur, si l'on ne
ailloit promptement à le détour-
, & qu'il alloit avoir incessam-
it sur les bras une guerre des plus

ichau, mets pied
erre, je veux es-
rer ton cheval,
l est si bon que tu
s. Le capitaine Mi-
au obéit, & met
ed à terre. Le roi
onte sur son che-
l, & prenant les
ux pistolets: veux-
, ce dit-il, tuer
ielqu'un? On m'a
t que tu veux me
er, mais je te puis
aintenant tuer toi-
ême si je veux: &
sant cela, tira les
ux pistolets en
ir, lui comman-
nt de le suivre.
capitaine s'étant
rt excusé, prend
ngé deux jours
rès, & oncques
puis ne parut. «
ade. d'Henri le
nd, liv. 8. Busbec,

qui résidoit alors à Paris, en qualité d'ambassadeur de l'Empereur Rodolphe II. nous assure encore dans ses lettres, qu'un homme aposté (il ne marque pas par qui) empoisonna en ce tems-là le roi de Navarre: mais que ce prince n'en souffrit aucun mal, soit par la force de son tempérament, soit par la foiblesse du poison; que ce même homme le manqua ensuite d'un coup de pistolet; & qu'ayant été pris & appiqué à la question, on connut par les démarches que fit Henri III. en cette occasion, qu'il n'avoit aucune part à cet assassinat. *Epist.* 46.

haute futaye, que je fis à cett
tention.

1585. En effet, c'eſt dans cette
qu'éclatérent les hardies ent
ſes de la Ligue (27); & l'e

(27) La premiere de toutes les démarches qui donnerent naiſſance à la ligue, fut une aſſociation des princes, prélats & gentilshommes de Picardie, aſſemblés à Péronne, pour ſe diſpenſer d'obéir à l'édit de ſoixante-trois articles, rendu en 1576, en faveur des Proteſtans. Le manifeſte qui y fut dreſſé, ſervit comme de modéle à toutes les autres provinces & même aux états de Blois, qui furent convoqués

chef des Cath
contre les Hug
pour ne pas
prendre cette p
duc de Guiſe. I
commencement
ne parloit ſimpl
que de maint
ſeule religion
lique dans le
me: mais on
dans la ſuite l
tion de la ſucc
la couronne,
y fit entrer l
& le roi d'E
Voyez la form
ces aſſociation
le *Vol. cotté* 8
MſſT de la Bibl

oint sans frémir, qu'en moins 1585.
tre ans il fondit sur le roi de
e dix armées royales, lors-
danger qui menaçoit égale-

, & la cou-
ans la maison
ois se voit. *V.*
. 5. Tout ce
est encore
de mémoires,
ant la ligue,
remiers états
. Voyez outre
raité de la li-
c le roi d'Es-
passé au châ-
Joinville, &
es parties res-
, & plusieurs
piéces sur le
ijet. *Vol.* 8866.
uve aussi ces
piéces en tout
rtie, avec des
ances curieu-
ce sujet, dans
s auteurs, tels
mémoires de Ne-
. 1. *Les mémoi-*
Ligue, *tom.* 1.
oires d'état de
, *tom.* 2. *De*
liv. 63. & 81.
tom. 2. *liv.* 3.
Math. tom. 1.
& 8. *Le noven-*
Cayet, *tom.* 1.
au commencement, & autres.

Bien des personnes veulent que l'origine de la ligue soit beaucoup plus ancienne, & qu'elle ait pris naissance dans le concile de Trente, par les soins du cardinal de Loraine l'oncle; pendant que de son côté le duc François de Guise en formoit aussi le plan en France: mais que la mort de celui-ci en suspendit l'effet. On prétend encore, que D. Juan d'Autriche, passant par la France pour se rendre en Flandre, en concerta le projet avec le duc de Guise: le collége du Fortet a passé pour avoir été le berceau de la ligue. C'étoit, dit-on, un avocat nommé David, qui en porta les mémoires à Rome, & ces mémoires qu'on lit encore dans le *pre-*

1585. ment les deux rois, se fut tourné contre lui seul, par la foiblesse d'Henri III. qui prit la loi de ses propres ennemis, & conduisit lui-même la

mier tome des mémoires de la Ligue, interceptés par les Huguenots, furent ce qui leur en donna la premiere certitude. Quelques personnes ont douté si cet avocat, qui mourut en allant à Rome, ou selon d'autres, en en revenant, n'agissoit point auprès du pape de son mouvement, & selon ses propres idées, ce qui n'a guères de vraisemblance. Pour Henri III. il mérite assurément tous les reproches que lui fait ici le duc de Sully. Il avoit des preuves évidentes du dessein des ennemis de l'autorité royale, lui qui, en rompant l'édit de pacification de 1577, dit hautement ces paroles : » j'ai grand peur » qu'en voulant perdre le prêche, nous » ne hazardions fort » la Messe.« On assure que tous les secrets de la ligue lui avoient été découverts par un gentilhomme, nommé la Rochete, qui en étoit chargé, & qui se laissa prendre exprès, afin de pouvoir tout révéler sans risque. Enfin il est encore certain qu'en 1584 & 85, que le duc de Guise commença à faire lever l'étendard au parti, il étoit encore si foible, qu'il ne pouvoit compter au plus que sur quatre mille hommes d'infanterie, & mille chevaux. Aussi Beauvais-Nangis (& c'est Nangis lui-même qui le dit dans ses mémoires) lui demandant un jour ce qu'il prétendoit faire si le roi venoit l'attaquer: » me retirer, lui répondit le duc, au » plus vîte en Allemagne » en attendant » une occasion plus » favorable. «

main qui cherchoit à renverser son autorité. 1585.

Henri III. voyant que la ligue arboroit publiquement l'étendard de la révolte, se réveilla un peu de la létargie où il étoit plongé; & jugea à propos de faire partir le duc de Joyeuse, (28) pour l'opposer en Normandie au Duc d'Elbœuf qui y tenoit une armée, dont la ligue s'étoit servie à extorquer le fameux édit de Juillet, (29) par lequel il étoit ordonné à tout Huguenot d'al-

Claude de Lorraine.

(28) Anne duc de Joyeuse, l'aîné des sept fils de Guillaume de Joyeuse.

(29) Ce traité est celui de Nemours, qui fut le triomphe de la ligue & la honte d'Henri III. Henri IV. dit au marquis de la Force, en présence de Mathieu qui le rapporte, *liv.* 8. qu'au moment qu'il apprit cette indigne foiblesse d'Henri III, sa moustache blanchit tout d'un coup du côté où il tenoit son visage appuyé sur sa main. Sixte V. lui-même en parut indigné; & par la même bulle du 5 Septembre 1585, par laquelle il excommunioit ceux qui donneroient du secours aux Huguenots, il excommunia aussi tous ceux qui entreprendroient contre le roi & le royaume. Il prévit dès-lors tous les malheurs qui alloient arriver à la France. Voyez ces articles de Nemours & les démarches de la ligue, soit en France, soit à Rome dans le 1. *tom. des mém. de Nevers, p.* 661. *& suiv.*

1585. ler à la meſſe, ou ſortir du royaume dans ſix mois. Joyeuſe qui avoit mes deux freres dans ſon armée, paſſa par Roſny & m'engagea ſans peine à aller avec lui : en attaquant la ligue on entroit dans les véritables intérêts du roi de Navarre. Je lui fis la meilleure réception qu'il me fut poſſible : mais rien ne le charma tant que la beauté de mes chevaux. Lavardin prit auſſi ſon chemin par Roſny, & alla loger à l'extrémité du bourg. Chicot (30) qui voulut don-

(30) » Chicot étoit » un Gaſcon, brave, » riche, & bouffon. Il » bleſſa à la cuiſſe » Henri de Lorraine » comte de Chaligny » (pendant le ſiége » de Rouen) & l'ayant » fait priſonnier, le » préſenta au roi » Henri IV. en lui » diſant, tiens, voilà » ce que je te donne. » Le comte fâché de » ſe voir pris par un » fou, lui donna du » pommeau de ſon » épée ſur la tête, & il » mourut du coup. Il » diſoit au roi tout » ce qu'il vouloit, » ſans que ſa majeſté » le trouvât mauvais. » Quand le duc de » Parme vint en France, Chicot dit au roi » devant tout le monde : Monſieur mon » amis, je vois bien » que tout ce que tu » fais ne te ſervira de » rien, ſi tu ne te fais, » ou contrefais Catholique. Une autre » fois : de moi je tiens » tout aſſuré que tu » donnerois en un beſoin les Papiſtes & » Huguenots aux protonotaires de lucifer, & que tu fuſſes » paiſible roi de France ; auſſi-bien dit-» on que vous autres

carriere à son humeur enjouée 1585.
lépens de Lavardin, qu'il n'ap-
›it que *la folle*; lui envoya dire
mystère que ce diable d'Hugue-
c'étoit moi dont il vouloit par-
avoit retenu prisonnier le *four-*
: autre surnom qu'il donnoit au
de Joyeuse. Lavardin sans son-
jue son entreprise eût été très-
le, quand elle n'auroit pas été ri-
le, s'arma promptement avec tous
lomestiques, & vint faire une
ade devant ma maison, où les
eries de toute la compagnie ne
urent pas épargnées.

'n ne croira pas aisément ce que
ais dire. A peine étions-nous

s n'avez de re-
on qu'en appa-
ce. Je ne m'éba-
pas, dit-il enco-
à sa majesté, s'il
tant de gens qui
›oyent après être
s, le métier en
bon : car en tra-
llant une heure
jour, il y a
yen de vivre le
te de la semaine
se passer de ses
fins; mais pour
eu, Monsieur
» mon ami, gardez-
» vous de tomber en-
» tre les mains des li-
» gueurs, car vous
» pourriez tomber en-
» tre celles de tel, qui
» vous pendroit com-
» me une andouille,
» & puis feroit écrire
» sur votre potence : à
» l'écu de France &
» de Navarre, céans
» bon logis pour y
» rester. « *Mém. pour l'hist. de France, tom.* 2. *p.* 72.

1585. partis tous ensemble qu'en arrivant à Verneuil, le duc de Joyeuse reçoit un paquet de la cour, par lequel on lui fait sçavoir que le Roi a fait la paix avec la ligue & que son intention est qu'il mene contre le roi de Navarre, l'armée qui n'étoit partie que depuis deux jours seulement pour le soutenir contre la ligue. (31) Joyeuse me l'apprit, en me disant: « Hé bien, M. » le baron de Rosny, c'est à ce coup » que j'aurai vos beaux chevaux à bon » marché, car la guerre est déclarée » contre ceux de la religion: mais je » m'assure que vous ne serai pas » si sot que d'aller trouver le roi de

(31) Les ligueurs assemblés à Châlons y obligerent le roi; qui s'en excusa secrettement au roi de Navarre sur la nécessité. Ce prince & la reine sa mere se laisserent effrayer mal à propos par les menaces de la ligue, dont on leur exagera les forces, quoiqu'il fût très-facile de la détruire dans ses commencemens. On manqua encore dans le conseil l'occasion de réunir les Pays-Bas à la couronne, en renvoyant sans réponse les députés de ces provinces, qui étoient venus offrir au roi cette souveraineté, s'il vouloit faire marcher ses troupes de ce côté-là; & qui paroissoient souhaiter ardemment qu'il l'acceptât. Voilà deux grandes fautes à la fois. *De Thou, liv.* 81.

avarre, & vous embarquer dans 1585.
parti qui sera infailliblement rui-
, & vous feroit perdre votre belle
re de Rosny. » Le duc de Joyeu-
iroit pû parler encore long-tems
que je l'eusse interrompu. Je con-
ois assez la cour, pour que rien
ne surprendre de sa part. Mais je
ois avec étonnement, par com-
de traverses la fortune se plaisoit
e passer le roi de Navarre, avant
arrivât à la grandeur qu'elle lui
noit; car j'en étois toujours inté-
ement persuadé, & les prédic-
de la Brosse ne me sortoient point
'esprit. Aussi toute ma réponse à
ase ne roula que là-dessus, &
cela je le quittai brusquement.
art dut lui paroître un peu fort;
ai sçu qu'il avoit dit à ceux qui
nt à côté de lui : « Voilà un
ître fou! mais il pourroit bien
buser avec son sorcier. »
revins chez moi, d'où je repar-
continent, après avoir pris quel-
nouvelles mesures conformes au
gement subit qui venoit d'arri-
& je passai promptement en
nne où étoit le roi de Navarre.

1585. Je demeurai près de lui pendant quatre ou cinq mois, qu'il employa à se préparer contre l'orage. Il me mena à Montauban, où il se tenoit de fréquentes conférences entre les Protestans, sur le parti qu'on devoit prendre dans cette conjoncture. Le malheur est que dans une occasion où il y alloit de tout pour les Réformés, ils n'entendoient pas assez leur véritable intérêt, pour se tenir du moins parfaitement unis & pour concourir de bonne foi dans les mêmes vues. Une partie des principaux chefs songeoient dès ce tems-là, plûtôt à leur agrandissement particulier, qu'à celui du roi, sans faire réflexion que leur fortune tenoit si bien à la sienne, qu'il étoit impossible qu'ils réussissent, s'il échouoit. Chacun se bâtissoit à lui-même sa fortune hors du plan général. Dans une conférence plus particuliere qui fut tenue à S. Paul de Lamiate, on donna audience à un ministre docteur, envoyé de l'électeur Palatin, nommé Butrick, où parut avec plus d'éclat cette désunion des esprits. Le vicomte de Turenne y donna les premieres marques de cet esprit inquiet,

Dans l'évêché de Castres.

ile & ambitieux, qui formoit son 1585.
itere. Il avoit projetté, de concert
ce Butrick, un nouveau systême
) de gouvernement, dans lequel
oient entraîné messieurs de Cons-
, d'Aubigné, de Saint Germain-
ipré, de Saint Germain-de-Clan,
rezolles & autres. Ils vouloient
de la France calviniste, une es-
d'état républicain, sous la pro-
on de l'électeur Palatin, qui tien-
t en son nom, cinq ou six lieute-
dans les différentes provinces.

n examinant ce projet, on cou-
dra aisément que le roi de Na-
e étoit quitte de toute reconnois-
e envers ces messieurs; puisque
ce plan, on confondoit tous les
ces du sang avec les officiers du
i religionnaire, & qu'on les ré-

32) L'historien nous a donné la u duc de Bouil- ne disconvient que ce ne fût là et de ce seigneur niste. Il étoit habile politique, ambitieux, très- onné pour la té de chef des inistes de France, & très-capable de remplir cette place; voilà tout ce qu'on peut dire en adoucissant les termes un peu trop forts, dont M. de Sully se sert fréquemment dans ces mémoires, lorsqu'il parle du duc de Bouillon.

1585. duiſoit à la qualité de ſimples lieutenans d'un petit prince étranger. Ce n'eſt pas là la ſeule fois que le roi de Navarre a trouvé des ennemis ſecrets dans ſon conſeil, parmi ſes créatures & ſes ſerviteurs, en apparence les plus zélés, parmi ſes amis même & ſes parens. Il faut s'attendre à tout de la part des hommes. Ils ne tiennent pour la plûpart à leurs devoirs, à la ſociété, à la parenté, que par leurs eſpérances & leurs ſuccès, non par les bienfaits, la bonne foi & la vertu. Mais comment ces habiles politiques prétendoient-ils maintenir l'union & la concorde dans leur prétendue république, eux qui lui donnoient tant de têtes, & de têtes auſſi indépendantes les unes des autres, que peu ſoumiſes à un protecteur trop foible pour ſe faire obéir ? On apperçoit d'abord quel eſt leur objet. Ils vouloient devenir chacun dans leur diſtrict autant de ſouverains ; & ils ne voyoient pas que par là, ils n'auroient fait que ſe livrer les uns les autres à la diſcrétion de la ligue & de l'Eſpagne, qui les auroient détruits faci-

lement en les attaquant séparément. 1585.

Ces menées des principaux officiers du parti réformé avec l'étranger, qui se faisoient d'une maniére assez cachées, n'empêcherent pas heureusement que le meilleur parti ne prévalût dans les assemblées. Le duc de Montmorency (33) opina, que dans le danger présent tout le monde se tînt uni, & se mît efficacement sur la défensive. J'insistai dans tous les conseils sur la nécessité de reconnoître l'autorité d'un chef unique, & de ne pas dissiper le pouvoir à force de le partager. Au sortir de l'un de ces conseils, le roi de Navarre me tira à quartier, & me dit : » M. le Baron de Rosny, ce n'est » pas tout que de bien dire, il faut » encore mieux faire. N'êtes-vous » pas résolu que nous mourions en» semble ? Ils n'est plus tems d'être » bon ménager. Il faut que tous les » gens d'honneur & ceux qui ont de » la conscience, employent la moitié » de leurs biens pour sauver l'autre.

(33) C'est Henri, maréchal de Danville, devenu duc de Montmorency.

1585. » Je m'assure que vous serez des pre-
» miers à m'assister, aussi je vous
» promets que si j'ai jamais bonne
» fortune, vous y participerez. Non,
» non, Sire, lui répondis-je, je
» ne veux point que nous mourions
» ensemble, mais que nous vivions;
» & que nous cassions la tête à tous
» nos ennemis. Mon bon ménage
» n'y nuira pas. J'ai encore pour
» cent mille francs de bois à ven-
» dre que j'employerai à cela. Vous
» m'en donnerai un jour davantage,
» lorsque vous serez bien riche.
» Cela arriva. J'ai eu un précep-
» teur qui avoit le diable au corps,
» qui me l'a prédit. « Le roi de Na-
varre ne put s'empêcher de rire de
cette saillie. » Or bien, mon bon
» ami, me dit-il, en m'embrassant
» étroitement, retournez-vous-en
» chez vous, faites diligence, & me
» venez retrouver au plûtôt avec le
» plus de vos amis que vous pourrez;
» & n'oubliez pas vos bois de haute-
» futaye. « Il me communiqua ensuite
le dessein qu'il avoit d'approcher la
guerre de Paris, ou du moins de la
Loire; c'étoit en effet le seul moyen

1585.

de réussir. Il m'apprit qu'il avoit pratiqué quelques intelligences dans Angers ; mais qu'il craignoit que le prince de Condé par sa précipitation n'y mît plus d'obstacles que les Catholiques. La suite fera voir s'il pensoit juste. Il me promit de m'instruire de tout ce qui se passeroit ; & me congédia après mille témoignages d'affection que je n'oublierai jamais.

J'arrivai à Bergerac presqu'au même moment qu'y arrivoient aussi le cardinal de Lénoncourt, (34) MM. de Sillery & de Poigny, députés de la cour vers le roi de Navarre, pour lui faire une derniere représentation sur la nécessité de se soumettre aux volontés du roi, & de changer de religion. (35) Poigny vint

(34) Philippe de Lénoncourt, cardinal & archevêque de Reims, Nicolas Brulard, marquis de Sillery, depuis chancelier, Jean d'Angennes seigneur de Poigny.

(35) On lit dans les mémoires de la vie de J. A. De-Thou, *liv.* 3. une conversation de Michel de Montagne avec ce président, qu'on ne sera pas fâché de voir ici. » Comme ils s'entretenoient, dit l'auteur, » des causes des troubles, Montagne lui » dit (à ce président) » qu'il avoit servi de » médiateur entre le » roi de Navarre &

» [illegible] Guise [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible] & par [illegible]
» [illegible] pour [illegible]
» [illegible]
» de Navarre : mais
» qu'ayant reconnu
» qu'il [illegible] &
» qu'après toutes [illegible]
» démarches, n'ayant
» trouvé en [illegible]
» [illegible]
» il avoit eu recours à
» la guerre, comme
» à la derniere res-
» source, qui put dé-
» fendre l'honneur de
» sa maison, que l'ai-
» greur de ces deux
» esprits étoit le prin-
» cipe d'une guerre,
» [illegible]

» [illegible]
» [illegible]
» [illegible] de Na[illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» Pour la [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible]
» [illegible] La
» [illegible]
» des Protest[illegible]
» pêche [illegible]
» de Navarre
» trer dans
» gion de les
» [illegible]

prenoit une peine inutile, & qu'il falloit autre chose que des paroles auprès du roi de Navarre dans une occasion où la religion, l'état & l'autorité royale étoient en si grand danger. Il haussa les épaules, soupira de ma réponse, & au lieu de répliquer : « Je crois, me dit-il, qu'une » messe est de difficile conquête en » cette ville. » Je l'y conduisis moi-même avec les autres députés; tâchant à leur persuader par cette liberté qu'on donnoit aux Catholiques dans une ville dont les Réformés étoient les maîtres, que ceux-ci n'étoient pas les véritables ennemis du roi. 1585.

Il arriva de cette députation ce que j'avois prédit aux députés. Pour moi, je continuai mon voyage à Paris, où en arrivant je trouvai qu'on ne parloit que de ruiner de fond en comble le roi de Navarre, & d'exterminer les Huguenots. Tout s'y passoit au gré de la ligue, qui commandoit souverainement depuis la

» suivre sans préjudi« cier à ses intérêts : » & que c'étoient là les » sentimens qu'il avoit » reconnus dans ces » princes, lorsqu'il se » mêloit de leurs af» faires. «

tiroit sur le royaume. Ce fut vers
là que je me tournai, & j'eus que
conférences avec M M. de Ramb
let, (36) de Montbazon l'aîné,
mont, de La-Rocheguion, de
pentis, & quelques autres. Ils me
nerent assurance, que si une f
roi paroissoit aux environs de la L
il verroit bien-tôt marcher à sa
un nombre considérable de bons
çois. Je les affermis autant que j
dans ces bonnes (37) résolution
après avoir acheté des chevaux
ris, je me hâtai d'amasser les so
d'argent que j'avois promises au

J'appris par le bruit publi
qui venoit d'arriver à Angers.

(36) Nicolas d'Angennes, marquis de Rambouillet. Louis de

Arpentis, maî
la garderobe d
gouverneur de

en être informé, il faut reprendre la chose d'un peu plus haut. Brissac, qui étoit gouverneur du château de cette ville, y avoit mis en son absence un lieutenant, nommé le capitaine Grec avec vingt Soldats sur lesquels il comptoit. Deux de ces soldats qui avoient été de la Religion, se laissérent gagner par le roi de Navarre & le prince de Condé, & n'attendirent que l'occasion favorable de lui livrer le château, qui emportoit la reddition de la ville. Lorsqu'on apprit à Angers que Henri III. s'unissoit avec le roi de Navarre contre la ligue, il se forma un troisiéme parti en faveur du premier, conduit par Du-Hallot (38) qui rechercha Rochemorte & Fresne; c'est ainsi que s'appelloient les deux soldats. La chose n'ayant pas demeuré long-tems en cette situation, les deux soldats pressés par le prince de Condé, surprirent le capitaine Grec, & le tuerent avec quelques-uns de ses soldats: après quoi ils se saisirent du château, sans que Du-Hallot, qui

1585.

Charles de Cossé, comte de Brissac.

(38) Michel Bourrouge Du-Hallot. Louis Boucherau de Rochemorte. Leon de Fresne.

changement
en peine:
peuple, en
par ordre du
agi,
jusqu'à
entrer
lui-même
& de
(39)
tout
de Na-
; mais
Roche-
delà du
qu'on
place,
ren-
dedans
le
chaî-
dans le
Il ne
jours
de

près, comme il étoit endormi sur 1585.
le parapet du mur, où il se croyoit
fort en sureté, un coup de carabine
tiré de l'autre côté de la riviere, c'est-
à-dire, de plus de cinq cens pas, le
renverse mort: après quoi les Catho-
liques chassent le reste des Hugue-
nots de la ville & du château, avec la
même facilité qu'ils s'en étoient empa-
rés. Tout cela ne seroit point arrivé,
si le roi de Navarre avoit conduit seul
l'entreprise, parce qu'il n'auroit fait
agir les deux conjurés, que lorsqu'il
auroit été à portée de les appuyer
avec toute son armée.

Cette entreprise si mal concertée
produisit plus d'un mal. Le prince
de Condé étoit occupé à assiéger
Brouage, lorsqu'on lui vint annon-
cer que son parti avoit surpris An-
gers. Il ne balança pas à quitter le
siége, pour venir seconder ses créa-
tures, & étant arrivé trop tard, il
manqua l'un & l'autre. Elle fut cause
de plus que toutes les troupes ca-
tholiques, qui étoient encore disper-
sées & dans l'inaction, se rassemble-
rent aux environs d'Angers: ce qui
acheva d'ôter tous les moyens de s'en

1585. n'étoit point au fait du changement arrivé à la cour, s'en mît en peine: au contraire il contint le peuple, en représentant que c'étoit par ordre du roi que les deux soldats avoient agi, & il demeura dans son erreur jusqu'à ce que s'étant présenté pour entrer dans le château, il éprouva lui-même la perfidie de Rochemorte & de Fresne. Sa méprise lui fit perdre (39) la vie sur une roue. Jusques-là tout alloit bien pour le parti du roi de Navarre & du prince de Condé; mais ils eurent aussi leurs revers. Rochemorte s'étant laissé attirer au-delà du pont, par les Catholiques qui tenoient le château investi, s'apperçoit qu'on ne cherche qu'à surprendre la place, & à le prendre lui-même. Il veut rentrer. Dans ce tumulte, ceux du dedans ne songent qu'à lever promptement le pont. Rochemorte s'attache aux chaînes qui lui échappent. Il tombe dans le fossé, où un cerf qu'on y nourrissoit acheve de le mettre en piéces. Il ne restoit plus que Fresne. Deux jours

(39) Le roi craignoit si fort la ligue, qu'il désavoua hautement l'entreprise de Du-Hallot.

ès, comme il étoit endormi sur 1585.
parapet du mur, où il se croyoit
t en sureté, un coup de carabine
é de l'autre côté de la riviere, c'est-
lire, de plus de cinq cens pas, le
iverse mort : après quoi les Catho-
ues chassent le reste des Hugue-
ts de la ville & du château, avec la
me facilité qu'ils s'en étoient empa-
. Tout cela ne seroit point arrivé,
e roi de Navarre avoit conduit seul
ntreprise, parce qu'il n'auroit fait
r les deux conjurés, que lorsqu'il
oit été à portée de les appuyer
c toute son armée.

Cette entreprise si mal concertée
duisit plus d'un mal. Le prince
Condé étoit occupé à assiéger
uage, lorsqu'on lui vint annon-
que son parti avoit surpris An-
s. Il ne balança pas à quitter le
ge, pour venir seconder ses créa-
es, & étant arrivé trop tard, il
iqua l'un & l'autre. Elle fut cause
plus que toutes les troupes ca-
liques, qui étoient encore disper-
& dans l'inaction, se rassemble-
t aux environs d'Angers : ce qui
eva d'ôter tous les moyens de s'en

1585. resaisir, précipita les actions de la campagne & mit le prince de Condé lui-même, comme on le verra bien-tôt, dans un danger dont il n'échappa que par un insigne bonheur.

Après ce premier acte d'hostilité de la part des Réformés, je jugeai qu'on ne les ménageroit plus; & je me trouvai dans un fort grand embarras. Si je voyois du risque en demeurant à Rosny, la campagne étant couverte de Royalistes, je n'en trouvois pas moins à vouloir pénétrer jusqu'où étoit le roi de Navarre. Je pris pourtant ce parti, persuadé qu'il n'avoit jamais eu plus besoin de secours que dans la conjoncture présente; & que si je n'avois reçu aucunes nouvelles de sa part, comme il me l'avoit promis, la seule difficulté de les faire passer au travers d'une armée ennemie, en étoit la cause. Messieurs de Mouy, (40) de Feuquieres, & de Morinville à qui je fis part de ma résolution, la trouverent trop hazardeuse, & refusérent de s'embarquer avec moi. Je ne laissai pas de me mettre

(40) Isaac Vaudré, ou Vaudray, sieur de Mouy. N...... de Pas de Feuquieres.

1585.

[le] chemin, avec six gentilshommes [p]our toute escorte, & mes domestiques, dont deux portoient dans un portemanteau chacun six mille écus en or.

Dans le Perche.

Dans le pays Chartrain.

Je vins coucher à Nonancourt, & la seconde journée à Châteaudun. Jusques-là il ne m'arriva aucune mauvaise rencontre, parce que, quoique tout fût plein de soldats catholiques, on s'imagina par tout que j'allois joindre aussi-bien qu'eux le gros de l'armée du duc de Joyeuse, avec qui, me dit un soldat nommé la Mothepotin, il faisoit fort bon. Je délogeai de Châteaudun avant le jour, craignant les éclaircissemens, & je vins à Vendôme, où ne voulant pas être reconnu par Benehart (41) je fis passer Boisbreuil, l'un des gentilshommes de ma suite, pour le maître de la troupe, & je montai avec les domestiques sur un des porte-malles. On fit plusieurs questions au plus apparent de la compagnie : il répondit juste, & on nous laissa passer. Nous traversâmes toute la ville afin de venir loger dans le fauxbourg le plus reculé. Benehart qui

(41) Jaques de Mailly de Benehart, gouverneur de Vendôme.

parce que l'armée de M. le p
avoit été repoussée de devant
étant dispersée par toute la ca
& faisant des courses jusqu'a
de la ville, cela rendoit le f
fauxbourg dangereux. Nous
regardé comme un grand bo
qu'il nous représentoit comme
heur: mais il falloit bien se do
garde d'en rien témoigner. Le
du maître de l'équipage feign
joûter foi à cet avis, cria qu
à recharger promptement les
& à rentrer dans la ville: ce f
qui faisois le domestique à y
sous-main tant d'empêcheme
la nuit vint. Le tumulte causé p
barras de tous ceux qui délog
car tout le monde en avoit re
dre, servit à couvrir notre feint
fîmes à la fin comme les

nous enfilâmes une rue détournée que j'avois fait reconnoître, & qui nous mit dans la campagne, du côté où je croyois que pouvoit être l'armée du prince de Condé. 1585.

Le mal étoit que la feinte qui nous avoit si bien réussi jusques-là, pouvoit causer notre perte, par l'impossibilité de connoître assez promptement de quel parti étoient ceux que nous rencontrerions. Il y alloit de la vie pour une pareille méprise. Mais n'y ayant à cela aucun remède, nous continuâmes notre marche avec assez d'inquiétude, & nous crûmes que nous ne devions rien changer à notre réponse ordinaire. En effet la premiere troupe que nous rencontrâmes fut la compagnie des chevaux-légers de Falandre. Au *qui vive*, nous répondîmes; *Vive le roi*; & Falandre qui n'examina pas la chose plus à fond, nous conseilla de nous joindre à lui, dans la crainte de rencontrer la petite armée du prince de Condé, qu'il nous assûra n'être pas éloignée, & dont nous pouvions, si nous ne le croyons pas, tirer de plus grandes lumieres de deux ou trois compagnies

1585. d'Argoulets (42) qui venoient, disoit-il, après lui. Ces dernieres paroles nous fournirent un prétexte pour éluder son embarrassante civilité. Nous feignîmes d'avoir des raisons pour ne pas suivre la même route que lui, & d'attendre à prendre nos mesures sur la réponse que nous feroient ces Argoulets. Intérieurement nous n'appréhendions pas moins cette autre rencontre, mais nous nous y disposâmes comptant sur le bonheur d'échapper encore à la faveur du déguisement. Nous ne manquâmes pas au *qui vive*, que nous fit la premiere compagnie qui se présenta, de répondre avec beaucoup d'assûrance, *vive le roi*, persuadés que nous avions en tête ces Argoulets Royalistes qu'on nous avoit annoncés. Nous nous trouvâmes fort mal d'avoir raisonné si juste. Les Argoulets ayant apperçu de loin des troupes du prince de Condé, s'é-

(42) Ainsi appellés des arcs dont ils furent d'abord armés. Ils servoient à pied & à cheval, comme font aujourd'hui les dragons. Lorsque les arquebuses furent devenues en usage, on les appella, arquebusiers à cheval, & ce dernier nom est employé plus communément dans ces mémoires.

toient

toient écartés du chemin & s'étoient jettés dans le bois ; au lieu d'eux, c'étoient quatre compagnies du prince, à qui nous avions affaire ; ce que nous comprîmes sans peine, voyant que toute la troupe fondoit sur nous, en nous couchant en joue, & nous crioit de nous rendre. Je distinguai fort bien en ce moment trois capitaines de ma connoissance, dont il ne m'eût pas été difficile en toute autre situation de me faire reconnoître ; mais je fis réfléxion que dans ces sortes de rencontres, la premiere parole, le premier mouvement que l'on fait pour s'expliquer, sont ordinairement pris pour un refus de se rendre, suivi d'une décharge à bout portant. Au lieu donc de me nommer & d'appeller ces officiers, je fis la démonstration d'un homme qui se rend prisonnier. Je descendis, laissai prendre mes chevaux & marchai à la suite, jusqu'à ce que je fusse proche de Messieurs de Clermont & de Saint-Gelais, que je surpris fort en les embrassant. Ils me firent rendre mon équipage, & jusqu'aux malles où étoit mon or.

1585.

George de Clermont d'Amboise, marquis de Galerande.

Le prince de Condé suivoit de

prince qui étoit ſi mal accomp
qu'il n'étoit nullement en état
nir contre une armée royale, ou
contre un détachement un pe
& dans un canton où on le cherc
toutes parts, voulut m'engager
cevoir dans ma troupe comme
ple gentilhomme. Il étoit trop c
c'eût été le perdre & me perdr
lui; je le priai de m'en diſpenſe
le même compliment au duc de
mouille, & je ne me chargeai
Meſſieurs de Fors, du Pleſſis,
rac & d'Oradour. Le prince de
reſta extrêmement embarraſſé
trouvant encore plus de riſque
meurer au milieu de ſes douz
chevaux, qu'à marcher à petit

Claude, duc de la Trimouille.

ui-même par de semblables che- 1585.
il échappa lui douziéme à la
ite de ses ennemis, avec un
ur dont on voit peu d'exemples.
nien ne fut guerre moins grand.
ises dont je m'étois servi, j'en
; une autre qui fit merveilles.
s le nom d'un de mes freres,
avoir coupé ma barbe & mes
iches pour paroître plus jeune :
ne me déguisoit pas si bien,
: n'entendisse dire à mes côtés
ut où je passois, que je ressem-
parfaitement à mon frere le hu-
t. Pour éluder les questions
pouvoit me faire, je prenois
ı d'un zélé ligueur. Je répan-
e bruit de la défaite de M. le
:, & de la déroute des Protes-
ar le duc de Joyeuse. Je vins
te maniére coucher à Château- En Touraine.
id. La grande difficulté étoit
sser la Loire. J'en serois venu
lement à bout sans M. des Ar-
:, qui me rendit en cette occa-
ın vrai service d'ami. M. de
bazon m'en rendit un autre.
envoya, comme je mettois pied
e à Montbazon, du vin & des

la riviere à Saint-Marsaud. Il s'avança avec sa compagnie jusque sur le bord de la riviere : heureusement j'étois déja sur l'autre bord ; & ayant de l'avance, je gagnai la maison de M. de Neufvy. (44) A Marton je descendis à mon ordinaire dans le fauxbourg, & aussi-tôt, je ne sçais par quel pressentiment, je rentrai dans la ville. J'appris le lendemain que pendant la nuit on avoit fait sauter avec un pétard la porte de l'écurie où l'on croyoit qu'étoient mes chevaux. Je faisois sur cet accident mes réflexions, sans que cela m'empêchât de donner les ordres du départ, lorsque je fus abordé par un inconnu, qui me dit : » Monsieur, je » ne veux point m'informer qui vous » êtes, mais si vous êtes Huguenot ; » & que vous partiez d'ici, vous êtes » perdu. Il y a une embuscade à cinq » mille pas d'ici de cinquante cava- » liers bien armés, qui à mon avis » vous attendent. « Je remerciai cet

1585.

Village en Saintonge.

En Angoumois.

(44) Le cadet, qui s'appelloit Bertrand de Melet de Fayoles de Neufvy : car Magdelaine de Melet de Fayôles, sœur de Neufvy, son aîné, étoit dans le parti de la ligue.

1585. homme de bonne volonté, ſans paroitre troublé de ce qu'il m'avoit dit. Je lui répondis froidement, que quoique je ne fuſſe point Huguenot, il me ſembloit toujours dangereux de tomber dans une embuſcade. Je rentrai dans mon auberge, où prétextant qu'un de mes plus beaux chevaux avoit été encloué, je les fis déſeller tous. Pour m'éclaircir de la vérité de ce que je venois d'entendre, je fis déguiſer en payſan périgordin un de mes valets, qui en imitoit parfaitement le jargon, & après l'avoir inſtruit de ce qu'il avoit à faire, je le fis avancer dans la campagne, du côté où l'on m'avoit dit qu'étoit poſtée l'embuſcade.

Il rencontra ces cinquante cavaliers à qui il apprit, en répondant aux queſtions qu'ils lui faiſoient ſur les nouvelles de la ville, que mon départ étoit différé au lendemain. Il les ſuivit juſqu'à un bourg à deux lieues de là, où ils ſe retirérent bien fâchés d'avoir manqué leur coup, & dans la réſolution de ſe rendre le lendemain au même endroit; & il revint auſſi-tôt ſur ſes pas me faire ſon rapport. Je pris ce moment pour par-

tir. J'arrivai après quelques autres petites avantures semblables chez M. de Longa, & de cet endroit à Bergérac, où étoit le roi de Navarre. Ce prince avec qui rien de tout ce qu'on faisoit pour lui n'étoit jamais perdu, me tint long-tems embrassé, & se montra sensible à tous les risques que mon attachement pour lui m'avoit fait essuyer. Il voulut sçavoir jusqu'aux moindres particularités de mon voyage, & principalement la rencontre que j'avois faite du prince de Condé, & le pas glissant où je l'avois laissé. 1585.

Rien ne peut exprimer l'embarras où ce prince se trouvoit alors. Sans troupes, sans argent, sans secours, il voyoit marcher contre lui trois puissantes armées; celles du duc de Maïenne & de Joyeuse s'avançoient à grandes journées; & actuellement il avoit en tête celle du maréchal de Matignon. Les quarante mille francs que j'avois apportés vinrent fort à propos pour ce prince, qui n'en auroit pas pu trouver autant dans toute sa cour. Nous marchâmes du côté de Castilion & de Montségur, que Matignon faisoit mine de

Villes de Gascogne, dans l'évêché d'Aire.

1585. vouloir assiéger. Il se rabattit tout d'un coup sur Castets, ce qui nous obligea à tourner de ce côté. Après une longue marche, & par un très-grand froid, car c'étoit au mois de février, nous y arrivâmes assez à tems pour faire lever ce siége.

Mais lorsqu'on apprit que l'armée du duc de Maïenne étoit proche, ce fut alors qu'on n'imagina plus de moyens de pouvoir résister à l'effort de deux armées si supérieures, & l'épouvante fut extrême. On ne sçavoit de quel côté se tourner, ni quel parti prendre. L'un opinoit que le prince se retirât dans le fond du Languedoc; l'autre plus loin encore; un troisiéme vouloit qu'il passât en Angleterre, d'où après s'être assuré d'un puissant secours, il iroit se mettre à la tête de celui qu'on lui faisoit espérer d'Allemagne. Tous convenoient en un point, que le prince devoit s'éloigner de la Guyenne. Je vis avec regret qu'un sentiment qui alloit mettre en France le parti protestant sans reméde, étoit prêt de prévaloir; & le roi de Navarre m'ayant demandé le mien, je représentai: Que l'extrêmité n'étoit

pas assez pressante, pour laisser les 1585.
choses ainsi à l'abandon ; qu'il seroit assez tems d'en venir là, lorsqu'on auroit encore essayé de faire tête partout ; ce qui ne me paroissoit pas absolument impossible, en laissant par exemple le vicomte de Turenne sur la défensive en Guyenne avec un petit corps de troupes, tel qu'on pourroit le rassembler, tandis que le duc de Montmorency faisant la même chose en Languedoc, & Lesdiguiéres en Dauphiné, le roi se réserveroit la Rochelle & les environs à conserver, jusqu'à ce que les troupes étrangéres qui ne pouvoient tarder beaucoup à arriver, eussent mis des deux côtés un peu d'égalité. Le roi de Navarre goûta cet avis, & déclara qu'il le suivroit : » Mais, ajoûta-t'il, le duc de Maïenne n'est pas si mauvais garçon, qu'il ne me permette de me promener encore quelque tems dans la Guyenne. « Il donna donc quelques ordres avant que de s'acheminer vers la Rochelle ; & fit en Béarn un voyage que la conjoncture présente rendoit indispensable.

Il n'y fut que huit jours ; & pen-

1585. dant cette intervalle les deux armées Catholiques s'étant jointes, & ayant saisi tous les passages par lesquels on croyoit que le roi de Navarre pouvoit se rendre en Poitou, il se vit sur le point de ne pouvoir sortir de Nérac. Dans cette fâcheuse conjoncture, ce prince résolut de tout tenter pour s'assurer un passage. (45) Il partit de Nérac suivi de deux cens chevaux, avec lesquels il marcha vers Castel-Geloux: mais au lieu d'aller jusques-là, il sépara toute sa troupe à moitié chemin, ne garda que ceux de nous qu'il trouva les mieux montés, & au nombre de vingt seulement, avec pareil nombre de ses gardes, marqua à tout le reste Sainte-Foi pour rendez-vous, puis tournant tout court, il prit un chemin au milieu des bois & des bruyéres, qu'il connoissoit pour y avoir été souvent à la chasse, & arriva à Caumont, où il dormit trois heures. Nous passâmes la riviere après soleil

Ville de la principauté d'Albret.

Ville de Guyenne, sur la Dordogne.

Autre ville de la Guyenne.

(45) Voyez ce passage du roi de Navarre, & toutes les expéditions militaires de part & d'autre dans *d'Aubigné*, *tom.* 3. *Mathieu*, *tom.* 1. *liv.* 18. *Cayet*, *liv.* 1. & autres historiens.

ıché, & marchâmes toute la nuit 1586.
travers des quartiers ennemis, &
ɿues sur les fossés de Marmande.
rès quoi faisant encore un détour
la Sauvetat, nous arrivâmes deux
ıres avant le jour à Sainte-Foi, où
endirent aussi par différens endroits
s ses gens, qu'il avoit séparés en
its pelotons, sans la moindre perte,
même du bagage. Le duc de
ïenne piqué de se voir ainsi trompé
ıs ses espérances, alla décharger sa
ére sur Montinac-le-Comte, où le
itaine Roux & le sergent More fi-
t une si belle défense contre toute
te armée, qu'elle ne put les obli-
à se rendre qu'en leur accordant
conditions les plus honorables.

Ville de Périgord, sur la Vézére.

Ce général trouva moins de résis-
ce dans Saint-Bazeille. Le gouver-
ır de cette petite place étoit Des-
ıilles, de la maison de Courtenay,
réputé très-brave homme, ce qui
fit naître l'envie de m'y enfermer
c lui, contre l'avis de plusieurs de
s parens & amis, qui sans doute le
nnoissoient mieux que moi. Le roi
Navarre me refusa long-tems la
mission que je lui demandois; en

Ville du Bazadois, sur la Dordogne.

1586. fin vaincu par mon importunité, il me donna trente hommes, avec lesquels je me jettai dans Sainte-Bazeille. Je trouvai que la place étoit par elle-même fort mauvaise, sans remparts, n'ayant que des maisons de boue, que le canon traversoit de part en part. Cependant on auroit pu y tenir du moins quelque tems: mais la peur saisit Despeuilles; il n'écouta aucun de nos avis; & la tête lui tourna au point, qu'il alla se remettre lui-même entre les mains des ennemis qui traitérent la ville comme ils jugérent à propos. Le roi de Navarre qui n'apprit d'abord cette nouvelle que fort confusément, s'en prit à nous tous. Lorsqu'il fut instruit de la vérité, toute sa colére se tourna contre Despeuilles. Ce qui le fâcha le plus, c'est que ce lâche gouverneur s'étant présenté devant lui pour se disculper, avança fort imprudemment, que quand le prince lui-même y auroit été, il n'auroit pas pu agir autrement. Le roi de Navarre le fit mettre aux arrêts, d'où il sortit au bout de huit jours à notre sollicitation.

Le roi de Navarre n'abandonna la campagne qu'à la derniere extrê-

mité, & après avoir diſputé le terrein pied à pied. En ſe retirant il jetta ce qui lui reſtoit de monde dans Monſégur, Caſtillon & Sainte-Foi. Je lui prêtai encore ſix mille livres pour fortifier Mont-flanquin, où commandoit Béthune. Enfin craignant quelque événement fâcheux du côté de la Rochelle, il laiſſa le vicomte de Turenne avec quelques troupes en Guyenne, & prit le chemin de cette ville par Pons & Saint Jean d'Angely. 1586.

Sur la Dordogne.

Floreſtan de Béthune.

Ville de la Saintonge.

Il y avoit des momens où Henri III. indigné du perſonnage honteux que la ligue lui faiſoit jouer, auroit fort ſouhaité de trouver quelque moyen de s'en venger : (46) mais il eût voulu le faire ſans rien riſquer ; & rejettoit toujours par ce motif la penſée qui lui vint pluſieurs fois d'appeller le roi de Navarre, & de s'unir avec lui. Les députés des quatre cantons Suiſſes catholiques étant arrivés à Paris, pour traiter du ſecours qu'on avoit demandé quelque

(46) C'eſt dans ces momens qu'il diſoit, comme le rapporte l'Etoile : *De inimicis meis vindicabo inimicos meos ;* voulant parler des ligueurs & des Huguenots.

1586. tems auparavant à cette république, le roi qui se trouva dans un moment de dépit contre la ligue, jugea à propos d'y faire servir ces Suisses; lesquels avec les troupes dont il pouvoit particuliérement disposer, & celles qui dépendoient du roi de Navarre, auroient fait un corps capable de mettre la ligue à la raison. Il écrivit au roi de Navarre pour lui faire sçavoir ses nouveaux desseins, & lui demander un homme de confiance avec lequel il pût conférer sur toute cette affaire, & en particulier sur l'emploi qu'on feroit de ces Suisses. Un passeport en blanc étoit joint à la lettre, le roi le remplit de mon nom & me fit partir sans différer.

J'arrivai à Saint-Maur où étoit pour lors la cour, & j'allai descendre chez Villeroi, avec lequel je dînai & passai le reste de la journée. Le lendemain il me présenta au roi. Je me souviendrai toujours de l'attitude & de l'attirail bizarre où je trouvai ce prince dans son cabinet. Il avoit l'épée au côté, une cape sur les épaules, une petite toque sur la tête, un pannier plein de petits

chiens pendus à ſon cou par un large ruban, & il ſe tenoit ſi immobile qu'en nous parlant il ne remua ni tête, ni pieds, ni mains. Il commença par laiſſer évaporer toute ſa bile contre la ligue, dont il me fit juger à ſon emportement qu'il avoit reçu quelque nouvel affront; & traita de ſon union avec le roi de Navarre, comme d'une choſe dont il ſentoit toute l'utilité : mais un reſte de crainte lui faiſoit toujours ajoûter qu'il la regardoit comme impoſſible, tant que le roi de Navarre perſiſteroit à ne vouloir point changer de religion. Je pris la parole, & je répondis au roi : Qu'inutilement on propoſeroit cet expédient au roi de Navarre, parce qu'en le ſuivant il agiroit contre ſa conſcience : mais que quand il ſeroit capable de le faire, cela ne produiroit pas ce que ſa majeſté en eſpéroit, parce que le mobile qui remuoit la ligue n'étoit ni l'amour du bien public, ni celui de la religion : qu'il arriveroit donc que par cette action précipitée, le roi de Navarre perdroit tous les ſecours qu'il pouvoit eſpérer des Réformés, ſans que pour cela il détachât un ſeul 1586.

1586. homme de la ligue ; qu'au contraire tant de foibleſſe ne feroit qu'accroître l'orgueil de leurs ennemis communs. Le roi répliqua, & je perſiſtai toujours à ſoutenir que le roi de Navarre, en embraſſant le moyen propoſé, ne lui apporteroit que ſa ſeule perſonne ; au lieu qu'en lui tendant les bras dans l'état où il étoit, & ſans exiger le ſacrifice de ſa religion, on fortifioit le parti du roi d'un corps puiſſant dans l'état. Je parlai dans les mêmes termes à la reine-mere, & je ſentis que l'un & l'autre demeuroient d'accord de la force de mes raiſons ; mais que la crainte du changement que pouvoit produire leur union avec un prince de la religion, étoit tout ce qui les retenoit. Je ne déſeſpérai pas de les amener juſqu'à frapper ce grand coup ; & par la maniére non-ſeulement gracieuſe, mais encore franche & ouverte, dont leurs majeſtés agirent avec moi, j'eus lieu de me flater de réuſſir.

Je les laiſſai dans ces bonnes diſpoſitions, pour aller conférer à Paris avec les députés Suiſſes. Je n'eus pas tant de peine à les amener à mon but ; il ne m'en coûta qu'un peu de

dépenſe en bonne chere, & ſur-tout en vin : moyennant quoi ils promirent ſans reſtriction un ſecours de vingt mille Suiſſes, dont quatre mille ſeulement reſteroient en Dauphiné : & les ſeize autres mille ſeroient employés pour le ſervice & au gré des deux rois. Le roi me confirma encore par MM. de Lénoncourt, de Poigny & Brulart, qu'il n'avoit point changé de ſentiment, & qu'il déſiroit paſſionément l'union. Le roi de Navarre ne la ſouhaitoit pas moins fortement. Dans les dépêches que je recevois de lui preſque tous les jours, il m'exhortoit à mettre tout en œuvre pour la faire réuſſir, & même à ſacrifier pour cela quelque choſe de ſon intérêt. 1586.

De retour à Saint-Maur, & après avoir rendu compte au roi de mon voyage, je mis ſur le tapis la queſtion de l'emploi qu'on devoit faire des ſeize mille Suiſſes, & de la route qu'on leur feroit tenir. Le roi demanda qu'il pût les faire paſſer dans les environs de Paris, & même s'en ſervir s'il en avoit beſoin contre la ligue. Je ſentis l'inconvénient qui pouvoit naître de cet arrangement ;

1586. & je ne me relâchai sur cet article; qu'après en avoir reçu un commandement exprès du roi de Navarre, qui ne jugea pas que pour si peu on dût manquer l'accommodement. On verra bientôt si cet article étoit aussi frivole qu'on l'imaginoit, & ce qui arriva de cette mauvaise complaisance.

Le traité ayant été fait entre les deux rois sous les conditions qu'on vient de voir, je ne songeai plus qu'à quitter la cour. Je laissai seulement Marsilliére à Paris, sous ombre de poursuivre la négociation entamée: mais il ne m'avoit suivi que pour passer en Allemagne à la premiére occasion favorable, par le moyen de MM. de Clairvant & de Guitry, afin d'y faciliter l'envoi d'un corps de troupes Allemandes, que les Protestans de ces pays avoient promis au roi de Navarre. Marsilliére exécuta heureusement ce dessein. Pour moi, après avoir demeuré huit jours seulement à Rosny avec mon épouse, je rejoignis le roi de Navarre, très-satisfait du succès de ma commission.

Claude-Antoine de Vienne, sieur de Clairvant.

Ce prince ne put se résoudre à de-

meurer resserré & inutile dans la Rochelle. Il fit tant, qu'il obtint des Rochellois douze cens fantassins, deux cens chevaux & trois canons, qu'il donna au duc de la Trimouille pour aller prendre Talmont, qu'il ne pouvoit souffrir entre les mains des ennemis. Je suivis le duc de la Trimouille avec Mignonville, Fouquerolles, Bois-du-Lys & quelques autres officiers; & on me remit le soin de l'artillerie. Nous faisîmes d'emblée le bourg qui est sans fortifications, & nous attaquâmes aussi-tôt le château. Les murs en étoient assez bons, mais sans nuls ouvrages extérieurs. Maroniére qui en étoit gouverneur, quoiqu'il ne s'attendît pas à être attaqué, comptoit sur un prompt secours, que Malicorne s'étoit engagé à lui amener, ce qui nous détermina à presser vivement la place. Le trajet de Talmont à la Rochelle par mer n'est que de six heures de chemin, je m'embarquai pour aller chercher de la poudre, dont je n'avois pas une assez grande provision, & pour avertir le roi de Navarre que nous réussirions difficilement avec le peu de monde que nous avions. Ce prince

1586.

Ville du bas-Poitou.

Jean de Sourches, sieur de Malicorne.

1586. les maîtres de la barricade ne songérent plus qu'à se retirer, après y avoir mis le feu, de peur qu'en les poursuivant de trop près nous n'entrassions pêle-mêle avec eux dans la ville.

Nous nous logeâmes tous dans les plus belles maisons du fauxbourg, où nous trouvâmes en même tems la commodité & l'abondance. La seule incommodité que nous recevions venoit de la mousqueterie de la place, qui de dessus la terrasse de la grande porte enfiloit toute la rue, & rendoit l'entrée de la maison du roi & des nôtres fort périlleuse: avec cela les batteries des remparts dominant sur les avenues de ce fauxbourg, rien ne pouvoit y entrer qu'en essuyant de continuelles décharges. Un jour que je traversois la rue pour entrer de ma maison dans celle du roi, qui étoit la plus belle de tout le fauxbourg, une balle vint s'applatir contre mon casque, dans le moment que Liberge mon valet de chambre venoit pour me l'attacher. Je fis aussi-tôt tendre une corde dans le travers de la rue, & par le moyen de draps que j'y attachai, je dérobai du moins aux assiégés la vûe des allans

&

& venans. Ensuite on s'appliqua sans relâche à la tranchée & à la sappe. Le roi de Navarre s'y donna des peines incroyables, & conduisit lui-même les mineurs, dès-qu'une fois il eut pris toutes les précautions contre les secours qui pouvoient arriver du dehors. Les ponts, les passages & toutes les routes qui conduisoient à la ville, furent exactement gardés & très-avant dans la campagne. Une nuit que j'étois de garde avec vingt cavaliers à un gué de la riviére, j'entendis au loin un bruit de chevaux & de ferremens, qui ne me laissa point douter que je ne dusse bientôt être attaqué. Ce bruit cessa quelques instans, puis recommença avec plus de force, & se fit entendre si proche que je me mis sur la défensive. Je laissai approcher la troupe afin de tirer à bout portant; mais prêt à faire ma décharge, je m'apperçus que ce qui m'avoit donné une allarme si chaude, n'étoit qu'une harde de chevaux & de jumens, qui erroient dans toute cette plaine, & venoient chercher l'eau de la riviére. Je fus le premier à rire de cette aventure, mais intérieurement je me sçus fort bon gré 1586.

1586. d'avoir ordonné à celui que j'envoyois chercher du secours, de ne partir qu'après que le combat seroit engagé.

Mon principal emploi à ce siége fut de conduire l'artillerie. La sappe se trouva enfin poussée si avant qu'on pouvoit entendre de dedans les logemens des mineurs la voix des soldats qui gardoient les parapets : & ce fut le roi de Navarre qui s'en apperçut le premier. Il parla & se fit connoître aux assiégés, qui demeurerent si surpris quand il se fut nommé à eux du fond de ces soûterrains, qu'ils demandérent à capituler. Les propositions ne s'en firent point autrement que par cette étrange voix : les articles en furent dressés, ou plutôt dictés par le roi de Navarre : la sureté de sa parole étoit si connue des assiégés qu'ils ne voulurent point d'écrit. Ils n'eurent pas lieu de s'en repentir : Le roi de Navarre charmé de la noblesse de ce procédé, accorda tous les honneurs à la garnison, & préserva la ville du pillage. Une femme de la ville, qui avoit fait tuer un porc gras le jour que la capitulation fut faite, apprenant que la garnison s'étoit rendue, imagina un plai-

ſant ſtratagême pour dérober ſa proie à l'avidité du ſoldat. Elle fit cacher ſon mari, & enveloppant dans des linceuls l'animal mort, à l'aide de quelques amies, elle le mit dans une bierre, & attira par ſes cris tous les voiſins. L'appareil lugubre d'un cercueil les inſtruiſit du ſujet qu'avoit la prétendue veuve de ſe lamenter de la ſorte. Les prêtres y furent trompés comme les autres : il en vint un qui conduiſit le convoi au travers des fauxbourgs dans un cimetiére hors la ville, avec la permiſſion du roi de Navarre. Les cérémonies achevées & la nuit venue, des gens appoſtés par cette femme vinrent déterrer le mort, & ſe diſpoſoient à le reporter dans la ville ; mais ils furent apperçus par quelques ſoldats qui entreprirent de les chaſſer, & ayant découvert la vérité, ſe ſaiſirent de la proie. On juge bien qu'ils ne gardérent pas le ſecret : ce n'en étoit plus un dans la ville ; un prêtre à qui cette femme, preſſée par les remords de ſa conſcienee, s'en étoit ouverte, avoit déja répandu partout cette aventure. 1586.

Le roi de Navarre laiſſant le ſieur

1586. de La-Boulaye gouverneur dans cette place, alla se saisir de l'abbaye de Maillezais, dont il trouva la situation si avantageuse, qu'il forma le dessein d'en former une place réguliere : il m'en fit tirer le plan, & le donna à garder à D'Availles parent de La-Boulaye. Ses troupes se saisirent encore de Mauleon, ensuite du château de La-Garnache, d'où M. de Genevois (48) chassa sa propre mere : elle se retira à Beauvois petite ville sur la côte de la mer, où son fils la poursuivit encore ; mais pour cette fois il tomba lui-même entre ses mains, & elle le fit à son tour prisonnier de guerre.

[illegible]

Autres places dans le bas-Poitou.

Je ne me trouvai point à ces sié-

(48) D'Aubigné explique mieux ceci, tom. 3. liv. 1, [illegible] 10. » La da[illegible] » Garnach[illegible] » sœur [illegible] » ha[illegible] » ?[illegible] » le duc de Nemours, » s'étant saisi de la » Garnache, par l'in» telligence [illegible] » mestiq[illegible]

es. Les triftes nouvelles que je re- 1586.
s de Rofny m'obligérent à y faire
voyage. J'avois obtenu pendant
on féjour à Saint-Maur une fauve-
rde pour mon châ eau & mes biens
Rofny , & tous les paffe-ports né-
faires pour m'y rendre toutes les
s que je le jugerois à propos : ce qui
tranquillifoit par raport à mon épou-
dans un tems où toutes les violen-
étoient autorifées contre les Pro-
tans. J'appris que ce bourg venoit
tre prefque totalement dépeuplé
la pefte Ma femme y avoit perdu
plus grande partie de fes domefti-
es ; & la peur l'avoit fait enfuir dans
forêt voifine, où elle avoit paffé
ix jours & deux nuits dans fon car-
fe. Elle étoit alors réfugiée dans le
teau de Huets appartenant à ma-
de C... pagnac ma ... qui
ft ... loigné. I...
ne fçav...
rayeur
nant
& elle
r en
du ch
...

1586. tion pour être abandonnée en cet état. J'entrai malgré sa résistance ; & je demeurai un mois dans cette maison, n'ayant avec moi que deux gentilshommes & deux domestiques, & respirant en liberté l'air de la campagne ; parce que le bruit de la peste écarta de chez moi tous les importuns. Je ne passai pas ce tems inutilement pour le roi de Navarre. Je pressai le payement de vingt-quatre mille livres que mes marchands de bois me devoient encore. La persécution qui étoit ouverte contre tous les Religionnaires, me mettoit à leur merci ; & dans la crainte qu'ils ne fissent confisquer cet argent avec tous mes biens au profit de la ligue, je fus obligé de me contenter de dix mille livres.

Lorsque la contagion eut cessé, je ramenai mon épouse à Rosny, après avoir pris les précautions nécessaires pour purifier la maison ; & je la quittai, sur le bruit que le duc de Joyeuse, dont la démarche avoit été lente jusques-là, & les opérations peu considérables, s'avançoit à grandes journées pour chasser le roi de Navarre du Poitou. Ce prince venoit de manquer Niort

& Parthenay, & dans l'impuissance où il se voyoit de conserver toutes ses places contre des forces si supérieures, il en fit démanteler & raser la plus grande partie; & ne conserva que Fontenai, Talmont, Maillezais & Saint-Maixant, en se retirant dans la Rochelle, où je trouvai qu'il étoit rentré. 1586.

Toutes ces places sont en Poitou.

Le traité d'alliance entre les deux rois, dont il a été fait mention plus haut, sembloit promettre toute autre chose; & l'on est sans doute impatient d'en apprendre le succès. Il n'en étoit déja plus question; un moment avoit tout renversé. Le procédé de la cour a certainement quelque chose de bien singulier. Ce seroit un mystere absolument incompréhensible, si l'on ne sçavoit dans quelles variations est capable de se jetter un prince livré à l'irrésolution, à la timidité & à la paresse. En matiere d'état rien n'est pire que cet esprit d'indécision. Il ne faut, dans les conjonctures difficiles, tout abandonner ni tout refuser au hazard; mais après avoir choisi un but par des réflexions sages & froides, il faut que toutes les démarches qu'on fait, tendent à y par-

1586. venir. On ne ſçauroit encore trop acheter, ni trop preſſer une paix néceſſaire : mais ce qu'il faut éviter le plus ſoigneuſement dans les circonſtances critiques, c'eſt de tenir les eſprits du peuple en ſuſpens entre la paix & la guerre. Ce n'étoit pas par de telles maximes que ſe conduiſoit le conſeil de Catherine. Si l'on y prenoit un parti, ce n'étoit que pour le moment & jamais pour la fin ; & c'étoit toujours d'une maniere ſi timide, qu'on ne remédioit au préſent même que très-imparfaitement. Le défaut de tous les eſprits qui n'ont jamais embraſſé que de petites & de frivoles intrigues, & en général de tous ceux qui ont plus de vivacité que de jugement, eſt de ſe repréſenter ce qui eſt proche, de maniere à s'en laiſſer éblouir, & de ne voir ce qui eſt loin qu'au travers d'un nuage. Quelques momens, quelques jours, voilà ce qui compoſe pour eux l'avenir.

A ce défaut de ne pouvoir jamais ſe décider, le roi, ou plutôt la reine-mere en joignent un autre qui y met

le comble (49); c'est l'usage de je ne sçais quelque petite dissimulation affectée, ou plutôt une étude misérable de duplicité & de déception, sans laquelle elle s'imaginoit qu'il ne peut y avoir de politique. Le premier de ces défauts nous cachant le mal qui nous menace, & l'autre liant les mains à ceux qui pourroient nous aider à le prévenir; que peut-on attendre, sinon d'en être accablé tôt ou tard? Et c'est ce qui arriva à Henri III. pour n'avoir pu se résoudre à employer le reméde qui lui étoit offert; je veux dire, la jonction des troupes du roi de Navarre avec les siennes; afin de pousser vivement les ennemis de son autorité. Il fallut pour l'y engager, car il y vint à la fin, qu'il se vit dans une extrêmité, qui pouvoit être aussi fatale au nom royal, que honteuse à la mémoire de ce prince. 1586.

Catherine eut recours à ses finesses ordinaires, & crut avoir beaucoup

(49) On a soutenu que l'intérêt de la bonne religion n'entroit pour rien dans la politique de cette reine : témoin cette parole qu'on lui entendit dire, lorsqu'elle crut la bataille de Dreux perdue : *Hé bien, nous prierons Dieu en françois.*

1586. fait, parce qu'elle fit beaucoup de pas. Elle alla en Poitou, elle s'aboucha plusieurs fois avec le roi de Navarre (50) a Coignac, à Saint-Brix & à Saint-Maixant: elle chercha tantôt à le séduire, tantôt à le faire trembler à la vue des forces considérables qui alloient fondre sur lui, & dont elle avoit, disoit-elle, jusqu'ici suspendu les coups. Enfin elle n'oublia rien de ce qu'elle crut capable de l'engager à changer de religion. On

(50) » La reine lui » demandant ce qu'il » vouloit, il lui ré» pondit en regar» dant les filles qu'el» le avoit amenées: il » n'y a rien là que je » veuille, madame, « *Peref. Hist. de Henri le grand.* Mathieu y ajoûte que Catherine le pressant de faire quelque ouverture: » Madame, lui dit-il, » il n'y a point ici » d'ouverture pour » moi. « *Tom.* 1. *liv.* 8. *p.* 518. Cette entrevue de Saint-Brix se fit le 15 Septembre. « A Saint-Brix, » un jour allant à la » chasse, & voulant » montrer que son » cheval étoit plus vif » que deux très-beaux » chevaux appartenans à Bellievre, » une bande de co» chons derriere une » haie, fit peur à son » cheval, qui se ren» versa sur lui. Il de» meura sans connois» sance, jettant le sang » par le nez & par la » bouche: on l'enleva » comme mort au » château. Cependant » deux ou trois jours » après il n'y parut » pas. « *Mem. de Nevers, tom.* 2. *p.* 588.

 1586.

t bien croire qu'elle ne voyoit
ı regret la ligue en état d'oppri-
le roi de Navarre : parce que son
ırêt n'étoit pas que cela arrivât.
is quelle sûreté donnoit-elle à ce
ıce de la démarche téméraire &
s de saison où elle vouloit l'enga-
? & n'avoit-il pas lieu de croire
cette proposition d'abjurer sa re-
on, qu'elle mettoit sans cesse
ıvant, n'étoit au fond qu'un piége
oit pour le priver du secours des
ıtestans, lui faire contremander les
ıpes qui lui venoient d'Allema-
:, l'attirer à la cour, le perdre, &
ès lui tous ses partisans ? J'ai parti-
ierement des preuves qui justifient
te pensée. Cherchant à éclaircir
s soupçons par une autre voie que
le des conférences, auxquelles j'as-
ois avec le roi; j'en liai de particu-
es par son ordre avec mesdames
Jzès & de Sauves, qui connoissoient
ıux que personne l'intérieur de Ca-
rine, & qui m'aimoient au point de
me nommer jamais autrement que
r fils. Pour mieux sçavoir ce qu'el-
pensoient, je feignis d'être assûré
ce que je ne faisois que conjectu-

1586. rer; & je me plaignis de ce que la reine-mere cherchoit par toutes sortes de moyens à sacrifier le roi de Navarre à la ligue. Ces deux dames m'avouerent confidemment, qu'elles croyoient que la religion ne servoit que de prétexte à Catherine, & que les choses étoient au point que le roi de Navarre ne devoit plus songer à en sortir que les armes à la main. Elles m'assurerent ensuite qu'elles ne voyoient qu'avec beaucoup de chagrin cette mauvaise volonté du conseil à l'égard du prince: & quoique dans cette cour, après la galanterie, on fît du mensonge sa principale étude, j'ai toujours cru ces paroles sincéres.

Quelles que fussent les intentions de la reine-mere (51), elle s'en re-

(51) » Après un » long entretien; » comme la reine-mere lui demanda, si » la peine qu'elle avoit » prise ne produiroit » aucun fruit, elle qui » ne souhaitoit que le » repos, il lui répon- » dit: madame, je » n'en suis pas cause, » ce n'est pas moi qui » vous empêche de » coucher dans votre » lit, c'est vous qui » m'empêchez de cou- » cher dans le mien: » la peine que vous » prenez vous plaît, & » vous nourrit; le re- » pos est le plus grand » ennemi de votre » vie. « *Peref. 1. Part.*

na ſans avoir rien obtenu, & 1587.
:uſe vint prendre ſa place avec
armée. C'étoit un ſecond myſté-
ıe la conduite d'une armée, don-
à Joyeuſe. Etoit-ce pour mortifier
:hefs de la ligue qui pouvoient y
endre, ou même pour les détruire
-à-fait, ſi le nouveau général eût
ſi? Etoit-ce au contraire ſes liai-
découvertes avec la ligue, qui
ent porté le roi à lui donner une
e, où il ſe tenoit aſſuré que cet
at périroit, ou du moins échoue-
? Etoit-ce ſimplement pour éloi-
: un favori, à qui un nouveau ve-
voit fait perdre les bonnes grâces
roi? Car ſouvent c'eſt une pure
atelle, un rien, qui produit les
ts qu'on veut toujours attribuer
motifs les plus graves. N'étoit-ce
ıt plutôt pour relever l'éclat de ſa
:ur par le poſte le plus honorable?
étoit l'eſprit de la cour, que les
jectures mêmes les plus oppoſées
ıvoient à s'appuyer ſur d'égales
ſemblances. Une choſe pourtant
ſemble déterminer en faveur de la
niere, c'eſt que l'armée de Joyeu-
:toit compoſée des principales for-

1587. ces du royaume; qu'elle étoit sur-tout remplie d'une noblesse d'élite, & abondamment pourvue de tout ce qui pouvoit la rendre victorieuse.

Le roi de Navarre s'attacha principalement à mettre Saint-Maixant en état de défense: il y fit un voyage si précipitamment, que succombant au sommeil & à la fatigue, il fut obligé en s'en revenant à la Rochelle de se jetter dans une charette à bœufs, où il dormoit comme dans le meilleur lit. Afin de ne pas consumer les vivres de Saint-Maixant, il avoit ordonné aux deux régimens de Charbonniéres & Des-Bories, nommés pour le défendre, de se poster à La Motte Saint-Eloi, en attendant l'arrivée de l'ennemi. Tout cela ne put empêcher ni la prise de cette derniere place & de son château, ni celles de Saint-Maixant, de Maillezais & de plusieurs autres, non plus que la défaite de quelques compagnies, entr'autres de celle de Despueilles qui fut emportée presqu'à la vûe de la Rochelle. La maniere cruelle dont se comportoient les vainqueurs, rendoit ces malheurs encore plus sensibles. Tout ce qu'on pouvoit

Gabriel Prévot de Charbonnieres.
N..... Des-Bories.

faire pour s'en venger, étoit de tomber sur les traîneurs ou sur les maraudeurs, pendant les marches de cette armée. 1587.

Un jour que le duc de Joyeuse la ramenoit de Saintes à Niort, j'allai me poster avec cinquante chevaux dans la forêt de Benon sur le grand chemin, cherchant l'occasion de faire quelque coup de main. Un soldat monté par mon ordre au haut d'un arbre, pour observer l'ordre & les mouvemens de l'armée ennemie, nous dit qu'il voyoit un détachement s'avancer à quelque intervalle des premiers bataillons. Ceux qui m'accompagnoient vouloient qu'on fondît sur ce détachement, qu'on pourroit peut-être enlever avant qu'il fût secouru. Cette proposition n'étoit pas de mon goût : je me souvins de la maxime du roi de Navarre, qu'on réussit rarement en attaquant un parti à la tête de toute une armée ; & je retins l'ardeur de ma troupe, qui brûloit d'envie d'en venir aux mains. Nous vîmes donc passer ce détachement, & après lui toute l'armée, dont nous pouvions facilement compter les bataillons. Les

1587. derniers rangs marchoient si serrés, que je jugeai moi-même qu'il n'y avoit aucun coup à faire : mais comme nous étions prêts de nous retirer, notre sentinelle nous annonça deux petits escadrons de cinquante ou soixante chevaux, qui marchoient fort éloignés l'un de l'autre. Je voulois encore qu'on laissât passer le premier : il n'y eut pas moyen pour cette fois de contenir la troupe. Nous fondîmes sur les premiers & nous les enfonçâmes ; douze ou quinze resterent sur la place, nous en fîmes autant de prisonniers, & le reste se sauva comme il put. Mais quel regret n'eus-je point de n'avoir pas suivi mon opinion, lorsque je sçus que cette seconde troupe étoit composée de cinquante des principaux officiers de l'armée catholique, ayant à leur tête le duc de Joyeuse lui-même, qui s'étoit arrêté à faire collation à Surgéres. Lorsque je rendis compte de cette action au roi de Navarre, il me dit en riant qu'il voyoit bien que j'avois voulu épargner l'escadron du duc de Joyeuse, en faveur de mes deux freres qui étoient avec lui. L'un d'eux ayant eu envie de voir la Ro-

Bourg au pays d'Aunis.

chelle, je lui obtins un passe-port, & le conduisis par-tout. J'eus moi-même occasion de faire un tour à Niort, où étoit l'armée des ennemis, pour convenir d'un combat proposé entre les soldats Albanois de la compagnie du capitaine Mercure, & pareil nombre d'Ecossois de celle d'Ouïmes, mais le duc de Joyeuse ne permit pas qu'il s'exécutât. 1587.

Je trouvai ce général sombre & inquiet : je devinai si bien le sujet de ses déplaisirs, que m'ayant dit qu'il étoit sur le point d'aller jusqu'à Montresor, je ne balançai point à lui répondre d'un air à augmenter ses soupçons, qu'il pourroit bien aller de-là jusqu'à la cour. Il se tourna à cette parole vers mon frere, comme l'accusant d'avoir révélé ce qui s'y passoit. Lorsqu'il sçut qu'il n'en étoit rien, il s'imagina que sa disgrace étoit certaine, puisque le bruit en étoit parvenu jusqu'à la Rochelle ; & je crois que cette pensée acheva de le déterminer à aller détruire par sa présence les cabales de ses envieux. Il n'en témoigna rien : au contraire il reprit la parole froidement, & me dit que je me laissois tromper par

En Touraine.

1587. mon trop de discernement. Il chercha à me persuader qu'il n'avoit aucune intention de revoir Paris. Je me tins si assûré du contraire, que je revins promptement prendre avec le roi de Navarre les mesures nécessaires pour profiter d'une absence, qui alloit laisser l'armée catholique sans chefs, car je ne doutai point qu'une partie des officiers généraux ne fussent aussi du voyage. Effectivement Joyeuse ne fut pas plutôt parti, que toute son armée, déja assez mal disciplinée, vécut sans régle & sans commandement.

Le roi de Navarre qui avoit assemblé secrettement douze cens hommes tirés de ses garnisons, tomba si à propos sur les compagnies de Vic, de Bellemaniere, du marquis de Resnel, de Ronsoy, & de Pienne, & sur celle du duc de Joyeuse même, qu'il en trouva une partie au lit & l'autre à table, & les tailla en piéces. Il donna plus d'une fois l'alarme à toute l'armée qui étoit demeurée sous les ordres de Lavardin : il a suivit jusqu'à la-Haye en Touraine, & trouva moyen de la tenir comme assiégée pendant quatre ou cinq jours. S'il avoit eu en cette

Sur les confins du Poitou.

occasion des forces suffisantes pour pouvoir garder son poste plus longtems, je crois que la faim la lui auroit entiérement livrée. Les soldats se répandant dans les villages, & s'exposant à tout pour avoir des vivres, nous passions la riviére & les surprenions à tous momens. 1587.

Dans ce peu de tems il y en eut plus de six cens pris ou tués. Je donnai avec six chevaux seulement dans un village plein de soldats : ils étoient si accoutumés à être vaincus, que je fis saisir leurs armes qui étoient sur les lits & les tables, & éteindre leur meche, sans qu'ils se missent en devoir de nous repousser, quoiqu'ils fussent au nombre de quarante, que j'amenai tous au roi de Navarre : ils prirent parti dans ses troupes.

Il y avoit long-tems que M. le comte de Soissons (52) mécontent

(52) Charles de Bourbon, quatriéme fils de Louis I. prince de Condé, tué à Jarnac ; & frere d'Henri I. prince de Condé, de François prince de Conty, & du jeune cardinal Charles de Bourbon, mais d'une autre mere, Françoise d'Orléans de Longueville.

1587. de la cour, faisoit espérer au roi de Navarre, qu'il passeroit dans son parti, & que ce prince n'oublioit rien pour l'entretenir dans cette disposition. La négligence de l'armée catholique fournissant une occasion telle que l'un & l'autre l'attendoient, M. le comte de Soissons s'achemina vers la Loire; & le roi de Navarre envoya toutes ses troupes aux Rosiers, pour faciliter à ce prince le passage de la riviére. Elles lui servirent encore à se saisir du bagage du duc de Mercœur. Le grand convoi qui l'escortoit, fut attaqué sur la levée si à l'improviste, qu'il fut défait sans rendre de combat, & le bagage qui étoit des plus riches, entiérement pillé : ma part du butin monta à deux mille écus. Mes freres n'étoient plus dans cette armée ; je leur avois obtenu un passeport pour sortir de La-Haye.

Ce service ne demeura pas sans récompense : ils m'en firent avoir un de la cour pour me rendre à Paris, où un besoin pressant m'appelloit. On étoit alors dans le fort des violences exercées contre les Religionnaires. De quelque côté qu'ils se tournassent,

ils ne voyoient que des abîmes ouverts. Dans les campagnes où tout le monde se faisoit soldat pour piller, leurs maisons n'étoient pas capables de les garantir contre la fureur de leurs persécuteurs. Ils étoient exposés dans Paris & dans les grandes villes aux recherches rigoureuses, que le zéle de la religion inspiroit, & que l'envie de profiter de leur dépouille ne faisoient que trop cruellement exécuter. Les princes se verront souvent sujets à de pareils malheurs, les plus grands qui puissent arriver à un royaume, tant qu'ils ne connoîtront pas jusqu'où s'étendent leurs droits (53) & leurs de- 1587.

(53) Il est vrai qu'il n'est pas démontré que la religion oblige les souverains à persécuter ceux qui font profession d'une autre croyance : mais cela n'empéche pas que les maximes que le duc de Sully établit ici ne soient fort dangereuses en ce qu'elles semblent décharger les rois de l'indispensable obligation où ils sont de veiller au maintien de la bonne religion ; obligation qui emporte celle de tenir la main à en faire exactement observer le culte & toutes les pratiques extérieures, & qui n'est pas moins conforme aux principes d'une sage politique, qu'à ceux de la religion ; une funeste expérience ne nous ayant que trop fait connoître qu'on doit

1587. voirs à cet égard. Ils ne sçauroient sévir trop rigoureusement contre toute espéce d'action qui blesse la nature, la société ou les loix. Une religion capable d'autoriser ces actions, devient nécessairement l'objet de la rigueur de leur justice; & c'est même par cet endroit seul, que la religion est soumise au pouvoir des Têtes couronnées: mais leur ressort ne s'étend point sur l'intérieur des consciences. Dans le précepte de la charité par rapport à Dieu, dont les différens sens

faire beaucoup plus de fond sur l'attention à prévenir absolument toutes les disputes en matiere de religion, que sur le silence qu'on peut imposer lorsqu'une fois elles se sont élevées. Comment d'ailleurs M. de Sully, après l'aveu qu'il fait si souvent dans ses mémoires de l'esprit de révolte & d'indépendence qui conduisoit toutes les démarches du parti Calviniste en France, n'a-t'il pas senti, que selon ses propres maximes, ce corps méritoit de subir toute la rigueur des loix? Cet endroit justifie bien ce me semble, ce que j'ai dit dans la préface de cet ouvrage, qu'il est plus à propos de ne rien dissimuler des sentimens de l'auteur en fait de Théologie, que de les supprimer. On ne comprend point ce qu'il a voulu dire ici, au sujet de la charité: l'obscurité est ordinairement une preuve de la fausseté des principes, & de la foiblesse des raisons.

forment les différentes religions, le souverain maître se réserve tout ce qui ne sort point de la spéculation, & abandonne aux princes ce qui tend à en détruire la pratique commune. L'ignorance ou le mépris de cette maxime faisoient mener aux Réformés une vie malheureuse. Ceux qui avoient d'assez grands biens pour vivre dans Paris, prenoient ce parti comme le moins dangereux encore: par la facilité de pouvoir demeurer ignorés dans une ville si confuse & si tumultueuse. 1587.

Mon épouse s'y étoit retirée il y avoit quelque tems, avec la précaution de prendre un nom supposé; & elle joignoit aux malheurs communs celui d'être fort avancée dans une grossesse, pendant laquelle elle manqua de toutes les commodités. Lorsque je jugeai qu'elle touchoit à son terme, la crainte de tout ce qui pouvoit lui arriver en cet état, fut ce qui me porta à faire un voyage à Paris. Je trouvai qu'elle venoit de donner le jour à un enfant mâle, à qui je donnai pour parrein le sieur de Rueres prisonnier en la conciergerie, & qui fut levé des fonts

1587. au prêche par un bourgeois nommé Chaufaille & sa femme : car le prêche & les assemblées des Protestans ne laissoient pas de se tenir malgré les informations sévéres qu'on faisoit contr'eux. Il y eut en ce tems-là plusieurs femmes brûlées pour ce sujet : je courus moi-même les plus grands hazards ; & je n'évitai que par un bonheur surprenant de n'être pas reconnu. Enfin les espions ayant encore été multipliés dans tous les endroits de la ville, & les recherches se faisant avec un soin qui ne laissoit rien échaper ; je ne crus pas pouvoir demeurer plus long-tems dans Paris sans un péril évident. J'en sortis seul & déguisé ; je m'enfuis à Villepreux, d'où je gagnai Rosny par un chemin détourné.

Le duc de Joyeuse avoit été reçu dans Paris avec des acclamations & des louanges, qui devoient le faire rougir secrettement de ne les avoir pas mieux méritées Aussi ne l'empêcherent-elles pas de ressentir vivement la déroute de son armée, dont il fut bientôt informé. Il chercha tous les moyens de réparer cette perte : ce qui ne lui fut pas bien difficile, dans les dispositions où étoit le roi

à son

à son égard. Son arrivée avoit dissipé toutes les menées de ses jaloux, & le foible que Henri avoit pour lui, ayant porté sa faveur (54) au plus haut point, on ne lui refusa rien, Tous les courtisans s'attacherent à lui, & il reprit le chemin de la Guyenne, avec la fleur de la noblesse Françoise, pendant que plusieurs autres corps de troupes se rassembloient séparément au rendez-vous qu'il leur avoit marqué. 1587.

Ces différentes marches de gens de guerre ayant rendu les chemins peu sûrs, je ne trouvai point de moyen de repasser à la Rochelle, qu'en rajustant la datte de mon passe-port, qui étoit expiré. Avec cette supercherie, j'arrivai sans aucun accident auprès du roi de Navarre, que je trouvai occupé à prévenir l'orage terrible, qu'il voyoit prêt à fondre sur lui. Il

(54) » Dans son » ambassade à Rome » il avoit été traité » comme frere du » roi. Il avoit un » cœur digne de sa » grande fortune. Un » jour ayant fait at- » tendre trop long- » tems les deux se- » cretaires d'état, » dans l'anticham- » bre du roi, il leur » en fit ses excu- » ses, leur abandon- » nant un don de » cent mille écus que » le roi venoit de lui » faire. « *Notes sur la Henriade.*

1587. ramassa tout ce qu'il put trouver de soldats dans le Poitou, l'Anjou, la Touraine & le Berry. Il manda au prince de Condé, au comte de Soissons, à MM. de Turenne, de la Trimouille & la Rochefoucaut, de lui amener tout ce qu'ils avoient de gens de guerre avec eux. Il s'en falloit beaucoup que tous ces secours égalassent ses forces à celles du duc de Joyeuse; ils ne le mettoient tout au plus qu'en état de s'ouvrir un chemin par la Guyenne, le Languedoc & le Lyonnois, vers la source de la Loire, où il comptoit pouvoir rencontrer les troupes auxiliaires d'Allemagne. Ce fut à cette jonction qu'il s'appliqua uniquement, tandis que Joyeuse n'avoit pas encore toutes les troupes qui devoient le joindre. Ce prince s'avança donc avec son armée vers Montlieu, Montguyon & la Roche-Chalais, (55) toujours observé & côtoyé par le général ennemi, qui ayant pénétré son dessein, crut ne devoir point attendre l'arrivée du maréchal de

(55) Villes sur les confins de la Saintonge, de la Guyenne & du Perigord, ainsi que Chalais & Aubeterre.

Matignon, ni celle de plusieurs autres régimens qui approchoient, de peur de laisser échaper une occasion, que peut-être il ne pourroit plus recouvrer. Il étoit déja, avec ce qu'il avoit de monde, si supérieur au roi de Navarre, qu'on ne pouvoit accuser ce conseil de témérité; & le prince qui ne hazardoit jamais une action d'éclat que forcé par la nécessité, au lieu de chercher à engager le combat, ne songeoit qu'à mettre la riviére entr'eux deux, afin de continuer sa marche sans obstacle, & de gagner la Dordogne; sur laquelle il avoit d'assez bonnes places pour arrêter la poursuite des ennemis. 1587.

Dans ces dispositions de part & d'autre, le roi de Navarre arriva au passage de Chalais & d'Aubeterre. Le poste de (56) Coutras lui parut important pour favoriser ce passage : il ne le parut pas moins à Joyeuse pour l'empêcher. Il envoya Lavardin s'en emparer; mais la Trimouille plus diligent le prévint, & s'y maintint après

(56) Coutras, ville de Guyenne, aussi sur les confins du Périgord, au confluant des riviéres de Lille & de Droume.

1587. une escarmouche assez vive. Moyennant l'avantage de ce poste, le roi de Navarre crut pouvoir tenter le passage, & y fit travailler toute la nuit. Il se réserva le soin de faire passer les gens de guerre, & me donna conjointement avec Clermont, Bois-du-Lys & Mignonville, celui du bagage, & particuliérement de l'artillerie. Comme il étoit nécessaire d'user d'une extrême diligence, nous nous mîmes incontinent à travailler, ayant de l'eau jusqu'aux genoux. Une moitié étoit déja sur l'autre bord, lorsque les batteurs d'estrade que le roi de Navarre avoit envoyés pendant cette nuit à la découverte, arrivérent avec quelques prisonniers qu'ils avoient faits, & apprirent que Joyeuse, résolu de tout entreprendre pour forcer le roi de Navarre au combat, avoit fait battre aux champs à dix heures du soir, & qu'il alloit se trouver en présence au plus tard sur les sept ou huit heures du matin.

Cette nouvelle fit juger au roi de Navarre que notre travail étoit non-seulement inutile, mais encore fort dangereux; parce que l'armée ennemie le trouvant occupé à ce passage,

e pouvoit éviter l'entiére défaite 1587.
cette partie de la sienne, qui seroit
ée en deçà de la riviére, où elle ne
rroit plus recevoir de secours de
e qui seroit au-delà. Il donna donc
re qu'on fît repasser promptement
: ce qui étoit de l'autre côté; & en
blant notre peine il nous ôta en-
: (57) Mignonville, dont il avoit
oin. Quoiqu'il nous vît extrême-
t foibles pour le travail qu'il nous
noit, il ne laissa pas de nous mon-
une éminence, sur laquelle il au-
bien souhaité que son artillerie fût
ée, mais comme n'osant espérer
nous eussions le tems de gagner
ıes là. En effet on découvroit déja
te de l'armée ennemie. Heureuse-
t Joyeuse, qui sans doute ne con-
oit pas assez bien le terrein, ou se

ʒ) Mignonville, fut tué bientôt devant Nonan-, lorsque Henri orça cette ville, maréchal de, & excellent er. Henri avoit son armée un nombre de ces ers subalternes d'un mérite & d'un talent peu communs. Tels étoient Montgommery, Bellezuns, Montausier, Vaudoré, des Ageaux, Favas, dont les historiens font mention avec éloge en parlant de cette bataille.

1587. laissoit trop emporter à son ardeur, avoit donné ordre de placer son artillerie en un endroit si bas, qu'il vit dans la suite qu'elle lui seroit inutile, & la fit changer de place : ce qui nous donna une espace de tems, dont nous sçûmes profiter pour asseoir la nôtre. Il faut dire même que quelque chose que fît ce général, il ne tira presqu'aucun service de son artillerie, & ce fut sans doute une des principales causes de la perte de la bataille ; ce qui montre que rien n'est plus nécessaire à un général d'armée, que la justesse de ce premier coup d'œil qui abrége les voies, & prévient la confusion. Je n'ai point connu de généraux qui l'eussent aussi bon que le roi (58) de Navarre.

Le (59) combat étoit déja eng[illegible]

(58) Le Grain lui fait tenir cette harangue militaire à ses soldats : » Mes » amis, voici une curée qui se présente, » bien autre que les » butins passés. C'est » un nouveau marié » qui a encore l'argent de son mariage en ses coffres ; » toute l'élite des » courtisans est avec » lui. « *Décade Henri le Gr. liv.* [illegible]

(59) Il commença le 20 Octobre à neuf heures du matin, il étoit fini à dix. La victoire fut complette, il demeura sur la pla-

gé, lorsque notre artillerie, qui ne consistoit pourtant qu'en trois piéces de canon, se trouva établie, & il étoit tems de s'en servir. Le quartier de M. de Turenne, dont les troupes firent fort mal, & celui de la Trimouille avoient été forcés dans le premier choc : ce qui avoit commencé à porter le désordre dans le reste de l'armée. Les Catholiques crioient : *Victoire*, & il s'en falloit peu qu'ils ne fussent victorieux en effet ; mais en ce même moment notre artillerie commença à faire un feu (60) si terrible, que chaque coup enlevoit douze, quinze & quelquefois jusqu'à vingt-cinq hommes. Elle arrêta d'abord l'impétuosité des 1587.

.. cinq mille morts les ennemis, & cinq cens prisonniers. Il n'y eut qu'un fort petit nombre de soldats tués dans l'armée du roi de Navarre, & pas un prisonnier de distinction. *De Thou, liv.* 87. *Mém. de du Plessis, liv.* 1. *d'Aubigné, tom.* 3. *liv.* 1. *Cath. tom.* 1. *liv.* 8. p. 533. Le P. Daniel, dans son histoire de France, *tom.* 9. *in*-4°. fait une description tout-à-fait juste de la bataille de Coutras. J'aurois bien souhaité pouvoir en transcrire ici l'article entier.

(60) » Le premier » coup d'artillerie, dit » Le Grain, emporta » sept capitaines du » régiment de Picardie, le meilleur & le » plus aguerri de l'armée du duc.« *Liv.* 4.

1587. ennemis & les incommoda si fort, que pour se mettre à couvert ils s'écartérent, & n'offrirent qu'un corps mal joint & mal soutenu aux efforts du roi de Navarre, du prince de Condé, & du comte de Soissons, qui étoient accourus à la tête de trois escadrons. Ces trois princes (61) y firent des prodiges de valeur. Ils renversérent tout ce qui se présenta à leur rencontre, & passérent sur le ventre aux vainqueurs. Leurs armes y furent martelées de coups, en un moment tout changea, & la

(61) » Je ne vous » dirai rien autre chose, leur dit le roi » de Navarre, sinon » que vous êtes de la » maison de Bourbon; » & vive Dieu, je » vous montrerai que » je suis votre aîné...... » Sa valeur brilla ce » jour là par-dessus » celle de tous les » autres. Il avoit mis » sur son casque un » bouquet de plumes » blanches pour se » faire remarquer...... » Quelques-uns se » mettant devant lui, » à dessein de défendre » & couvrir sa » personne : il leur » cria : A quartier je » vous prie, ne m'offusquez pas, je veux » paroître. Il enfonça » les premiers rangs » des ennemis, fit des » prisonniers de sa » main, & en vint » jusqu'à colleter un » nommé Château » Renard, Cornette » d'une compagnie » de gens d'armes, » lui disant, rends-» toi Philistin. « *Péref. ibid.*

mort (62) du général catholique 1587.
acheva de donner aux Protestans une victoire complette,

Si-tôt que je vis l'ennemi prendre la fuite, j'abandonnai le canon comme inutile; je me fis donner mon cheval que Bois-Breuil tenoit derriére l'artillerie, & je courus apprendre des nouvelles de mes freres. J'eus la consolation de sçavoir qu'il n'en étoit resté aucun des deux dans le combat. Je rencontrai le roi de Navarre, occupé à dissiper les (63) fuyards, & à achever sa victoire, qu'il ne tint assurée que quand il ne vit plus rien qui pût lui tenir tête. Le corps de Joyeuse & celui de Saint-Sauveur (64) son frere, furent reti-

(62) Tué de sang froid par la Mothe, Saint-Heray; d'autres disent par deux capitaines d'infanterie, nommés Bordeaux & Descentiers.

(63) » Quelqu'un » ayant vû les fuyards » qui faisoient alte, » lui vint dire, que » l'armée du maréchal de Matignon » paroissoit. Il reçut » cette nouvelle comme un nouveau sujet de gloire, & se tournant bravement vers ses gens: allons, dit-il, mes amis, ce sera ce qu'on n'a jamais vû, deux batailles en un jour. « *Péref. ibid.*

(64) Claude de Joyeuse, le plus jeune de sept fils de Guillaume, duc de Joyeuse.

1587. rés du milieu d'un tas de cadavres, & portés dans une salle du château de Coutras ; où il demeurerent sur une table couverts seulement d'un méchant linceul qu'on jetta sur eux. (65)

(65) Voici une anecdote, dont je ne garantis pas la vérité ; mais qu'on ne sera pourtant pas fâché de voir. Je la trouve dans les mémoires d'Amelot de la Houssaye, *tom.* 2. *p.* 443. qui la rapporte comme tirée de l'histoire des seigneurs d'Enghien, par Colins, où cet auteur parle ainsi : » Le roi de Navarre remporta la » victoire, au grand » contentement du » roi de France, lequel avoit secrette » correspondance a- » vec le victorieux » par l'entremise fi- » delle du marquis » de Rosny de la mai- » son de Béthune pré- » sentement duc de » Sully, qui demeu- » roit inconnu à Pa- » ris. « Cet auteur paroît avoir eu connoissance des négociations secrettes du duc de Sully avec Henry III. qu'on a rapportées plus haut : mais en quoi il se trompe, c'est que ces négociations n'avoient point eu leur effet : que le duc de Joyeuse n'avoit rien perdu de sa faveur auprès de ce prince ; du moins si nous en croyons M. de Sully, qui devoit être mieux au fait qu'un autre : enfin que Sully n'étoit plus à Paris, puisqu'il se trouva à la bataille ; & que même le dernier voyage qu'il y avoit fait quelque tems auparavant, n'avoit pour objet que de voir & de secourir son épouse.

Fin du Livre second.

MEMOIRES DE SULLY.

LIVRE TROISIÉME.

IL est également vrai qu'on pouvoit tirer de grands avantages pour le parti Protestant de la victoire de Coutras, & qu'on n'en retira aucun. Je suis assez sincère pour convenir que le roi de Navarre ne fit pas en cette occasion tout ce qu'il pouvoit faire. Si avec une armée victorieuse & maîtresse de la campagne, on se fût avancé à la rencontre des secours étrangers, rien n'en auroit pu empêcher la jonction ; & le parti devenoit après ce coup important, du 1587.

1587. moins égal aux Catholiques. On a beau dire, on ne connoît jamais tout le prix du moment, les plus habiles y sont trompés. Mais ce que très-peu de personnes (1) sçavent, c'est que les vûes intéressées, & les desseins ambitieux de quelques-uns des chefs de l'armée victorieuse, furent les principales causes qui arracherent des mains du roi de Navarre les fruits de sa victoire.

Claude, duc de la Trimouille.

Le prince de Condé, séduit par les conseils de la Trimouille, crut enfin avoir trouvé le moyen d'exécuter le hardi projet qu'il minutoit depuis long-tems, de démembrer de la couronne de France l'Anjou, le Poitou, le Pays d'Aunis, la Saintonge & l'Angoumois, pour s'en composer une principauté indépendante. Dans cette vue, il se hâta de retirer tout ce qu'il avoit amené de troupes à l'armée générale, & tourna toutes ses pensées à se rendre maî-

(1) Nos meilleurs historiens conviennent également de ces deux choses ; que le roi de Navarre ne sçut pas profiter de sa victoire, & qu'il ne tint pas tout-à-fait à lui. D'Aubigné est presque le seul qui disculpe tous les officiers de ce prince ; & n'accuse que lui-seul, *tom. 3 liv. 1. chap. 15.*

tre de Sainte & de Brouage qu'il s'imagina pouvoir emporter ſans peine dans la premiere alarme. Après quoi il ne voyoit rien qui pût lui réſiſter; car l'ambition reſſemble à cet oiſeau de la fable; qui a l'aîle forte, & une faim inſatiable. (2) 1587.

(2) Le duc de Sully ne s'accorde point ici avec d'Aubigné, du Pleſſis-Mornay, & l'auteur de la vie du duc de Bouillon. Il ſe peut bien faire qu'il ait eu de meilleurs mémoires qu'eux tous, par rapport aux vûes qu'il attribue en cette occaſion au prince & au duc; mais je crains bien auſſi qu'il n'y ait un peu de prévention, ou de paſſion de ſa part. Je ne vois point de juge plus capable de décider cette queſtion, que M. de Thou. En parlant des ſuites de la bataille de Coutras, il dit: Que le conſeil ayant été aſſemblé pour voir ce qu'il étoit à propos qu'on fît, l'avis du prince de Condé fut, qu'on allât au-devant des troupes étrangéres le long de la Loire; & qu'on leur aſſûrât un paſſage ſur cette riviére, en ſe ſaiſiſſant de Saumur: que ce conſeil ne fut point ſuivi pour des raiſons qu'il rapporte, & qui ſont fort mauvaiſes: Qu'il fut ſeulement arrêté, que le prince de Condé iroit avec ce qu'on pourroit lui donner de troupes, joindre l'armée Allemande vers la ſource de la Loire, en prenant ſon chemin par le fond de l'Angoumois & du Limoſin: Que le roi de Navarre de ſon côté ſe voyant abandonné de la meilleure partie de la nobleſſe de Poitou & de Saintonge, avoit marché vers Sainte-

1587. Le vicomte de Turenne, avec des desseins tous pareils sur le Limosin & le Périgord, où il possédoit déja de grands biens, tint la même

Foi en Agenois, d'où il avoit pris la route de Pau, laissant la conduite de sa petite armée au vicomte de Turenne; que le vicomte, pour ne pas laisser ses soldats inutiles, avoit assiégé Sarlat en Périgord, à dessein de la mettre du moins à contribution, s'il ne pouvoit la prendre. Voilà ce que dit de Thou. Et l'on peut y ajoûter une circonstance très-essentielle, & en même tems très-vraie: puisque ni le duc de Bouillon, ni ses apologistes ne peuvent s'empêcher d'en convenir, qui est; que ce fut le vicomte lui-même qui fit rejetter le sage conseil du prince de Condé. Il s'ensuivroit de tout cela, que le prince de Condé n'est point coupable de ce dont on l'accuse ici; d'autant plus que d'Aubigné ajoûte que ce fut sur la promesse que lui fit le roi de Navarre d'aller le joindre auplutôt, qu'il s'avança dans l'Angoumois, où il l'attendit long-tems inutilement, sans pourtant que cela puisse justifier le prince d'avoir eu d'ailleurs les vûes d'indépendance dont aucune histoire n'a douté.

Pour le vicomte de Turenne, quoiqu'il n'ait paru agir en cette occasion qu'en conséquence de la résolution d'un conseil général, il semble qu'on n'en est pas moins autorisé à tout penser à son désavantage. Et ce n'est pas raisonner conséquemment, que de convenir d'une part, comme fait Marsolier, que son ambition lui faisoit former des projets criminels; & de trouver mauvais

conduite, & se faisant suivre des troupes qui recevoient ses ordres, & qui faisoient seules le tiers de l'armée; il les mena faire le siége de Sarlat, en les flatant que cette expédition alloit enrichir jusqu'au moindre soldat. Il justifia parfaitement le proverbe, que les grands prometteurs tiennent le moins. Il reçut devant cette bicoque un échec qui auroit dû le convaincre une bonne fois de la vanité de ses prétentions. Le vicomte eut le malheur de n'être plaint de personne, & du roi de Navarre encore moins, parce qu'il n'avoit rien fait que contre son avis. 1587.

Le comte de Soissons cachoit plus

d'un autre, qu'on rapporte à ce projet toutes ses démarches. C'est détruire l'idée qu'il veut nous donner du duc de Bouillon, comme du plus grand politique de son tems. La religion blâme ces jugemens qu'on porte sur l'intérieur: mais les loix de l'histoire les souffrent, & les conjectures politiques sont souvent réduites à ce seul fondement.

Quant à ce qui est dit dans ce même endroit contre M. le comte de Soissons; il est & sera encore appuyé dans la suite sur des preuves, qui ne laissent rien à repliquer. *De Thou*, *liv.* 87. *Mém. de du Plessis*. *liv.* 1. *d'Aubigné*, *tom.* 3. *liv.* 1. *chap.* 15. *Marsolier*, *histoire d'Henri*, *duc de Bouillon*, *tom.* 1. *liv.* 3.

1587. finement ses desseins. Cependant il est vrai que son nouvel attachement au roi de Navarre n'avoit rien de plus sincère, & ne lui étoit dicté que par son intérêt seul. Il avoit sçu gagner le cœur de madame Catherine, sœur du roi, & il n'entretenoit ce prince que de la passion qu'il avoit de s'unir encore plus étroitement avec lui par un mariage; mais ce dessein en cachoit un autre trop honteux pour le laisser appercevoir. Il prétendoit se faire subroger par ce mariage dans tous les droits du roi de Navarre. Et comme il ne voyoit aucune apparence que ce prince, ayant pour ennemis déclarés, le Pape, l'Espagne & les Catholiques de France, pût jamais venir à bout de ses entreprises, il comptoit s'enrichir de ses dépouilles, & y gagner du moins les grands biens qui composoient l'appanage de la maison d'Albret, en-deçà de la Loire. Avec une pareille intention, il n'eut garde de lui aider de ses conseils, ni de sa main, à pousser plus loin sa derniere victoire. Au contraire, il prit ce moment pour lui faire de si fortes instances de le mener en Béarn voir la princesse,

que ce prince, qui se voyoit d'ailleurs plus abandonné que s'il avoit perdu lui-même la bataille, crut que la reconnoissance du secours que lui avoit donné M. le Comte, l'obligeoit à lui accor er cette satisfaction. Il étoit entraîné lui-même de ce côté, (& le comte de Soissons ne l'ignoroit pas,) par une passion qui a toujours été le foible de ce prince. L'amour le rappelloit aux pieds de la comtesse de Guiche, pour y déposer les drapeaux pris sur l'ennemi, qu'il avoit fait mettre à part pour cet usage. 1587.

Ils prirent donc ensemble le chemin de Béarn. Ce voyage fait ainsi à contre tems, ne produisit pas heureusement tout le mal qu'on avoit lieu de craindre. Il servit du moins au roi de Navarre à connoître plus particuliérement celui qu'il étoit sur le point de se donner pour beau-frere. M. le comte de Soissons ne put si bien dissimuler, que le roi ne devinât une partie de ses sentimens, & une lettre qu'il reçut de Paris acheva de les lui dévoiler. On lui apprenoit: Que M. le comte n'avoit fait cette démarche auprès de

1587. lui qu'à l'instigation des ecclésiastiques, qui avoient imaginé cet artifice pour lui ravir tous ses biens. Que le comte leur avoit juré qu'aussi-tôt qu'il auroit épousé Madame, il l'emmeneroit à Paris, & abandonneroit le parti de son bienfaiteur, & qu'on prendroit alors des mesures pour achever le reste. Cette lettre que le roi de Navarre reçut au retour de la chasse, & prêt à tomber dans le piége qu'on lui tendoit, lui donna une aversion pour le comte, que rien n'a jamais pu effacer. Il rompit avec lui, & regretta, mais trop tard, de s'être abandonné à son conseil.

Je n'eus pas le chagrin d'être témoin de toutes ces résolutions prises après la bataille de Coutras, & auxquelles je me serois inutilement opposé. Quelques jours après le combat, avant que des réflexions si peu sensées eussent empoisonné tous les esprits, le roi de Navarre me prit à quartier dans un jardin, & me demanda mon avis sur la situation où cette action avoit mis les affaires. Je lui répondis, qu'il falloit sans perdre de tems marcher avec toutes

s forces vers la source de la Loire, 1587.
›ur y recevoir le secours étranger;
ı ce qui revenoit au même, lui en
ciliter le passage, en s'emparant de
utes les villes qui sont en deça de
tte riviére; & qui, à la réserve de
›itiers & d'Angoulême qu'on pou-
›it laisser, ne me paroissoient pas dif-
:iles à prendre. Par-là ce prince s'as-
roit du moins à tout événement des
us belles & des meilleures provinces
›nt on n'auroit pu le chasser qu'avec
s forces & un tems considérables.

Le roi de Navarre préféra cet avis;
me parut être dans l'intention de
suivre de point en point. Il me
t qu'il venoit d'envoyer Montglat
rs l'armée étrangére, & que ne
›uvant aller lui-même se mettre
la tête; il auroit fort souhaité que
. le prince de (3) Conty se fût
argé de cet emploi. Il venoit de
:evoir des lettres de ce prince,
r lesquelles il lui faisoit offre de
personne. Le prétexte d'aller join-

Louis de Harlai, sieur de Mont-glat.

3) François de ırbon, prince de nty, second fils de ıis I. prince de Condé, & d'Eleonore de Roye: il mourut en 1614, sans enfans de ses deux mariages.

1587. dre les restes de l'armée royale, pouvoit servir à M. le prince de Conty, à se rendre sans risque jusqu'à l'armée auxiliaire. Le roi me chargea de porter le prince à faire cette démarche, & me commanda de ne pas l'abandonner.

Je partis de l'armée, chargé pour tout écrit d'une lettre de trois lignes: j'envoyai mon équipage à Pons, & je passai dans le Maine, où je croyois trouver M. le prince de Conty, à la faveur des connoissances que j'avois avec les gouverneurs des places du passage. J'appris en arrivant, que le prince de Conty étoit parti de lui-même deux jours auparavant, & qu'il n'avoit pu tenir sa marche si secrette, qu'on ne se fût apperçu qu'il étoit d'intelligence avec les étrangers, ce qui avoit fait détacher après lui plusieurs partis, qui remplissoient encore les chemins. Je fus donc obligé de faire un circuit pour chercher à le rejoindre, & de prendre par Rosny, d'où étant venu à Neaufle, ce fut en arrivant dans ce bourg, que j'appris que les Allemands, engagés sans ordre & sans guide au milieu de provinces inconnues, arrêtés par de

grosses riviéres & sans cesse harcelés par les troupes de la ligue, avoient enfin été totalement défaits à Auneau : (4) que les Suisses, pour éviter un semblable malheur, avoient pris parti au nombre de douze mille, dans les troupes de la ligue : que le roi de Navarre étoit en Béarn, ses troupes dans l'inaction & dispersées de tous côtés. 1587.

(4) Voyez ce détail dans *de Thou, liv.* 87. *d'Aubigné, tom.* 3. *liv.* 1. *Mathieu, tom.* 1. *liv.* 8. *p.* 537. *La Cronol. Novennaire, tom.* 1. *fol.* 39. *& surtout les mémoires de la ligue, tom.* 1. où il est marqué : Que dans le tems que cette armée étoit campée près de la riviére d'Yonne, Montglat vint de la part du roi de Navarre dire aux chefs de s'acheminer par la source de la Loire, où il iroit se mettre à leur tête, mais qu'ils ne jugérent pas à propos de le faire. Les chefs étoient le baron d'Onau ou de Dona, Guitry, Clervant, Beauvais-la-Nocle, &c. S'ils avoient suivi cet ordre, le roi de Navarre, alors de retour de Béarn, auroit eu le tems de les joindre avec ses troupes ; & l'armée n'eût pas été défaite. Davila, *liv.* 8. rapporte la réponse que fit le duc de Guise au duc de Maïenne, qui trouvoit bien du risque à attaquer un ennemi si supérieur en nombre. » Ceux, dit-il, » qui ne sont pas d'humeur de combattre, » peuvent demeurer » ici : ce que je ne résoudrai pas en un » quart d'heure, je ne » le résoudrois pas en » toute ma vie. «

1587. Ces triſtes nouvelles abrégeant mon voyage & rendant ma commiſſion inutile, il ne me reſta plus rien à faire que de tourner bride & de regagner Roſny, où tandis que je déplorois dans le cœur les effets d'une ſi mauvaiſe conduite, je feignois pour ma ſûreté de prendre part aux réjouiſſances publiques qui ſuivirent la défaite d'Aunau. Je viſitai mes biens de Normandie, en attendant les remédes que le tems & le retour du roi de Navarre

1588. pouvoient apporter à nos malheurs; & lorſque je fus informé que ce prince étoit revenu de Béarn, j'allai le trouver à Bergérac, où la nouvelle de la prise de Caſtillon le conſola un peu parmi tant de ſujets d'affliction. Il en avoit coûté un million au duc de Maïenne pour faire le ſiége de cette place, que le vicomte de Turenne reprit pour moins de deux écus.

Sur la Dordogne.

Par le moyen d'une échelle de corde.

Nous y fûmes encore informés peu de tems après, de deux événemens bien capables de changer la face des affaires. L'un eſt la mort du prince de (5) Condé. Une fin auſſi prompte

(5) » Quoiqu'il y » eût une ſecrete jalouſie entre le prince de Condé & le

& aussi tragique, l'emprisonnement de quelques personnes qui l'approchoient de plus près, le supplice d'un de ses domestiques (6) qui fut 1588.

» roi de Navarre, ce » roi ressentit cette » perte avec une ex- » trême douleur; & » s'étant enfermé » dans son cabinet » avec le comte de » Soissons, il fut oui » en jetter les hauts » cris, & dire qu'il a- » voit perdu son bras » droit. « *Péref. Hist. d'Henri le Gr.* 1. *Part.* Ce prince s'appelloit Henri, & étoit fils de Louis de Bourbon, premier prince de Condé. Il n'eut point d'enfans de sa premiere femme, après laquelle il épousa Charlotte-Catherine de la Trimouille, qu'il laissa grosse de trois mois. C'est une erreur grossiére, & qui n'a cours que parmi le peuple, que Henri de Condé, deuxiéme du nom, est venu au monde treize mois après la mort de son pere. Il naquit le premier septembre suivant.

(6) Ce domestique s'appelloit Brillant. Un de ses pages fut exécuté en éffigie. La princesse de Condé elle-même fut comprise dans cette accusation. René Cumont, lieutenant particulier de Saint-Jean, commença contr'elle une procédure, que la naissance d'Henri II. prince de Condé fit surseoir. Après six ans de prison, la princesse présenta requête au parlement de Paris qui évoqua cette affaire à son tribunal: & déchargea Charlotte-Catherine de la Trimouille du crime dont on avoit voulu la rendre complice. Le prince de Condé mourut à Saint-Jean d'Angely, le 5 mars 1588, âgé de trente-cinq ans. *De Thou, liv.* 90. Morisot dit, je ne sçais pas sur quelle autorité, que

1588. tiré à quatre chevaux, ne laissérent aucun lieu de douter qu'il ne fût mort de poison. La nouvelle des barricades, (7) & de la sortie du roi

Le jeudi 12 mars.

la mort du prince de Condé peut être attribuée à une blessure, qu'il avoit reçue dans le côté, d'un coup de lance, à la bataille de Coutras. *Henr. Magn. cap.* 12. *p.* 27.

(7) Je n'en ferai point ici le détail, qui seroit trop long, & qu'on trouve d'ailleurs dans une infinité de livres. Il suffit de dire, que Henri III. pour prévenir les pernicieux desseins de la ligue, ayant fait entrer dans Paris environ six mille hommes de troupes, Suisses pour la plus grande partie, & les ayant répandus dans différens quartiers de la ville; le peuple se souleva, ameuté par quelques-uns des chefs de la ligue; se barricada dans les rues, repoussa les soldats, désarma les Suisses, défit les gardes de sa majesté, poussa les barricades jusqu'à cinquante pas du louvre, &c. Que Henri III. prêt à se voir assiégé dans le louvre, & ne voulant pas s'exposer à la violence d'un peuple furieux, sortit secretement par les tuileries, & le fauxbourg Montmartre, d'où il gagna Chartres. Qu'enfin la chose tourna en négociation entre la reine-mere, & le duc de Guise, & que l'entiére décision fut remise aux états de Blois.

Je remarque après d'Aubigné, que ce fut un grand bonheur pour Henri III. que ses troupes se fussent saisies & maintenues en possession du fauxbourg Saint-Honoré, & des derriéres des tuileries; & que personne du côté de la ligue ne songea à s'emparer

roi hors de Paris, suivit celle-ci de près, & fut répandue par le courier qui étoit chargé d'aller l'annoncer au duc d'Epernon. Voilà à quel- 1588.

parer d'abord de ces quartiers. Ceux qui gardoient la porte de Nesle tirerent de loin sur la troupe du roi, & voyant venir le bac des tuilleries, où ils croyoient que pouvoit être ce prince, ils couperent le cable. *Chronolo. Novennaire. tom.* 1.

Henri III. de son côté fit une faute encore plus grande, en défendant à Crillon, colonel des gardes Françoises, de s'emparer de la place Maubert, & du quartier de l'Université; & en empéchant ses soldats de charger la populace, qu'une démarche plus ferme, faite à propos, auroit peut-être contenue dans le devoir. Le duc de Guise attendit six jours entiers à Soissons, n'osant venir à Paris contre l'ordre du roi, que Belliévre lui signifia dans deux lettres, qu'il lui envoya l'une après l'autre par la poste. Ce fut encore une faute comme le remarque l'historien Mathieu, *tom.* 1. *l.* 8. de n'avoir pas fait porter ces lettres au duc de Guise par un exprès: car le duc imagina qu'il pouvoit éluder cet ordre, en niant qu'il eût reçu ces lettres; comme il fit en effet chez la reine la veille des barricades, en présence du roi & de Belliévre, à qui il protesta avec de grands sermens, qu'elles ne lui avoient pas été rendues. Cette faute ne fut pas commise par négligence, mais parce qu'on ne trouva pas seulement vingt-cinq écus à l'épargne, pour payer le voyage d'un courier.

Le duc d'Epernon conseilla à Henri III.

1588. le scène honteuse se vit exposé un roi, qui ne sçut ni prévenir, ni étouffer, ni diviser les factions; qui s'amusa à conjecturer lorsqu'il falloit

de faire assassiner par ses gardes le duc de Guise, lorsqu'il vint au louvre : & ce prince voulut, dit-on, y engager la Guesle & Villequier, qui l'en dissuaderent. On dit encore que le jour même des barricades, Alphonse d'Ornano se fit fort de lui apporter la téte du duc de Guise, s'il vouloit le laisser agir. On jugea enfin que le roi n'avoit pas pris à beaucoup près toutes les précautions qu'il devoit prendre; instruit comme il l'étoit des projets de la ligue; ayant manqué lui-méme à être pris en allant à Vincennes, & venant d'éprouver par ce qui s'étoit passé à la détention de la Morliere, fameux ligueur, que le peuple n'attendoit qu'une occasion de l'insulter. Le conseil du roi s'étoit sans comparaison mieux comporté dans cette affaire de la Morliere, qu'il ne fit le jour des barricades. *Mem. de la ligue, tom. 5. Satyr. Ménipp.*

Il y auroit ici une grande question à agiter, sur laquelle je ne sçaurois pourtant beaucoup m'étendre: sçavoir, quel étoit le but du duc de Guise dans cette entreprise. On a soutenu sur cela, comme sur toute autre matiére, le pour & le contre. Ceux qui veulent, qu'il ait eu dessein de pousser, ou de laisser le peuple pousser les choses à l'extrême, de se saisir de la personne du roi, en un mot, de se mettre la couronne sur la tête, s'appuyent sur des piéces importantes, sur lesquelles je suis obligé de renvoyer le lecteur au *premier tom. des mém.*

agir; qui ne fit aucun usage ni de la prudence, ni de la fermeté; qui même ne connut jamais ni ceux auxquels il commandoit, ni ceux 1588.

de la ligue, & au volume de la bibliotheque du roi, cotté 8366. Les principales sont: Une lettre que lui écrivit la duchesse de Lorraine après la victoire d'Auneau, dans laquelle elle l'avertit, qu'il ait à saisir l'occasion présente de se faire déclarer roi, &c. La lettre écrite par le duc lui-même le lendemain des barricades au gouverneur d'Orléans où on lit ces paroles: » J'ai défait » les Suisses, taillé en » piéces une partie des » gardes du roi, & » tiens le louvre in» vesti de si près, que » je rendrai bon com» pte de ce qui est de» dans. Cette victoi» re est si grande, » qu'il en sera mé» moire à jamais, &c. Plusieurs autres lettres, où il est parlé peu respectueusement du roi, & avec le dernier mépris des princes du sang. On joint à cela la douleur que témoigna le duc de Guise, & le reproche qu'il fit à la reine-mere, de ce que pendant qu'elle l'amusoit par des pourparlers, sa proie lui échapoit: enfin les écrits qui furent répandus par son ordre, dit-on, dans lesquels étoit établi le prétendu droit de la maison de Lorraine à la couronne: sans parler d'une infinité d'autres piéces; qui à vrai dire ne sont qu'autant de libelles satyriques, où l'on reproche au duc François de Guise, d'avoir cherché à faire valoir des droits chimériques sur l'Anjou & la Provence; & au cardinal son frere, d'avoir voulu se rendre souverain de Metz, sous la protection de l'empereur: projet dont la

1588. qui l'approchoient le plus près. Les révolutions qui arrivent dans les grands états, ne sont point un effet du hazard, ni du caprice des peu-

vigilance de Salcede empêcha l'exécution, mais qu'il paya de sa tête; & d'avoir traité de la religion avec le roi d'Espagne au concile de Trente, sans la participation du roi son maître. La plûpart de ces écrits sont aujourd'hui entre les mains de tout le monde.

On justifie le duc de Guise par toutes les raisons qu'il déduit lui-même dans une lettre, ou espèce de manifeste, qu'il écrivit le même jour 13 mai. Il y expose, que le peuple de Paris s'étoit échauffé de lui-même, sur le bruit qui s'étoit répandu, que le roi alloit remplir la ville d'étrangers, pour faire main-basse sur les bourgeois. Qu'au lieu de le soutenir, il s'étoit donné mille mouvemens jusqu'à deux heures après minuit pour le calmer; qu'il avoit sauvé les Suisses: & empêché le massacre; qu'il avoit conjuré les séditieux de respecter l'autorité royale bien loin d'oser attenter à la personne du roi, » que j'eusse pu, » dit-il, mille fois ar» rêter si je l'avois » voulu, &c. « Ajoûtez à ces raisons, qu'en traitant avec la reine-mere, il n'exigea rien autre chose, sinon qu'on détruisît le parti protestant & qu'on mît à couvert la religion; & qu'en tout cela, ce ne fut jamais en son nom qu'il parla, mais en celui du cardinal de Bourbon, dont il soûtenoit les intérêts contre ceux du roi de Navarre, & des autres princes du Sang.

Je ne trouve de bien prouvé contre le duc de Guise, que le

ples. Rien ne révolte les grands d'un royaume comme un gouvernement foible & dérangé. Pour la populace, ce n'est jamais par envie d'attaquer 1588.

dessein de se mettre sur le trône après la mort d'Henri III. & celle du cardinal de Bourbon, & c'est beaucoup. Mais où est l'ambitieux, qui en sa place eût résisté aux suggestions du pape, du roi d'Espagne, & d'une grande partie de l'Europe, qui conspiroient pour son élévation?

Le jugement que porta le duc de Parme sur cet événement, (*Davila, liv. 9.*) c'est que » le duc de Guise » avoit fait trop de » semblant, & frappé trop peu; qu'il » se devoit souvenir, » que qui met l'épée à » la main contre son » prince, en doit à » l'instant jetter le » fourreau. « Sixte V. en en recevant la nouvelle, s'écria: » O le » téméraire duc, & » le lâche roi! « Le sieur de Straford, ambassadeur Anglois, (je rapporte ce trait avec les paroles de Le-Grain,) *liv.* 4. » ayant été conseillé » de prendre un sauf-» conduit du duc de » Guise: Je ne veux, » dit-il, d'autre assû-» rance que le droit » des gens & la pro-» tection du roi vers » lequel je suis en-» voyé, & duquel » vous & lui, (le duc » de Guise) êtes ser-» viteurs & sujets. « Le premier président de Harlai répondit avec la même fermeté au duc de Guise: Qu'en l'absence du roi il iroit prendre les ordres de la reine-mere.

Une piéce qui mérite d'être lue sur les différentes démarches de la ligue & du conseil avant & le jour des barricades, est celle qui a pour titre *Procès-verbal de Nico-*

1588. qu'elle se souleve, mais par impatience de souffrir.

Le souvenir des mauvais procédés du roi Henri III. ne tint pas un moment dans le cœur du roi de Navarre, contre le juste ressentiment d'un outrage aussi sanglant que celui qui venoit d'être fait à son sang, & qui rejaillissoit en quelque maniere sur toutes les têtes couronnées. Il en marqua sa douleur dans son conseil, & l'avis de défendre & de secourir le roi de France, ayant été embrassé tout d'une voix, il fit partir sur le champ son secretaire, pour assûrer ce prince qu'il pouvoit disposer de sa personne & de ses soldats.

Le comte de Soissons livré à de perpétuelles chimeres, regarda cet événement comme un coup de la fortune, qui, en le délivrant de tous ses rivaux, alloit le rendre tout-puis-

las Poulain, lieutenant de la prévôté de l'Isle de France, sur la ligue, depuis 1585, *jusqu'en* 1588. Ce Nicolas Poulain qui favorisoit secrettement le parti du roi, donna souvent dans toute cette affaire de très-bons conseils : mais qui ne furent point suivis. On trouve ce morceau secret d'histoire dans le 1. *tom. du Journal du regne d'Henri III. pag.* 131. *& suiv.*

ſant dans le conſeil & à la cour d'Henri III. Changeant donc incontinent de baterie, il réſolut d'aller s'offrir à ce prince, & pour donner plus de relief à ſon action, il voulut paroître devant le roi, ſuivi d'un grand nombre de créatures, qu'il chercha dans la cour du roi de Navarre & parmi ſes plus affectionnés ſerviteurs, dont il ne ſe fit point de ſcrupule de tenter la fidélité. Le roi de Navarre ſentit comme il le devoit l'indignité de ce procédé: mais diſſimulant ſon reſſentiment, & faiſant réflexion qu'il étoit de ſon intérêt d'avoir une perſonne de confiance auprès du comte, tant pour éclairer ſes démarches, que pour étudier le nouveau ſyſtême qu'on alloit ſuivre à la cour, il m'ordonna de prêter l'oreille aux diſcours de ce prince, & de feindre pour lui un zèle que je ne reſſentois point. Le comte de Soiſſons ſe laiſſa tromper facilement & s'applaudit de m'avoir gagné. La diſtinction avec laquelle il me traita me fit des envieux. Je partis avec lui, après avoir reçu ſecrettement les inſtructions du roi de Navarre & concerté avec lui tout ce 1588.

1588. que le bien de son service exigeoit que je fisse en cette occasion.

M. le comte ne m'entretint pendant toute la route que de la faveur, de l'éclat & des honneurs qui l'attendoient à la cour. Il ne croyoit pas que le roi de Navarre pût seulement avoir la pensée d'entrer en concurrence avec lui. Dans tous les traits qui lui échappoient, d'une vanité & d'un orgueil insupportables, il se mêloit, sans qu'il s'en apperçut, un levain de fiel & d'aigreur contre le roi de Navarre, qui marquoit toute l'aversion & l'antipathie qu'il sentoit pour lui. Je ne pouvois me resoudre ni à flatter ses penchans, ni à applaudir à ses folles idées. Je ne lui répondois autre chose sinon, que je prévoyois que la désunion de la famille royale, déja cause de tant de maux, mettroit enfin la France au pouvoir de la maison d'Autriche, après qu'elle les auroit détruit l'un par l'autre. Un discours plus flatteur auroit été plus du goût de ce prince, mais le mien ne laissoit pas de renfermer une marque d'attachement solide, dont il ne pouvoit s'empêcher de me sçavoir bon gré.

Nous arrivâmes à Nogent-le-Rotrou & ensuite à Mante, où étoit le roi. Nous le trouvâmes livré à toute l'agitation que donne le plus violent ressentiment, & pénétré de confusion de l'affront qu'il venoit d'essuyer; mais avec cela si incapable de profiter de ses revers, (8) que dans ce moment même il donna au duc d'Epernon la charge d'Amiral, & tout à la fois le gouvernement de Normandie, vacant par la mort du 1588.

(8) On croit qu'avec beaucoup de fermeté & de bonne conduite, Henri III, auroit encore pû alors rétablir ses affaires. Il est certain que les Parisiens, consternés de sa sortie de Paris, lui envoyerent des députés à Chartres, pour le supplier avec toutes sortes de soumissions de revenir dans cette ville. Pour rendre cette députation plus touchante, ils firent marcher en procession les capucins; qui entrerent dans la cathédrale, portant les instrumens de la Passion, & criant miséricorde. Le roi les reçut avec l'air de majesté & d'autorité qui convenoit en cette occasion. Il caressa beaucoup les députés du parlement, qui n'avoit trempé en rien dans l'affaire des barricades. Il menaça les autres de ne jamais remettre le pied dans Paris, & d'en ôter tous les corps & les cours souveraines: menace qui allarma si fort les Parisiens, que le duc de Guise eut besoin de toute son adresse & de tout son crédit pour les rassurer.

1588. maréchal de Joyeuse. Le comte de Soissons en fut si mal reçu, qu'il ne tint qu'à lui de sentir le ridicule de ses grands projets. Le roi m'adressa ensuite la parole, & me demanda si j'avois quitté le roi de Navarre. Je me démêlai de cette question embarrassante, en lui disant, que je ne comptois point m'être séparé de ce prince, pour être venu offrir mes services à sa majesté, parce que je me tenois assûré que le roi de Navarre, dont les intérêts n'avoient plus rien de différent des siens, viendroit dans peu en faire autant. Je sentis que mon discours ne déplut point au roi. Il n'en laissa rien appercevoir, parce qu'il étoit environné & soigneusement observé par des personnes, sur le visage desquelles il lut aussi-bien que moi, la peine que leur faisoit mon discours. La foiblesse de ce prince avoit quelque chose d'incompréhensible. Ses véritables ennemis ne pouvoient pas lui être cachés après la maniére sanglante dont ils venoient de lever le masque, il feignit encore de ne pas les connoître. Il se livra de nouveau à la

reine-mere, (9) & par elle, à ses persécuteurs avèc lesquels elle le raccommoda. Pourvû cependant que cette derniere démarche ne fût point 1588.

(9) Dans la lettre circulaire que Henri III. envoya dans les provinces, après l'action des barricades, & qui commence ainsi: » Chers & bien-» aimés, vous aurez » comme nous esti-» mons, entendu les » raisons qui nous ont » mû de partir de » ma ville de Paris le » 13 de ce mois, &c. « ce prince parle moins en roi qu'en suppliant. Il se défend d'avoir voulu faire entrer une garnison étrangere dans Paris, & douté de la fidélité des Parisiens. Il donne une fausse & mauvaise couleur à son évasion. Il témoigne qu'il est prêt à commencer la guerre contre les Huguenots, à la téte de la ligue. *Mss. de la Bibl. Royale*, *n.* 8866, 8991.

L'auteur veut encore parler des conférences que la reine-mere eut, par ordre de ce prince, avec le cardinal de Bourbon & le duc de Guise; où furent aussi admis, comme je le trouve dans le *Vol.* 8906. *Mss. de la Bibl. Royale*, les sieurs de Lansac, de Lénoncourt, Des-Châteillers & Miron, premier médecin de sa majesté, qui avoit déja été employé à porter des paroles de part & d'autre, le jour des barricades. Ces conférences se tinrent à Châlons, à Sarry, maison appartenante à l'évêque de Châlons, à Nemours, &c. La ligue y fit des demandes exorbitantes: comme, l'abolition totale de la Religion prétendue réformée, & la privation d'emploi de tous les officiers calvinistes, quand même ils abjureroient; la publica-

1588. dans ce prince un trait de la plus profonde dissimulation; car le coup hardi (10) qu'il fit aux états de Blois, laisse la liberté de croire qu'il

tion du concile de Trente, l'inquisition, &c. Et elle obtint enfin presque tout ce qu'elle demanda, par l'édit du 21 Juillet, qui fut donné en conséquence. *Mém. de la ligue, tom.* 1. *Mém. de Nevers, tom.* 1. *Math. tom.* 1. *liv.* 8. *Chronol. Novenn. tom.* 1. & autres.

(10) La mort des deux freres, le duc & le cardinal de Guise, que ce prince fit tuer dans ses appartemens, & par ses gardes, la sur-veille de Noël, à Blois, où se tenoient les états. Voyez cette exécution dans les mêmes historiens, avec le détail des opérations & des brigues qui se firent des deux parts, aux états de Blois. Le cardinal de Bourbon fut détenu prisonnier, les autres freres du duc de Guise prirent la fuite.

Le duc de Guise périt comme avoit fait l'amiral de Coligny. La présomption les empêcha de voir tous deux le danger dont ils étoient menacés. Le duc ne voulut croire aucun des avis qui lui furent donnés. On dit que la marquise de Noirmoûtier, cette même dame qui avoit fait tant de bruit sous le nom de madame de Sauves, vint exprès passer la nuit avec lui, & qu'elle ne put par raisons ni par prieres, l'empêcher d'aller le lendemain au conseil.

Quelques-uns ont voulu justifier cette action d'Henri III. entre autres le cardinal de Joyeuse, dans un long mémoire qu'il envoya sur ce sujet de Rome, où il étoit alors. *Mém. d'état de Villeroy, tom.* 2.

ne perdit pas un moment de vue sa vengeance, & si l'on peut porter un jugement sur cette assemblée, il y a toute apparence que chacun y avoit 1588.

p. 175. Mais les plus judicieux de nos historiens, & ceux même qui ont poussé le plus loin les droits de l'autorité royale, l'ont tous détestée. » Les circonstances » odieuses du meur- » tre des Guises, dit » Pérefixe, l'ont fait » paroître horrible, » même aux yeux des » Huguenots, qui di- » soient que cela res- » sembloit fort au » massacre de la saint » Barthelemi.» D'un autre côté, on ne sçauroit nier qu'il ne restoit que ce seul moyen à Henri III. de conserver la couronne dans sa maison, peut-être même sur sa propre tête : car c'est un sentiment dépourvu de toute vrai semblance, que celui qu'on trouve dans les mémoires de Villeroy, *tom.* 1. *p.* 25. Que sans cela, ce prince pouvoit se rendre maître des délibérations des états à Blois, & y faire suivre ses volontés.

Dans cette alternative, on ne peut que déplorer les effets de la mauvaise conduite d'un prince, qui se met dans une semblable nécessité. il va bien-tôt lui-même assûrer par un dernier exemple cette vérité, que qui frappe du coûteau, périt par le coûteau.

Le duc de Guise étoit cher aux Catholiques, & principalement au peuple, presque jusqu'à l'adoration. Ils ne l'appelloient que *Notre Grand*. Il avoit à la joue gauche, au-dessous de l'œil, une balafre qui ne le rendoit que plus respectable, parce qu'il l'avoit reçue en combattant contre les Huguenots à la jour-

1588. un objet caché, vers lequel il marchoit par des voies, que la réussite découvrit dans les uns & qui sont demeuré cachées de là part de ceux qui y succomberent.

née de Château-Thierry, d'un coup de pistolet que lui tira un Reître. Il étoit au contraire si fort haï dans sa famille, qu'il traitoit avec une hauteur & une dureté insupportables, qu'on assûre que ses parens, & jusqu'à ses propres freres, dans la crainte de tomber entre les mains d'un tyran, furent ceux qui firent donner à Henri III. dans les états de Blois, les plus sûrs avis sur ses démarches, & sur ses desseins. Avis qui étoient suspects à ce prince, comme ceux qui étoient donnés au duc de Guise par plusieurs des courtisans, sur la résolution violente du roi, l'étoient à ce duc, parce qu'ils s'imaginoient tous les deux qu'on ne cherchoit par-là qu'à leur faire quitter la partie, & rompre les états de Blois, où chacun d'eux s'attendoit bien à trouver son compte. Henri III. n'eut d'abord dessein que d'arrêter le duc de Guise, mais il y trouva tant de danger, & encore davantage à le garder, qu'il se détermina à le faire poignarder. Les deux cadavres furent consumés dans de la chaux vive, les os brûlés dans une Salle basse du château, & les cendres jettées au vent.

Celui qui gagna le plus à cet assassinat, fut sans contredit le roi de Navarre, qui n'y avoit aucune part. Il y a toute apparence que tant que le duc de Guise eût vécu, tous les chemins au trône lui auroient été fermés. On assûre même qu'il y avoit alors de grands projets formés entre la

La mort de Catherine ayant suivi de peu de jours (11) l'assassinat du 1589.

France & l'Espagne, non-seulement pour exterminer le parti calviniste, mais même pour détrôner Elisabeth, dont la catastrophe des barricades, suivie de la mort du duc de Guise, étoit seule capable d'empêcher l'exécution. Le roi de Navarre ne laissa pas de plaindre le duc de Guise, sans blâmer Henri III. » J'avois, dit-il, toujours bien prévu & » dit, que messieurs » de Guise n'étoient » pas capables de re- » muer l'entreprise » qu'ils avoient mise » en leurs entende- » mens, & en venir » à bout sans le péril » de leur vie. « *Cayet, tom.* 1. *fol.* 114. Bien d'autres personnes pensoient sur cela comme Henri IV. » Maudit soit le Lor- » rain, dit Hubert de » Vins, dans les mé- » moires de Castel- » nau, a-t'il bien si » peu de jugement, » qu'il puisse croire, » qu'un roi à qui il a » voulu ôter la cou- » ronne, en dissimu- » lant, ne dissimule » pas envers lui pour » lui ôter la vie. « » Puisqu'ils sont si près » l'un de l'autre, dit » aussi madame de » Fourbin, sœur de » de Vins, nous ap- » prendrons au pre- » mier jour, que l'un » ou l'autre aura tué » son compagnon. «

Les événemens tragiques de l'année 1588, ont paru à quelques un vérifier la prédiction de Regiomontanus & de quelques autres astrologues, que cette année seroit l'année climatérique du monde. Je n'y trouve qu'une nouvelle confirmation de la folie de cette prétendue science.

(11) Dans l'esprit de ceux qui ont donné tant de louanges à cette princesse, il suffit apparemment, pour mériter le nom

1589. duc de Guise, Henri III. ne s'en trouva pas plus libre de suivre le penchant qui le portoit à s'unir au roi de Navarre. La ligue n'étoit pas éteinte avec le duc de Guise. Il avoit à calmer le peuple, à regagner

de politique, de sçavoir tout ramener à soi & se maintenir en possession de l'autorité. Mais quand on songe que cette habileté prétendue, qui ne consista pourtant qu'à employer des moyens lâches, & de méprisables artifices, réduisit enfin les choses au point, que ni elle, ni personne, ne sçurent plus y apporter remede, on ne balance point à dire que Catherine ne compensa pas même les défauts infinis qu'elle avoit par la qualité de politique. Aussi croit-on que les suites funestes qu'elle vit qu'alloit avoir le meurtre des Guises, dont elle n'avoit point été participante, les reproches du cardinal de Bourbon, l'horreur de la conjoncture présente, & peut-être les remords de sa conscience, eurent beaucoup de part à sa mort arrivée le 5 Janvier 1589. On cessa d'en parler dès-qu'elle fut morte. *De Thou, liv.* 94. Le dernier conseil qu'elle donna à son fils, fut de cesser la persécution contre les Calvinistes, & d'établir en France une entiere liberté sur la religion. *Chron. Novenn. tom.* 1. *fol.* 132. On doit tenir Brantome pour très-suspect, dans tout ce que sa prévention lui fait dire à l'avantage de cette reine. *Tom.* 7. *de ses mém. p.* 31. & *suiv.* Varillas n'est pas plus croyable, lorsqu'il dit qu'elle mourut du regret que lui causa la mort du duc qu'elle aimoit beaucoup. Siri la loue en

les grands, à appaiser le pape, à 1589.
contenir l'Espagne, à ménager tous les Catholiques, très-disposés à prendre ombrage de sa religion après cette exécution. Henri suivant le caractere des gens foibles, se grossit encore tous ces objets. Il espéra de ramener tout par la douceur. Il exposa son droit & ses raisons, & fit force déclarations pour se justifier. C'étoit uniquement par les armes qu'il falloit agir contre un parti, que le respect dû à l'autorité royale ne touchoit plus, & au lieu d'accroître l'audace du menu peuple, aussi insolent dans sa puissance que rempant dans l'obéissance, par une modération qui ne pouvoit être imputée qu'à foiblesse, c'étoit à ce prince à se déclarer hautement aggresseur, & à chercher sa vengeance en roi. S'il eût pris ce parti, conjointement avec le roi de Navarre, peut-être ne se seroit-il pas vû en-

étranger mal instruit des affaires de notre cour en ce tems-là, comme n'étant venu en France que long-tems après la mort de cette reine. *Mém. recond di Vittorio Siri. vol. 1. pag. 26.*

1589. ment dépendante. Je ne crus pas pourtant que sans ce dernier article surtout, le roi de Navarre dût s'avancer jusqu'à Blois avec ses troupes : mais la difficulté fut en quelque maniére levée par Brigneux, gouverneur de Beaugency, que j'allai voir avant de partir. Cet officier me prévint : après m'avoir dit qu'il voyoit avec beaucoup de chagrin que le roi tenoit une conduite qui le feroit infailliblement dépouiller de cette place, comme de toutes les autres, il m'offrit de la remettre ou à moi, ou à Rebours, ou à tel autre officier que le roi de Navarre voudroit y mettre; aimant mieux perdre sa place & suivre ce prince, simple volontaire, que de demeurer dans Beaugency, où l'on n'écoutoit pas ses conseils.

Après cette assûrance, je repassai promptement auprès du roi de Navarre. Ce prince m'écouta attentivement. Il ne pouvoit se défaire de la défiance que le passé lui avoit inspirée. Il me demanda plusieurs fois d'un ton inquiet, & en se grattant la tête, si le roi agissoit en cette fois sincérement. Je l'en assûrai & j'y joi-

gnis le témoignage de Rambouillet. 1589.
» Je ne veux donc pas, reprit ce
» prince, prendre ses villes, pen-
» dant qu'il traite de bonne foi avec
» moi. « Il venoit de prendre ce jour
même Châtelleraud : » Retournez,
» continua-t'il, lui porter mes lettres, En Poitou.
» car je ne crains ni Morosini ni Ne-
» vers. « Il me fit apporter dans le
moment même à déjeuner dans son
cabinet, & je pris la poste pour Blois.

Le roi qui ne doutoit pas que la réponse du roi de Navarre ne fût telle qu'il la demandoit, s'étoit avancé par impatience jusqu'à Montrichard avec toute sa suite. Je trouvai tous les logemens de ce petit endroit pris, ou marqués, & comme j'y arrivai fort tard, je crus que j'allois être obligé de passer la nuit dans la rue. Heureusement Maignan me découvrit le logement du marquis de Rambouillet, qui me fit donner celui qui avoit été destiné à un de mes freres alors à Tours. J'allai à minuit trouver le roi, qui m'attendoit dans le galetas du château. Il approuva & signa tout jusqu'au passage sur la Loire, & voulut que je re-

1589. partiſſe la nuit même. Le bruit d'un traité entre les deux rois étoit déja répandu dans Châtelleraud lorſque j'y arrivai, & il y étoit ſi paſſionnément déſiré, que je reçus mille bénédictions dès que je parus.

Le roi de Navarre n'y étoit déja plus. Ce prince qui ne comptoit guère que ſur ſon épée, ayant ſçu que la Ligue étoit entrée dans Argenton par intelligence, y marcha en diligence, & y arriva ſi à propos, qu'il en délogea les troupes de la ligue, avant qu'elles euſſent reçu le ſecours qui devoit les y maintenir. Il y mit pour gouverneur Beaupré, après que j'eus viſité le château, & fait un état des munitions de la place.

Dans le haut - Poitou.

La fatigue de tant de voyages faits ſi précipitamment, fit qu'au retour je fus ſaiſi d'une fiévre continue, qui me tint au lit douze jours entiers. Du Pleſſis ſçut bien ſe prévaloir de cet accident, pour m'enlever l'honneur d'un traité qu'il n'eut que la peine de dreſſer, & auquel le marquis de Rambouillet (15) avoit eu beaucoup

Philippes Du-Pleſſis-Mornay.

(15) Il eſt juſte d'avertir que ces faits ſont rapportés d'une maniere très différente

beaucoup plus de part que lui. Ce traité fut passé au Plessis-lez-Tours au grand contentement des deux rois. Saumur fut la place de sûreté dont on convint, & Du-Plessis ne manqua pas de s'en faire donner le gouvernement, comme une récompense naturelle de celui à qui on avoit obligation du traité. Ce procédé me parut si peu régulier, que je ne pus m'empêcher de me plaindre assez hautement de lui & du roi de Navarre même, qui favorisoit un autre du fruit de ma peine. Le comte de Soissons qui ne s'accommodoit jamais ni de l'intérêt général, ni de la joie publique, se servit de cette occasion pour essayer de m'entraîner dans ses nouveaux desseins; & d'un autre côté, mes deux freres me firent les plus fortes instances de m'attacher au parti du roi. Je rejettai fort loin cette pensée; & ma fidélité pour mon prince se soutint dans cette épreuve, qui ne laissoit pas d'être séduisante. Lorsque je fais réflexion que l'emploi de gouverneur de Saumur m'auroit 1589.

te dans la vie de Du-Plessis-Mornay, *l.* 1. p. 131. Reste à sçavoir auquel des deux écrivains on doit ajoûter plus de foy.

1589. obligé d'y faire une continuelle résidence & m'auroit par conséquent éloigné de la personne du prince pour toujours, je trouve que ce qui me paroissoit alors un passe-droit, étoit plutôt une faveur dont je devois le remercier.

Il ne restoit plus rien à faire aux deux rois, que de s'aboucher, afin de concerter leurs entreprises. Pour cela le roi de Navarre prit le chemin du Plessis-lez-Tours. Combattu par un reste de défiance (16) dont il avoit de la peine à se défaire, je me souviens qu'il s'arrêta près d'un moulin à deux lieues de ce château, & qu'il voulut encore sçavoir ce que chacun des gentilshommes qui composoient sa suite, pensoit sur la démarche qu'il faisoit. J'étois de cette troupe, & le souvenir

(16) » Ses vieux » capitaines huguenots craignoient, » disoient-ils, qu'en » un tems où une trahison étoit si nécessaire à Henri III. » pour se retirer du » labyrinthe, où l'action de Blois l'avoit » jetté, (il avoit été » excommunié par » Sixte V.) il ne voulut acheter son absolution au prix de » la vie du roi de Navarre. « *Peref. ibid.* Ce prince avoit souvent dit lui-même, à ce que rapporte De-Thou, que jamais il ne lui arriveroit d'entrer dans le cabinet du roi, qu'au milieu de deux armées rangées en haie.

le ce que j'appellois une injuſtice me tenoit dans le ſilence. Le roi de Navarre ſe tournant vers moi : » Vous ne » dites mot, me dit-il ; que vous en » ſemble ? « Je lui répondis en peu de mots : que quoique le pas qu'il faiſoit ne fût peut-être pas ſans danger, parce que le roi avoit l'avantage du nombre ſur lui, je croyois que c'étoit ici une de ces occaſions où il falloit donner quelque choſe au hazard, & ſe contenter de prendre d'ailleurs toutes les précautions que la prudence peut ſuggerer. Ce prince réfléchit encore quelques momens ; enſuite ſe tournant vers nous : » Allons (17) » allons, nous dit-il, la réſolution en » eſt priſe, il n'y faut plus penſer. « 1589.

Le roi s'étoit avancé dans la campagne au-devant du roi de Navarre, & la joie d'une union ſi deſirée y avoit auſſi attiré un concours de peuple ſi prodigieux, que les deux rois furent plus d'un demi-quart d'heure à cin-

(17) Il écrivit en ces termes à Du-Pleſſis-Mornay : » Monſieur » Du-Pleſſis, la glace » eſt rompue, non » ſans nombre d'avertiſſemens, que ſi j'y » allois, j'étois mort, » j'ai paſſé l'eau en » me recommandant » à Dieu, &c.

1589. quante pas l'un de l'autre sans pouvoir s'approcher. Ils s'embrasserent avec une satisfaction égale (18) & prirent ensemble le chemin de Tours, où le roi de Navarre ne coucha pourtant qu'une nuit; il s'en retourna à son quartier à Maillé. Pour moi je demeurai à Tours, où je fus retenu par le grand nombre de mes parens & de mes amis que j'y trouvai, & je pris un logement dans le fauxbourg Saint-Symphorien.

Le duc de Mayenne armé pour venger la mort du duc de Guise & pour soutenir l'intérêt de la ligue, n'avoit pas dessein de nous y laisser tranquilles. Il marcha vers cette ville avec toute son armée. Le roi qui étoit allé se promener à Marmoûtier sans armes & suivi seulement de vingt chevaux, manqua de bien peu à être pris, & fut obligé de regagner Tours avec précipitation. Les fauxbourgs n'ayant pour tous retranchemens, que de méchan-

Abbaye proche Tours.

(18) Au Pont de la Motte, à un quart de lieue de Tours » courage, monseigneur, » dit Henri IV. à Henri III. deux Henris » valent mieux qu'un » Carolus « *Mathieu, tom.* 1. *p.* 752. Le duc de Mayenne s'appelloit Charles.

tes barricades construites à la hâte par six ou sept régimens royalistes qui les défendoient, je quittai le fauxbourg Saint-Symphorien & fis transporter tout mon équipage dans la ville. Ma précaution fut taxée de timidité par les officiers, mais elle ne tarda pas à être justifiée. Le duc de Mayenne attaqua le fauxbourg. On l'arrêta quelques momens à la faveur de cinq ou six maisons sur le haut de la colline, où l'on s'étoit posté; il fallut bien-tôt les abandonner, pour se retrancher derriere les barricades: comme on s'attendoit à les voir bientôt insultées, chacun profita de cet intervalle pour aller manger un morceau à la hâte. 1589.

Je trouvai le roi à la porte de la ville, qui m'y fit rentrer, en me disant qu'inutilement on s'opiniâtreroit à défendre les fauxbourgs. En effet les barricades ne tinrent pas devant le canon des ennemis. Elles furent forcées tout d'abord; & comme on n'y étoit point soutenu par un fossé, la retraite dans la ville se fit si à découvert, & avec tant de confusion, que je me suis toujours étonné que les ennemis

1589. n'ayent pas tué ou pris tout ce qu'il y avoit de soldats dans les fauxbourgs, & même qu'ils ne soient pas entrés avec eux dans la ville. Deux piéces de canon leur suffisoient pour cela. J'apperçus toute cette déroute du couvent des Jacobins, qui donne sur les murailles de la ville; & craignant que le mal ne devînt encore plus grand, j'accourus avec mes freres à la porte par où tout le monde entroit si confusément; à la faveur de quelques petits retranchemens que nous fîmes faire, nous diminuâmes le danger; avec un peu de tems & d'ordre tout entra, & l'on ne songea plus qu'à terrasser la porte, & à y faire bonne garde.

Personne ne doutant plus que la ville ne fût assiégée en forme, je me joignis avec Châtillon & quelques autres, & nous allâmes prier le roi de nous confier la défense de quelque poste important. Il nous donna les (19) Isles, où nous fîmes travailler sans interruption depuis ce moment

(19) Lisez l'Isle. Ce quartier qui n'est habité que par des bateliers & par la plus vile populace, est de grande conséquence pour la défense de Tours.

Jusqu'au lendemain matin, que le roi vint lui-même visiter notre ouvrage, & en m'adressant la parole, donna beaucoup de louanges à notre diligence. Elle fut inutile. A la premiere nouvelle de ce qui se passoit, le roi de Navarre accourut avec ses troupes, & parut devant la ville au bout de trois heures. Le duc de Mayenne ne l'attendit pas; il se retira après avoir fait le dégât dans les fauxbourgs, & aux environs. Un service de cette importance donna de grandes espérances de l'alliance des deux princes, & fit regarder à ceux de Tours le roi de Navarre (20) comme leur libérateur. 1589.

Les deux rois passérent huit ou dix jours ensemble, après quoi on se sépara pour l'expédition qui avoit été projettée sur la ville de Poitiers. Pendant qu'on y travailloit, le roi de Navarre me commanda avec trois cens chevaux, & pareil nombre d'arquebusiers qu'on fit aussi monter à cheval pour contenir Chartres, dont on découvrit

(20) Henri IV. loua hautement la conduite d'Henri III. qui montra beaucoup de valeur en cette occasion. *Mém. de Nevers, tom. 2. p. 589.*

1589. que Maintenon travailloit sourdement à s'emparer au nom de la ligue. Je fis provision d'échelles, de pétards & autres instrumens, & nous vînmes d'une traite à Bonneval, sans avoir rien mangé de tout le jour. Quelques prisonniers que nous fîmes sur un détachement de vingt-cinq maîtres, nous apprirent qu'il y avoit en campagne un parti de quatre cens chevaux ennemis, ayant à leur tête Brosse (21) Saveuse, & que (22) Reclainville qui conduisoit les vingt-cinq maîtres, nous avoit pris pour la troupe de cent ou cent vingt chevaux, avec laquelle Lorge venoit de surprendre Châteaudun : ce qui nous fit juger que ce parti de quatre cens chevaux chercheroit à nous joindre, & nous avions la même envie de notre côté. Nous laissâmes nos arquebusiers suivre doucement le chemin de Chartres, & prenant par les côteaux pour pouvoir atteindre l'escadron ennemi, nous nous rencontrâ-

Louis d'Angennes, seigneur de Maintenon.

Bourg, sur les confins du Perche.

N... de Montgommery de Lorge.

(21) Charles de Saveuse, & Anne de Brosse, son frere, de la maison de Tiercelin.

(22) Louis d'Alonville, sieur de Reclainville, ou l'Arclainville, commandant dans Chartres pour le duc de Mayenne.

mes au haut d'une colline, que chaque troupe avoit montée de son côté; de maniere que nous ne pûmes nous voir que lorsque nous fûmes à deux cens pas les uns des autres. 1589.

On en vint aux mains sans délibérer, & ce fut avec tant de furie, que dans le premier instant quarante des nôtres furent renversés par terre. J'étois de ce nombre avec MM. de (23) Châtillon, de Mouy, de Montbazon, d'Avantigni & de Pressaigni. Hereusement je n'étois point blessé; mon cheval qui n'avoit que la machoire fracassée d'un coup de lance, se releva, & je me retrouvai dessus Peut-être n'y a-t'il jamais eu une action, dans ce genre de combat, plus chaude, plus opiniâtre, ni plus meurtriére. Nous retournâmes quatre ou cinq fois à la charge, les ennemis se ralliant aussitôt qu'ils avoient été enfoncés. J'y eus deux épées cassées, & j'eus recours à deux grands pistolets chargés de carreaux d'acier, qui ne trouvé- Le 18 Mai.

(23) François de Châtillon, fils de l'Amiral, chef de la troupe. Isaac Vaudré de Moui. Louis de Rohan, duc de Montbazon.

1589. rent aucunes armes qu'ils ne perçassent de part en part. Nos adversaires nous laissérent enfin le champ de bataille, voyant qu'ils avoient perdu deux cens des leurs.

Nous n'étions guères en état de goûter le fruit de notre victoire, à cause des blessures & de l'épuisement qui nous rendoient comme immobiles. Un peu de repos étoit tout ce que nous desirions, lorsqu'il survint une pluie violente, qui se mêlant avec notre sueur, nous inonda en moins de rien, parce que nous portions nos armes à cru; & pour comble de disgrace, nous apprîmes que nous étions suivis de près par le duc de Mayenne. Le conseil ayant été assemblé dans cette accablante situation, il fut résolu que malgré l'état où nous étions, nous marcherions toute la nuit pour tâcher de regagner Beaugency. Nous y arrivâmes tellement excédés de lassitude & de soif, que les forces me manquant, je ne pus faire autre chose que de me laisser tomber sur un lit, où il fut impossible de me réveiller pour prendre quelque nourriture.

Le bruit de ce combat s'étant ré-

pandu, le roi de Navarre vint nous visiter à Baugency & loua infiniment notre action. On lui amena Saveuse, qui étoit du nombre des prisonniers. Ce prince également porté à carresser les braves gens, & à plaindre les malheureux, chercha à le consoler par toutes sortes de louanges & de bons traitemens. Mais Saveuse ayant sçu qu'un grand nombre de ses parens & presque tous ses amis avoient péri dans le combat, cette douleur jointe à la honte d'avoir été vaincu, & aux blessures considérables qu'il avoit reçues, le jetta dans un tel désespoir qu'il devint furieux. Il mourut dans l'ardeur d'une fièvre frénétique, sans vouloir souffrir qu'on mît le moindre appareil sur ses plaies. Le roi de Navarre nous fit prendre le chemin de Châteaudun, où huit jours de repos nous firent oublier le passé. 1589.

J'étois prêt à en partir, lorsque je vis arriver un courrier, qui m'apprit que mon épouse étoit malade à l'extrémité. Je volai à Rosny, avec d'Orthoman premier médecin du roi de Navarre, à qui ce prince ordonna de m'accompagner. Tout tenoit pour la ligue en

Nicolas d'Orthoman natif d'Arnhem.

1589. ce canton ; & un de mes (24) freres qui s'étoit emparé de ma maison, celle-là même où mon épouse étoit malade eut la cruauté de lever le pont, & de m'en refuser l'entrée. Je me sentis pénétré jusqu'au fond du cœur d'un sentiment si dénaturé ; & je jurai d'entrer, ou de périr. Je me disposois en effet à forcer ma propre maison, & l'échelle étoit déja appliquée contre le mur, lorsque mon frere, qui ne s'attendoit peut-être pas à tant d'intrépidité, me fit ouvrir la porte.

La seule consolation que j'eus, fut de voir encore mon épouse vivante, & de recevoir ses derniers embrassemens. Tous les remèdes furent inutiles ; elle expira au bout de quatre jours. J'avoue que la perte d'une épouse si chère, & dont la vie avoit été si cruellement traversée, ferma mon cœur à tout autre sentiment pendant un mois entier. J'écoutois avec insensibilité les progrès des armes des deux rois, qui en tout autre tems, m'auroient enflammé d'un desir violent d'y pren-

(24) C'est sans doute l'aîné qui se faisoit appeller le baron de Rosny.

dre quelque part : car c'eſt pendant ce tems-là que ſe firent les ſiéges de Gergeau, Pluviers, Eſtampes, Chartres, (25) Poiſſi; Pontoiſe, l'Iſle-Adam, Beaumont & Creil. Il n'y avoit point de bicoque qui ne ſe fît honneur d'arrêter ſon roi; il ne trouvoit par-tout que révolte & déſobéiſſance. Il comprit alors quel bien c'étoit pour lui, que le ſecours du roi de Navarre. Pour ce prince, il prodiguoit ſa vie comme s'il en eût été las. On étoit ſûr de le voir à la tête des ſoldats, par-tout où il y avoit du danger. Dans un de ces combats fréquens qu'il eut à ſoutenir, au moment que pour ſe repoſer il s'appuyoit ſur Charbonniere, un coup de feu ôta la vie à ce meſtre-de-camp.

1589.

Gabriel Prévôt.

Je me réveillai comme d'un profond ſommeil, lorſque j'entendis dire (26) que les deux rois tenoient Pa-

(25) Villes aux environs de Paris dans l'Iſle de France, la Beauce & l'Orléanois. Voyez ce détail dans les hiſtoriens.

(26) S'il faut en croire Mathieu, *tom.* 2. *p.* 3. ces deux rois n'étoient pas fort contens l'un de l'autre. Henri III, ne pouvoit cacher ſa jalouſie contre Henri IV : qui, bien loin de ſonger à régner, n'attendoit pour

1589. en entrant dans l'appartement de ce prince, qu'il venoit de rendre sans douleur ni sang, le lavement qu'on lui avoit fait prendre. Il s'approcha

» vert à l'article de « Judith... Il jeûna, » se confessa, & » communia, avant » de partir pour aller » assassiner le roi... » Il fut loué à Rome » dans la chaire où » l'on auroit dû pro- » noncer l'oraison fu- » nébre de Henri III. » On mit son portrait » à Paris sur les au- » tels avec l'Eucha- » ristie. Le cardinal » de Retz rapporte » que le jour des bar- » ricades, sous la mi- » norité de Louis » XIV. il vit un Haus- » se-col, sur lequel » étoit gravé ce moi- » ne, avec ces mots: » Saint-Jacques Clé- » ment. « *Notes sur la Henriade.* » Le roi » de Navarre, dit Vic- » tor Cayet, *Chronol.* » *Nov. t. 1. fol.* 223. » s'étant mis à ge- » noux les yeux pleins » de chaudes larmes, » & le cœur de gros » sanglots, ne lui put » dire un seul mot, & » ayant pris les mains » du roi les baisa. Sa » majesté voyant qu'il » ne lui pouvoit rien » répondre à cause de » ses larmes, l'em- » brassa par la tête, » & l'ayant baisé lui » donna sa bénédic- » tion... Le couteau » étoit empoisonné; » sans quoi il ne se- » roit pas mort, la » blessure n'étant pas » profonde, & n'ayant » pas offensé les intes- » tins. *f.* 217. Bour- » goin, prieur des Ja- » cobins, fut tiré à » quatre chevaux. On » ne put arracher de » lui que ces paroles: » *Nous avons bien* » *fait ce que nous* » *avons pu, & non pas* » *ce que nous avons* » *voulu.* Ce qui a » fait croire que Hen- « ri IV. devoit aussi » être assassiné en mê- » me tems. Le sieur

du lit de sa majesté avec toute l'inquiétude que peut causer l'amitié la plus vive. Le blessé le rassura de sa propre bouche, en lui disant qu'il croyoit que sa blessure n'auroit aucune suite fâcheuse, & que Dieu lui prolongeroit la vie, pour le mettre en état de lui donner de nouvelles preuves de son affection. Le roi de Navarre perdit une partie de son appréhension, par la maniere dont le malade prononça ces paroles, & ne voyant d'ailleurs aucun symptôme mortel, il le laissa prendre du repos, sortit de sa cham- 1589.

» de Rougemont fut » arrêté comme ac- » cusé d'avoir voulu » faire le coup. « *f.* 228. Il mourut dans des sentimens tout-à-fait chrétiens : « il » pardonna à ses en- » nemis, & même à » Clément, dit l'His- » torien Mathieu, &c. Voyez plus en détail sa mort dans les historiens. Son caractere se connoît assez par tout ce qui en a été dit dans ces mémoires. Il fut nommé au Batême Edouard-Alexandre, par Edouard VI. roi d'Angleterre, & par Antoine roi de Navarre; mais Catherine lui fit prendre dans la suite le nom de son pere.

On a dit que dix-sept ou dix-huit personnes, qui avoient ramassé des cendres de Clément dispersées par le vent, s'étant mises dans un batteau avec ces cendres, le batteau fut englouti dans la Seine avec toute sa charge.

1589. bre & retourna à Meudon où étoit son quartier.

Mon appartement étoit au pied de ce château, chez un nommé Sauvat, où je me retirai pour souper, après avoir accompagné le roi de Navarre jusqu'à ce qu'il fût descendu de cheval. Je venois de me mettre à table, lorsque je vis entrer Feret son secrétaire, qui me dit: » Monsieur, le roi » de Navarre, & peut-être le roi de » France vous mande dans l'instant. « Je tressaillis à ce discours, & sans m'arrêter, je montai au château avec lui. Il me dit pendant le chemin, que d'Orthoman venoit de faire sçavoir au roi de Navarre par un exprès, que s'il vouloit trouver le roi en vie, il n'avoit pas un moment à perdre.

Je montai droit à l'appartement du prince, où pendant qu'on nous selloit des chevaux, il me fit l'honneur de me consulter sur la conjoncture présente. Les différentes réflexions dont mon esprit se remplit en ce moment, me tînrent quelque tems dans le silence. Le roi n'étoit pas moins agité. Ce n'étoit plus ni la réussite d'une petite négociation, ni

le succès d'un combat ni un petit royaume tel que la Navarre, dont il s'agissoit : c'étoit de la plus belle monarchie de l'Europe. Mais combien d'obstacles à surmonter pour y parvenir ? Et par quels travaux ne falloit-il pas l'acheter ? Tous ceux que le roi de Navarre avoit soufferts jusqu'à ce moment, pouvoient en comparaison être comptés pour rien. Comment abattre un parti si puissant & si accrédité qu'il avoit fait trembler un roi affermi sur le trône & l'avoit presque réduit à en descendre ? Cette difficulté, déja si grande, se montroit comme insurmontable, quand on y joignoit la réflexion, que la mort du roi alloit détacher de la personne du roi de Navarre la plus grande & la principale partie de ses forces. Il ne pouvoit compter ni sur les princes du sang, ni sur les grands ; & telle étoit sa situation, qu'ayant besoin du secours de tout le monde, il ne pouvoit se fier à personne. Je tremblois lorsqu'il me venoit en pensée, que peut-être une nouvelle si surprenante & si imprévue alloit produire une révolution, qui laisseroit le roi de Na-

1589. varre avec une poignée de fidéles serviteurs, à la merci de ses anciens ennemis, & dans un pays où toutes les ressources lui manquoient.

Malgré cela, tout le monde conviendra qu'il n'y avoit qu'un conseil unique à donner, & un unique parti à suivre pour le roi de Navarre : celui de profiter de l'occasion, avec toutes les précautions, qui sont ordinairement ce qui la rend ou bonne ou mauvaise. En effet, sans vouloir juger l'avenir, qui dépend de trop de choses, encore moins prétendre l'assujettir à notre précipitation, dans les grandes & pénibles entreprises, il ne faut que s'attacher à vaincre les obstacles l'un après l'autre, & ne point se rebuter, parce qu'ils sont grands & en grand nombre. On ne doit jamais désespérer de ce qui a été possible à quelqu'un; & combien de choses auxquelles on attache l'idée d'impossibles, deviendroient faciles à qui sçauroit tirer parti du tems, des occasions, des fautes d'autrui, des momens heureux, des différentes dispositions, & d'une infinité d'autres circonstances!

La réponse que je fis au roi fut

lon ces maximes, il ne pensoit pas 1589.
fféremment lui-même. Nous con-
nmes donc, qu'au lieu de regagner
s provinces éloignées, ce prince ref-
roit au milieu de l'armée royale pour
faire valoir ses droits, & que nous
ions de ce pas à Saint-Cloud, mais
ien armés, à tout événement, en ob-
:rvant pourtant de tenir cachées nos
rmes extraordinaires, afin de ne pas
:tter nous-mêmes la terreur & le soup-
on. En entrant dans Saint-Cloud, on
ous dit que le roi se portoit mieux, &
n nous fit mettre bas nos épées. Le
oi de Navarre s'avançoit vers le châ-
eau & je le suivois, lorsque tout d'un
oup nous entendîmes un homme s'é-
rier : » Ah mon Dieu, nous sommes
» perdus. » Le roi de Navarre fit ve-
ir cet homme qui continuoit en di-
ant : » Ah ! le roi est mort : « Et lui
it plusieurs questions, auxquelles il
atisfit par un récit de la mort du roi,
rop bien circonstancié pour que nous
n pussions douter. Henri en fut enco-
e plus assuré, lorsqu'après avoir avan-
é quelques pas, il vit la garde écos-
soise qui vint se jetter à ses pieds, en
lui disant : » Ah ! Sire, vous êtes pré-

1589. » ſentement notre roi & notre maî-
» tre : « Et quelques inſtans après, MM. de (28) Biron, de Bellegarde, d'O, de Châteauvieux, de Dampierre & pluſieurs autres firent la même choſe.

Le roi de Navarre ſentit qu'il étoit dans un de ces momens critiques, dont le bon ou le mauvais emploi pouvoit décider de ſon ſort pour tout le reſte de ſa vie. Sans ſe laiſſer éblouir par la vue d'un trône où cet inſtant le plaçoit, ni ſe laiſſer abattre par le découragement, ou par une douleur inutile, il commença à donner tranquillement des ordres, pour tenir tout dans le devoir & prévenir les ſoulevemens. Il ſe tourna vers moi ; & avec cet air de familiarité dont il entretenoit ceux qu'il connoiſſoit lui être affectionnés, il me dit d'aller au quartier du maréchal d'Aumont (29), d'y ſemer par-

(28) Armant de Gontaut, maréchal de Biron. Roger de Saint Larry de Bellegarde, grand-écuyer de France. François d'O, gouverneur de Paris, & ſur-intendant des finances. Joachim de Châteauvieux.

(29) Jean, duc d'Aumont, maréchal de France.

mi les troupes la nouvelle de la mort du roi, avec tout le ménagement nécessaire pour se les attacher d'avantage; de faire parler par ce maréchal aux gardes françoises, afin d'engager leurs officiers à venir lui présenter leurs hommages l'après-midi, & de porter la noblesse à faire la même chose. Le roi ajoûta, que j'eusse l'œil sur mes propres quartiers, pour les contenir dans l'obéissance. Il songea encore à s'appuyer de toutes les puissances étrangeres, sur le secours desquelles il crut pouvoir compter. Il écrivit ou députa en Allemagne, en Angleterre, en Flandre, aux Suisses, & à la République de Venise, pour leur faire part du nouvel événement & pour les instruire du droit qu'il lui donnoit à la couronne de France. 1589.

Je lui représentai qu'une des choses qui sembloit presser davantage, étoit de tâcher de s'emparer de Meulan, place d'une très-grande importance en cette occasion, & dont on connoissoit le gouverneur, nommé Saint-Marc, pour être passionné ligueur dans le cœur. Je lui expliquai en peu de mots comment l'exécution

Dans l'isle de France.

1589. m'en paroiſſoit aſſez facile, & le roi l'ayant approuvée, j'allai à Meulan demander à conférer avec Saint-Marc, ſur des choſes que je diſois être de grande conſéquence pour lui. Il ſortit, & tandis que je l'amuſois d'une feinte confidence, le maréchal d'Aumont ſe préſenta avec des troupes pour paſſer ſur le pont, & profitant d'un premier moment de ſurpriſe, pour ſe faire paſſage juſques dans le château, il s'en rendit le maître, & nous en chaſſâmes le trop crédule Saint-Marc.

Le roi m'offrit ce gouvernement, que pluſieurs conſidérations m'empêcherent d'accepter. Une partie de ce que le roi avoit appréhendé étoit arrivé. Il avoit été impoſſible d'arrêter auprès de lui ni le duc d'Epernon, (30) ni quantité d'autres Catholiques

(30) L'auteur de ſa vie donne de ſi mauvaiſes raiſons de cette retraite, qu'on voit bien que rien ne peut le diſculper. Il parut en cette occaſion qu'outre le parti Proteſtant, on en pouvoit encore compter trois différens parmi les ſeuls Catholiques: le premier de ceux qui abandonnérent Henri IV. après la mort d'Henri III. Le ſecond de ceux qui n'ayant pu obtenir de ce prince qu'il déclarât dans le moment même qu'il embraſſoit la Religion Catholique

tholiques mal intentionnés, sur-tout ceux qui doivent leur fortune au feu roi. Leur désertion le réduisoit presqu'aux seules troupes qu'il avoit amenées, & le mettoit dans l'impuissance de continuer le siege de Paris, ni même de tenir dans les environs. Les puissances étrangeres, ou ne lui 1589.

tholiques restérent auprès de lui, mais sans affection ni véritable attachement. Le nombre en étoit très-grand. Les principaux étoient les ducs de Longueville & de Nevers, d'O, qui avoit porté la parole au nom de tous, & une infinité d'autres. Et le troisiéme de ceux qui parlérent hautement de servir le roi, dit d'Aubigné, sans si & sans car. Ceux-là étoient en fort petit nombre, les maréchaux d'Aumont & de Biron, Givri, &c. Henry IV. fut extrêmement embarrassé de cette brusque proposition que lui firent les Catholiques, & de la déclaration qu'ils y joignirent qu'ils alloient se retirer, s'il ne leur donnoit cette satisfaction. Il leur répondit avec fermeté, qu'il ne lui seroit jamais reproché d'avoir fait une pareille démarche par la seule contrainte : & il leur demanda six mois pour y penser. Voyez à ce sujet les historiens, & sur-tout d'*Aubigné, tom.* 3. *liv.* 2. *chap.* 23. Les services que le maréchal de Biron rendit en cette occasion à Henry IV. furent si importans, qu'ils ont fait dire que c'étoit lui qui l'avoit fait roi ; & on ajoûte que ce maréchal le reprocha un jour à Henry IV. en se servant de ces mêmes termes. *Mém. de Brantôme, tom.* 3. *p.* 356.

1589. rendoient que de belles paroles ou ne lui offroient que des secours qui n'apportoient pas un remede à des maux actuels. Il alloit donc être obligé de se retirer vers le centre du royaume, & il avoit déja répandu parmi les gens de guerre, sans pourtant leur en découvrir le vrai motif, le bruit d'un voyage qu'il étoit sur le point de faire à Tours. Cette retraite n'importoit pas moins à la conservation de sa personne, qu'à l'état de ses affaires. Mille dangers le menaçoient aux environs d'une ville, où le roi son prédécesseur, tout catholique qu'il étoit, & ayant sous ses ordres une armée puissante, n'avoit pu éviter une fin tragique. On y prenoit en ce moment les derniéres résolutions pour se défaire de ce prince, & il y a dequoi frémir, lorsqu'on songe que ces conseils cruels se tenoient au milieu même de son armée, & que ses assassins étoient peut-être à ses côtés. Dans une conjoncture si embarrassante, on ne pouvoit mettre dans Meulan qu'un homme qui eût actuellement un régiment prêt, avec lequel il pût défendre une place, dont la ligue, devenue in-

ſolente par la mort du roi, devoroit 1589.
la conquête. Je n'en avois point, ni aſſez de tems pour en compoſer un. Ce gouvernement fut donné à Bellengreville. (31)

En ſe retirant le roi prit Clermont, vaiſis Beau. & quelques autres petites places. Le peu de monde qu'il avoit avec lui, l'empêcha de faire des entrepriſes plus conſidérables, & cette même raiſon me fit auſſi manquer Louviers, ſur laquelle j'avois un deſſein, qui ſuivant toutes les apparences auroit réuſſi. Je l'expliquai au roi en lui demandant des forces pour l'exécuter. Il ne put me donner que la compagnie de ſes chevaux-legers, que conduiſoit d'Arambure, ce qui n'étoit pas ſuffiſant; mais il m'aſſura que je ſerois joint à Louviers par un régiment de douze cens hommes, qui étoit alors à Nogent, & il écrivit à ce ſujet à Couronneau, colonel de ce régiment.

Ville de Normandie.

Je vins dans cette eſpérance devant Louviers, où j'attendis inutilement le ſecours qui m'avoit été promis. La riviere d'Eure qui coule

(31) Joachim de Berengueville, mieux que Bellengreville.

1589. dans les fossés de Louviers ayant été détournée, laissoit à sec un grand aquéduc qui porte l'eau dans la ville. Je l'avois remarqué, & c'est par cet endroit que je comptois y entrer; mais comme il n'étoit pas vraisemblable que MM. d'Aumale, (32) de la Londe, de Fontaine-Martel, de Madavy, de Contenant, & plusieurs autres officiers de la ligue, dont cette ville étoit pleine se rendroient ou se laisseroient prendre sans coup férir; je crus qu'il y auroit de la témérité à entreprendre de les y forcer avec une poignée de monde. Je me contentai donc pour la justification de ce que j'avois avancé, de faire entrer plusieurs personnes dans cet aquéduc, dont il ne s'agissoit que d'élargir l'entrée en faisant sauter avec le pétard la grille qui le fermoit; ils pénétrérent jusques dans la ville, & en ressortirent à plusieurs reprises sans être apperçus; ce qui les convainquit que l'entreprise ne manquoit que faute de monde.

(32) Charles de Lorraine, duc d'Aumale. N... Bigars de la Londe, maire de la ville de Rouen. François de Fontaine-Martel, gouverneur de Neuf-Châtel. Charles-François de Rouxel de Médavy. Thimoléon de Barves de Contenant.

Je retournai par Pont-de-l'Arche trouver le roi à Ecouy, d'où il espéroit passer incessamment en Tourraine; mais il trouva tant de bonne volonté dans les Normands, que sur leurs offres il résolut de faire le siége important de Rouen. Pendant qu'on faisoit les préparatifs pour cette expédition, nous prîmes Gournay, Neuf-Châtel, la ville d'Eu, le Tréport & Darnetal, où le roi reçut avis que le duc de Mayenne le cherchoit pour le combattre. Je fus commandé avec cinquante chevaux pour aller reconnoître l'armée de ce général, que je trouvai aux environs de Mante, & répandue sur mes terres. J'allai me poster dans ma forêt, d'où je fis mes observations. Je rapportai au roi que l'armée de la ligue étoit de vingt-cinq mille hommes de pieds effectifs, & de huit mille chevaux. Le roi qui n'avoit à opposer à une armée si formidable qu'un petit camp-volant, ne voulut négliger aucune précaution. Il avoit déja fait sonder le commandeur de (33) Chastes, pour sçavoir si ce gou-

1589.

Dans la haute Normandie.

(33) Aimar de Chastes, commandeur de Saint-Lazarre, gouverneur de Dieppe.

1589. verneur seroit d'humeur, en cas d'inconvénient, de le recevoir dans Dieppe, & il avoit eu tout sujet d'être content de sa réponse. Il voulut s'assûrer par lui-même des dispositions de ce commandeur & alla conférer avec lui. Il en revint extrêmement satisfait, & voyant qu'il pouvoit compter sur une place de retraite aussi sûre que Dieppe, (34) il en craignit moins de tenir la campagne devant l'ennemi, & résolut de lui faire tête jusqu'à la derniere extrémité, il vint se poster devant Arques.

Dans le pays de Caux.

Au bout de la chaussée d'Arques regne un long côteau tournoyant, couvert de bois taillis. Au-dessous est une espace de terre labourable, au milieu duquel passe le grand chemin qui conduit à Arques, ayant des deux côtés deux hayes épaisses. Plus bas encore à main gauche, au-dessous

(34) On a dit que dans l'extrémité où Henry IV. se vit réduit sous les murailles de cete ville, il fut sur le point de se retirer en Angleterre, & que ce fut le maréchal de Biron qui l'en détourna, en lui conseillant de tenir bon à Arques. Il disoit avant la journée d'Arques, qu'il étoit roi sans royaume, mari sans femme, & guerrier sans argent.

1589.

de ce terrein labouré, eſt une eſpéce de grand marais, ou terre fangeuſe. Un village nommé Martinglife borne le côteau environ à une demie lieue de la chauſſée. C'eſt dans ce village & aux environs qu'étoit campée l'armée entiere du duc de Mayenne.

Ou Martin-Egliſe.

Le roi vit bien qu'on pouvoit le taxer de témérité, d'entreprendre de réſiſter à une armée de plus de trente mille hommes, n'en ayant guére plus de trois mille. Mais outre que difficilement il eût pu trouver un endroit plus favorable à ſon petit nombre, & qu'il ne laiſſoit pas d'y avoir du danger à reculer; il crut que la foibleſſe de ſon parti demandoit dans ces commencemens un coup éclatant. Il n'omit rien de tout ce qui peut en quelque maniere compenſer le nombre. Il fit couper de profondes tranchées, le bas de la chauſſée, & le deſſus auſſi bien que le deſſous du grand chemin. Il poſta douze cens Suiſſes ſur les côtés de ce chemin. Il mit ſix cens lanſquenets pour défendre les tranchées ſupérieures, & en plaça mille ou douze cens autres dans une chapelle;

1589. qui se trouvoit dans le milieu des tranchées inférieures & supérieures. C'étoit tout ce qu'il avoit d'infanterie. Il partagea sa cavalerie, qui ne montoit en tout qu'à six cens hommes, en deux parties égales. Il en prit une moitié, avec laquelle il se mit entre le bois & le chemin, & fit descendre l'autre séparée par pelotons, entre le chemin & le marais, pour en remplir en quelque sorte l'intervalle. Il ne se coucha point toute cette nuit, pendant laquelle il craignoit que les ennemis ne se rendissent maîtres de la chaussée : il y fit la garde lui-même. Le matin il se fit apporter de quoi manger dans une fosse, où il appella ses principaux officiers pour déjeûner avec lui Il comptoit avoir peut-être après cela quelques momens pour se reposer, lorsque les gardes vinrent lui annoncer que l'armée de la ligue marchoit à lui en ordre de bataille.

A cette nouvelle, il fit avancer dans le bois le vicomte de Chartres, Palcheux, Brasseuse, Avantigny & trois ou quatre autres, pour y faire quelques prisonniers. Ils revinrent presqu'aussi-tôt, ramenant le comte

de (35) Belin, qu'ils avoient pris. 1589.
Le roi alla à sa rencontre, & l'embrassa en souriant. Celui-ci qui cherchoit par-tout des yeux une armée, & qui ne voyoit presque personne, ne lui répondoit qu'en marquant sa surprise de voir si peu de soldats autour du roi. » Vous ne les voyez pas tous, » lui dit le roi avec la même gayeté; » car vous n'y comptez pas Dieu & le » bon droit qui m'assistent. « Tout accoutumé que j'étois à voir ce prince, je ne pouvois me lasser d'admirer son visage serein & tranquille, où dans une occasion d'autant plus désespérante, qu'elle laissoit tout le tems de la réflexion, paroissoit à la fois un air de sang froid & d'une sage ardeur, qui sembloit aux soldats avoir quelque chose au-dessus de l'humanité, & leur inspiroit à leur tour toute l'intrépidité de leur chef.

Le duc de Mayenne fit d'abord attaquer les tranchées supérieures par un escadron de ses lansquenets, qui parurent refuser de se battre, par-

(35) François de Faudoas d'Averton de Serillac, comte de Belin, sou-gouverneur de Paris pour le duc de Mayenne.

1589. ce qu'ils n'avoient en tête que des lanſquenets comme eux : ils feignirent même de ſe rendre, & les nôtres furent ſi bien la dupe de cette tromperie, qu'ils les laiſſérent avancer & gagner la tranchée, d'où ils chaſſérent enſuite les nôtres, & de ce poſte avantageux ils nous incommodérent extrêmement. Je perdis bientôt de vûe tout ce qui ſe fit du côté du bois ; parce que celui du marais où j'étois avec dix de mes gens, fut attaqué en ce moment par un eſcadron de huit à neuf cens chevaux. A l'approche de cette troupe ſi ſupérieure, nous nous réunîmes environ cent cinquante chevaux, & nous la repouſſâmes juſqu'au tournant du vallon, où ayant rencontré quatre autres eſcadrons, nous fûmes obligés de revenir ſur nos pas, juſqu'à ce que trouvant à notre tour le comte d'Auvergne, (36) qui

(36) Charles de Valois, fils naturel de Charles IX. Il en ſera parlé dans la ſuite. C'eſt ſur la relation de ce comte depuis duc d'Angoulême, que le pere Daniel nous a donné dans ſon hiſtoire de France, *tom.* 9. une deſcription de ce combat, à laquelle on ne peut rien ajoûter. Elle n'eſt que légérement différente de nos mémoi-

amenoit à notre secours les autres cent cinquante chevaux, nous remenâmes battant pour la seconde fois les escadrons ennemis. Ce manége ne pouvoit pas durer long-tems. Trois cens chevaux de l'armée ennemie s'étant encore joints aux premiers, nous fûmes obligés de plier, & nous regagnâmes en désordre la chapelle, où par bonheur nos gens de pied qui l'occupoient, arrêtérent court cette 1589.

res. Voyez aussi *P. Mathieu, tom. 2. pag. 14. & suiv. Cayet, tom. 1. liv. 2. fol. 263. & suiv. Les mémoires de Nevers, tom. 2. p. 597. La relation du médecin du Chesne, &c.* Ce combat se donna le mercredi 20 Septembre à dix heures du matin, & finit à onze. Il fut précédé de plusieures tentatives que fit le duc de Mayenne cinq jours auparavant, pour s'emparer de Dieppe, qu'on appella les escarmouches du Pollet. » Mon compere, » dit Henri IV. à Arreguer, colonel du » régiment de Soleure, je viens mourir ou acquérir de » l'honneur avec vous. » Il rechassa les lansquenets traîtres, » &c. « *Le-Grain, liv. 5.* » Mon pere, » dit encore ce prince » au colonel Galati, » gardez-moi ici une » pique, car je veux » combattre à la tête » de votre bataillon. « *Mathieu, ibid. p. 14.* Après le combat, il écrivit à Crillon en ces termes : » Pends-» toi, brave Crillon, » nous avons combattu à Arques, & » tu n'y étois pas. » Adieu, brave Crillon, je vous aime à » tort & à travers. «

1589. cavalerie, & engagérent un combat, où (37) Sagonne & quelques autres officiers furent tués.

Le duc de Mayenne ayant commandé tout le reste de ses lansquenets pour attaquer la chapelle, nous cédâmes enfin ce poste, & accablés par le nombre, nous abandonnâmes de même les endroits creux du chemin, & tout le chemin même. C'étoit-là un commencement de déroute. Les suites en auroient été à craindre, si nous n'eussions pas rencontré heureusement le bataillon des Suisses, qui soûtint le choc & nous donna le tems de nous rallier & de nous remettre en état de combattre. Il ne pouvoit m'arriver personnellement rien de plus à propos; mon cheval tomba mort en ce moment de ses blessures, & j'en remontai un frais. Pour vaincre la brave résistance de nos Suisses, les ennemis jugérent à propos de faire prendre à cinq cens chevaux le chemin le long du marais. Ils nous auroient pris en

(37) Jean Babou, comte de Sagonne. Les comtes de Montbazon & de Rouss. (Loüis de Rohan, Josias de la Rochefoucault) y perdirent aussi la vie.

queue, & enveloppé facilement avec 1589.
les Suiſſes & le reſte des combattans ;
mais de bonne fortune ces chevaux s'étant trop approchés du marais, ils demeurerent engagés dans la fange, & ceux qui les montoient s'en retirérent avec aſſez de peine, en y laiſſant leurs lances.

Le combat s'étant encore ſoutenu quelque tems en cet état, c'eſt-à-dire, tant que nos forces purent y ſuffire, la laſſitude commença à nous ſurmonter. De notre côté c'étoient toujours les mêmes perſonnes qui agiſſoient ; au lieu que nos ennemis ſe renouvelloient & ſe multiplioient à chaque moment. Une grande partie de notre brigade étoit déſarmée & démontée. Dans cette extrêmité, je fus député de toute la troupe pour aller repréſenter au roi notre ſituation, & lui demander du renfort. Je rencontrai ce prince qui paſſoit dans notre quartier: » Mon ami, me dit-il, je n'ai perſonne à » vous envoyer ; mais pour cela il ne » faut pas perdre courage. « En effet il n'étoit pas lui-même en meilleur état que nous. Il ſe tourna pourtant vers M. le Grand, & lui dit de me

1589. ſuivre avec tout ce qu'il pourroit ramaſſer au-deſſus du chemin. Je retournai vers les miens, & leur annonçai avec une joie apparente un ſecours ſur lequel je ne comptois guere. Chacun ſe ranima, & l'on peut dire qu'en ce moment il ſe fit des coups de valeur incroyables : couverts d'un brouillard fort épais qui nous déroboit nos ennemis, nous ne connoiſſions qu'une très-petite partie du danger. Ce brouillard étant venu à ſe diſſiper, les rayons du ſoleil nous montrérent aux ennemis, & nous firent découvrir toute leur armée, qui venoit pour nous accabler. Elle étoit déja ſi proche, que perſonne ne ſe flatta de pouvoir ſeulement gagner le bout de la chauſſée, qui eût été un dernier retranchement, & ne ſongea plus qu'à mourir en vendant cherement ſa vie.

Roger de Saint-Sarry de Bellegarde.

Notre ſalut vint de ce que nous avions regardé comme notre plus grand malheur. Le canon du château d'Arques étoit devenu inutile par l'épaiſſeur du brouillard ; dès qu'il put voir l'ennemi, il fit une décharge ſi juſte, & d'un effet ſi terrible, quoique nous n'y euſſions que quatre ſeules

pieces de canon, que les ennemis en furent troublés. Quatre autres volées ayant succédé assez rapidement, l'armée ennemie qu'il perçoit toute entiere, ne put supporter ce feu, & se retira en désordre sur le flanc du vallon, derriere lequel se perdit quelques momens après, toute cette épouvantable multitude, étonné sans doute de la grandeur de la perte qu'elle avoit faite & rebutée par une résistance à laquelle le duc de Mayenne ne s'étoit point attendu.

Le roi après une action qui le couvroit de gloire, se retira à Arques. De-là il vint à Dieppe, toujours harcelé par les ennemis, & dans des escarmouches continuelles, dont je supprime le détail, comme n'ayant rien d'assez intéressant après celui de la journée d'Arques. Cependant le roi se trouva exposé à un péril plus évident, dans l'une de ses rencontres, où se croyant loin des ennemis, & s'exerçant avec nous dans une prairie à une espéce de jeu militaire, il essuya une décharge de deux cens fusiliers, qui s'étoient mis en embuscade le ventre à terre entre deux

Le Saut de l'Allemand.

1589. hayes, à deux cens pas au plus de l'endroit où nous étions.

Il est certain que tout autre que Henry auroit été infailliblement accablé, avant que d'avoir reçu les secours qu'on lui préparoit; mais par sa valeur (38) & son habileté à disputer le terrein, il donna le tems à quatre mille Anglois & Ecossois, que lui envoyoit la reine Elizabeth, de passer la mer, & ce renfort fut bientôt suivi d'un plus grand, que lui amenérent MM. le comte de Soissons, Henry d'Orléans, duc de Longueville, d'Aumont & de Biron. Il ne courut tant de dangers à Dieppe, que par la fau-

(38) » Sixte V. pronostiqua que le » Béarnois auroit le » dessus, puisqu'il n'étoit pas plus longtems au lit que le » duc de Mayenne » étoit à table.... Le » duc de Mayenne » étoit extrêmement » lent; s'il n'y va pas « d'une autre façon, » dit le roi, je suis assûré de le battre toujours à la campagne. « *Peref. ibid.* 2. *Part.* Le même pape appliqua à Henry IV. après la journée d'Arques, ces paroles: *Super aspidem & basiliscum ambulabis, & conculcabis leonem & draconem:* Entendant par l'Aspic, le duc de Mayenne, par le Basilic, le duc de Savoye; le roi d'Espagne, par le lion, & lui-même par le Dragon.

te du comte de Soissons, qui s'amusoit à disputer sur le commandement, au lieu de voler au secours du roi. 1589.

Mayenne n'osa attendre la jonction de toutes ses troupes; il disparut avec son armée, & le laissa maître de la campagne. Henry ne parla plus alors de tenir la Normandie; il reprit le chemin de Paris, qu'il n'avoit quitté qu'à regret. Il vint passer à Meulan & à Poissy, & me détacha en cet endroit avec M. le duc de (39) Montpensier, pour aller essayer de faire réussir une intelligence qu'il pratiquoit depuis longtems dans Vernon, ou s'emparer de cette ville à la faveur de l'épouvante que son approche y auroit causée. Nous trouvâmes l'un & l'autre sans apparence. M. de Montpensier retourna en Normandie, & moi je rejoignis le roi à Villepreux.

Ces villes sont sur la Seine.

Son dessein étoit de jetter l'alarme dans Paris, de l'insulter même,

(39) Henry de Bourbon-Montpensier, prince du sang, fils unique de François, & de Renée d'Anjou, pour lors âgé de vingt-sept ans. Henry III. lui avoit ôté sans aucune raison le gouvernement de Bretagne, pour le donner au duc de Mercœur, il eut bien sujet de s'en repentir.

1589. & ſuivant qu'il y verroit jour, de tenter de s'en rendre maître. Il avoit pris la précaution d'envoyer rompre le pont de Sainte Maixance, par où le duc de Mayenne pouvoit ſecourir cette grande ville; car ce général, alarmé de la marche du roi, s'étoit auſſi approché de Paris par le côté oppoſé, pour ne pas rencontrer le roi. Ce prince donna donc les ordres néceſſaires pour que tous les fauxbourgs fuſſent attaqués en même-tems. Celui de Saint-Germain tomba en partage à MM. d'Aumont & de Châtillon, & à moi. Auſſi-tôt que le ſignal eut été donné, nous fondîmes ſur ce fauxbourg, & n'ayant en tête qu'une multitude immenſe, à la vérité, mais confuſe & effrayée, nous enveloppâmes deux troupes conſidérables de ſoldats dans l'enclos de la foire Saint-Germain, & là dans une eſpace de moins de deux cens pas, nous en couchâmes ſur la place en un moment plus de quatre cens : je ne tuois qu'à contre-cœur des gens que la peur rendoit plus morts que vifs. Les ayant mis hors d'état de nous réſiſter, nous paſſâmes plus avant, & vînmes juſqu'à la

Sur la riviere d'Oiſe.

porte de Nesle. Quinze ou vingt de nous entrérent même dans la ville, & vinrent fort près du pont-neuf; mais voyant que nous n'étions pas suivis des nôtres, nous retournâmes sur nos pas. La raison de cet abandon, fut un ordre du roi qui leur vint de cesser l'attaque. Celui qu'il avoit envoyé rompre le pont (40) de Sainte-Maixance, s'étoit si mal acquitté de cette fonction, que le duc de Mayenne parut avec toute son armée à la vue de Paris, presqu'au moment que nous y entrions nous-mêmes. 1589.

Le roi jugea que par-là son entreprise devenoit impossible, & que quand même nous nous serions emparés de la ville (ce qui fut infailli-

(40) De Thou marque que ce pont avoit été confié à la garde de Guillaume de Montmorency, sieur de Thoré; mais qu'il ne put le défendre, étant demeuré malade à Senlis, *liv.* 97. Cette attaque se fit le jour de la Toussaint, sur un avis que Jacques Corbinelli gentilhomme Florentin donna à Henry IV. par ces trois mots : *Venez, venez, venez*, écrits sur un petit rouleau de papier, que le porteur tenoit dans sa bouche, enfermé dans un tuyau de plume : elle manqua faute de canon pour enfoncer les portes. *Mathieu, tom.* 2. *liv.* 3. *pag.* 17. *Cayet, tom.* 1. *p.* 170.

1589. blement arrivé, du moins de notre côté) une armée ainsi dispersée dans une ville de l'étendue de Paris, auroit couru risque d'y être accablée; ayant en même-tems à soûmettre un peuple innombrable au-dedans, & à se défendre au-dehors contre une armée qui y seroit entrée après nous, ou qui nous y auroit assiégés. C'est ainsi que l'ardeur que ce prince portoit dans les combats, ne l'emportoit jamais au point de l'empêcher de prendre conseil de la prudence. Il crut avoir assez fait, que d'avoir jetté l'épouvante dans le cœur de cette ville qui osoit le mépriser, & lui avoir fait connoître ce qu'elle avoit à craindre de lui. Une partie des fauxbourgs fut pillée: nos soldats ne sortirent point de celui de St Germain, (41) qu'ils n'eussent enlevé

(41) » Les sieurs » de Châtillon & la » Noue, dit le Grain, » *liv.* 5. assaillirent » les fauxbourgs de » Saint-Germain, de » Bussi & de Nesle, » qui étoient les plus » beaux & les plus ri- » ches, & où il devoit » y avoir plus de résis- » tance, tant à cause » des bonnes maisons » qui sont au fau- » bourg Saint-Ger- » main, qui vaut au- » tant que la deuxié- » me ville de France, » qu'à cause de l'Ab- » baye Saint-Germain » qui étoit fortifiée.... » Châtillon montra

tout ce qu'ils trouvérent propre à l'être. J'y gagnai bien trois mille écus, & tous mes gens y firent un butin très-considérable. 1589.

Deux jours après cette expédition le roi alla se saisir d'Estampes, & reprenant son premier dessein de se montrer dans le cœur du royaume, du moins avec une partie de ses troupes, il s'achemina vers Tours & prit en fort peu de tems quantité de petites villes de la Touraine, (42) de l'Anjou, du Maine & de la Basse-Normandie. Il laissa quelque troupes au maréchal de Biron, qui s'empara d'Evreux sans canon. Je chassai les Catholiques de devant Anfreville. Le roi m'avoit donné tout le pays des environs de Mante

Dans la Beauce.

1590.

» qu'il se souvenoit » de la journée de » Saint Barthelemy, » & voulut par des » matines contraires » expier le meurtre, » & appaiser les Manes de l'amiral son » pere. «

(42) Alençon, le Mans, Châteaubriant, Sablé, Château-Gontier, Mayenne, Laval, Argentan, Falaise, Lisieux, Bayeux, Ponteau-de-Mer, Pont-l'Evêque, Honfleur, le Havre-de-Grace, Donfront, &c. *De Thou, livre 97. d'Aubigné, tom. 3. liv. 3. chap. 4. &c.* Voyez aussi les mémoires de la ligue, & les relations particuliéres de ces expéditions, imprimées en ce tems-là.

1590. & de Rosny à conserver, avec un petit corps de troupes, avec lequel je faillis prendre le duc d'Aumale en passant par Rosny ; je me joignis ensuite au maréchal de Biron, pour le siége d'Evreux. Je ne puis circonstancier davantage des actions si peu considérables : il en faut même supprimer tout-à-fait la plus grande partie, parce qu'il n'est ni possible, ni à propos de s'étendre sur des faits si légers.

Je préviens donc le Public, afin qu'il ne s'attende à voir détailler dans ces mémoires que les événemens de quelque considération, & ceux-là seulement dont j'ai été témoin, ou qui sont arrivés au roi lui-même. Si j'y en joins quelques autres, ce ne sera que ceux dont je puis garantir la certitude, par la fidélité des mémoires qui m'en sont tombés entre les mains : pour tous les autres, c'est assez de les indiquer ; afin que le lecteur puisse constater de lui-même l'état & les affaires de Henry le Grand dans les différentes années. L'envie de soulager ma mémoire, me fit au commencement jetter sur le papier quelques traits qui m'avoient frappé, & en particulier les discours que

le roi m'avoit tenu, ou que je lui avois entendu tenir, soit sur la guerre, soit sur la politique, où je voyois qu'il y avoit infiniment à profiter pour moi. Ce prince qui s'en apperçut, parce que je lui rappellois quelquefois mot pour mot ce qui étoit sorti de sa bouche, m'ordonna de mettre quelque ordre dans mon travail & de l'étendre. J'y trouvois de grandes difficultés; celle qui me venoit de mon style n'étoit qu'une des moindres; mais sur le commandement réitéré de sa majesté, & sur la promesse qu'elle me fit de la corriger de sa main, je repris & continuai ce travail plus assiduement. Voilà ce qui a donné naissance à ces mémoires Je reviens à mon sujet. 1590.

L'armée de la ligue s'attacha de son côté à Pontoise, qu'elle prit: après quoi elle alla mettre le siége devant Meulan. Comme je jugeai cette place d'un extrême importance pour le roi, je cherchai tous les moyens d'y faire tenir de la poudre, (43) & d'y faire entrer quel- Dans l'Isle de France.

(43) Le duc de Sully est nommé avec distinction dans le détail de ce siége, par *M. de Thou, liv.* 98. & *P. Math. tom.* 2. *p.* 22.

1590. qu'un de confiance, qui exhortât les assiégés à tenir bon jusqu'à l'arrivée d'un prochain secours : ce que j'exécutai, en y faisant passer un homme à la nage. J'envoyai en même tems avertir le roi de ce qui se passoit, & lui demander du secours. Sur mes instances redoublées, ce prince se determina à y venir lui-même ; mais avec beaucoup de chagrin de s'éloigner d'autres endroits, où sa présence n'étoit pas moins nécessaire. » Par votre importu- » nité, je m'achemine au secours de » Meulan ; c'est ainsi qu'il m'en écrivit : » s'il m'en arrive inconvénient, je vous » le reprocherai à jamais. « Il étoit, ce me semble, assez difficile qu'il ne lui en arrivât pas ; ce prince ayant laissé toute son infanterie devant Honfleur, & n'amenant avec lui qu'un escadron si modique, qu'il ne pouvoit pas le soûtenir contre une armée entiére qui pressoit Meulan, & qui lui tomberoit sur les bras, si-tôt qu'on y auroit appris qu'il étoit si mal accompagnée.

Dans le Perche. C'est ce que je pris la liberté de lui représenter. Effectivement il ne fut pas plutôt parti de Verneuil pour gagner

gagner Ivry, qu'étant allé à la découverte je vis que l'armée entiére de la ligue, sans doute instruite de sa marche, venoit droit à lui. Il fut obligé de tourner bride, & de regagner Verneuil : il n'étoit pas ordinaire à ce prince de reculer devant ses ennemis ; aussi ne le fit-il pas sans beaucoup de dépit. Il m'accusa dans ce premier mouvement de colere, de l'avoir exposé à cet affront, & de m'être moins soucié de sa réputation, que du soin de préserver mes terres du pillage, en l'y appellant. Il m'étoit facile de me justifier, & ce prince qui comprit l'importance d'une place telle que Meulan, donna ordre à son armée de venir le joindre, ce qui fit l'effet que je m'en étois promis. Les ennemis voyant l'armée en marche, commencerent à retirer leur canon en deçà de la riviere, & sans lever entiérement le siége, il en abandonnerent le soin pour veiller à n'être pas surpris.

1590.

Sur la riviere d'Eure, Evêché d'Evreux.

Après que j'eus fais ce rapport au roi, ce prince jugea à propos de précipiter sa marche pour éviter tout inconvénient qui eût pu lui faire perdre Meulan, & il me donna les cou-

1590. reurs de son armée, afin que je pusse, en attendant son arrivée, inquiéter toujours les assiégeans. Il vint peu après & entra dans le fort, où voulant observer l'armée ennemie, il (44) monta avec quelques-uns de nous dans le clocher. Les assiégeans ayant pointé en ce moment une batterie contre ce clocher, il en ruinerent si bien le degré, que lui & nous, nous fûmes obligés d'en descendre à l'aide d'une corde & d'un bâton passé entre nos jambes. Le roi fit dresser en cet endroit quatre pieces de canon, pour leur rendre la pareille, & ce fut encore contre mon sentiment, parce que je prévoyois que les ennemis les auroient bien-tôt démontées : ce qui arriva effectivement avant qu'on eût pu en rirer le moindre service ; & les assiégeans y firent de plus un si grand feu tout le jour, qu'il fallut attendre que la nuit fut venue pour retirer ces quatre piéces. Les ennemis, qui avoient mis la riviere entre le roi

(44) » Comme Henry IV. montoit au » clocher de Saint-Nicaise, un boulet » de canon lui passa » entre les jambes. » *Mathieu, ibid.* 24.

1590.

& eux, firent encore un effort terrible sur le pont qui est par de-là; mais aussi ce fut le dernier, le roi étant venu se poster aux Orgreux, ils eurent peur d'être coupés & décamperent tout-à-fait.

Le marquis d'Alegre réussit mieux à se saisir de Rouen pour la ligue. J'en reçus la nouvelle à Rosny. Le roi qui auroit tout tenté pour empêcher cette prise, se mit incontinent en marche vers Rouen; mais il apprit en arrivant à Gaillon, que le mal étoit sans reméde; en échange il alla assiéger Dreux, après m'avoir mis en garnison dans Passy. Le duc de Mayenne qui venoit d'être renforcé de toute l'armée des Espagnols, passa la riviere, & se répandit aux environs de Mante & de Rosny, résolu de faire lever ce siége.

Christophe d'Alegre, gouverneur de Gisors.

Dans l'évêché d'Evreux.

L'avant-garde de cette armée, que conduisoit un de mes parens, & qui portoit mon nom, eut ordre du général de se saisir, chemin faisant, de Passy. Je donnai avis de son approche au roi, qui pour toute réponse me laissa le maître de faire tout ce que je voudrois. Je résolus de me défendre;

1590. & quoique M. de Rosny m'écrivît lui-même, pour me représenter qu'il y avoit de la témérité à me laisser forcer dans une place qui n'avoit pas même de murailles, & me fit offrir des conditions très-avantageuses, (45) il ne put rien gagner sur moi. Je le remerciai de sa fausse politesse, & je me mis dès la nuit même à faire creuser un fossé qui mît du moins la garnison à couvert. Heureusement l'ennemi n'avoit pas dessein de perdre du tems à une prise si médiocre, & n'avoit voulu que s'en emparer en passant. Le lendemain le bruit des bagages me fit

(45) P. Mathieu parle de ce fait précisément comme nos mémoires: il rapporte même la réponse du duc de Sully dans les propres termes dont il se servit. » Voilà le roi qui est » prêt à donner la bataille; dites au duc » de Mayenne qu'il » pense à la gagner, » & puis je penserai si » je me dois perdre. « La seule différence dans les deux écrits, est que cet officier ennemi, qui est nommé ici Rosny, & parent du baron de Rosny, est selon Mathieu, le baron de Rosne, qui étoit en effet l'un des officiers généraux de la ligue. Cependant il paroîtra comme impossible à ceux qui liront cette particularité dans les mémoires de Sully, que l'erreur soit de leur côté. Confrontez les deux écrivains, Œconomies royales, &c. *Tom.* 1. *pag.* 71. & l'histoire de Mathieu, *t.* 2. *l.* 1. *p.* 25.

comprendre que l'armée avoit pour- 1590.
suivi sa route, ce qui me tira d'une grande inquiétude. Pendant cette nuit que je passai toute entiere dehors à fortifier Passy, je crus voir distinctement deux armées en l'air (46) qui en venoient aux mains. Je ne sçais si c'est réalité, ou illusion, mais cet objet me demeura si avant dans l'esprit, que je ne fus nullement surpris à la lecture d'une lettre, que je reçus le lendemain du roi. Il me mandoit que l'armée du duc de Mayenne jointe aux Espagnols, c'étoit appro-

(46) Davila qui remarque aussi ce phénoméne, *liv.* 11. le décrit en cette maniere : » Les tonnerres, les foudres & » les éclairs s'entremêlant aux ténébres, » les rendirent encore plus effroyables » qu'elles n'étoient, & » il tomba tout-à-coup » de si grosses ravines » de pluie, que toute » l'armée en fut en » allarme .... Ce qui » augmenta la frayeur » ce fut une prodigieuse apparition » qui se fit au Ciel incontinent qu'il eut » cessé de pleuvoir ; » car alors durant le » bruit des tonnerres » qui épouvantoient » les plus hardis, furent remarquées manifestement deux » grosses armées qui » s'entrechoquerent » quelque tems, puis » se couvrant d'un épais nuage, disparurent aux yeux des » regardans qui ne purent voir l'effet de » ce combat.

1590. ché à dessein de lui livrer bataille; qu'il s'étoit attendu au combat dès la veille du jour qu'il m'écrivoit, mais que tout ce jour s'étoit passé à escarmoucher, à se loger, & à prendre ses avantages, & que l'action générale avoit été remise au lendemain. La lettre finissoit par ces mots: » Je vous » conjure donc de venir, & d'amener » tout ce que vous pourrez, sur-tout » votre compagnie & les deux com- » pagnies d'arquebusiers à cheval de » Badet & de James, que je vous ai » laissé, car je les connois, & m'en » veux servir. «

Je compris que sans une très-grande diligence, j'arriverois trop tard pour le combat avec ces compagnies, dont je voyois que le roi avoit un extrême besoin, étant de beaucoup inférieur en nombre aux ennemis. Je ne perdis pas un moment, & je fus assez heureux pour arriver une heure & demie avant qu'on commençât. Le roi m'ordonna de faire passer ma compagnie à l'aîle droite, où étoit son escadron, dans lequel il la fit entrer, & de faire mettre pied à terre aux deux compagnies d'arquebusiers, dont il envoya

les chevaux parmi le bagage, ayant deſſein de s'en ſervir, comme d'enfans perdus. Après cet ordre, il me dit de le ſuivre pour voir la diſpoſition des deux armées, afin, ajouta-il, que je puſſe apprendre mon métier. Il ne fut pas plutôt arrivé à la tête de ſon eſcadron, (47) qu'on ſonna la charge. 1590.

Je n'entreprendrai rien ici contre les droits des hiſtoriens. Je leur laiſſe à particulariſer toute cette action,

(47) » Il dit à ſon » eſcadron : mes com- » pagnons, ſi vous » courez aujourd'hui » ma fortune, je cours » auſſi la vôtre : je » veux vaincre ou » mourir avec vous. » Gardez-bien vos » rangs, je vous prie, » ſi la chaleur du » combat vous les » fait quitter, penſez » auſſi-tôt au ralli- » ment, c'eſt le gain » de la bataille ; vous » le ferez entre ces » trois arbres que vous » voyez là-haut à » ma droite, & ſi » vous perdez vos en- » ſeignes, cornettes » ou guidons, ne per- » dez point de vue » mon panache blanc, » vous le trouverez » toujours au chemin » de l'honneur & de » la victoire. « *Péref. ibid.* 2. *part.* » on le » perdit de vue dans » la mêlée, où il ſe » trouva ſeul avec » douze ou treize au » milieu des enne- » mis..... Il tua de » ſa main l'écuyer du » comte d'Egmont. Il » faut jouer du piſto- » let, dit-il, à ſa trou- » pe... Plus de gens, » plus de gloire. « *Math. tom.* 2. *liv.* 1. *p.* 26. *& ſuiv.*

1590. pour me renfermer dans ce que j'ai vû moi-même. Je crois qu'il suffira de dire que les principales causes qui firent triompher en cette occasion le petit nombre du plus grand, furent la valeur du maréchal d'Aumont, qui empêcha l'entiére défaite des chevaux-légers, la différence infinie entre la maniére dont notre artillerie & celle des ennemis furent servies, & plus que tout cela, les talens singuliers du roi qui ne se montroient jamais si parfaitement qu'en un jour de combat, dans l'ordonnance des troupes, le ralliment, la discipline, la prompte & entiere obéissance.

Il est constant que le duc de Mayenne & le comte d'Egmont, qui étoient à la tête des Espagnols, s'imaginoient que si le roi osoit les attendre, la victoire étoit assurée pour eux; s'il cédoit ou reculoit devant eux, comme ils s'y attendoient, ils ne comptoient pas moins que de le forcer en quelque endroit qu'il se retirât & de faire finir ainsi la guerre d'un seul coup. Que doit-il arriver dans ces dispositions? Je ne touche point à la personne des généraux,

qui vaut seule plusieurs milliers d'hommes. Du côté du plus fort, on ne prend point les précautions qu'on prendroit contre un ennemi de même force ; & de l'autre, on ne forme point la résolution de se défendre contre une armée plus nombreuse, sans être déterminé aussi à montrer une valeur & une adresse, qui suppléent à ce qui manque du côté du nombre. La surprise que donne un courage qui s'anime par la gloire & par les difficultés, sert encore le petit nombre contre le grand ; par-là tout redevient en quelque sorte égal. 1590.

L'escadron (48) du roi où j'é-

(48) Voyez sur cette action, *De-Thou*, *liv.* 98. *d'Aubigné*. *tom.* 3. *liv.* 3. *chap.* 3. *Le-Grain*, *liv.* 5. *Les mémoires de la ligue*, *P. Mathieu*, *idem.* *La Chronolog. Novenn. de Cayet*, *tom.* 2. *fol.* 327. *La relation imprimée en* 1590. *&* *autres*. M. De-Thou & Cayet remarquent, que l'artillerie de Henry IV. avoit déja fait neuf décharges, que celle du duc de Mayenne n'avoit pas encore commencé à tirer. On blâma encore le duc de Mayenne d'avoir disposé son armée en croissant, comme l'étoit celle du roi de Navarre, au lieu qu'étant supérieur en nombre, il devoit lui donner la forme d'un triangle. Selon Mathieu, Henry IV. fit aussi une grande faute, de n'avoir pas donné avant le combat sur la cavalerie légere, comman-

1590. tois eut à soutenir le comte d'Egmont, qui vint l'attaquer avec le sien & un second de mille ou douze cens Reîtres. Il est vrai que les Reîtres, qui étoient de même religion que nos soldats, tirerent presque tous en l'air, mais pour le comte d'Egmont, il lui faut rendre la justice, qu'il s'y prit en homme qui veut vaincre. Il nous chargea avec une telle furie, que malgré la désertion des Reîtres, après un feu terrible &

dée par Du-Terrail, & sur le gros du duc de Mayenne, qui s'étant trop avancé, fut obligé de faire une demi lieue en retraite. Il paroît qu'il n'y eut guere que la cavalerie qui se battit, & si l'on en croît Le-Grain, douze cens chevaux défirent une armée de vingt mille hommes : mais il y a ici un peu d'exagération. L'armée du roi étoit composée d'environ deux mille hommes de cavalerie, & six ou sept mille d'infanterie; & celle de de la ligue d'environ cinq mille chevaux, & huit mille fantassins. Le comte d'Egmont s'étoit vanté, que son escadron seul suffiroit pour vaincre l'armée royale : il fut tué dans la mêlée. Il étoit fils de Lamoral d'Egmont, décapité à Bruxelles avec le prince de Horn. On rapporte de lui, que celui qui le harangua lorsqu'il vint à Paris, ayant mêlé dans son discours les louanges de Lamoral son pere, il répondit : » Ne » parlez pas de lui, » il méritoit la mort, » c'étoit un rébelle.

une mêlée d'un gros quart-d'heure 1590.
qui couvrit la terre de morts, la gauche de notre escadron prit la fuite, & la droite fut enfoncée & plia. Au premier choc, mon cheval blessé dans les naseaux, & d'un second coup au col, qui alloit ressortir au défaut de la selle, s'abattit d'un troisiéme, qui lui emportoit deux pieds de la peau, & à moi un morceau du gras de la jambe. Je reçus un autre coup dans la main. Un coup de pistolet me fit une troisiéme blessure plus considérable, la balle perça la hanche, & sortit par le bas-ventre. J'aurois péri indubitablement, si mon écuyer ne fût accouru à mon secours, & ne m'eût amené un autre cheval sur lequel je montai, quoiqu'avec beaucoup de peine; cette affection attira plusieurs coups au pauvre Maignan, & pensa lui couter la vie.

A une seconde charge, mon cheval fut encore tué, & dans le même moment je reçus un coup de pistolet dans la cuisse, & un coup d'épée dans la tête. Je demeurai sur la place, où avec la connoissance je perdis toute la suite de l'action, dont

1590. l'avantage du comte d'Egmont ne m'avoit fait augurer rien de bon pour nous; & très-certainement le roi étoit battu, si l'on se fut comporté de même dans tout le reste de l'armée ennemie. Tout ce que je sçai, c'est qu'ayant repris mes sens après un assez long espace de tems, je ne vis près de moi ni ennemis ni aucun de mes domestiques, que la frayeur ou le désordre avoit dispersés, autre augure qui ne me paroissoit pas plus favorable.

Je me retirai sans casque & presque sans armure, la mienne avoit été mise en pieces. En cet état, je vis accourir vers moi un cavalier des ennemis qui en vouloit à ma vie. Je me trouvai de bonne fortune, proche d'un poirier, sous lequel je me traînai, & avec un peu de mouvement dont j'étois encore capable, je me servis si bien des branches qui étoient extrêmement basses, que j'évitai les atteintes de mon adversaire, & ne me laissai point joindre, las de tourner autour de l'arbre, il me quitta enfin. Feuquiéres n'eut pas le même bonheur; je le vis tuer en ce moment sous mes yeux. La-Rocheforêt qui a

été depuis à moi, étant venu à passer 1590.
en ce moment, je lui demandai un petit bidet qu'il menoit, pour lequel je lui donnai sur le champ trente écus. J'ai toujours cru que dans ces sortes d'occasions, il est à propos de porter quelque argent sur soi.

Je cherchois, ainsi monté, à apprendre des nouvelles de la bataille, que je croyois perdue, lorsque je vis venir droit à moi sept des ennemis, dont l'un portoit la cornette-blanche de la compagnie du duc de Mayenne, nouveau danger, dont je ne jugeai pas pour cette fois pouvoir échapper. On cria, qui vive, & je me nommai prêt à me rendre prisonnier. Quelle fut ma surprise, quand je vis qu'au lieu de m'attaquer, quatre de ces personnes me prierent de les recevoir eux-mêmes pour mes prisonniers, & de leur sauver la vie; & qu'ils se rangoient autour de moi, paroissant charmés de m'avoir rencontré. Je les laissois faire. Il me paroissoit si singulier, que quatre hommes sains & bien armés vinssent se rendre à un homme désarmé, tout couvert de sang, pouvant à grande peine se soutenir, & monté sur un très

1590. méchant bidet, que j'étois tenté de prendre tout ce que je voyois pour une illusion, ou pour l'effet de mes blessures. Je fus bien-tôt éclairci. Mes prisonniers, puisqu'ils vouloient l'être, se firent connoître pour MM. de (49) La-Châtaigneraie, de Sigogne, de Chanteloup, & d'Aufreville. Ils m'apprirent que le duc de Mayenne avoit perdu la bataille, & qu'en ce moment le roi étoit à la poursuite des vaincus, ce qui les obligeoit à se rendre, de peur de tomber en de pires mains, leurs chevaux étant hors d'état de les tirer du danger; & Sigogne me présenta en même-tems en signe de reddition, la cornette-blanche. Les trois autres de cette troupe, qui étoient le duc de

(49) Jean de Vivonne, sieur de La-Châtaigneraie, Charles de Beausoncle, sieur de Sigogne, cornette de la compagnie du duc de Mayenne. Les historiens ont parlé des prisonniers que fit M. de Rosny dans cette rencontre, & des blessures qu'il y reçut, au nombre de sept.... On crut pendant quelque tems que Henry IV. avoit été tué. Ce qui occasionna apparemment ce faux bruit, c'est qu'on vit le marquis de Nesle, qui étoit habillé ce jour là comme le roi, enveloppé par les ennemis recevoir plusieures blessures, dont il mourut. *Mathieu, ibid.*

Nemours, le chevalier d'Aumale & Trémont, ne parlerent point de se rendre. Je voulus les convaincre par de bonnes raisons qu'ils devoient le faire, mais je ne les persuadai pas. Après m'avoir recommandé leurs quatre camarades, voyant avancer vers eux un gros de victorieux, ils donnerent des deux, & me firent voir que leurs chevaux étoient encore assez vigoureux pour les dérober à leurs ennemis.

1590.

Charles de de Savoye, duc de Nemours.

Je m'avançai avec mes prisonniers vers un bataillon de Suisses, & rencontrant un des grands pages du roi, je le chargeai de la cornette, qui étoit un fardeau trop lourd pour moi. Je vis alors plus clairement les marques de notre victoire. La campagne pleine de fuyards ligueurs & Espagnols, & l'armée victorieuse du (50)

(50) » Le roi fit » crier : Sauvez les » François, & main » basse sur l'Etranger : *Peref. Ibid. part.* 2. Henri, dit l'Auteur de la henriade, » fut » redevable de la vic- » toire à la supério- » rité de ses connois- » sances & de sa va- » leur, mais il avoua » que Mayenne avoit » rempli tous les de- » voirs d'un grand » général. Il n'a pé- » ché, dit-il, que dans » la cause qu'il soûte- » noit. « Le duc de Mayenne auroit été pris, s'il n'avoit pas eu la précaution, en

1590. roi pourſuivant & diſſipant des reſtes de plus grands corps qui ſe diſperſoient & ſe raſſembloient. Les Suiſſes des deux armées s'étant trouvés en préſence les uns des autres, ſe morguoient les piques baiſſées ſans donner un ſeul coup ni faire aucun mouvement.

La vue de la cornette-blanche ſemée de fleurs de lis noires, connue de tout le monde pour être celle des Guiſes, qui la portoient telle en mémoire & par horreur du maſſacre de la Saint-Barthelemi, étoit un objet qui attiroit tout le monde, comme à une proie également riche & honorable. Les caſaques de mes priſonniers, qui étoient de velours noir, couvertes de croix d'argent, brilloient de loin dans la campagne. Les

fuyant, de faire rompre le pont d'Ivry : mais il mit à la boucherie par là les Reîtres & les Lanſquenets dont il demeura douze cens ſur la place, pareil nombre d'infanterie françoiſe, & mille cavaliers : quelques-uns font monter la perte beaucoup plus haut. Il n'y demeura des royaliſtes que cinq cens hommes, & environ vingt gentilshommes. Cette bataille ſe donna entre Dreux & Nonancourt, aux villages de Saint-André & de Foucrainville.

premiers qui accoururent pour s'en saisir, furent MM. de Chambrai, de l'Archant, du Rolet, de Crevecœur, de Palcheux & de Brasseuse, auxquels se joignit le comte de Thorigny. Je m'avançai vers eux, & ne comptant pas qu'on pût me reconnoître à mon visage, que le sang & la poussiére avoit entiérement défiguré, je me nommai. Le comte de Thorigny n'eut pas plutôt reconnu La-Châtaigneraie qui étoit son parent, que jugeant à l'état où il me voyoit, que je ne pouvois pas préserver mes prisonniers d'insulte, il me pria de lui remettre celui-là, dont il me répondoit. Je le lui accordai avec plaisir, en le voyant pourtant partir à regret. Ce que Thorigny faisoit par un principe d'amitié, eut en effet une suite bien funeste pour le malheureux Châtaigneraie, il fut apperçu au bout de quelques momens par trois hommes de la compagnie d'O, qui avoient été des gardes du roi Henri III. Ces trois hommes ne l'eurent pas plutôt reconnu, qu'ils le tirerent à bout portant, & le renveférent mort en lui disan : » A Mordieu! traître à ton prin-
» ce, tu t'es réjoui du meurtre de ton

1590.

1590. » roi & as porté l'écharpe verte de sa » mort. « Je pouvois faire payer au comte de Torigny la rançon de ce prisonnier, & plusieurs me le conseilloient, mais je ne voulus pas ajoûter ce sujet de douleur à celle qu'il ressentoit de la mort d'un homme, que j'avois moi-même connu particulierement.

Je ne fus pas long-temps sans voir autour de moi beaucoup de gens rassemblés, dont il n'y en avoit pas un qui n'enviât ma bonne fortune. D'Andelot (51) arriva après les autres, & perçant la foule, il apperçut Sigogne & le page qui portoit la cornette. Il se disposoit à s'en saisir, croyant que son bon destin lui gardoit cette proie, lorsqu'un bruit qui se répandit que les ennemis se rallioient, l'obligea à partir brusquement. Je n'eus pas le temps de le tirer de son erreur, parce qu'après avoir dit au page de lui conserver cette cornette, il s'éloigna comme un trait. La nouvelle se trouva fausse, & n'avoit d'autre fondement que l'arrivée de deux cens Picards que

(51) Charles de Coligny, marquis d'Andelot, l'un des fils de l'amiral de Coligny.

MM. d'Humieres, de (52) Mouy & de la Boissiere amenoient au duc de Mayenne. 1590.

Débarrassé de la foule & ayant besoin de secours, sur-tout pour ma blessure à la hanche, par laquelle je perdois beaucoup de sang, je gagnai avec ma prise la tête du régiment de Vignelles, qui s'étoit fait admirer dans le combat. Là ne craignant plus de surprise, je fis venir un chirurgien pour bander ma plaie, & je demandai du vin, pour prévenir l'évanouissement que je sentois approcher. Après avoir repris des forces, je gagnai Anet, dont le concierge me donna un appartement, où je fis mettre le premier appareil à mes plaies, en présence du maréchal de Biron, qui y passa quelques momens après mon arrivée & se fit apporter de quoi faire collation dans ma chambre. Il conduisoit le corps de réserve qu'il commandoit, au roi, qui sans s'arrêter après sa victoire, avoit passé la riviere d'Eure à la suite des

Bertrand de Vignoles.

(52) Charles d'Humiers. Le Vol. des Mass. de la bib. du roi, *cotté* 8930. n'est plein que de ses belles actions. Isaac de Vaudré de Mouy. Christophe de Lanoy de la Boissiere, gouverneur de Corbie.

1590. ennemis, & prit enfin, comme on me le rapporta, la route de Rosny, où il coucha cette même nuit. (53).

D'Andelot arriva à Anet, après que

(53) » Le soir comme il soupoit au » château de Rosny, » ayant été averti que » le maréchal d'Aumont venoit lui rendre compte de ce » qu'il avoit fait, il » se leva pour aller » au-devant de lui ; » l'ayant étroitement » embrassé, il le convia à souper, & le » fit asseoir à sa table avec ces obligeantes paroles : » qu'il étoit bien raisonnable qu'il fût au » festin, puisqu'il l'avoit si bien servi à » ses nôces. » *Peref. ibid.* 2. *Part*. M. de Péréfixe rapporte encore au même endroit un autre trait qui fait honneur au roi. « Il » se souvint que la » veille de la bataille, » il avoit maltraité de » paroles le colonel » Théodoric Schomberg, qui lui avoit » demandé de l'argent ; & qu'il lui » avoit dit en colère : » que ce n'étoit pas le » fait d'un homme » d'honneur de demander de l'argent » quand il faut prendre les ordres pour » combattre. Il alla le » trouver après qu'il » eut rangé ses troupes, & lui dit : Colonel : nous voici » dans l'occasion ; il » se peut faire que j'y » demeurerai ; il n'est » pas juste que j'emporte l'honneur d'un » brave gentilhomme » comme vous : je déclare donc que je » vous reconnois pour » un homme de bien, » & incapable de faire » aucune lâcheté. Cela dit, il l'embrassa » cordialement. Alors » le colonel, ayant » de tendresse la larme à l'œil, lui répondit : Ah ! Sire, » me rendant l'honneur que vous m'a-

le maréchal de Biron en fut parti. 1590.
Plein de ressentiment de ce que je lui avoit enlevé sa prise, il le croyoit ainsi, il entra dans ma chambre accompagné de cinq ou six hommes cuirassés, & me demanda une explication, d'un air également fier & insultant; ou plutôt il chercha à s'en faire raison lui-même; car appercevant la cornette-blanche qu'on avoit mise au chevet de mon lit, à côté de celle de ma compagnie, il voulut s'en mettre en possession par force & sans faire attention à ce que je lui disois. Je changeai promptement de ton, & les paroles s'échaufférent de part & d'autre. Je ne pouvois rien de plus en l'état où j'étois; mais comme il parloit avec menace & emportement, ce bruit attira dans la chambre quinze ou vingt de mes cavaliers

» viez ôté, vous m'ôtez la vie; car j'en » serois indigne, si je » ne la mettois aujourd'hui pour votre service : si j'en avois » mille, je les voudrois » toutes répandre à » vos pieds. De fait il » fut tué en cette occasion. » *Ibid.*

Le maréchal de Biron, qui avoit beaucoup contribué à la victoire, à la tête du corps de réserve, dit à Henry IV. » Sire, » vous avez fait ce que » devoit faire Biron, » & Biron ce que de» voit faire le roi. «

1590. velours orangé à clinquant d'argent; monté ſur ma haquenée angloiſe & tenant à ſa main comme un trophée, un paquet d'éclats de mes piſtolets, de tronçons de mes épées & de lambeaux de mes panaches. Enſuite marchoit la litiére où j'étois couché, couverte ſeulement d'un drap, ſur lequel on avoit attaché les caſaques de velours ras noir de mes priſonniers, avec leurs panaches & des pieces de leurs piſtolets & de leurs épées, aux quatre coins. Ces priſonniers ſuivoient ma litiére & précédoient le reſte de mes domeſtiques; derriére leſquels étoit rangée en ordre ma compagnie de gendarmes. La marche étoit fermée par les deux compagnies d'arquebuſiers de James & de Badet. Elles étoient ſi maltraitées, qu'on n'y voyoit que des têtes bandées & des bras en écharpe. Une partie de ces braves ſoldats étoient même obligés de ſe faire porter.

En arrivant ſur le côteau de Beurons, nous apperçumes toute la plaine couverte de chevaux & de chiens; & le roi lui-même, qui après un léger repas s'en retournoit de Roſny à Mante, en chaſſant dans ma garenne

renne. Ce spectacle parut le réjouir : 1590.
il en trouva l'ordonnance heureuse, & rit de la vanité de Maignan, qui avoit l'honneur d'être connu de ce prince, depuis que son pere, fort brave homme, s'en étoit fait remarquer à la prise d'Eause. Le roi s'approcha de mon brancard, & ne dédaigna pas à la vûe de toute sa suite de descendre à tous les témoignages de sensibilité, qu'un ami, s'il m'est permis de me servir de ce terme, pourroit rendre à son ami. Ne pouvant me jetter à ses pieds pour lui en marquer ma reconnoissance ; je l'assûrai, comme je pus, que je souffrirois avec plaisir mille fois davantage pour son service. Il s'étoit fait instruire de tous les hazards que j'avois courus dans le combat. Il me demanda avec une inquiétude obligeante, si toutes mes plaies étoient de nature à pouvoir espérer d'en guérir, du moins sans être mutilé de quelque partie du corps : ce qu'il regardoit presque comme impossible, sçachant que j'avois été renversé, froissé & foulé aux pieds des chevaux. Quand il sçut que je n'avois rien à craindre, il se jetta à mon cou,

1590. & se tournant vers les princes & les grands qui le suivoient, il dit hautement qu'il m'honoroit du titre de vrai & franc chevalier : titre qu'il regardoit, disoit-il, comme bien supérieur à celui de chevalier de ses ordres. Il craignit de m'exposer à parler trop ; & finit cet entretien si aimable par sa protestation ordinaire, que je participerois à tous les biens que le Ciel lui enverroit ; & sans me laisser le tems de lui répondre, il s'éloigna en me disant : » Adieu, mon ami, » portez-vous bien, & soyez sur que » vous avez un bon maître. » On voit des princes qui sont capables de retour & de gratitude ; mais qu'il est rare que ce sentiment augmente, ou même qu'il se conserve dans la bonne fortune !

Fin du premier Volume.

TABLE GÉNÉRALE
DES
MATIERES
Contenues dans ce premier Volume.

A.

AGEAUX (des) sert Henri IV. à la bataille de Coutras, *page* 257. N. 57.
AGELLE (mademoiselle d') aimée par Henry IV. 11. N. 5.
AGEN, pris, 113.
AIGUES-MORTES, engagé au prince Casimir, 133.
ALBE. (le duc d') s'abouche à Bayonne avec Catherine de Médicis, 36. N. 41.
ALBRET (Henry d') roi de Navarre. Trait de ce prince sur la naissance de son petit-fils, 16. N. 19.
ALBRET (Jeanne d') reine de Navarre, *voyez* JEANNE, &c
ALBRET (Henry d') baron de Miossens, *voyez* MIOSSENS.
ALEGRE (Christophe d') gouverneur de Gisors, 351.
ALENÇON, pris, 345. N. 42.
AMBOISE; restée fidéle à Henri III. 294.
ANDELOT (Charles de Coligny, marquis d') dispute au duc de Sully ses prisonniers, 366. N. 5. p. 368, 369.
ANJOU, *voyez* HENRI IV.
ANJOU (Charles d') *voyez* BETHUNE.
ANJOU (François de Valois, duc d'Alençon puis duc d') autrement Monsieur, veut engager le roi de Navarre à étrangler Catherine de Medicis, 26. N. 31. On travaille à le marier avec la reine Elizabeth, 34. Il est obligé de lever le siége de la Rochelle, 76. 77. se joint aux mé-

contens, 78, est gardé, 81. se sauve de sa prison, 88. Sa haine contre Henri III. 87. N. 79. Il unit ses forces avec celles du roi de Navarre & du prince de Condé, 90. *Voyez* CATHERINE de Medicis. Traits sur ce prince & son caractere, 146. 147. *Voyez* SAUVES. Il passe en Flandres, 150. est reçu dans Cambray & emporte d'assaut Cateau-Cambresis, 152. attaque Arleux, 153, 154. Trahison dont il use envers d'Inchy, 154. 155. Il passe en Angleterre; contracte une sorte d'engagement avec la reine Elizabeth, 156. N. 11. revient en Flandre où il est reconnu duc de Brabant, 157. Ce qui le rend odieux aux Flamands, 157-162. Ressentiment qu'il conserve contre la ville d'Anvers, 158. Mécontentement qu'il donne à Sully & aux Protestans, 159. Il tente envain de s'emparer d'Anvers, 160-162. Il perd son armée & revient en France, 162. 163. Il se retire, disgracié, à Château-Thierry, 170, 171. Il y meurt, 172. N. 20. Titres qu'il prenoit, 171. N. 19.

ANTECHRITS. Les Protestans donnoient ce nom aux Medicis, 39.

ANTOINE de Bourbon, roi de Navarre, 1. N. 1. p. 21. N. 24. manque d'être tué par le duc de Guise; trait sur ce monarque, 22. N. Sa mort, 27. N. 32.

ANTON (Claude Batarnay d') premier mari de l'amirale de Coligny, 31. N. 37.

ANTONIN, fils de la comtesse de Guiche; sa réponse à Henri IV. 168. N.

ANVERS. Soulévement qui y arrive à l'occasion de la blessure du prince d'Orange, 157, 158. N. 12.

ARCHANT (N. de l') se trouve à la bataille d'Ivri, 365.

ARCHIDUCS & ARCHIDUCHESSES. Princes & princesses qui ont porté ce nom, *voyez* AUTRICHE.

ARGENTAN, pris, 345. N. 42.

ARGENTON, la ligue en est chassée, 300.

ARGOULETS, Ceux qu'on appelloit ainsi & pourquoi, 204. N. 42.

ARLEUX, *voyez* ANJOU.

ARNES (N. d') évite le massacre de la Saint Barthelemi, 56.
ARPENTIS (Louis du Bois des) gouverneur de Touraine, 196. N. 36. Services qu'il rend à Sully, 207. 208.
ARQUES, *voyez* BATAILLES.
ARRAS. Ancêtres du duc de Sully qui ont porté le titre d'Avoué d'Arras, 10. N. 9.
ARREGUER, colonel du régiment de Soleurre. Paroles que lui adresse Henri IV. 335. N.
AVANTIGNY, officier calviniste, 159. se trouve au siége de Fontenaile-Comte, 227. au combat de Saveuse, 309. à la journée d'Arques, 332.
AUBETERRE, *voyez* HENRI IV.
AUBIGNÉ ou AUBIGNY (Théodore Agrippa d') mal intentionné pour le parti de Henri IV. 189.
AUMALE (Charles de Lorraine, duc d') sert la ligue, 328. est presque fait prisonnier, 346.
AUMALE (Claude de Lorraine, duc d') souche de la maison de Guise, 22. N. 26.
AUMALE (le chevalier d') combat pour la ligue à Ivry, 363.
AUMONT (Jean d') maréchal de France, 196. N. 36 prète serment de fidélité à Henry IV. 322. N. 29. surprend Meulan, 324. améne des troupes à Henry IV. 340. emporte d'emblée le Fauxbourg Saint-Germain, 342. a beaucoup de part au gain de la bataille d'Ivry, 356. *Voyez* HENRI IV.
AUNEAU, *voyez* GUISE (François de)
AURILLY. Gentilhomme, 171.
AUFREVILLE. Les Catholiques sont chassés de devant Aufreville, 345.
AUTRICHE. (maison d') Sentiment de l'auteur sur l'origine de cette maison, 7. & *suiv*. D'ou elle descend ; distinction de la premiere & seconde maison d'Autriche ; noms de différens princes de cette maison; erreurs à tous ces égards rectifiées, 7. N. 7. 8.
AUVERGNE (Charles de Valois, comte d') se trouve à la journée d'Arques, 334. 335. N. 36.

B.

BADET (Compagnie de) sert d'enfans

perdus à la bataille d'Ivry, 354.

BALAGNY (Jean de Montluc de) a le gouvernement du château de Cambray, 155, 156. N. 10

BARLAYMONT (comte de) donne un passe-port à Sully, 164.

BARRICADES (journée des) Circonstances de la maniere dont elle se passa, 276. N. 7.

BATAILLES & COMBATS...d'*Arnay-le-Duc*, 4, 5. N. 4. d'*Arques*, 330. devant *Beaumont*, 306. de *Bonneval*, 308. de *Coutras*, 255. N. 56. Fautes commises après cette bataille, à qui elles doivent-être attribuées, 263-266. N. 1. 2. de *Dieppe*, 330. N. 34. d'*Ivry*, 353-355. N. 46, 47. de *Lepante*, 20, 21. N. 23, de *Meaux*, 38. N. 45. du *Pollet*, 34. N. 36. de *Saint-Quentin*, 23. Combat de *Saveuse*, 308, 309.

BAUDOUIN. Comte de Flandre, 11. *Voyez* FLANDRE.

BAUGENCY resté fidèle à Henri III. 294. accordée à ce prince, 298.

BEAUDISNER (Galiot de Crussol de) gentilhomme, 45. N. 49. tué à la Saint Barthelemy, 61. N.

BEAULIEU (couvent) où est donné l'édit de LXIII. Articles. 91. N. 83.

BEAUMANOIR, *voyez* LAVARDIN.

BEAUMONT, pris, 312. 313. N. 26.

BEAUVAIS (N. de) gouverneur de Henry IV. persuade à la reine de Navarre & aux chefs du parti Calviniste, de venir à Paris, 35. N. 40 est tué à la Saint Barthelemy, 61. N. *Voyez* USSEAU.

BEAUVAIS-la-NOCLE, (Jean de Lafin de) est député par les Calvinistes à Charles IX. 30, est en partie cause de la défaite d'Auneau, 271. N. 4.

BEHOLENS ou BEGOLE. Officier Calviniste 97.

BELIN (François Faudoas d'Averton de Sérillac, comte de) souf-gouverneur de Paris, est fait prisonnier, 333. N. 35.

BELLEGARDE (Roger de Saint Larry, duc de) grand-écuyer de France, reconnoît Henry

IV. pour roi, 322. N. 28. se trouve à la journée d'Arques, 337, 338.

BELLEMANIERE. Sa compagnie est défaite, 246.

BELLEZUNS, se trouve à la bataille de Coutras, 257. N. 57.

BENEHART (Jacques de Mailly de) gouverneur de Vendôme, 201. N. 41.

BERENGUEVILLE ou BELLENGREVILLE (Joachim de) gouverneur de Meulan, 327 N. 31.

BERTICHERE. (la) secourt le duc de Sully, 126.

BETHUNE. Ville & premiere baronnerie du comté d'Artois, 10 N. 9.

BETHUNE (maison de) son origine, ses alliances; grands hommes qui en sont sortis, 7. & *suiv.* Erreurs à ce sujet rectifiées, 7-10. N. 7. 8. 9. Cette maison sert utilement Charles d'ANJOU dans ses guerres, 10. N. 9.

BETHUNE. Différentes personnes de ce nom. Ancêtres du duc de Sully, 7, 177. N. 25. Leurs actions, 10. N. 9.

BETHUNE (Antoine de) ses actions, 11. N. 10.

BETHUNE (Gui de) épouse Françoise de Courtenay Bontin, 177. N. 25.

BETHUNE (Coësne ou Conon de) Ses belles actions; est fait régent de l'empire de Constantinople, 11. N. 10.

BETHUNE (François de) *voyez* ROSNY.

BETHUNE (Florestan de) commande dans Montflanquin, 217.

BETHUNE (Jacques de) évêque de Cambray, 11.

BETHUNE (Jean de) abbé d'Anchin, 11.

BETHUNE (Jean de) chef de la branche d'où sort le duc de Sully, 13. N. 14.

BETHUNE (Maximilien de) *voyez* SULLY, (duc de)

BETHUNE (Philippe de) le comte de Bethune, frere du duc de Sully, 15. N. l'un des mignons de Henri III. disgracié, 173. N. 21

BETHUNE (Salomon de) frere du duc de Sully, 15. N. l'un des mignons de Henri III. disgracié, 173. 21. Il se fait Catholique, *ibid.*

BEZE (Théodore de) accusé d'avoir eu part à l'assassinat du duc de Guise, 23. N. 26.
BIRAGUE (René de) chancelier, 52. 53. N. 54.
BIRON (Armand de Gontaut, maréchal de) 6. N. 5. Député par Charles IX. vers les Calvinistes, 32, 33. se fortifie dans l'Arsenal à la Saint Barthelemy, 66. N. 61. conclut une Trève avec Henry IV, 99. commande l'armée royale, 131. insulte Nérac, 136. dissuade le duc d'Anjou de la trahison d'Anvers, 160. N. 15. se soumet à Henry III. 322. N. 28. Service important qu'il lui rend, 325. N. Bon conseil qu'il lui donne 330. N. 34. Il lui améne des troupes 340. prend Evreux, 345. contribue au gain de la bataille d'Ivry, 367. N. 52. Bon mot de Biron à Henry IV. 369. N.
BLOIS. Premiers états tenus en cette ville; ils députent à Henry IV. 110. Seconds états où le duc de Guise est tué: objet de ces états, 288. & suiv. N. 10. Cette ville demeure fidéle au roi, 294.
BOIS (Louis du) *voyez* ARPENTIS.
BOISBREUIL. Gentilhomme, 201.
BOIS-DU-LYS. Officier Huguenot, 223.
BOISSEC. Gentilhomme calviniste, échappe au massacre de la Saint Barthelemy, 56.
BOISSIERE (Christophe de Lanoy de la) améne au duc de Mayenne un secours, 367. N. 52.
BOURDEAUX. Lettres de cette ville sur la personne de Henry IV. 19. N. Elle ferme ses portes à ce prince, 37.
BOUCHAVANES (N. de Bayancourt, sieur de) seigneur Calviniste, 45. N. 49. Charles IX. lui pardonne, 61. N.
BOUILLON (Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, duc de) s'attache au roi, 96. Sa haine pour Sully, 97. est appellé en duel par le prince de Condé, 112. se bat avec lui, 121. avec les Duras, *ibid.* N. 97. Sentimens, sur ce duel, 122. N. Il déconcerte les desseins du prince de Con-

dé, 134. est fait prisonnier devant Cambray, 151. 152. N. 7. forme le projet d'établir une république calviniste en France, 188. 189. Son caractére, 189. N. 32. commande un corps de troupes en Guienne, 213. Ses troupes se comportent mal à la bataille de Coutras, 259. Ses desseins après cette bataille, 266. N. Il manque Sarlat, 267. prend Castillon, 274. songe à démembrer la monarchie, 294.

BOULAYE (Charles Echalard sieur de la) gouverneur de Fontenay, 232.

BOURBON (maison de) ses riches appanages, 15. N. 18.

BOURBON MONTPENSIER, *voyez* MONTPENSIER.

BOURBON-RUBENPRÉ, *voyez* RUBEMPRÉ.

BOURBON-SOISSONS, *voyez* SOISSONS.

BOURBON (Charles de) duc de Vendôme, 1. N. 3.

BOURBON (Antoine de) roi de Navarre, *voyez* ANTOINE.

BOURBON (Charles I, cardinal de) s'oppose au mariage du prince de Navarre avec Marguerite de Valois, 51. Ses conférences avec Catherine de Médicis après la journée des Barricades, 287. N. 9. est mis en prison lors du meurtre des Guises, 288. N. 10.

BOURBON (madame Catherine de) *Voyez* MADAME.

BOURGES, pris, 39.

BOURGOIN, prieur des Jacobins, tiré à quatre chevaux; ses dernieres paroles, 316. N.

BOURSAULT (N. de) gentilhomme Calviniste, conseille à la reine de Navarre de se rendre à Paris, 35.

BRASSEUSES. Officier Calviniste, 227. se trouve à la journée d'Arques. 332. à celle d'Ivry, 365.

BREUL (du) gentilhomme Calviniste, échappe au massacre de la Saint Barthelemy, 56.

BRESOLLES (N. de) Protestant, 189.

BRIGNEUX. Gouverneur de Baugency remet cette place à Henry IV. 298.

BRILLANT. Domesti-

que du prince de Condé tiré à quatre chevaux, 275, 276. N. 6.
BRIQUEMAUT (François de) député vers Charles IX. 30.
BRISSAC (Charles de Cossé, comte de) Gouverneur du château d'Angers, 197.
BROSSE (La) 187.
BROSSE - SAVEUSE, voyez SAVEUSE.
BROUAGE, pris, 5. N. repris, 112. N. 92.
BUHY (Pierre de Mornay, seigneur de) est du complot pour enlever les princes à Saint-Germain en Laye, 81. N. 68.
BUSSY - D'AMBOISE. (Louis de Clermont de) perd la faveur de Monsieur, 98. N. 86.
BUTRICK. Envo[illegible] l'électeur Pala[illegible] assemblées d[illegible] nistes en F[illegible] 189.

C

d'Espagne à Henry IV. 168.
CALVINISTES, voyez PROTESTANTS.
CAMBRAY. Le blocus en est levé, 152.
CAMBRAY (N. de) se trouve à la bataille d'Ivry, 365.
CAMPAGNAC (Madame de) séjour que fit Sully chez elle pendant la peste à Rosny, 233, 234.
CANTONS SUISSES, voyez SUISSES.
CAPUCINS. Députés par les Parisiens vers Henry III. à Chartres, 285. N. 8.
CARLOS (Dom) prince d'Espagne, voyez PHILIPPE II.
CARNAVA[illegible] Henri IV. [illegible]
[illegible]9.
CA[illegible]
voyez [illegible]

qué, 211, 212.

CASTILLON, pris par le duc de Mayenne & repris par le vicomte de Turenne, 274.

CATEAU CAMBRESIS, forcé par Monsieur, 152.

CATHERINE de Médicis, reine de France & régente, réussit mal dans la guerre contre les Calvinistes, 3, 4. favorise les princes de Lorraine par haine pour la maison de Bourbon, 25. *suiv.* Sujet de l'entrevue qu'elle eut à Bayonne avec le duc d'Albe, 36. N. 41. Ses artifices pour attirer les Huguenots à Paris, 35, 36. Moyens qu'elle met en usage pour perdre les Calvinistes, [illegible] 49. Elle s'attire les [illegible]nds contre elle, 78. [illegible] desseins pour l'éta[illegible] [illegible] ses en[illegible] [illegible] es artifi[illegible] [illegible] ir Mon[illegible] [illegible] IV. [illegible] [illegible] par [illegible] [illegible] IV. [illegible]

où elle remercie le prince de Condé d'avoir pris les armes contre la cour, 134. N. 102. Elle brigue la souveraineté des Pays-Bas, & le royaume d'Alger pour le duc d'ANJOU, 141, 142. N. Sa mauvaise foi en traitant avec Sully, 170 Elle manque l'occasion d'abbatre la ligue & de réunir les Pays-Bas à la France, 186. N. 31. Réfléxions sur sa mauvaise polique, 236-238. Elle va en Poitou où elle s'abouche en différens endroits avec Henri IV. 238-240. Parole d'elle qui montre qu'elle se soucioit peu de la Religion, 237. N. 49. Elle s'en retourne sans avoir rien obtenu, 240, 241. Différentes négociations entre elle, le duc de Guise, &c. 276. & [illegible] Elle raccom[illegible] [illegible] Guises avec [illegible] 7. confere [illegible] al de Bour[illegible] [illegible] de Guise, [illegible] 9. Sa mort, [illegible] peu favo[illegible] [illegible] princesse, [illegible]

[illegible] (Mada[illegible] [illegible] MADAME. [illegible] QUE (Reli[illegible]

gion (*voyez* RELIGION.

CAVAGNE (Arnaud de) Député par les Huguenots à Charles IX. 30. N. 35.

CAUMONT. (François Nompar de) tué à la Saint Barthelemi, 60. N. 60.

CHALAIS, *voyez* HENRI IV.

CHALIGNY. (Henry de Lorraine, comte de) tue Chicot, 184. N. 39.

CHALANDEAU. Officier Huguenot, 227.

CHAMBRE-MI-PARTIE, *voyez* Paix de MONSIEUR, Paix de 1577.

CHANTELOUP. (N. de) prisonnier à la bataille d'Ivry, 362.

CHARBONNIERES (Gabriel, Prevôt de) se poste vis-à-vis la Motte Saint Elcy, 242.

CHARITÉ (la) rendez-vous des Calvinistes, 3.

CHARLES IX. roi de France affectionne Henry IV. 21. partage sa faveur entre les princes du sang, les Guises & le connétable, 25. Profonde dissimulation dont il use pour perdre les Huguenots, 29. N. 3. Traits sur sa haine pour le duc de Guise, 29. N. 34. Il attire les Calvinistes à Paris, 35. manque à être pris par eux à Meaux, 38. N. 45. Caresses qu'il fait aux chefs du parti, 45. *& suiv.* Sécurité qu'il leur inspire, 47. Réfléxions sur sa conduite avec Coligny, 46. N. 51. Violence de ce prince à l'égard du roi de Navarre & du prince de Condé, 66-68. Il en sent des remors & désavoue le massacre, 71. 72. Traits de sa cruauté, 73. N. 63. Il favorise les Calvinistes en haine de sa mere qu'il soupçonne de l'avoir empoisonnée, 79. Regret qu'il témoigne du massacre de la Saint Barthelemi à sa mort, 83. 84. Sa mort; ses bonnes & mauvaises qualités, 84. N. 74.

CHARNY (Eleonor de Chabot, comte de) sauve les Huguenots de son gouvernement, du massacre de la Saint Barthelemi, 73. 74. N. 64.

CHARTRES, pris, 313.

CHARTRES. (Jean de Ferriéres, vicomte de)

échappe au massacre de la Saint Barthelemi, 56. N. 57. se trouve à la journée d'Arques, 332.
CHASTES (Aymar de) gouverneur de Dieppe, 329. 330. N. 33,
CHATAIGNERAIE (Jean de Vivonne, sieur de la) prisonnier à la bataille d'Ivry, 362. N. 49. Comment il fut tué, 365.
CHATEAU-THIERRY, donné à d'Inchy par Monsieur, 156. N. 20.
CHATEAUVIEUX (Joachim de) capitaine des gardes, fait serment à Henry IV. 322. N. 28.
CHATELLERAUT, pris, 299. 300.
CHATILLON (Odes de) cardinal, se marie; sa négociation en Angleterre; sa mort, 32. N. 38.
CHATILLON-COLIGNY (François de) fils de l'Amiral, se trouve à Genêve au massacre de la Saint Barthelemi, 66. N. 61. son conseil sur l'entrée des troupes étrangères en France, n'est point suivi, 225. est employé à la défense de Tours, 306. Il gagne le combat contre Saveuse, 308. emporte le Fauxbourg Saint-Germain, 342.
CHASTRE (Claude de le) maréchal de France, 3. N. 3.
CHICOT, Gascon, tour qu'il joue à LAVERDIN.... 184. 185. est tué, 184. N. 30.
CLAIRVANT (Claude-Antoine de Vienne, sieur de) négocie en Allemagne, 222.
COCONAS, Annibal comte de) décapité, 81. N. 69.
COLIGNY, Gaspard de Châtillon. (amiral de France, passe à la Rochelle, 28. Son mariage, 31. N. 37. Son dessein sur le roi, 38. N. 45. Il est blessé, 46. N. 51. assassiné, 58. 59. N. 60.
CONDÉ (Louis I. prince de) est fait prisonnier, 1. N: 1. *pag.* 42. N. 47. Son dessein sur le roi, 38. N. 45. Il est tué, 1. N. 1.
CONDÉ (Henri I. prince de) 197. 198. Ses mariages, 31. N. 36. Il échappe au massacre de la Saint Barthelemi, 66. Ses menées en Allemagne, 88. Il se sépare du roi de Navarre, 112. est appellé en duel, 121. Villes qu'il attire dans son par-

ti, 133. & s'empare.... 134. Il assiége Brouage; marche au secours d'Angers, 199. 200. Danger qu'il court, 204, 207. améne du secours au roi de Navarre, 226. se signale à la bataille de Coutras, 260. Projet qu'il s'efforce d'exécuter, 264. 265. Sa mort, 274. n. 5.

CONTY (François de Bourbon, prince de) 271. N. 3. *pag.* 272. Sa mort, 271. n. 3.

COSSÉ (Artus de) seigneur de Gonnor, maréchal de France.... 4. N. 4. *page.* 28, 30, 31.

CREIL, pris, 313.

CREVECŒUR (N. de Montmorency) se trouve à la bataille d'Ivry, 365.

CRUSSOL, *voyez* BEAUDISNER. UZÉS.

D.

DANGEAU, officier calviniste, 227.

DAMVILLE, *voyez* MONTMORENCY (Henri de)

DAVAILLES, gouverneur de Maillezais, 232.

DESCHAMPS (N.) 135.

DES-HAYES, Gasque, échappe du massacre de la Saint Barthelemi, 56. N.

DESPEUILLES rend lâchement Sainte Bazeille, 216. Sa compagnie est défait devant la Rochelle, 242.

DEVEZE (la) combat singulier proposé entre lui & Lavardin, 106.

DOMFRONT, pris, 345. n. 42.

DOMINGE, gentilhomme, 135.

DURANDIERE (la) précepteur de Sully, 41.

DURAS (Jean de Durefort, vicomte de) l'un des chefs Protestans, 45. obtient son pardon, 61. N. Il passe dans le parti des Catholiques, 120. se bat, accompagné de Durefort de *Rosan* son frere, contre le vicomte de Turenne, 121. Sentimens sur ce duel, *ibid.* N. 97.

E.

EAUSE, prise, 101. 104.

ECOSSOIS. Quatre mille Anglois & Ecossois arrivent au secours de Henri IV. 340.

ÉGLISE assiégée, 108. 109.

ÉGMONT (Lamoral d') décapité à Bruxelles, 355-358. n.

EGMONT (Comte d') sa valeur à Ivry, il y est tué, 355-358. n.

ELIZABETH de France reine d'Espagne, *voyez* PHILIPPE II.

ELIZABETH, reine d'Angleterre. Négociations pour lui faire épouser Monsieur, 32. N. 38. Raisons qui l'empêchérent de se marier, 156. N. 11. Elle envoie une armée à Henry IV. 340.

ENTREMONT (Jacqueline de Montbel, comtesse d') épouse l'amiral de Coligny, 31. n. 37.

EPERNON (Jean de Nogaret, pere du duc d') 3. n. 3.

EPERNON (Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d') conseille à Henri III. de faire assassiner le duc de Guise le jour des baricades, 277. N. est fait amiral & gouverneur de Normandie, 285. quitte le parti de Henri IV. 324. n. 30.

EPINOY (Robert de Melun, prince d') 159. n. 4.

ESPAGNE & ESPAGNOLS. Ses offres à Henri IV. 167. L'armée Espagnole se joint à celle du duc de Mayenne, 351. se bat avec valeur à Ivry, 357-359.

ÉTAMPES, pris, 313. repris, 345.

ÉTATS GÉNÉRAUX, à Blois, premiers & seconds, *voyez* BLOIS.

EU (ville d') prise, 329.

F.

FAVAS, officier cavinifte, 96. se trouve à la bataille de Coutras, 257. N. 57.

FAYOLLE, gouverneur de Chizay, 224.

FERE (la) prise, 123. reprise, 134. N. 102.

FERVAQUES (Guillaume de Hautemer, comte de Grancey, seigneur de) maréchal de France, 143. 150. envoyé à la cour de Henri III. pour redemander Madame, 90. N. 82.

FEUQUIERES (N. de Pas de) officier calviniste, 200. N. 40 p. 227. tué à Ivry, 360.

FIGEAC, surpris & abandonné par les roya-

listes, 122. 123.

FLANDRE, Pays-bas & Provinces-unies. Charles IX. en y envoyant une armée trompe les Protestans, 33. Origine de la révolte des Provinces-unies, 142. N. 2 Elles se donnent à l'archiduc Matthias, 142. ensuite à Monsieur, 143.

FONT (La) valet de chambre de Sully, 174. N. 23. lui fait connoître & épouser Mademoiselle de Courtenay, 175. 177. N. 24.

FONTAINE-MARTEL (François de) gouverneur de Neuf-Châtel 328. N. 32.

FONTENAI-le-COMTE, pris, 83. assiégé & repris; aventure comique pendant ce siége, 226. *& suiv.*

FONTENAY (Jean de Rohan, sieur de) échappe au massacre de la Saint Barthelemi, 55. 55. N. 57.

FOSSEUSE (Mademoiselle de (aimée par Henry IV. 115. N.

FOUCRAINVILLE. Village où se donne la bataille d'Ivry, 364. N.

FOUQUEROLLES, officier, 223.

FOURBIN (Madame de) prédit, l'assassinat des Guises, 291. N.

FRANCE (Claude de) épouse du duc de Lorraine, 26. N. 30.

FRANÇOIS II. roi de France, sa mort, 25. N. 29.

FRANCOURT (Gervais Barbier, sieur de) chancelier du roi de Navarre, l'un des auteurs du conseil de venir à la cour, 35. N. 40. tué à la Saint Barthelemi, 61. N.

FRESNE (Leon de) s'empare d'Angers, 197. 198. N. 38. reperd cette place & y est tué, 198. 199.

FRONTENAC. Officier calviniste, a querelle avec Sully, 97.

G.

GALATY, colonel Suisse. Porole que lui adresse Henri IV. au combat d'Arques, 335. N.

GALERANDE (Georges de Clermont d'Amboise, marquis de) 205.

GAMACHE (Nicolas Rouault, sieur de) calviniste, 45. N. 49.

GAND (vicomte de *voyez* MELUN.

GARDE (baron de la) cherche à surprendre la Rochelle, 37. N. 42.

GARNACHE (La) prise 232. N. 48. reprise 295. N. 13.

GARNACHE (la dame de la) fait son fils prisonnier après avoir été prise par lui, 232. N. 48.

GATINE (Philippe de) affaire de la Croix de Gâtine 39. N. 46.

GAUCHERIE (La) précepteur de Henry IV. 18. N. 21

GENEVOIS (prince de) 232. N. 48.

GENLIS (Jean d'Angest d'Ivoy de) défait en Flandre, 52. N. 53.

GERGEAU, pris, 313. N. 25.

GIVRY (Anne d'Anglure de) s'attache à Henry IV. 325. N.

GONDY (Albert de) duc de Retz, *voyez* RETZ.

GONTAUT DE BIRON. (Jean de) baron de Salignac, 121. N. 97.

GORDES (Bertrand de Simiane, sieur de) cherche à sauver les Protestans à la Saint Barthelemi, 74. N.

GOURDON (N. de Terride, vicomte de) auteur de l'entreprise sur Cahors, 124.

GOURNAY, pris, 329.

GRAMMONT (Antoine de) seigneur calviniste, 45. N. 49. obtient son pardon, 61 N.

GRAMMONT (Philibert de) quitte le parti de Henry IV. 120. N. 96.

GRANDRY (Pierre de) gentilhomme calviniste, échappe au massacre de la Saint Barthelemi, 56. N.

GRAVELINES (Déroute de) 23.

GREC, capitaine, lieutenant dans Angers, y est tué, 197.

GREGOIRE XIII. Pape. Joie qu'il témoigne de la Saint Barthelemi, 59. N. 60.

GRILLON (Louis Berton de) conseil qu'il avoit donné à Henri III. 277. N. Lettre que lui écrit Henry IV. 335. N.

GUELE (La) dissuade Henry III. de faire assassiner le duc de Guise, 278. N. tue Jacque Clément, 315. N.

GUERCHY (Antoine de Marafin, sieur de) tué au massacre de la Saint Barthelemi, 61. N.

GUICHE (Diane Dandoins, comtesse de) aimée de Henry IV. 167. N. 16. auquel elle envoyoit des troupes à ses frais, 168. N.

GUISE (maison de) s'établit en France, 22. N. 26.

GUISE (François de Lorraine, duc de) rallume la guerre entre la France & l'Espagne, 22. 23. Parole de lui sur François II. 22. N. 24. Il est mis à la tête du conseil & des armées, 24. & perd la faveur à la mort de François II. 25. Ses titres, 23. N. Il forme le plan de la ligue, 181. N. Sa prétention & celle du cardinal de Lorraine sur la Provence, l'Anjou, Metz, &c. 279. N.

GUISE (Henri de Lorraine, duc de) forme avec la reine mere le projet du massacre de la Saint Barthelemi, 52. conduit les assassins de l'amiral de Coligny, 59. N. 60. poursuit Montgommery, 61. N. Son amitié pour le roi de Navarre, 87. N. 79. Foiblesse de son parti dans le commencement, 182. N. 27. accusé d'être indifférent pour toutes les religions, 194. N. Il défait les troupes étrangéres à *Auneau*, 273. N. 4. Son objet quant aux barricades, Jugemens différens sur son objet dans cette entreprise, 273. N. 4. *p.* 276. N. 7. Résistance qu'il trouve dans le président de Harlay, Stafford, &c. 281 N. Ses conférences avec Catherine de Médicis, 287, N. 9. Il est assassiné à Blois, 288. N. 10. Son caractère, ses projets, &c. 290. 291. N.

GUISE (Louis de Lorraine cardinal de) assassiné à Blois, 288. n. 10.

GUITRIY (Jean de Chaumont, marquis de) manque d'enlever les princes à Saint-Germain en Laye, 81. N. 68. négocie en Allemagne pour le Parti Protestant, 222. est en partie cause de la défaite d'Auneau, 273. N. 4.

H.

HABSBOURG (Raoul ou Rodolphe d') Auteur de

la grandeur de la maison d'Autriche, 7. N. 9.

HALLOT (Michel Bourrouge du) gouverneur d'Angers. Son supplice, 197, 198. N. 38. 39.

HARLAY (Achille de) premier président, sa réponse ferme au duc de Guise après les barricades, 281. N. 7.

HARLAY-MONGLAT, *voyez* MONGLAT.

HAVRE-DE-GRACE, livré aux Anglois par les Huguenots, 39. pris par les troupes de Henry IV. 345. N. 42.

HAUTEVILLE (Elisabeth de) son mariage, 32. n. 38.

HAYE (La) en Touraine. Escarmouches en cet endroit, 246. 247.

HENRI II. roi de France. Parole de lui au prince de Navarre, 18. N. 21. Rupture entre les rois de France & d'Espagne, 22. Il est tué dans un Tournoi, 24. n. 27.

HENRI III. roi de France, accusé d'avoir fait assassiner le prince de Condé, 1. N. 1. Son discours à Miron son premier médecin, 47. N. Il est élu Roi de Pologne, & léve le siége de la Rochelle, 76. 77. Il déclare la guerre aux Huguenots à son retour de Pologne; léve le siége de Livron, &c. 85. 86. épouse Louise de Lorraine, 86. N. 78. Traits de son aversion contre Monsieur, 87. N. 79. Il fait la paix de 1577. en haine des Guises. Sa conduite mêlée de dévotion & de volupté, 112. 113. N. 93. Il reçoit mal Monsieur à son retour de Flandre, 170. Reproches qu'il fait au roi de Navarre au sujet de Marguerite de Valois, 169. N. 18. Il se brouille & se raccommode avec la ligue, avec laquelle il s'unit malgré lui, 180. N. 27 Il manque l'occasion de réunir les Pays-Bas à la France, 186. N. 31. Il soutient la ligue par foiblesse, 195. 196. Commencement de la négociation pour l'union des deux rois, 217. Ce qu'il entreprend sur les Protestans & sur la ligue, 217. N. 46. Sa conduite est cause de la défaite des troupes étrangéres à Auneau, 221. 222. Mauvaise politique de son

conseil, 236. 237. Son dessein en mettant le duc de Joyeuse à la tête de son armée, 241. 242. Faute qu'il commet en la journée des Barricades; il se retire à Chartres, 276. 277. N. 7. Sa foiblesse & ses fautes rassurent la ligue; il est obligé de lui accorder tout, 285.-287. N. 9. Sa conversation avec Sully dont il ne suit point le conseil, 286. Il fait assassiner le duc & le cardinal de Guise, Jugement sur cette action, 288. 289. N. 10. Il se met dans la dépendance de la ligue, 292-294. Nouvelles fautes de ce prince. Extrémité où il se voit réduit, 293. 294. Il n'ose résister au nonce du pape, 296. 297. conclut le traité avec le roi de Navarre & ils s'abouchent ensemble, 299, 303. 304. N. 18. manque d'être pris, 304. Sa jalousie contre Henri IV. 313. N. 26. Succès de ses armes; il assiége Paris, 314. N. 27. Il est blessé à Saint Cloud, & meurt. Sentiment d'amitié qu'il témoigne à Henry IV. 317. Circonstances sur cet événement, 314. N. 27. Faute qu'il fit de donner le gouvernement de Bretagne au duc de Mercœur, 341. n. 39.

HENRI IV. roi de France, commande les troupes calvinistes au choc d'Arnay-Le-Duc, 4. N. 4. Son discours sur le combat d'Arnay-le-Duc, 5. N. 5. Fautes qu'il remarque sur l'escarmouche de *Loudun*. sur la journée de *Jarnac*, & la bataille de *Montcontour*, 17. N. 20. Particularités sur sa naissance, 16. N. 19. Son éducation, son enfance, ses heureuses dispositions, ses talens pour la guerre, 20. 21. Il est déclaré chef des Protestans. Ennemis puissans qu'il a à combattre, 27. Complot entre lui & le duc d'Alençon d'étrangler Catherine de Médicis, 26. N. 31. Il vient demeurer à la Rochelle 27. 28. Projet de son mariage avec Marguerite de Valois, 31. Il entend quelque chose du résultat de la conférence de Bayonne, 36. N. 41. il épouse Marguerite, 49. 50. N. 52. On ne peut

l'engager à sortir de Paris, 57. Comment il évite la mort au massacre de la Saint Barthelemy. Il est obligé à changer de religion & retenu prisonnier, 65. & suiv. N. 62. se brouille avec Monsieur, 87. 88. Il a horreur de tuer ce prince. Trait de son amitié avec le duc de Guise, 87. N. 79. Il se sauve de la cour & se joint à Monsieur & au prince de Condé, 89. 90. est abandonné par Monsieur, 92. N. 84. reprend les armes sans beaucoup de fruit, 93. manque Marmande, 98. L'amour le conduit en Béarn, 100. N. 97. Il emporte Eause de vive force, 101. 102. se retire à Jegun, 106. Coup hardi qu'il fait devant Nérac, 111. Son entrevue avec le prince de Condé; se brouillent ensemble; Henri IV. ne peut empêcher la prise de Brouage, 112. Il s'abouche avec la reine-mere: propositions qu'il accepte & qu'il refuse, 114. 115. N. 95. Ses réponses à Catherine de Médicis; ses galanteries pour les filles de la reine 115. N. Il prend Fleurance, 118, & Saint Emilion, 118. 119. conduit dans le comté de Foix la cour de Catherine de Medicis, 119. 120. Valeur surprenante avec laquelle il emporte d'assaut Cahors, 123-130. Il fait échouer le projet du prince de Condé, 134. prend Monségur & s'enferme dans Nérac, 136. Amitié qu'il prend pour Sully auquel il reproche & pardonne ses fautes, 138. Sa Conversation avec Sully, où il lui prédit ce qui lui arrivera & à Monsieur en Flandre, 145. 146. Accueil qu'il lui fait à son retour de cette expédition, 167. Il l'envoie communiquer à la cour les offres avantageuses que lui fait l'Espagne, 169. & observer les démarches de la ligue, 172. Réponse qu'il fait aux lettres piquantes de Henri III. 169. N. 18. On lui donne du poison qui ne fait aucun effet. Autre danger qu'il court, 178. N. 26. Il se prépare à résister aux forces de la ligue: son indignation du trai-

té de Nemours, 183. N. 29. Traits de sa confiance en Sully, 191. Il reçoit des députés de la cour, 193. Son parti manque Angers, 196-198. Ses vrais sentimens sur la religion, 194. N. Il résiste aux armées de Mayenne, Joyeuse & Matignon, 211. 212. Il va à la Rochelle, 213, Il prend Talmont, Chizai, 224. Sanzai, Saint Maixent & Fontenay, 226. 227. Accident qui l'empêche d'être instruit de la marche des troupes étrangères, 225. Il prend Maillezais, Mauleon, la Garnache; manque Niort & Parthenay, & se retire dans la Rochelle, 228. 229. Il s'abouche avec la reine-mere, 238. 239. Réponse qu'il fait à cette princesse; péril qu'il court à Saint Brix, 238. N. 50. Saint-Maixent, Maillezais lui sont enlevés, 242. Avantages qu'il remporte sur l'armée de Joyeuse, 243. Il s'empare des passages de Chalais & d'Aubeterre; gagne la bataille de Coutras, 255. 256. Actions & paroles de lui & particularités sur sa personne pendant & après cette bataille, 256. n. 58. Fautes qui l'empêchent de profiter de sa victoire, 263. 264. N. 1. Il va en Béarn & y découvre les complots du comte de Soissons, 269. Sa douleur de la mort du prince de Condé, 275. N. 6. Il s'offre à Henry III. 282. Ce qu'il dit sur l'assassinat des Guises, 291. n. Il cherche à déconcerter les desseins des chefs du parti Protestant, 294, 295. reprend la Garnache & Niort; tombe malade à la Mote-Frélon. Il s'abouche avec Henri III. Conseils qu'il prend & paroles de lui à ce sujet; ce qu'il en écrit à du *Plessis-Mornay*, 303. N. 17. Il chasse le duc de Mayenne de Tours; loue la conduite d'Henri III. 307 n. 20. Succès des armes des deux rois, grands services que rend Henri IV. & dangers auxquels il s'expose, 313. Il va voir ce prince blessé, 315-317. Il prend conseil de Sully, 318 Il est reconnu par une partie des Principaux officiers royalistes & abandon-

né par d'autres ; mesures qu'il prend dans cette conjoncture, 321-324. N. 28. 29. 30. Il surprend Meulan, 324. Raisons qui l'obligent de s'éloigner de Paris, 326 Il prend Clermont & autres villes de Normandie, 327. Victoire qu'il remporte à Arques, 330-334. Il s'assure de Dieppe pour place de retraite, 330. Bon mot de lui en cette occasion & autres traits durant & après l'action, 335. *& suiv.* N. Il harcele ses ennemis. Danger qu'il court près de Dieppe, 339. Il manque Vernon & autres villes, 341. se rapproche de Paris dont il fait attaquer les fauxbourgs sans succès, 342-344. n. 41. prend Étampes & plusieurs villes d'*Anjou*, 345. n. 42. fait lever le siége de Meulan, 347-351. Danger qu'il y court, 350. n. 44. ne peut empêcher la prise de Rouen, 351. Particularités sur la maniere dont ce prince s'est comporté à la bataille d'Ivry, 354. *& suiv.* N. 47. Caresses qu'il fait au maréchal d'*Aumont*, 368, à Sully en le faisant Chevalier, 372-374.

HARTRAY (René de Saint Denis de) se saisit d'Alençon, 89.

HONFLEUR, pris, 345. n. 42.

HORN (prince de) décapité à Bruxelles, 358. n. 48.

HORTES (N. vicomte d') sa réponse à Charles IX. 74. n.

HUGUENOTS, massacrés à Paris, *voyez* SAINT BARTHELEMI, (la)

HUMIERES (Charles d') amène un secours au duc de Mayenne, 366. 367. n. 52.

J.

JAMES, sa compagnie sert d'enfans perdus à Ivry, 354, 355.

JAUREGUY (Jean de) Basque, manque le prince d'Orange ; est tué, 157. n. 12.

JEANNE d'Albert, reine de Navarre, 16. n. 19. se retire à la Rochelle, 27. 28. Motif de son retour à Paris, 32. 33. Sa cession à son fils en faveur de mariage, 51.

N. Sa mort, 51.

Inchy (Charles de Gaure d') reçoit Monsieur dans Cambrai, 152. par lequel il est chassé du château, 155.

Joyeuse (Anne, duc de) maréchal de France, conduit l'armée royaliste contre la ligue, & la tourne tout d'un coup contre les Huguenots, 183. n. 28. Ce qu'il dit à cette occasion à Sully, 186. conduit l'armée de Henri III. en Guienne, 211. marche contre Henri IV, 234. Il prend Saint Maixant, Maillezais, &c. 242. Ses troupes sont maltraitées, 246. 247. Il vient se mettre à leur tête, 252. Trait de générosité de lui, 253. N. 54. Sa conduite à la bataille de Coutras, 254-259. Il y est tué, 260. 261. n. 62. 64.

Joyeuse (N. d') cardinal, veut justifier à Rome l'assassinat des Guises, 288. n.

Joyeuse (Guillaume de) 183. n. 28.

Isle-Adam (l') pris 313.

Juan d'Autriche, (D.) gagne la bataille de Lépante, 20, n. 23. concerte la ligue avec le duc de Guise, 181. n.

Ivry, *voyez* Batailles.

L.

Landereau (Charles Rouhault du) tente de surprendre la Rochelle, 37. n. 42.

Langloiran (N. de Montferrant, baron de) échappe au massacre de la Saint Barthelemi, 55. N. 57. prend le parti de Sully contre Bouillon, 97.

Lansac le jeune, cherche à surprendre la Rochelle, 37. N. 42.

Lansquenets trahissent Henri IV. à Arques, 334. sont taillés en piéces à Ivry, 363. N. 50.

Laval, pris, 345. N. 42.

Laval (Charlotte de) première femme de l'amiral de Coligny, 31. N. 37.

Laval (Guy de) fils de d'Andelot, se sauve du massacre de la Saint Barthelemi, 66. N. 61.

Lavardin. (Jean de Beaumanoir de) prend le parti de Sully contre Frontenac & Bouillon,

97

97. Combat singulier proposé entre lui & la Devèze, 106. Il quitte le parti de Henri IV. 120. *Voyez* CHICOT. Il est chassé du poste de Coutras, 255.

LAVERDIN. (Charles de Beaumanoir de) tué à la Saint Barthelemi, 61. N. 60.

LENONCOURT (Philippe de) cardinal, député de la cour à Henri IV. 193. N. 34. p. 221.

LESDIGUIERES (N.) commande pour Henri IV. 213.

LESIGNAN. (Louïs de Saint Gélais de) officier, 96.

LIBERGE Valet de chambre de Sully, 228.

LIGUE (La) rend puissans les Guises, 113. leve l'étendard de la révolte, 180. Son origine, sa foiblesse, ses progrès, 180-182. N. 27. Son assemblée à Châlons où elle oblige Henri III. à se joindre à elle, 186. N. 31. & dispose de ses troupes, 195, 196. Elle fait marcher trois armées contre Henri IV. 211. Places qu'elle prend & qu'elle perd, 232, 234. 235. défait les troupes étrangeres à Auneau, 273. Elle oblige Henri III. à sortir de Paris ; son insolence avant & après cette action 276-282. N. 7. Elle manque Meulan & prend Pontoise, 348-351. s'empare de Rouen, 351.

LIVRON, manqué, 85. 86.

LONDE (N. de la) Maire de Rouen, 328. N. 32.

LANGA (N. de) gentilhomme, 211.

LONGAUNAY, gentilhomme se sauve à la Saint Barthelemi, 56.

LONGUEVILLE (Henri d'Orléans, duc de) reste fidèle à Henri IV. 325. N. lui amene des troupes, 340.

LORGES surprend Châteaudun. 308.

LORRAINE (maison de) droits chimériques de cette maison à la couronne, 278-279. N.

LORRAINE (Charles cardinal de) 22. 23. N. 26. Ses véritables sentimens sur la Religion, 194. Ses prétentions sur Metz, &c. 279. N. Sa mort, 84. 85. N. 75.

LORRAINE (Charles de) duc de Mayenne, *voyez* MAYENNE.

LORRAINE (Charles de)

duc d'Aumale, *voyez* AUMALE (Charles de Lorraine duc d')

LORRAINE (Claude de) duc d'Aumale, *voyez* AUMALE (Claude de Lorraine, duc d')

LORRAINE (François de) duc de Guise, *voyez* GUISE (François de Lorraine.)

LORRAINE (François de) grand prieur de France, 23. N.

LORRAINE (Henri de) duc de Guise, *voyez* GUISE (Henri de Lorraine.)

LORRAINE (Louis de) cardinal de Guise, *voyez* GUISE (Louis de.)

LORRAINE (Nicolas de) comte de Vaudemont, *voyez* VAUDEMONT (Nicolas de &c.)

LORRAINE (Philippe-Emmanuel de) duc de Mercœur, *voyez* MERCŒUR.

LOUDUN, *voyez* HENRI IV.

LOUISE de Lorraine, reine de France, 86. N. 78.

LOUVIERS manqué, 187.

LUDOVIC (Louis de Nassau, comte) un des chefs des seigneurs religionnaires, 42. N, 48

LUSIGNAN, pris, 51

M.

MADAME Catherine de Bourbon duchesse de Bar, est renvoyée par Charles IX, à son frere, 90. N. 82. Son goût pour les divertissemens, 101. Ses amours avec le comte de Soissons, 267-269.

MAIGNAN, valet de chambre de Sully, le secourt à propos au siége de Paris. 314. lui sauve la vie à Ivry, 359. le raméne en triomphe à Rosny, 371. 372.

MAILLEZAIS pris, 238, repris, 242.

MAILLY (Jacques de) *voyez* BÉNÉHART.

MAINE (Villes du) prises, 345. N. 42.

MAINFROY, concurrent de Charles d'Anjou, 10.

MAINTENON (Louis d'Angennes, seigneur de) manque Chartres, pris, 242.

MAIXENCE (pont de Sainte) mal gardé, 341, N. 40.

MALASSISE) N. de Me

mes de) 6. N. 5. député par Catherine de Médicis à la Rochelle, 28.

MANDELOT (François de) son humanité envers les Calvinistes à la Saint Barthelemi, 74. N. 64.

MANDOCE (Bernardin de) député de l'Espagne vers Henri IV. 168. N. 17.

MARCEL (Emerigot) rebelle, 10.

MARGUERITE de Valois, reine de France célébration de son mariage, 50. N. 52. Elle le quitte & retourne à la cour où elle n'est pas de bonne intelligence avec sa mere & son frere, 169.

MARIE de Lorraine-Guise, reine d'Ecosse, 24. N. 28.

MARIE Stuart, reine d'Ecosse, 24. N. 28.

MARMANDE, manquée, 68. Escarmouches devant cette ville, 131-133.

MARONIERE, gouverneur de Talmont, 223.

MARSILLIERE (N. de) officier, député en Allemagne, 222.

MASTIN (Madame de) comment elle reçoit Sully son neveu, 164.

MATIGNON (Jacques de) maréchal de France, 254. 255. fait Montgommery prisonnier; jugement sur son procédé, 83. N. 70. conduit une Armée en Guienne; manque Castets, 211. 212.

MATTHIAS, archiduc d'Autriche, devient souverain des Provinces-Unies, 142. 241.

MAULEON pris, 232.

MAUREVERT (Nicolas de Louviers de) blesse l'amiral de Coligny, 46. 48. N. 51.

MAYENNE (Charles de Lorraine, duc de) prend Brouage, 112. N. 92. conduit l'armée de la ligue en Guienne; y prend quelques villes & ne peut surprendre Henri IV. 211-215. s'approche de Tours, où il manque de prendre Henri III. 304-307. 329 339. & en est chassé par Henri IV. 305-307. Ses troupes défaites à Arques, 339. Il est obligé d'abandonner les environs de Dieppe & se rapproche de Paris, 341-343. Il prend Pontoise, 347. & manque Meulan, 350. 351. perd la bataille d'Ivry: fautes qu'il y fait, 355. N.

47. *pag.* 357. N. 48.
MÉDAVY, Charles François Rouxel de) officier général de la ligue, 328. N. 32.
MEILLES (comte de) officier Calviniste, 106.
MELUN (maison d') & personnages de ce nom, 13. n. 13.
MELUN de ROUBAIS, *voyez* ROUBAIS.
MELUN (Hugues de) vicomte de Gand, 13. N. 13.
MELUN (Anne de) Dame de Rosny, 13. n. 13. *pag.* 145. n. 5.
MÉNAGER, député des états de Blois à Henri IV. 110. n. 90.
MERCŒUR (Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de) son bagage est pris, 248. Il est fait gouverneur de Bretagne, 341. n. 39.
MESMES (N. de) *voyez* MALASSISE.
MEULAN pris, 324. manqué par la ligue, 349. 350.
MICHAUT (le Capitaine) 178. n. 26.
MIGNONVILLE officier 223. est tué, 257. N.
MILON, officier, contribue à la prise de Ségur, 136. 137.
MIOSSENS (Henri d'Albret, baron de) 97.
MIRANDE, piége que ses habitans tendent à Henri IV. 104. 195.
MIRON premier médecin de Henri III. *voyez* HENRI III. Conférences auxquelles il assiste, 287. n. 9.
MOLE (Joseph-Boniface de la) décapité, 81. N. 69.
MONDOUCET (Claude) résident dans les Pays-bas, 52. N. 51.
MONS, pris, 33.
MONTAGNE, *voyez* THOU,
MONTAGU, pris, 123.
MONTAUBAN, ville de sureté donnée aux Calvinistes, 6. N. 5. *Elle* maintient ses priviléges. 77. *Voyez* PROTESTANS.
MONTAUSIER, officier, sert Henri IV. à la bataille de Coutras, 257. N. 57.
MONTBAZON (Louis de Rohan, duc de) 196. N. 36. Son acceuil à Sully, 207. 208. Il se trouve au combat de Saveuse, 309. N. 23. est tué, 336. n. 37.
MONTESQUIOU (le baron de) tue le prince de Condé, 1. n. 1.
MONTGLAT, (Louis

Harlay de) envoyé par Henri IV. audevant de l'Armée étrangere, 271.
MONTGOMMERY (Gabriel comte de) tue Henri II. dans un tournoi, 24. N. 27. échappe à la Saint Barthelemi, 61. N. repasse en France, 80. est pris & exécuté ; jugement sur la prétendue parole de Matignon 82. 83.
MONTGOMMERY, fils du précédent 96. est tué, 257. n. 57.
MONTLUC (Blaise de) maréchal de France, commande en Languedoc, 75. Son sentiment sur le siége de la Rochelle, 77. n. 66.
MONTLUC (Jean de) évêque de Valence, révele le secret de la cour sur la Saint Barthelemi, 57.
MONTMORENCY (Anne de) connétable, rallume la guerre, 22. N. 25.
MONTMORENCY (François maréchal de) envoyé à Rouen pour punir les violences contre les Huguenots, 29. N. 33. traite à Londres du mariage d'Elisabeth avec le duc d'Alençon, 34. refuse de venir à la cour, 58. Pourquoi ses freres sont épargnés à la Saint Barthelemi, 61. N. 60.
MONTMORENCY (Guillaume de) *voyez* THORÉ.
MONTMORENCY (Henri de) maréchal de Damville, se joint aux Calvinistes, 86. n. 77. Son jugement sur le duel de Turenne, & de Duras, 121. n. 97. Son conseil aux Protestans, 191. N. 33. commande les troupes de Henry IV. 213. 225.
MONTRAZIER & VILLEFRANCHE se surprennent mutuellement, 95. 96.
MONTPENSIER (François de Bourbon, dauphin de) leve le siége de Livron, 83. N. 73. suit Monsieur en Flandre, 157. & cherche à le détourner de la trahison d'Anvers, 160. N. 15.
MONTPENSIER (Henri de Bourbon, duc de) commande les troupes royalistes en Normandie, 341. n. 36.
MOREAU ou MORÉE (le commandeur) offres qu'il fait à Henri IV. de la part de l'Espagne, 168. n. 17.
MORISQUES en Espagne, 20.
MORNAY (Philippe

du Plessis) 206. guérit Henri IV. à la Mothe-Frelon, 295. N. 13. est fait gouverneur de Saumur, 301. *Voyez* Henri IV.

Morosini) Jean-François) nonce du pape, 296. 297. N. 14.

Morsan (président) fait rendre justice aux Huguenots à Rouen, 29.

Mouy (Isaac-Vaudré de) officier Calviniste 200. n. 40.

Motte Saint Éloi (la) prise, 242.

N.

Narbonne (vicomté de) acquis par la maison de Bourbon, 26. N.

Nassau (Louis comte de) un des chefs des seigueurs religionnaires, 42. n. 48.

Nassau (Guillaume de) prince d'Orange, *voyez* Orange.

Navarre (royaume de) usurpé par les Espagnols, 20.

Navarre (Henri de Bourbon, prince, puis roi de) ensuite roi de France, *voyez* Henri IV.

Nemours (le duc de) combat pour la ligue à Ivry, 472. n. 49.

Nemours de la Garnache, (M. de) 178.

Nesle (le marquis de) est tué à Ivry, 362. n. 49.

Nevers (Louis de Gonzagues, duc de) craint de Henri III. 296, 297. N. 14. s'attache à Henri IV. 325. n.

Neuf-Chatel, pris, 329.

Neufvy (Bertrand de Melet de Fayoles de) 209. n. 44.

Neufvy (Magdelene de Melet de Fayoles de) officier du parti de la ligue, 209. N. 44.

Nieuper manqué, 160. n. 15.

Nimes, 77.

Noailles (François de) sujet de son ambassadeur à la Porte, 41. n. 1.

Nocle (Beauvais la) *voyez* Beauvais.

Noirmoutier (marquise de) *voyez* Sauves (madame de)

Normandie, places prise de cette province, 345. n. 42.

Noue (Françoiss de la) sa défaite en Flandre, 52. Eloge de cet officier, *ibid.* n. 53. Il emporte d'emblée le fauxbourg Saint Germain, 344. N. 41.

O.

O (François d' (surintendant des fi-

ftances, s'attache à Henri IV. 324. N. 28.
OLERON (Isle d') prise, 5. N.
ONAU (baron d') battu à Auneau, 273. N. 4.
ORADOUR (N. d') gentilhomme, 206.
ORANGE (Guillaume de Nassau, Prince d') prend Mons, 33. Lieutenant général de l'archiduc Matthias 142. 143. manque d'être tué à Anvers : révolte qu'il appaise, 157. N. 12. prévient & rend sans effet la trahison d'Anvers, 160. 161. Son avis à Sully, 161. 162. Il cherche en vain à reconcilier Monsieur avec les Flamands, 162.
ORLEANS, pris, 38. 39.
ORTES ou HORTES, *voyez* HORTES.
ORTHOMAN, premier médecin de Henri IV. envoyé par ce prince pour secourir Madame de Rosny, 311.
OSTENDE, manqué à la trahison d'Anvres, 160. n. 15.
OTTOCAR, roi de Bohême, 8. 9.
OURS, chasse de ces animaux dangereuse, 120.

P.

PAIX de 1570. 6. N. 5. de Monsieur, 92 n. 83. de 1577. articles de cette paix, 113, N. 94. Paix de Flex, 144. N. 4.
PALATIN (Electeur) *voyez* PROTESTANS.
PALCHOUX, officier se trouve à la journée d'Arques, 332. à celle d'Ivry, 365.
PARÉ (Ambroise) chirurgien de Charles IX. Ce qu'il dit à ce prince au sujet de la Saint Barthelemi, 71. 72.
PARIS, *voyez* SAINT BARTHELEMI. BARRICADES. Consternation de cette ville après la sortie de Henri III. sa députation à ce prince, &c. 285. N. 8. *Elle* est assiégée, 313. 314. Ses fauxbourgs sont attaqués, 344. 345.
PARLEMENT de Paris. Il ne trempe point dans les complots de la ligue à la journée des Barricades, 285. n. 8.
PARME (Alexandre Farnese, duc de) tient Cambray bloqué, 150. lève ce blocus & fait une

belle retraite, 152. oblige Monsieur à sortir de Flandre, 163. Son jugement sur les Barricades, 281. N.

PARTHENAY, manqué 235.

PASSY, *voyez* SULLY.

PAYS-BAS, *voyez* FLANDRE.

PÉCAIS engagé au prince Casimir, 133. 134.

PELLEVÉ (Nicolas de) cardinal, revèle le complot de la Saint Barthelemi, 57. n. 58.

PÉRONNE (assemblée de où la ligue se forme, 180. n. 27.

PHÉNOMENE vu la veille de la bataille d'Ivry, 353. n. 46.

PHILIPPE II. est accusé d'avoir fait empoisonner ELIZABETH de France; il fait mourir Dom CARLOS, 33. n. 39.

PIE IV. Pape dégrade le cardinal de Châtillon, 32. N. 38.

PIE V. refuse la dispense pour le mariage de Henri IV. & de Marguerite de Valois, 49. 50. déplore le massacre de la Saint Barthelemi, 59. n. 60.

PIENNE (compagnie d') défaite, 246.

PILES (Armand de Clermont, barón de) seigneur, 45. N. 49. tué à la Saint Barthelemi, 66. n. 61.

PLESSIS MORNAY, *voyez* MORNAY.

PLUVIAUT-CLAVEAU, Gentilhomme, tué à la Saint Barthelemi, 45. N. 49.

PLUVIERS, pris, 313.

PODINS (M. de) officier.

POIGNY (Jean d'Angennes, seigneur de) député de la cour à Henri IV. 193. n. 34. & *pag.* 221.

POISSY, pris, 313.

POLTROT de Meré, (Jean) assassin du duc de Guise, 23. N.

PONTOISE, pris, 313. 347.

PRESSAIGNI. Gentilhomme, se trouve au combat de saveuse, 309.

PRESCHES, leur nombre augmenté, 6. N. 5. diminué, 113. N. 94.

PRISE d'armes du Mardi gras, ce qu'on appelle ainsi, 80.

PROTESTANS, Etat des affaires de ce parti à la paix de 1570. Leurs succès dans la Guerre, 4. N. 4. Ils se laissent tromper par Catherine de Médicis malgré mille

motifs de défiance, artifices employés pour cet effet, 28. Caresses faites à leurs chefs, à la cour, 45. Plusieurs quittent Paris, 55. Ils rétablissent leurs affaires, 75. prennent plusieurs villes, 80. n. 67. deviennent puissans par leur jonction avec Monsieur & le prince Casimir, 88. Traité de paix avantageux pour eux, 92. Ils reprennent les armes, 93. perdent une partie de leurs avantages à la paix de Monsieur, 113. N. 94. recommencent la guerre. 122. Entreprises exécutées & manquées, 123. Ce qu'ils gagnent par le traité de 1580. 144. N. 4. Assemblée de MONTAUBAN & conférence à SAINT PAUL DE LAMIATTE, où leurs chefs jettent les fondemens d'une république calviniste en France, 188. sous la protection de l'électeur PALATIN, 189. Trois armées marchent contre eux, 211. Conseils sur l'entrée des troupes étrangeres en France, où ils prennent le mauvais parti, 225. 226. Ils sont persécutés, 248. 249. Leurs dessens pernicieux contre Henri IV. dans leur assemblée à la Rochelle, 294.

PROVINCES-UNIES, voyez FLANDRE.

PROUTIERE (Philippe Gourreau de la) député par Catherine de Médicis à la reine de Navarre, 28.

Q.

QUASY, gentilhomme, son avanture devant Marmande, 132.

R.

RABODANGES, gentilhomme, évite le massacre de la Saint Barthelemi, 55. Lettres qu'il reçoit de Charles IX. 55. n. 57.

RAMBOUILLET (Nicolas d'Angennes, marquis de) 196. N. 86. a beaucoup de part à l'union des deux rois, 295. 296.

REBOURS, officier Calviniste, 268.

RECLAINVILLE (Louis d'Alonville de) ou l'Arclainville, commande dans Chartres, 308. N. 22.

RÉFORMÉS, voyez

PROTESTANS.
REISTRES, Lansquenets & autres troupes Etrangères en France, 225. 226. défaits à Auneau, 273. Les Réistres & les Lansquenets trahissent Henri IV. à Arques, 333. 334. tirent en l'air à Ivry, 358. & y sont mis à la Boucherie, 363. N. 50.
RENIERS, sauvé à la Saint Barthelemi, 75. N. 65. rassure Montauban & défait un gros de troupes ligueuses, 75. 76.
RÉPUBLIQUES Calviniste, dessein de l'établir en France, 189.
RESNEL (Antoine de Clermont, marquis de) l'un des Chefs du parti Calviniste, 45. N. 49. tué à la Saint Barthelemi, 60. N.
RESNEL (compagnie de) défaite par Henri IV. 246.
RETZ (Albert de Gondy, duc de) 52.
ROCHEFOUCAULT (François de la) soupçonné du meurtre du duc de Guise. 23. tué à la Saint Barthelemi, 60, N.
ROCHEFOUCAULT (François duc de la) fils du précédent colonel général de l'Infanterie, se trouve au siége de Fontenai, 226. N. 47. de Coutras, 254.
ROCHE-GUYON (N. de Silly, comte de la) 196. n. 36.
ROCHELLE (La) accordée aux Calvinistes comme ville de sureté, 6. N. 5. assiégée en vain, 76. 77. N. 66. Elle fait son traité, 77. Honneurs qu'elle rend à Henri IV. ceux auxquels elle refuse l'entrée, 93.
ROCHEMORTE (Louis Bouchereau de) surprend Angers, le reperd & y est tué, 166. 177.
ROCHEPOT (Antoine de Silly de la) son avis au duc de Sully, 243.
ROHAN (René vicomte de) défend Lusignan, 83.
ROLET (de) se trouve à la Bataille d'Ivry, 365.
RONSOY (compagnie de) défait, 246.
ROCLAURE (de) l'un des chefs du parti Calviniste; 97.
ROSAN (N. de Durfort de) *voyez* DURAS.
ROSNY, château, la

peste y regne, 233.

ROSNY (François de Béthune, baron de) pere du duc de Sully: se retire chez lui, 6. Ses alliances, 6. N. 6. Etat de sa famille & de ses affaires domestiques, 14. N. 35. & p. 42. N. 47. Il fuit la reine de Navarre à Paris, 40. 41. Ses paroles à son fils, 41. 42. est fait prisonnier, 62. N. 47. Ses conseils ne sont point écoutés, 42. 43. Il présente son fils, le duc de Sully, au prince de Navarre & se retire à Rosny, 44. Il échappe au massacre de la Saint Barthelemi, 56. Précis de sa lettre à son fils duc de Sully, 65.

ROSNY (Maximilien de Béthune, Baron, ensuite marquis de) duc de Sully, *voyez* SULLY.

ROSNY, (baron de) *voyez* BÉTHUNE (Salomon de)

ROUBAIS ou ROBECK (Robert de Melun, marquis de) fait Bouillon prisonnier, 151. N. 7. Cause de sa haine pour SULLY, 154.

ROUEN, pris, 39. repris, 351.

ROUSSIERE (la) gouverneur de Fontenay, 227.

ROUSSY (N. comte de) tué à Arques, 336. N. 37.

ROUXEL, *voyez* MEDAVY.

RUBEMPRÉ (André de Bourbon de) député à Henri IV. 110. N. 90.

RUERES, Parrein du marquis de Rosny, 251.

S.

SAGONNE (Jean Babou de) tué à Arques, 339 n. 37.

SAINT BARTHELEMI (massacre de la) projet de ce massacre, 46. Remarques sur ce projet, 46. N. 51. Comment il s'exécute, 59. n. 60. Jugement sur cette action, 62-68. n. 61. 62.

SAINT BRIX, conférences qui s'y tiennent, 114. N. 85. pag. 338. N. 50.

SAINT CRIQ, officier brulé dans Mirande, 104.

SAINT EMILION, pris, 118. 119.

SAINT ETIENNE, gentilhomme, évite le massacre de la Saint Barthelemi, 56.

SAINT GELAIS (Gui de) échappe du massacre de la Saint Barthelemi, 56. n. 17. pag. 205.

SAINT GERMAIN,

fauxbourg, emporté d'emblée, 342.

SAINT GERMAIN EN LAYE; les princes manquent d'y être enlevés, 81.

SAINT GERMAIN BEAUPRÉ, l'un des chefs des Calvinistes, 189. fait gouverneur d'Argenton, 300.

SAINT GERMAIN de Clan (N. de) l'un des chefs des Calvinistes, 189.

SAINT HERAN de Montmorin, (N) refuse d'obéir aux ordres de Charles IX. 74. N.

SAINT LARRY, *voyez* BELLEGARDE.

SAINT MACARY, manqué, 94.

SAINT MAIXENT, pris, 242.

SAINT MARC, chassé de Meulan, 323. 424.

SAINT MARTIN (Charles le Clerc de) tué, 125.

SAINT MESMIN (Mademoiselle de) *voyez* SULLY.

SAINT PAUL DE LAMIATE, *voyez* PROTESTANS.

SAINT SAUVEUR (Claude de Joyeuse de) tué à la bataille de Coutras, 261. N.

SAINTE ALDEGONDE (Philippe Marnix) officier, est averti de la trahison d'Anvers, 160.

SAINTE BAZEILLE, prise, 216.

SALCEDE, sa résistance aux desseins des Guises, cause de sa mort, 280. n.

SALIGNAC (Jean de Gontaut de Biron, baron de) son duel avec Rosan, 121. n. 97.

SANCERRE, est assiégée, extrémité où elle se trouve; elle fait un traité, 76.

SARDAIGNE. Projet d'en obtenir la souveraineté pour le duc d'Anjou, 141. n. 1.

SUVEUSE, (Anne de Brosse) se trouve au combat de Bonneval, 308. n. 21.

SAVEUSE (Charles de Brosse) perd le combat de Bonneval; y est blessé & meurt de désespoir, 311.

SAUMUR, resté fidèle à Henri III. 294. accordé à Henri IV. pour place de sureté par le traité entre les deux rois, 301.

SAUVES (Simon de Fizes, baron de) 148. n. 6.

SAUVES (N. de Beaune de Semblançay, Dame

Il fait des prisonniers à Arleux, 154. Cause de son éloignement pour Monsieur, 159. *Voyez* ORANGE. Il retourne trouver Monsieur; ses réflexions sur les devoirs d'un prince, 163. 164. *Voyez* MASTIN. Honneurs qu'il reçoit des bourgeois de Béthune, 166. Il revient en France, 166. 167. va faire part à la cour de Henri III. des propositions faites au roi de Navarre par l'Espagne, 168. 169. La curiosité le porte à aller voir Monsieur à Château Thierry, 170. Il observe à la cour les démarches de la ligue: il y trouve ses freres disgraciés, 173. 174. devient amoureux de Mademoiselle de SAINT MESMIN, 174. & épouse Mademoiselle de Courtenay, 177. Ses occupations domestiques pendant la premiere année de son mariage, 177. 178. Il va retrouver le roi de Navarre & lui porte des secours en argent, 180. reçoit le duc de Joyeuse à Rosny, 184. Bon conseil qu'il donne dans les assemblées des Protestans, 191. Il retourne à Paris entamer une négociation, 196. Il repasse en Guienne: périls auxquels il est exposé dans ce voyage, 200-211. Son conseil au roi de Navarre, 213. Il se jette dans Sainte Bazeille, 215. Il est député à Saint Maur vers Henri III. pour négocier l'union des deux rois, 218. 219. Il traite aussi avec les Suisses & pour l'emploi des troupes étrangéres en France, 220. 221. se trouve au siége de Talmont, 224. & à celui de Fontenay; son aventure comique à ce siége, 226-230. Il va secourir son épouse pendant la peste à Rosny, 233. Ses réflexions sur la foiblesse de Henri III. 235-237. Il défait un escadron de Joyeuse, 244. & profite de l'absence de ce général pour harceler ses troupes; services qu'il rend à ses freres, 248. Il va secourir Madame de Rosny à Paris: périls auxquels il s'y expose, 252. Il retourne vers le roi de Navarre & le sert utilement à la bataille de Coutras, 255-260. Anecdote à ce

sujet, 262. n. 65. Sage avis qu'il ouvre après cette bataille, 270. 271. Il est député vers le prince de Conti, 272. va trouver le roi de Navarre à Bergerac 274. Ses réflexions sur la journée des barricades & sur la conduite de Henri III. 278-282. Il accompagne le comte de Soissons à la cour, 283. Son entretien avec Henri III. 286. Ses réflexions sur la foiblesse de ce prince, 292. 294. Il vient faire son rapport au roi de Navarre, & repart pour consommer le traité entre les deux rois, 294-296. Sa maladie pendant laquelle le du Plessis-Mornay lui ôte l'honneur de ce traité : mécontentement qu'il en ressent, 301. Son avis à Henri IV. sur son entrevue avec Henri III. il aide à défendre Tours, 304-307. Part qu'il a au combat de Saveuse, 308-311. Il oblige un de ses freres de lui ouvrir les portes du château de Rosny ; va assister son Epouse ; chagrin extrême qu'il ressent de sa mort, 312. Il retourne à l'armée des deux rois, où il s'expose aux plus grands dangers, 314. suit Henri IV. à Saint Cloud, 315. est consulté par ce prince, 318. Réponse qu'il lui fait, 320. 321. Services, qu'il rend à Henri IV. pour contenir les chefs de l'armée royaliste ; il s'empare de Meulan, 323. dont il refuse le gouvernement, 324. manque Louviers, 327. va reconnoître l'armée de Mayenne, 329. Il assiste au combat d'Arques : dangers qu'il y court, 330-340. manque Vernon, 341. force le fauxbourg Saint Germain, 342. conserve le pays de Mante, 345. 346. manque de prendre le duc d'Aumale, 346. Motifs qui le déterminent à écrire ses mémoires, 346. 347. Il contribue à la levée du siége de Meulan, 347. 350. Son rapport au roi, 348. 349. Avis qu'il lui donne, 349. 350. Il défend Pássi, 351. 353. n. 45. Sa conduite à la bataille d'Ivry, 353. 355. Blessures qu'il y reçoit 354-362. n. 49. Il est porté en triomphe à Rosny, 371. 372. Il est visité par le roi, 373. qui le

fait chevalier, 373. *Voyez* ANDELOT. ROUBAIS

T.

TALMONT, pris, 223 224.

TAVANNES (Gaspard de Saulx de) l'un des conseillers de Catherine de Médicis, N. 3.

TÉLIGNY, (Charles seigneur de) est député à Charles IX. 30. n. 35. tué à la Saint Barthelemi, 61. N.

TENDE (Claude de Savoye, comte de) refuse d'obéir aux ordres de Charles IX. 73. n. 64.

TERRAIL (du) commande la cavalerie légere à la bataille d'Ivry, 357. 358. n. 48.

THERMES (Paul de la Barthe, seigneur de) battu à Gravelines, 23.

THIGNONVILLE (Mademoiselle de) aimée de Henri IV. 99. 100. n. 87.

THORÉ (Guillaume de Montmorency de) manque à se saisir du Pont Sainte-Maixence 343 n. 40.

THORIGNY (comte de) se trouve à la bataille d'Ivry, 365. Il y est cause de la mort de la Châtaigneraie en voulant le sauver, *ibid.*

THOU (Jacques Auguste de) président la conversation avec MONTAGNE, 193. n. 35.

TONNEINS, Escarmouche devant cette ville, 131.

TOUCHET (N. du) gentilhomme évite le massacre de la Saint Barthelemi, 56. n. 57.

TOURS, restée fidèle à Henri III. 294. est investie, 304-306. L'ennemi se retire, 307.

TRAITÉ de Nemours, 183. N. 29.

TRAITÉ du Plessis-lès-Tours, 298-301.

TRAPE (la) valet de chambre de Sully, auquel il est d'un grand secours aux attaques de Villefranche 65. de Mirande, 105. 106. & de Cahors, 126.

TRÉMONT, officier de la ligue à Ivry, 363.

TRIMOUILLE (Claude duc de la) 206. prend Talmont, 223. combat à Coutras, 255. 259. donne de mauvais conseils au prince de Condé, 264.

TRIMOUILLE. (Charlotte-Catherine de la) est impliquée dans le procès, sur la mort du prince de Condé, est justifiée, 275. N. 6.

TRENTE (concile de) justifié sur le sauf-conduit accordé aux Protestans, 38. N. 44.
TRÉPORT (le) pris, 319.
TREVE, 99.
TURENNE (vicomte de) voyez BOUILLON.

V.

VAINDORE, officier, se trouve à la bataille de Coutras, 257 n. 57.
VALETTE (Jean-Louis de Nogaret de la) voyez EPERNON.
VALOIS (Charles de) comte d'Auvergne, voyez AUVERGNE.
VALOIS (François de) duc d'Anjou, voyez ANJOU.
VAUDROT, officier de l'armée de Henri IV. 227.
VENEUR de Carouge (Tanneguy le) refuse d'exécuter l'ordre du roi contre les Huguenots, 74. N.
VENTADOUR (Anne de Lévis, duc de) est fait prisonnier devant Cambray, 152. N. 8.
VÉRAC, gentilhomme, 206.
VERNON, manqué, 241.
VEZELAY, ville calviniste, 3.
VEZINS sauve la vie à Reniers son ennemi à la Saint Barthelemi, 75. N. 65. défend Cahors & y est tué, 123. N. 99.
VIC (Compagnie de) défaite, 246.
VIGNOLES se distingue à la tête de son régiment à Ivry, 367.
VILLANDRY, offense Charles IX. obtient sa grace 45. n. 10.
VILLARS (Honorat bâtard de Savoye, marquis de) commande l'armée royaliste en Guienne, 37. 106. fait quelques tentatives sur Castel Jaloux & Nérac, 110. n. 91.
VILLARS (Pierre de) archevêque de Vienne. Député à Henri IV. 110. N. 90.
VILLEFRANCHE en Périgord, emportée d'assaut, 95. *Voyez* MONTPAZIER.
VILLEMUR (Pierre Pite de) précepteur des Guises, 54.
VILLENEUVE, prise, 113.
VILLEQUIER (René, de) dissuade Henri III.

de faire assassiner le duc de Guise, 78. N.

VILLIERS, ministre Protestant, 160.

VINS (Hubert de la Garde de) prédit l'assassinat des Guises, 291. N. 10.

USSAC, livre la Réole aux Catholiques, 317.

USSEAU, officier, son duel avec Beauvais fils de N. Beauvais, 138.

UZÈS (Madame d') instruit Sully des desseins de Catherine de Médicis, 239. 240.

Y.

YVETOT (N. d') secourt Sully à l'attaque de Mirande, 105. 106.

Fin de la Table du premier Volume.